RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1988 B 00639
Numéro SIREN : 348 940 263
Nom ou dénomination : SOPRA-GMT

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/010550

Sopra GMT

Comptes consolidés 2021

Certifié conforme par le Président Directeur Général

Pierre PASQUIER



Sommaire

État du résultat net consolidé

État du résultat global consolidé

État de la situation financière consolidée

État des variations des capitaux propres consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

État du résultat net consolidé

(en millions d'euros)	*Notes*	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	*4.1*	**4 954,9**	**4 544,8**
Charges de personnel	*5.1*	-3 094,1	-2 869,2
Achats et charges externes	*4.2.1*	-1 226,1	-1 108,4
Impôts et taxes		-43,6	-41,5
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations		-183,3	-201,7
Autres produits et charges opérationnels courants		4,2	6,7
Résultat opérationnel d'activité		**412,1**	**330,7**
En % du CA HT		***8,3%***	***7,3%***
Charges liées aux stocks options et assimilés	*5.4*	-11,4	-9,3
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés		-41,8	-43,0
Résultat opérationnel courant		**358,8**	**278,5**
En % du CA HT		***7,2%***	***6,1%***
Autres produits et charges opérationnels	*4.2.2*	-37,7	-58,3
Résultat opérationnel		**321,1**	**220,1**
En % du CA HT		***6,5%***	***4,8%***
Coût de l'endettement financier net	*11.1.1*	-10,9	-12,7
Autres produits et charges financiers	*11.1.2*	-9,8	-19,3
Charge d'impôt	*6.1*	-100,4	-65,5
Résultat net des entreprises associées		-1,3	-0,5
Résultat net des activités poursuivies		**198,8**	**122,0**
Résultat net des activités cédées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**198,8**	**122,0**
En % du CA HT		***4,0%***	***2,7%***
Intérêts ne conférant pas le contrôle	*13.1.5*	-161,9	-102,3
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**36,9**	**19,7**

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	*Notes*	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		**198,8**	**122,0**
Autres éléments du résultat global :			
Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite	*5.3*	88,5	-59,0
Effets d'impôts		-2,4	18,2
Variation de la juste valeur des titres AFS		3,7	-0,6
Sous-total des éléments non recyclables en résultat		***89,9***	***-41,4***
Ecarts de conversion		69,9	-78,4
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture d'investissement net	*11.5*	-18,6	14,8
Effets fiscaux des couvertures d'investissement net		5,8	-4,9
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture de flux de trésorerie		6,6	-3,8
Effets fiscaux des couvertures de flux de trésorerie		-1,7	0,9
Eléments relatifs aux entreprises associées - recyclables en résultat		-	-
Sous-total des éléments recyclables en résultat		***62,0***	***-71,4***
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts		**151,9**	**-112,8**
RESULTAT GLOBAL		**350,7**	**9,2**
Part du Groupe		66,9	-3,0
Intérêts minoritaires		283,8	12,2

État de la situation financière consolidée

ACTIF *(en millions d'euros)*	*Notes*	31/12/2021	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	*8.1*	2 347,3	2 188,2
Immobilisations incorporelles	*8.2*	192,2	256,3
Immobilisations corporelles	*8.3*	143,9	147,9
Droits d'utilisation des bien pris en location	*9.1*	366,7	319,2
Titres de participation mis en équivalence		2,3	1,4
Autres actifs financiers non courants	*7.1*	90,8	82,6
Engagements de retraite et assimilés	*5.3*	20,4	3,1
Impôts différés actifs	*6.3*	165,8	173,0
Actif non courant		**3 329,3**	**3 171,7**
Clients et comptes rattachés	*7.2*	1 121,7	1 037,7
Autres actifs courants	*7.3*	475,8	442,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*11.2*	247,0	267,1
Actif courant		**1 844,6**	**1 747,6**
Actifs destinés à la vente		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		**5 173,9**	**4 919,3**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF *(en millions d'euros)*	*Notes*	31/12/2021	31/12/2020
Capital		7,5	7,5
Réserves liées au capital		-	-
Réserves consolidées et autres réserves		284,2	254,8
Résultat de l'exercice		36,9	19,7
Capitaux propres - part du Groupe		**328,6**	**282,0**
Intérêts minoritaires		**1 486,1**	**1 274,5**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	*13.1*	**1 814,7**	**1 556,4**
Emprunts et dettes financières - part non courante	*11.3*	578,1	673,4
Dettes sur biens pris en location - part non courante	*9.2*	316,4	258,4
Impôts différés passifs	*6.3*	55,3	45,6
Engagements de retraite et assimilés	*5.3*	318,1	401,9
Provisions non courantes	*10.1*	63,3	89,7
Autres dettes non courantes	*7.4*	17,6	106,5
Passif non courant		**1 348,9**	**1 575,6**
Emprunts et dettes financières - part courante	*11.3*	103,9	109,9
Dettes sur biens pris en location - part courante	*9.2*	81,8	96,9
Provisions courantes	*10.1*	44,2	27,2
Fournisseurs et comptes rattachés		335,7	287,1
Autres dettes courantes	*7.5*	1 444,8	1 266,2
Passif courant		**2 010,3**	**1 787,3**
Passifs non courants destinés à être cédés		-	-
TOTAL DU PASSIF		**3 359,2**	**3 362,9**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**5 173,9**	**4 919,3**

État des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Réévaluation des instruments dérivés de couverture	Variation de juste valeur AFS	Total part du Groupe	Minori-taires	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	**7,4**	**-**	**-9,4**	**300,5**	**-5,8**	**-8,2**	**0,6**	**-1,1**	**284,0**	**1 258,4**	**1 542,5**
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-	-1,8	-	-	-	-	**-1,8**	-	**-1,8**
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-4,4	**-4,4**
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	2,0	-	-	-	-	**2,0**	6,7	**8,7**
Opérations sur titres autodétenus	-	-	2,1	-1,5	-	-	-	-	**0,6**	2,2	**2,7**
Variations de périmètre	-	-	-	0,1	-	-	-	-	**0,1**	6,6	**6,7**
Autres mouvements	-	-	-	0,1	-	-	-	-	**0,1**	-7,3	**-7,3**
Transactions avec les actionnaires	**-**	**-**	**2,1**	**-1,2**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,9**	3,8	**4,7**
Résultat net de la période	-	-	-	19,7	-	-	-	-	**19,7**	102,3	**122,0**
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-14,5	-7,6	-0,6	-0,1	**-22,7**	-90,1	**-112,8**
Résultat global total de la période	**-**	**-**	**-**	**19,7**	**-14,5**	**-7,6**	**-0,6**	**-0,1**	**-3,0**	12,2	**9,2**
Capitaux propres au 31/12/2020	**7,5**	**-**	**-7,3**	**319,0**	**-20,3**	**-15,7**	**0,1**	**-1,2**	**282,0**	**1 274,5**	**1 556,4**
Opérations sur capital	-	-	-	0,6	-	-	-	-	**0,6**	1,5	**2,1**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-	-8,9	-	-	-	-	**-8,9**	-	**-8,9**
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-42,4	**-42,4**
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	2,6	-	-	-	-	**2,6**	8,5	**11,1**
Opérations sur titres autodétenus	-	-	-9,4	-2,0	-	-	-	-	**-11,4**	-27,2	**-38,6**
Variations de périmètre	-	-	-	-1,3	-	-	-	-	**-1,3**	0,7	**-0,6**
Autres mouvements	-	-	-	-1,8	-	-	-	-	**-1,9**	-13,2	**-15,1**
Transactions avec les actionnaires	**-**	**-**	**-9,4**	**-10,8**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-20,3**	-72,1	**-92,4**
Résultat net de la période	-	-	-	36,9	-	-	-	-	**36,9**	161,9	**198,8**
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	11,8	16,4	1,0	0,7	**30,0**	121,9	**151,9**
Résultat global total de la période	**-**	**-**	**-**	**36,9**	**11,8**	**16,4**	**1,0**	**0,7**	**66,9**	283,8	**350,7**
Capitaux propres au 31/12/2021	**7,5**	**-**	**-16,7**	**345,1**	**-8,5**	**0,7**	**1,0**	**-0,5**	**328,6**	**1 486,1**	**1 814,7**

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	**198,8**	**122,0**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	226,7	256,7
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-4,8	5,6
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	9,9	8,7
Plus et moins-values de cession	-5,5	0,3
Profits et pertes de dilution	-0,8	-0,5
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1,3	0,5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**425,6**	**393,3**
Coût de l'endettement financier net (y compris intérêts liés aux dettes sur biens pris en location)	18,0	21,1
Dividendes de titres non consolidés	-	-
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	100,4	65,5
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	**544,0**	**480,0**
Impôt versé (B)	-80,1	-86,4
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	12,0	18,8
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	**475,9**	**412,3**
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-57,5	-61,4
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,2	0,4
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-3,3	-2,6
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	1,5	0,2
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	-89,2	-76,7
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	-	-
Encaissements/(Décaissements) liés aux prêts et avances consentis	0,3	0,6
Intérêts financiers nets reçus	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	0,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	**-148,0**	**-139,5**
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	-	-
Rachats et reventes d'actions propres	-29,7	-
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-8,9	-1,8
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-42,3	-4,3
Encaissements/(Décaissements) liés aux emprunts	-114,2	-49,1
Loyers décaissés	-112,5	-113,9
Intérêts financiers nets versés (hors intérêts liés aux dettes sur biens pris en location)	-10,1	-12,5
Contributions additionnelles liées aux engagements de retraite à prestations définies	-29,7	-25,5
Autres flux liés aux opérations de financement	-2,0	-11,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	**-349,3**	**-218,3**
Incidence des variations des cours des devises (G)	1,6	-5,9
VARIATION DE TRESORERIE NETTE (D+E+F+G+H)	**-19,9**	**48,7**
Trésorerie d'ouverture	266,5	217,8
Trésorerie de clôture	246,7	266,5

Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES 8

1.1. Base de préparation 12

1.2. Application de nouvelles normes et interprétations 12

1.2.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire 12

1.2.2. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation 12

1.3. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés 12

1.3.1. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Sopra Steria 12

1.3.2. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Axway 13

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants 14

1.5. Format et conversion des états financiers 15

1.5.1. Format des états financiers 15

1.5.2. Conversion des états financiers 15

1.6. États de passage entre les comptes consolides des sous-groupes Sopra/Steria et Axway et les comptes consolides de Sopra GMT 16

1.6.1. Etat de passage de l'état du résultat net 17

1.6.2. Etat de passage de l'état de la situation financière nette 18

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 19

2.1. Principales acquisitions 19

2.1.1. Principales acquisitions du sous-groupe Sopra Steria 19

2.1.2. Principales acquisitions du sous-groupe Axway 20

2.2. Autres mouvements de périmètre 21

2.2.1. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Sopra Steria 21

2.2.2. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Axway 21

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE 21

3.1. Information sectorielle du sous-groupe Sopra Steria 21

3.1.1. Résultats sectoriels du sous-groupe Sopra Steria 21

3.1.2. Ventilation par pays du chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria 22

3.1.3. Ventilation par pays des actifs non courants du sous-groupe Sopra Steria 22

3.2. Information sectorielle du sous-groupe Axway 23

3.2.1. Ventilation par métiers du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway 23

3.2.2. Ventilation géographique du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway 23

3.2.3. Ventilation géographique des actifs non courants du sous-groupe Axway 23

NOTE 4 - RESULTAT OPERATIONNEL 24

4.1. Chiffre d'affaires 24

4.1.1. Chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria par pôle 24

4.1.2. Chiffre d'affaires du sous-groupe Axway 27

4.1.3. Chiffre d'affaires de Sopra GMT 29

4.2. Autres produits et charges du Résultat opérationnel 29

4.2.1. Achats et charges externes inclus dans le Résultat opérationnel d'activité 29
4.2.2. Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel 30

NOTE 5 - AVANTAGES AU PERSONNEL 31

5.1. Charges de personnel 31
5.1.1. Charges de personnel du sous-groupe Sopra Steria 31
5.1.2. Charges de personnel du sous-groupe Axway 32
5.1.3. Charges de personnel de Sopra GMT 32

5.2. Effectifs 32
5.2.1. Effectifs du sous-groupe Sopra Steria 32
5.2.2. Effectifs du sous-groupe Axway 33
5.2.3. Effectifs de Sopra GMT 33

5.3. Engagements de retraite et assimilés 33
5.3.1. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Sopra Steria 33
5.3.2. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Axway 39
5.3.3. Engagements de retraite et assimilés de la holding Sopra GMT 41

5.4. Paiements fondés en actions et assimilés 42
5.4.1. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Sopra Steria 42
5.4.2. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Axway 43
5.4.3. Paiements fondés en actions et assimilés de la holding Sopra GMT 44

5.5. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées) 45
5.5.1. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Sopra Steria 45
5.5.2. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Axway 45

NOTE 6 - IMPOTS SUR LES RESULTATS 46

6.1. Charge d'impôt 46
6.1.1. Charge d'impôt du sous-groupe Sopra Steria 46
6.1.2. Charge d'impôt du sous-groupe Axway 46
6.1.3. Charge d'impôt de la holding Sopra GMT 47

6.2. Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif 48

6.3. Impôts différés actifs et passifs 48
6.3.1. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Sopra Steria 48
6.3.2. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Axway 49

NOTE 7 - ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS 52

7.1. Autres actifs financiers non courants 52
7.1.1. Catégories d'autres actifs financiers non-courants du sous-groupe Sopra Steria 52
7.1.2. Catégories d'actifs financiers non-courants du sous-groupe Axway 54
7.1.3. Catégories d'autres actifs financiers non-courants de la holding Sopra GMT 55

7.2. Clients et comptes rattachés 56
7.2.1. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Sopra Steria 56
7.2.2. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Axway 56
7.2.3. Clients et comptes rattachés de Sopra GMT 57

7.3. Autres actifs courants 58
7.3.1. Autres actifs courants du sous-groupe Sopra Steria 58
7.3.2. Autres actifs courants du sous-groupe Axway 58

7.4. Autres dettes non courantes 59
7.4.1. Autres dettes non courantes du sous-groupe Sopra Steria 59
7.4.2. Autres dettes non courantes du sous-groupe Axway 60

7.5. Autres dettes courantes 60

7.5.1. Autres dettes courantes du sous-groupe Sopra Steria 60
7.5.2. Autres dettes courantes du sous-groupe Axway 61
7.5.3. Produits constatés d'avance à moins d'un an du sous-groupe Axway 61
7.5.4. Autres dettes courantes de la holding Sopra GMT 61

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 62

8.1. Ecarts d'acquisition 62
8.1.1. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Sopra Steria 62
8.1.2. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Axway 64
8.1.3. Ecarts d'acquisition de la holding Sopra GMT 68

8.2. Autres immobilisations incorporelles 68
8.2.1. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Sopra Steria 68
8.2.2. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Axway 69

8.3. Immobilisations corporelles 71
8.3.1. Immobilisations corporelles du sous-groupe Sopra Steria 71
8.3.2. Immobilisations corporelles du sous-groupe Axway 72

NOTE 9 - CONTRATS DE LOCATION 74

9.1. Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location 74
9.1.1. Droits d'utilisation du sous-groupe Sopra Steria 74
9.1.2. Droits d'utilisation du sous-groupe Axway 75

9.2. Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location 76
9.2.1. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Sopra Steria 76
9.2.2. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Axway 76

NOTE 10 - PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS 76

10.1. Provisions courantes et non courantes 76
10.1.1. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Sopra Steria 76
10.1.2. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Axway 77

10.2. Passifs éventuels 78
10.2.1. Passifs éventuels du sous-groupe Sopra Steria 78
10.2.2. Passifs éventuels du sous-groupe Axway 78

NOTE 11 - FINANCEMENT ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS 78

11.1. Charges et produits financiers 78
11.1.1. Coût de l'endettement financier net 78
11.1.2. Autres produits et charges financiers 79

11.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie 80
11.2.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria 80
11.2.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Axway 81
11.2.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie de la holding Sopra GMT 81

11.3. Emprunts et dettes financières - Endettement financier net 82
11.3.1. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Sopra Steria 82
11.3.2. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Axway 83
11.3.3. Emprunts et dettes financières de la holding Sopra GMT 85

11.4. Instruments financiers inscrits au bilan 86
11.4.1. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Sopra Steria 86
11.4.2. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Axway 87

11.5. Gestion des risques financiers 88
11.5.1. Gestion des risques financiers du sous-groupe Sopra Steria 88
11.5.2. Gestion des risques financiers du sous-groupe Axway 95

NOTE 12 - FLUX DE TRESORERIE 98

12.1. Variation de l'endettement financier net 98

12.1.1. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Sopra Steria 98

12.1.2. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Axway 100

12.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie 100

12.2.1. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria 100

12.2.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Axway 101

12.3. Autres flux de trésorerie 102

12.3.1. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria 102

12.3.2. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Axway 102

NOTE 13 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION 102

13.1. Capitaux propres 102

13.1.1. Evolution du capital social 102

13.1.2. Opérations sur titres autodétenus 102

13.1.3. Dividendes 103

13.1.4. Réserves de conversion 103

13.1.5. Intérêts ne conférant pas le contrôle 103

13.2. Résultat par action 103

NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 103

14.1. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées). 103

14.2. Filiales et participations 104

NOTE 15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN 104

15.1. Engagements hors-bilan du sous-groupe Sopra Steria 104

15.1.1. Engagements donnés liés à l'activité courante 104

15.1.2. Engagements reçus 104

15.2. Engagements hors-bilan du sous-groupe Axway 104

15.2.1. Obligations contractuelles 104

15.2.2. Engagements donnés liés à l'activité courante 105

15.2.3. Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants 105

15.2.4. Nantissements, garanties et sûretés 105

NOTE 16 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE 105

16.1. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Sopra Steria 105

16.2. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Axway 106

16.3. Evènements postérieurs à la clôture de période de la holding Sopra GMT 106

NOTE 17 - LISTE DES SOCIETES DU GROUPE 107

NOTE 18 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 109

18.1. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Sopra Steria 109

18.2. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Axway Software 110

18.3. Honoraires des commissaires aux comptes de la holding Sopra GMT 110

Sopra GMT, société anonyme de droit français, est une « holding animatrice » dont l'objet social est, en France et à l'étranger, l'activité de siège managérial et animateur de son groupe, comprenant notamment (i) la planification, la supervision, le contrôle des opérations courantes et l'assistance à la direction stratégique et organisationnelle des filiales, et (ii) l'acquisition, la détention durable, la gestion sur le moyen ou long terme, et le cas échéant l'arbitrage, de tous titres de participations, permettant d'exercer un contrôle de la société émettrice et une participation active à la conduite et à la direction de la politique du groupe et toutes opérations d'animation et de conduite de la politique des sociétés de son groupe.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après.

Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1. Base de préparation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

1.2. Application de nouvelles normes et interprétations

1.2.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 sont les suivants :

- amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « réforme IBOR ». Le Groupe ne disposant plus d'instruments utilisant ces types de taux, il n'a pas identifié d'impact de cet amendement ;
- amendement à IFRS 16 « Allégements de loyers liés à la Covid-19 » relatif à l'option permettant de traiter un allégement de loyer obtenu en raison de la Covid-19 comme si ce n'était pas une modification de contrat et à reconnaître l'impact immédiatement dans le résultat de la période. Le Groupe n'a pas identifié de situation qui pourrait donner lieu à l'application de cet amendement.

Par ailleurs l'IFRS Interpretations Committee a publié au cours de l'exercice 2021 les principales décisions définitives suivantes applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 :

- comptabilisation des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS dans le cadre de l'application d'IAS 38 « Immobilisation incorporelles ». Elle n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe ;
- allocation du coût des services rendus aux périodes de service dans le cadre de plan d'indemnités de départ en retraite et de l'application d'IAS 19 « Avantages du personnel ». Cette décision a un impact non significatif sur la valorisation et la comptabilisation des engagements de retraite des sociétés du Groupe.
- comptabilisation par le preneur de la TVA non récupérable payée sur les loyers dans le cadre de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location ». Cette décision n'a aucun impact sur les états financiers, le Groupe prenant en compte depuis la première application de la norme les conclusions de cette décision.

1.2.2. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation

Aucun texte n'a été publié par l'IASB.

Les nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2021 et non appliqués par anticipation par le Groupe consistent principalement en l'amendement à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » relatif aux contrats déficitaires et aux coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire.

1.3. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés

1.3.1. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Sopra Steria

Lors de sa survenance au premier semestre 2020, la pandémie de la Covid-19 avait fait surgir des difficultés opérationnelles majeures en termes de poursuite des activités, d'adaptation des organisations, de mise en sécurité des personnes et de prise en compte des mesures sanitaires. Elle avait eu des effets tant sur les états financiers consolidés du Groupe que sur les estimations qu'il utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges et sur le risque de liquidité. Cela est détaillé en

note 1.3. « Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés » du chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2020 de Sopra Steria Group.

Cette situation ne s'est ni reproduite, ni poursuivie en 2021.

Pour mémoire, le Groupe avait fait porter au cours de l'exercice 2020 la totalité de la sous-activité induite par la crise dans son *Résultat opérationnel d'activité*. Elle s'était traduite par la suspension ou l'arrêt de contrats avec les clients, compensés partiellement par une diminution des charges de personnel liée à la mise en œuvre de mesures de chômage partiel et à la réduction de certains postes de charges tels que les frais de déplacement. À côté de cela, le Groupe avait mis en œuvre dans certains pays, des mesures de restructuration et de réorganisation de ses activités dont les effets avaient été comptabilisés en *Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel* (cf. note 4.2.2.1) en complément des mesures qui avaient été décidées antérieurement à la crise.

Les conséquences de la crise avaient aussi eu pour effet la constatation de pertes de valeur. L'impact de ces dépréciations d'actif avait été comptabilisé en *Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel* (cf. note 4.2.2.1) en complément des mesures qui avaient déjà été décidées antérieurement à la crise.

Enfin, le Groupe avait fait face à des surcoûts logistiques pour permettre aux collaborateurs de poursuivre leurs activités professionnelles en télétravail et pour remédier aux problématiques sanitaires, notamment de distanciation sociale, dans l'ensemble de ses bureaux. Ces surcoûts uniques et inhabituels étaient considérés comme des *Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel* (cf. note 4.2.2.1).

1.3.2. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Axway

Dans la continuité de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu au cours de la période un impact important sur notre activité et notre organisation pour pouvoir accompagner nos clients dans les meilleures conditions. Elle a des effets tant sur les états financiers consolidés du Groupe que sur les jugements et estimations qu'il utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges et sur le risque de liquidité.

Jugements et estimations : sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles

En raison des conséquences mondiales toujours imprévisibles de la COVID-19, les jugements et estimations de la Direction sont soumis à une incertitude accrue. Les montants réels peuvent différer des jugements et estimations du Groupe. Les changements peuvent avoir un impact plus ou moins significatif sur les états financiers consolidés. Toutes les informations disponibles sur les évolutions économiques attendues et les mesures d'atténuation gouvernementales spécifiques aux pays ont été incluses lors de la mise à jour des jugements et estimations de la Direction. Les états financiers sont arrêtés avec des estimations et hypothèses sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles.

Présentation des états financiers : des impacts diffus dans le compte de résultat

En termes de présentation des états financiers, la performance du Groupe a été impactée de manière diffuse sur l'ensemble des lignes de son compte de résultat. Ni l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ni l'Autorité des Normes Comptables en France (ANC) ne recommandent d'utiliser les rubriques du résultat non courant, qualifiées d'inappropriées, pour traduire systématiquement les conséquences de l'évènement COVID-19 ; elles privilégient une explication ciblée poste à poste dans les annexes et ne proposent d'inscrire dans les rubriques du résultat non courant que les produits et les charges qui y sont portés de façon usuelle.

Principes comptables, jugements et estimations : une politique inchangée de reconnaissance des revenus

Le Groupe n'a pas changé sa politique de reconnaissance des revenus. La pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les estimations et les jugements liés à notre méthode de comptabilisation des revenus en 2021. Notre politique de reconnaissance des revenus est consultable dans la note 4.1.1.

Impact important sur notre niveau d'activité : un recul du chiffre d'affaires sur le dernier trimestre et le maintien d'économies réalisées sur les évènements marketing et les frais de déplacement

En 2021, Axway a réalisé un chiffre d'affaires de 285,5 M€, en décroissance de 2,7 % organiquement et en retrait de 3,9 % au total. En croissance de 2,0 % sur les 9 premiers mois de l'année, l'activité d'Axway a été en décroissance de 13,5 % au 4ème trimestre 2021. Sur la période, plusieurs affaires ont vu leur calendrier repoussé ou leur budget réalloué. Certains grands clients et prospects, exposés à d'importantes difficultés de recrutement dans leurs équipes IT et administratives, n'ont pas lancé les projets escomptés. Ces pénuries de personnel pourraient perdurer tout au long de l'exercice 2022.

Le Résultat opérationnel d'activité a atteint 32,9 M€, soit 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2020. Cette bonification de 2,1 M€ résulte de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et de la capacité de ce dernier à adapter son organisation à un contexte inédit y compris en période de décroissance.

Aides d'État et mesures de soutien

En 2021, le Groupe a bénéficié de mesures de soutien dans la région Asie / Pacifique pour un montant inférieur à 0,1 M€ contre 0,6 M€ obtenu en 2020.

Surcoûts logistiques et de sécurité : des coûts non significatifs

Dans la continuité de 2020, le Groupe n'a pas fait face à des surcoûts significatifs en 2021 pour garantir la sécurité des collaborateurs et pour leur permettre de poursuivre leurs activités professionnelles en télétravail. Ces surcoûts uniques et inhabituels ne sont pas significatifs et sont considérés comme des charges opérationnelles du Résultat opérationnel d'activité.

Impôts différés : des impôts différés actifs sur déficits reportables maintenus

Le Groupe a mené une analyse et la conclusion de celle-ci est que la crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les impôts différés valorisés au 31 décembre 2021 (cf. note 6).

Test de dépréciation des actifs incorporels : un test qui ne conduit pas à comptabiliser une dépréciation

La crise a également des effets sur les estimations que le Groupe utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges. En particulier, cela est pertinent et structurant pour les hypothèses et estimations servant à l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels affectés aux relations clients et aux technologies. Dans le cadre du test de dépréciation annuel réalisé à titre informatif, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. La démarche utilisée et les résultats du test sont décrits en note 8.2. Ce test n'a pas conduit à comptabiliser une dépréciation au 31 décembre 2021.

A noter que le Groupe a déprécié des actifs incorporels pour un total 2,3 M€ (cf. notes 4.4 et 8.3). Ces dépréciations sont sans lien avec la COVID-19.

Recouvrabilité des créances clients : pas de risque spécifique observé au cours de l'exercice 2021

La crise liée à la COVID-19 est sans impact significatif sur les encaissements clients au titre des exercices 2020 et 2021. Le suivi des contrats clients ne montre pas de demande de suspension, d'interruption de service ni de demande de renégociation des tarifs. À ce stade, le Groupe n'observe pas d'évolution du risque de crédit (cf. note 7.2).

Mesure de non-distribution de dividendes

L'Assemblée Générale d'Axway Software réunie le 3 juin 2020, statuant sur les comptes 2019, avait décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019 (cf. note 13.6). Cette mesure exceptionnelle a été prise au titre de l'exercice 2019 uniquement.

Des dividendes ont été versés en 2021 au titre de l'exercice 2020 et des dividendes seront proposés au titre de l'exercice 2021 pour un paiement en 2022.

Endettement net du Groupe et liquidités

Au 31 décembre 2021, la situation financière d'Axway est solide avec une trésorerie de 25,4 M€ et une dette bancaire de 61,7 M€. Les ratios financiers d'endettement financier sont respectés. Le Groupe dispose d'une ligne de crédit non utilisée de 65 M€ et de concours bancaires courants non utilisés de 20 M€ (cf. note 11.7).

Le Groupe n'anticipe pas de difficulté particulière de liquidité et de financement à moyen ou à long terme. En 2021, le Groupe a remboursé ses emprunts conformément aux échéanciers initiaux.

Mesures gouvernementales prises pour faciliter la trésorerie

En 2021, le Groupe n'a bénéficié d'aucune mesure pour faciliter la trésorerie.

1.4. Impact des risques environnementaux sur les états financiers consolidés

Le Groupe juge, qu'à ce stade, les changements climatiques n'engendrent pas d'effets dans ses états financiers, notamment eu égard à la nature de ses activités. Par ailleurs, sa transition vers l'objectif de « Zéro émission nette » en 2028 n'emporte pas de conséquences significatives sur ses comptes en 2021.

1.5. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application de ses méthodes comptables.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles et notamment des écarts d'acquisition (cf. note 8.1) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (cf. note 5.3) ;
- la reconnaissance des revenus (cf. note 4.1) ;
- les durées de location et les valorisations des actifs et passifs des biens pris en location (cf. note 9) ;
- la valorisation d'actifs d'impôts différés (cf. note 6.3) ;
- les dettes sur détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle (cf. note 7.4) ;

- les provisions pour risques (cf. note 10.1).

1.6. Format et conversion des états financiers

1.6.1. Format des états financiers

Sopra GMT s'appuie pour la présentation de ses états financiers consolidés sur la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2013-03 en date du 7 Novembre 2013 relative aux formats du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres.

Le format du compte de résultat a été adapté pour améliorer la présentation de la performance de l'entreprise : un agrégat intitulé *Résultat opérationnel d'activité* a été introduit avant le *Résultat opérationnel courant*. Il s'agit d'un indicateur utilisé en interne par la Direction pour évaluer la performance de l'entreprise. Cet indicateur correspond au *Résultat opérationnel courant* retraité :

- de la charge relative aux coûts et aux avantages accordés aux bénéficiaires des plans de stock-options, d'actions gratuites et d'actionnariat salarié ;
- des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Le résultat opérationnel est ensuite obtenu en additionnant au *Résultat opérationnel courant* les *Autres produits et charges opérationnels*. Ceux-ci correspondent à des produits et des charges opérationnels inhabituels, anormaux, peu fréquents, non prédictifs, et de montant particulièrement significatif, présentés de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Enfin, dans l'analyse de la *Variation de l'endettement financier net*, le Groupe distingue l'*Ebitda*. Cet agrégat correspond au *Résultat opérationnel d'activité* hors dotations aux amortissements et provisions incluses dans ce dernier indicateur.

1.6.2. Conversion des états financiers

a- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Sopra GMT.

b- Conversion des comptes des filiales étrangères

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique Autres éléments du résultat global et sont stockées en capitaux propres dans les réserves de conversion.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres en application de la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupes ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion sont recyclées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Les principaux taux utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères utilisées dans le Groupe sont les suivants :

Devises du sous-groupe Sopra Steria

1 € / Devise	Taux moyens de la période		Taux de fin de période	
	Exercice 2021	Exercice 2020	31/12/2021	31/12/2020
Couronne norvégienne	10,1633	10,7228	9,9888	10,4703
Couronne suédoise	10,1465	10,4848	10,2503	10,0343
Dinar tunisien	3,2895	3,2015	3,2666	3,2898
Dirham marocain	10,6330	10,8224	10,5238	10,8947
Dollar américain	1,1827	1,1422	1,1326	1,2271
Dollar de Singapour	1,5891	1,5742	1,5279	1,6218
Franc suisse	1,0811	1,0705	1,0331	1,0802
Livre sterling	0,8596	0,8897	0,8403	0,8990
Réal brésilien	6,3779	5,8943	6,3101	6,3735
Roupie (Inde)	87,4392	84,6392	84,2292	89,6605
Zloty polonais	4,5652	4,4430	4,5969	4,5597

Devises du sous-groupe Axway

1 € / Devise	Taux moyens de la période		Taux de fin de période	
	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Livre sterling	0,8596	0,8897	0,8403	0,8990
Couronne suédoise	10,1465	10,4848	10,2503	10,0341
Leu roumain	4,9215	4,8383	4,9490	4,8683
Lev bulgare	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558
Dollar américain	1,1827	1,1422	1,1326	1,2271
Dollar australien	1,5749	1,6549	1,5615	1,5896
Dollar de Hong-Kong	9,1932	8,8587	8,8333	9,5138
Dollar de Singapour	1,5891	1,5742	1,5279	1,6218
Yuan (Chine)	7,6282	7,8747	7,1947	8,0225
Réal (Brésil)	6,3779	5,8943	6,3101	6,3735
Franc suisse	1,0811	1,0705	1,0331	1,0802

c- Conversion des transactions en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de l'opération. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat, en *Autres produits et charges opérationnels courants* pour les transactions faisant l'objet d'une couverture de change et en *Autres produits et charges financiers* pour les autres.

d- Hyperinflation au Liban

Au cours de l'exercice, l'économie du Liban a été définie comme une économie en hyperinflation. IAS 29 « Information financière dans les économies hyper inflationnistes » définit les retraitements à apporter dans cette situation.

La monnaie fonctionnelle de la filiale du Groupe dans ce pays est le dollar américain. Dans cette situation, la norme ne requiert aucun ajustement.

1.7. États de passage entre les comptes consolides des sous-groupes Sopra/Steria et Axway et les comptes consolides de Sopra GMT

Les comptes consolidés de Sopra GMT sont constitués à partir de l'agrégation des :

- comptes individuels de la société mère Sopra GMT retraités en normes IFRS ;

- comptes consolidés du sous-groupe Sopra Steria ;
- comptes consolidés du sous-groupe Axway ;

et moyennant l'application des retraitements de consolidation suivants :

- élimination des relations intragroupe entre la société mère et les deux sous-groupes et entre les deux sous-groupes ;
- élimination des effets de la mise en équivalence du sous-groupe Axway dans les comptes consolidés du sous-groupe Sopra Steria ;
- élimination des titres de participation détenus par Sopra GMT et des dividendes internes, et ;
- reclassement des intérêts minoritaires.

1.7.1. Etat de passage de l'état du résultat net

(en millions d'euros)	Société-mère Sopra GMT IFRS	Sous-groupe Sopra Steria IFRS	Sous-groupe Axway IFRS	*Elimination dividendes internes*	*Elimination intragroupe*	*Neutralisation impact MEQ Axway*	*Reclassement intérêts minoritaires*	Groupe Sopra GMT consolidé
Chiffre d'affaires	**2,3**	**4 682,8**	**285,5**	**-**	**-15,7**	**-**	**-**	**4 954,9**
Charges de personnel	-1,8	-2 911,7	-180,6	-	-	-	-	-3 094,1
Achats et charges externes	-0,5	-1 181,3	-60,1	-	15,8	-	-	-1 226,1
Impots et taxes	-0,0	-40,3	-3,3	-	-	-	-	-43,6
Dotations aux amort., provisions, et dépréciations	-0,1	-79,4	-5,2	-	-	-	-	-84,7
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation d	-	-93,1	-5,6	-	-	-	-	-98,6
Autres produits et charges d'exploitation	0,0	2,2	2,2	-	-0,1	-	-	4,2
	-				-			
Resultat operationnel d activites	**-0,0**	**379,2**	**32,9**	**-**	**-**	**-**	**-**	**412,1**
	-				-			
Charges liées aux stocks options et assimilés	-0,4	-6,7	-4,4	-	-	-	-	-11,4
Dotations aux amortissements des incorporels affectés	-	-33,2	-8,6	-	-	-	-	-41,8
Résultat opérationnel courant	**-0,4**	**339,3**	**19,9**	**-**	**-**	**-**	**-**	**358,8**
	-				-			
Autres produits et charges opérationnels	-	-35,8	-2,7	-	-	0,8	-	-37,7
	-				-			-
Résultat opérationnel	**-0,4**	**303,4**	**17,3**	**-**	**-**	**0,8**	**-**	**321,1**
	-				-			
Cout de l'endettement financier net	-1,7	-8,7	-0,5	-	-	-	-	-10,9
Charge d'interet nette sur dettes de location	-	-6,3	-0,8	-	-	-	-	-7,1
Autres produits et charges financiers	9,8	-3,2	0,5	-9,9	-	-	-	-2,7
Charges d'impôt	-0,0	-93,5	-6,9	-	-	-	-	-100,4
Q-p de résultat des entreprises associées	-	1,8	-	-	-	-3,1	-	-1,3
Resultat net des activités poursuivies	**7,7**	**193,5**	**9,6**	**-9,9**	**-**	**-2,2**	**-**	**198,8**
Résultat net des activités abandonnées	-				-			-
	-				-			
Résultat net de l'ensemble consolide	**7,7**	**193,5**	**9,6**	**-9,9**	**-**	**-2,2**	**-**	**198,8**
	-				-			
Interets minoritaires	-	-5,9	-0,0	-	-	-	-156,0	-161,9
Part du groupe (en euros)	**7,7**	**187,7**	**9,6**	**-9,9**	**-**	**-2,2**	**-156,0**	**36,9**

1.7.2. Etat de passage de l'état de la situation financière nette

(en millions d'euros)	Société-mère Sopra GMT IFRS	Sous-groupe Sopra Steria IFRS	Sous-groupe Axway IFRS	*Reclassement d'homogénéi-sation Grpe Axway (*)*	*Neutralisation impact MEQ Axway*	*Elim. titres autodétenus*	*Elim. Titres Sopra Steria et Axway détenus par GMT*	*Intérêts mino-ritaires*	*Elimination intragroupe*	Groupe Sopra GMT consolidé
Ecarts d'acquisition	14,7	1 984,3	348,3	-	-		-	-	-	2 347,3
Immobilisations incorporelles	-	177,1	15,1	-	-		-	-	-	192,2
Immobilisations corporelles	0,0	129,6	14,3	-	-		-	-	-	143,9
Droits d'utilisation des biens pris en location	-	343,1	23,5	-	-		-	-	-	366,7
Participations dans les entreprise associées (MEQ)	-	198,1	-	-	-195,9		-	-	-	2,3
Autres actifs financiers non courants	174,8	81,9	8,8	-	-	-3,9	-170,8	-	-	90,8
Engagements de retraite et assimilés	-	20,4	-	0,0	-		-	-	-	20,4
Actifs d'impots différés	-0,0	151,2	14,6	-	-		-	-	-	165,8
ACTIF NON COURANT	**189,5**	**3 085,8**	**424,6**	**0,0**	**-195,9**		**-170,8**	**-**	**-**	**3 329,3**
					-		-	-	-	
Clients et comptes rattachés	0,7	1 020,1	105,1	-	-		-	-	-4,1	1 121,7
Autres créances courantes	0,1	447,9	27,8	-	-		-	-	-	475,8
Trésorerie et Equivalent de trésorerie	4,5	217,2	25,4	-	-		-	-	-	247,0
ACTIF COURANT	**5,2**	**1 685,1**	**158,3**	**-**	**-**		**-**	**-**	**-4,1**	**1 844,6**
					-		-	-	-	
Actifs- non courants destinés à la vente	-	-	-	-	-		-	-	-	-
					-		-	-	-	
TOTAL DE L ACTIF	**194,7**	**4 771,0**	**582,9**	**-**	**-195,9**		**-170,8**	**-**	**-4,1**	**5 173,9**
					-		-	-	-	
Capital émis	7,5	20,5	43,3	-	-		-63,8	-	-	7,5
Réserves liées au capital	-	531,5	113,4	-	-		-644,9	-	-	-0,0
Réserves consolidées et autres réserves	0,3	-51,6	-9,8	-	-193,6	-3,9	1 756,7	-1 472,4	9,9	35,5
Autres Réserves	102,0	1 026,7	192,1	-	-		-1 218,8	155,2	-	257,2
Ecart de conversion	-	-68,4	23,7	-	-		-	36,2	-	-8,5
Résultat de l'exercice	7,7	187,7	9,6	-	-2,2		-	-156,0	-9,9	36,9
Capitaux propres part du groupe	**117,5**	**1 646,5**	**372,2**	**-**	**-195,9**		**-170,8**	**-1 437,1**	**-**	**328,6**
Interets ne conferant pas le controle	-	49,0	0,0	-	-		-	1 437,1	-	1 486,1
CAPITAUX PROPRES	**117,5**	**1 695,5**	**372,2**	**-**	**-195,9**	**-**	**-170,8**	**-**	**-**	**1 814,7**
Emprunts et dettes financières : (> 1an)	69,6	448,4	60,1	-	-		-	-	-	578,1
Dettes financières de location (> 1 an)	-	289,2	27,2	-	-		-	-	-	316,4
Passif d'impôts différés	-	51,5	3,9	-	-		-	-	-	55,3
Engagements de retraite et assimilés	0,3	310,1	-	7,7	-		-	-	-	318,1
Autres provisions non courantes	0,1	62,9	-	0,3	-		-	-	-	63,3
Autres dettes non courantes	-	15,8	9,8	-8,0	-		-	-	-	17,6
PASSIF NON COURANT	**70,0**	**1 178,0**	**100,9**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 348,9**
					-		-	-	-	
Emprunts et dettes financières (<1an)	6,3	95,8	1,7	-	-		-	-	-	103,9
Dettes financières de location (< 1 an)	-	75,6	6,2	-	-		-	-	-	81,8
Fournisseurs et comptes rattachés net	0,1	328,9	10,9	-	-		-	-	-4,1	335,7
Provisions courantes	0,0	43,6	-	0,5	-		-	-	-	44,2
Autres dettes courantes	0,8	1 353,6	91,0	-0,5	-		-	-	-	1 444,8
PASSIF COURANT	**7,2**	**1 897,5**	**109,8**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-4,1**	**2 010,3**
					-		-	-	-	
Passifs liés à des actif non courants destinés à être cédés	-	-0,0	-	-	-		-	-	-	-0,0
					-		-	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**194,7**	**4 771,0**	**582,9**	**-**	**-195,9**	**-**	**-170,8**	**-**	**-4,1**	**5 173,9**

(*) Les provisions de retraite du sous-groupe Axway ont été reclassées du poste Autres dettes non courantes au poste Engagements de retraite et assimilés dans la consolidation de Sopra GMT pour assurer l'homogénéité avec les méthodes de Sopra Steria.
De même, les autres provisions d'Axway ont été reclassées des postes Autres dettes non courantes et Autres dettes courantes vers les postes Autres provisions non courantes et Provisions courantes.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A la suite de l'opération de séparation-cotation (« spin-off ») d'Axway intervenue en juin 2011, Sopra GMT consolide par intégration globale ses participations dans Sopra Steria Group et Axway Software, le contrôle exclusif étant assuré grâce aux différents concerts auxquels participe Sopra GMT.

Sopra GMT détenait au 31 décembre 2021 :

- 19,64 % du capital de Sopra Steria Group avec un pourcentage d'intérêt identique et 29,81 % des droits de vote exerçables ;
- 20,82 % du capital d'Axway Software avec un pourcentage d'intérêts de 27,10 %, compte tenu de la participation de Sopra Steria Group à hauteur de 31,96 % dans le capital d'Axway Software, et 24,96 % des droits de vote exerçables.

L'analyse des comptes consolidés de Sopra GMT doit se faire en considération de l'information financière produite par Sopra Steria Group et Axway Software dans leurs documents de référence 2021.

Méthodes de consolidation

La société Sopra GMT est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Sopra GMT sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

il détient le pouvoir sur l'entité émettrice,

il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice,

il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société-mère détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 17.

2.1. Principales acquisitions

2.1.1. Principales acquisitions du sous-groupe Sopra Steria

En 2021, le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes :

- **Labs** – Le 30 septembre 2021, le Groupe a acquis 100% de Labs, société norvégienne de conseil spécialisée dans l'expérience utilisateur digitale. Les actifs acquis et les passifs assumés sont estimés à 0,1 M€ et l'écart d'acquisition provisoire à 5,0 M€. Elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie Scandinavie.

- **Eggs Design** – Le 2 décembre 2021, le Groupe a réalisé l'acquisition en Norvège et au Danemark de 100% de Eggs Design, société de conseil spécialisée en design de services digitaux. Les actifs acquis et les passifs assumés sont estimés à -0,2 M€ et l'écart d'acquisition provisoire à 16,0 M€. Elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie Scandinavie.

- **Eva Group** – Le 21 décembre 2021, le Groupe a procédé à l'acquisition de 100% de EVA Group, cabinet français de cybersécurité. Les activités de cette société et de ses filiales sont rattachées à l'unité génératrice de trésorerie France. Les travaux d'inventaire des actifs acquis et des passifs repris sont en cours.

  L'allocation du goodwill est provisoire et se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**Eva Group**
Total des actifs acquis	19,0
Total des passifs repris	-24,3
Total actifs nets acquis / (passifs nets repris)	**-5,2**
Intérêts minoritaires	-
Prix d'acquisition	**65,7**
ECART D'ACQUISITION	**70,9**

- **Autre acquisition** – Au 1er octobre 2021, Sopra Banking Software a acquis 100% de la société Luminosity Ltd en Irlande. Les actifs acquis et les passifs assumés et l'écart d'acquisition qui en résulte ne sont pas significatifs.

En 2020, le Groupe avait procédé aux acquisitions suivantes :

- **Sodifrance** – Le 16 septembre 2020, Sopra Steria Group avait acquis un bloc de contrôle représentant 94,03% du capital de Sodifrance porté à 100% par une offre publique de retrait. Sodifrance, ESN française avec une forte expertise dans le domaine de l'assurance et de la protection sociale, a permis à Sopra Steria d'établir une position de leader en France dans ces domaines.

  Les activités de Sodifrance et de ses filiales sont consolidées dans les comptes de Sopra Steria depuis cette date.

  Les travaux d'inventaire des actifs acquis et des passifs repris ont permis l'identification, la valorisation et la reconnaissance de relations clients pour 18,0 M€. Cette activité est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie France.

  L'allocation du *goodwill* est définitive et inchangée par rapport à celle présentée au 31 décembre 2020.

- **Fidor Solutions** – Le 31 décembre 2020, le Groupe avait acquis via sa filiale Sopra Banking Software 100% du capital de Fidor Solutions. Celle-ci développe des offres et des produits de type front-office et middle office répondant aux enjeux de la banque digitale. Cette acquisition permet d'accélérer significativement le rythme de développement, et de mise en marché, de l'offre digitale de Sopra Banking Software.

  Cette activité est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie Sopra Banking Software.

  L'actif net de Fidor Solutions, somme des actifs acquis et des passifs assumés, correspondait au prix payé, l'acquisition ne dégageant ainsi aucun écart d'acquisition. Au 31 décembre 2021, cette allocation est définitive.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs.

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et à comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis, les passifs assumés. Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion ;
- à évaluer toute participation ne conférant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à sa juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés ;
- à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « Goodwill » entre :
  - d'une part, le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'acquise,
  - d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Le choix du mode de valorisation des intérêts ne conférant pas le contrôle est réalisé acquisition par acquisition et a pour conséquence soit la comptabilisation d'un « Goodwill complet » en cas d'utilisation de la juste valeur, soit d'un « Goodwill partiel » en cas d'utilisation d'une quote-part dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.1.2. Principales acquisitions du sous-groupe Axway

Entrées de périmètre

Au cours du 1er semestre 2021, le Groupe a créé une filiale en Suisse, Axway Switzerland Sarl, dont l'objet est la distribution des technologies et services Axway en Suisse. L'activité de cette entité a commencé sur le second semestre 2021.
Il n'y avait pas d'entrée de périmètre en 2020.

2.2. Autres mouvements de périmètre

2.2.1. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Sopra Steria

En 2021, le Groupe a acquis, au cours du premier semestre, les titres des actionnaires minoritaires de Tecfit, société holding de Galitt, ces derniers ayant exercé leur option de vente pour une valeur de 6,3 M€.
Il n'y a aucune autre évolution significative du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.
En 2020, aucun autre mouvement de périmètre significatif n'était intervenu.

2.2.2. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Axway

Sorties de périmètre

Il n'y a pas de sortie de périmètre en 2021.
Au cours de l'exercice 2020, la société Streamdata.io Inc., aux États-Unis, avait été liquidée.

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE

3.1. Information sectorielle du sous-groupe Sopra Steria

3.1.1. Résultats sectoriels du sous-groupe Sopra Steria

a. France

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	1 824,9		1 655,6	
Résultat opérationnel d'activité	156,3	*8,6%*	111,9	*6,8%*
Résultat opérationnel courant	152,9	*8,4%*	104,8	*6,3%*
Résultat opérationnel	137,8	*7,6%*	84,9	*5,1%*

b. Royaume-Uni

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	823,1		699,8	
Résultat opérationnel d'activité	75,1	*9,1%*	56,0	*8,0%*
Résultat opérationnel courant	63,1	*7,7%*	44,1	*6,3%*
Résultat opérationnel	67,2	*8,2%*	27,7	*4,0%*

c. Autre Europe

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	1 343,2		1 249,0	
Résultat opérationnel d'activité	104,1	*7,8%*	101,0	*8,1%*
Résultat opérationnel courant	95,5	*7,1%*	96,5	*7,7%*
Résultat opérationnel	76,4	*5,7%*	82,4	*6,6%*

d. Sopra Banking Software

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	434,1		421,6	
Résultat opérationnel d'activité	17,5	*4,0%*	10,5	*2,5%*
Résultat opérationnel courant	2,8	*0,7%*	-4,1	*-1,0%*
Résultat opérationnel	-2,1	*-0,5%*	-10,6	*-2,5%*

e. Autres Solutions

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	257,5		236,9	
Résultat opérationnel d'activité	26,1	*10,1%*	20,8	*8,8%*
Résultat opérationnel courant	24,9	*9,7%*	19,9	*8,4%*
Résultat opérationnel	24,1	*9,4%*	17,9	*7,5%*

f. Groupe

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	**4 682,8**		**4 262,9**	
Résultat opérationnel d'activité	**379,2**	*8,1%*	**300,2**	*7,0%*
Résultat opérationnel courant	**339,3**	*7,2%*	**261,2**	*6,1%*
Résultat opérationnel	**303,4**	*6,5%*	**202,3**	*4,7%*

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le Directeur général, principal décideur opérationnel du Groupe.

Le Groupe est géré sur une base reflétant à la fois ses métiers et la répartition géographique de ses activités.

Les secteurs présentés correspondent à 5 pôles :

- le pôle France regroupant sur cette zone les activités de Conseil, d'Intégration de Systèmes, de Gestion d'Infrastructure Informatique et de Cyber Sécurité ;
- le pôle Royaume-Uni regroupant sur cette zone les activités de Conseil, d'Intégration de Systèmes, de Gestion d'Infrastructure Informatique, de Cyber Sécurité et de Business Process Services ;
- le pôle Autre Europe regroupant les activités de Conseil, d'Intégration de Systèmes, de Gestion d'Infrastructure Informatique et de Cyber Sécurité dans les pays européens autres que la France et le Royaume-Uni (Allemagne, Norvège, Suède, Danemark, Espagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Suisse),y compris la plateforme d'exploitation de services bancaires en Allemagne Sopra Financial Technology GmbH ;
- Sopra Banking Software qui regroupe les activités de solutions *Core Banking et de Crédits Spécialisés* ;
- le pôle Autres Solutions qui regroupe les activités de solutions Ressources Humaines et Immobilières.

3.1.2. Ventilation par pays du chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	France	Etranger	TOTAL
Exercice 2020	2 033,7	2 229,2	4 262,9
Exercice 2021	**2 207,2**	**2 475,5**	**4 682,8**

Les pays ne sont pas représentatifs des secteurs opérationnels présentés en note 3.1.1 et correspondent à des zones géographiques.

3.1.3. Ventilation par pays des actifs non courants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres pays d'Europe	Autres zones	TOTAL
Ecarts d'acquisition	900,7	721,4	360,1	2,1	**1 984,3**
Immobilisations incorporelles	77,9	51,8	47,3	0,1	**177,1**
Immobilisations corporelles	64,5	17,7	34,9	12,6	**129,6**

Les pays ne sont pas représentatifs des secteurs opérationnels présentés en note 3.1.1 et correspondent à des zones géographiques.

3.2. Information sectorielle du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le management d'Axway. Le Groupe est qualifié de mono-sectoriel dans la mesure où il n'est pas possible d'obtenir un ROA par secteur d'activité quel que soit l'axe qu'il soit géographique ou par métier. Le principal décideur opérationnel dispose régulièrement des éléments suivants :

- un chiffre d'affaires par métier : Licences, Souscription, Maintenance et Services ; et
- du chiffre d'affaires géographique axé sur trois régions : l'Europe, les Amériques et l'Asie Pacifique ; et
- un ROA consolidé.

3.2.1. Ventilation par métiers du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Licences	18,6	6,5%	25,8	8,7%
Souscription	114,2	40,0%	97,3	32,7%
Maintenance	119,0	41,7%	138,2	46,5%
Services	33,8	11,8%	36,0	12,1%
Total chiffres d'affaires	**285,5**	**100,0%**	**297,2**	**100,0%**

En 2021, les contrats de Souscription Customer Managed ont généré 51,5 M€ de revenus « upfront », reconnus à l'occasion de la signature de ces contrats, en hausse de 17,4 % par rapport à 2020 (44,0 M€).

Les principaux clients du Groupe ne représentent pas individuellement plus de 10% des revenus. Le degré de dépendance d'Axway à l'égard de ses principaux clients est faible.

3.2.2. Ventilation géographique du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
France	81,4	28,5%	93,5	31,4%
Reste de l'Europe	67,4	23,6%	62,3	21,0%
Etats-Unis	114,7	40,2%	121,5	40,9%
Reste des Amériques	4,7	1,6%	3,7	1,3%
Asie Pacifique	17,3	6,1%	16,1	5,4%
Total chiffres d'affaires	**285,5**	**100,0%**	**297,2**	**100,0%**

3.2.3. Ventilation géographique des actifs non courants du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
France	93,7	22,9%	98,5	24,2%
International	316,4	77,1%	308,2	75,8%
TOTAL ACTIF NON COURANT*	**410,1**	**100,0%**	**406,6**	**100,0%**

NOTE 4 - RESULTAT OPERATIONNEL

4.1. Chiffre d'affaires

4.1.1. Chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria par pôle

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
France	1 824,9	*39,0%*	1 655,6	*38,8%*
Royaume-Uni	823,1	*17,6%*	699,8	*16,4%*
Autre Europe	1 343,2	*28,7%*	1 249,0	*29,3%*
Sopra Banking Softw are	434,1	*9,3%*	421,6	*9,9%*
Autres Solutions	257,5	*5,5%*	236,9	*5,6%*
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 682,8**	***100,0%***	**4 262,9**	***100,0%***

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de prestations dont le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, 98,6% environ de celui-ci consistant en des prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'Outsourcing, de gestion d'infrastructures, de tierce maintenance applicative et de construction.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non encore remplies au 31 décembre 2021 est déterminé en appliquant les exemptions prévues par la norme qui permettent d'exclure de la détermination de cette valeur les obligations de prestation suivantes :

- celles réalisées sur la base d'une consommation réelle de services donnant droit à facturation : les prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'Outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective) ;

- celles faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, cette exemption étant appliquée par le Groupe uniquement aux prestations de type redevance de maintenance de logiciels dont la durée ferme ne dépasse pas dans la majeure partie des contrats un an.

Sur cette base, dans les limites fixées par la norme, le chiffre d'affaires non encore reconnu affecté aux obligations de prestation non encore remplies est issu uniquement des prestations objet d'un contrat au forfait et accessoirement de ventes de licences dont le transfert aux clients n'aurait pas encore été effectué. Sa valeur est d'au moins 936,2 millions d'euros au 31 décembre 2021. Elle sera reconnue en chiffre d'affaires principalement dans l'exercice qui suit.

Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

a. Principes généraux :

i. Identification du contrat conclu avec le client

Pour qu'un contrat ou un regroupement de contrats avec un client puisse donner lieu à reconnaissance de revenu, il doit respecter cinq critères : le contrat a une substance commerciale (génération de flux de trésorerie futurs au bénéfice du Groupe), les parties ont approuvé le contrat et se sont engagées à respecter leurs obligations respectives, les droits et obligations de chaque partie sont identifiés, les conditions de paiements sont identifiables, le client a la capacité et l'intention de régler la contrepartie en échange des biens et services qui lui seront fournis.

ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat

Ce contrat ou le regroupement de contrats peut comprendre une ou plusieurs obligations de prestations : prestation unique ou contrat à éléments multiples. Une obligation de prestation doit être distinguée des autres à deux conditions. Le bien ou le service sous-jacent doit tout d'abord être distinct dans l'absolu : il peut être vendu seul ou le client peut en tirer bénéfice au moyen de ressources facilement disponibles sur le marché. Le bien ou le service doit aussi être distinct dans le cadre du contrat ce qui nécessite d'analyser la relation de transformation entre les différents biens et services du contrat. Cette relation n'existe pas si le bien ou service considéré n'est pas utilisé pour produire les autres biens ou services objet du contrat, s'il ne vient pas considérablement modifier ou adapter un autre bien ou service promis au contrat, s'il n'est pas étroitement lié ou fortement dépendant des autres biens ou services promis au contrat.

iii. Détermination du prix de transaction du contrat

Une fois l'existence du contrat validée et les différentes obligations de prestations identifiées, le prix de transaction du contrat doit être déterminé puis sa répartition entre les différentes obligations de prestations réalisée.

Le prix de transaction du contrat peut inclure des contreparties variables qui prennent généralement la forme de remises, de rabais, de pénalités ou à l'inverse de bonus et peuvent être conditionnées à la réalisation d'événements du projet. Il peut aussi inclure une composante financière significative ou une contrepartie payable au client.

La contrepartie variable n'est prise en compte à l'origine du contrat qu'à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable selon le Groupe qu'il n'existera pas d'ajustement significatif à la baisse du revenu sur les périodes suivantes et si elle n'est pas conditionnée par des événements extérieurs hors du contrôle de la société. Cette contrepartie variable est répartie sur les obligations de prestations au prorata de leur prix de vente spécifique respectif si elle ne peut pas être allouée différemment.

Une composante financière incluse dans le prix de transaction est identifiée si elle est significative et si le délai entre la réalisation de la prestation et son paiement est supérieur à douze mois ou si la courbe de temps au titre de la réalisation des services diverge fortement de celle des règlements. Cette composante financière significative conduit à ajuster le chiffre d'affaires et est comptabilisée comme un revenu financier en *Autres produits financiers* lorsque le Groupe finance le client ou comme une charge financière en *Autres charges financières* lorsque le client finance le Groupe par le versement d'avances.

Une contrepartie payable au client est portée en diminution du prix de transaction du contrat si elle ne correspond pas à une prestation distincte fournie par le client. Dans le cas contraire elle est reconnue en charge opérationnelle.

iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées

Le prix de transaction du contrat est alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques de chaque bien ou service sous-jacent. Le prix de vente spécifique est le prix de l'obligation de prestation comme si elle était vendue séparément. Il s'appuie généralement sur des prix catalogue, sur des prix de transactions passées similaires, voire des prix de marché observables. Sur certains contrats à éléments multiples, essentiellement dans le domaine de l'édition de solutions, le Groupe peut être amené à estimer le prix de vente de la licence par une approche résiduelle ; celui-ci correspond alors au prix de transaction du contrat diminué des prix de vente spécifiques des autres obligations de prestations.

Le montant alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat est reconnu en chiffre d'affaires lors du transfert du contrôle au client des biens ou services sous-jacent promis au contrat.

v. Reconnaissance du revenu

Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service au client est réalisé en continu (impliquant la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) seulement si l'une des trois conditions suivantes est satisfaite :

- le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ;
- la prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de son développement ;
- si aucune des deux premières conditions ne peut s'appliquer, le chiffre d'affaires de prestations réalisées selon un contrat au forfait ne peut être reconnu à l'avancement que si l'actif créé n'a pas d'autre utilisation alternative pour le Groupe et le Groupe dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan en *Actifs sur contrats clients* du poste *Clients et comptes rattachés*. Celles facturées mais non encore totalement exécutées figurent au bilan en *Passifs sur contrats clients* du poste *Autres dettes courantes*. Les actifs et passifs sur contrats clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

Dans le cas où un contrat au forfait devient déficitaire, la perte à terminaison est systématiquement provisionnée dans le poste *Provisions pour risques et charges*.

b. Application pratique à la reconnaissance du revenu des prestations réalisées par le Groupe pour le compte de ses clients

i. Coûts d'obtention de contrat

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

ii. Coûts d'exécution de contrat : phases de transition / transformation des contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure et d'outsourcing, phase préparatoire des licences en mode SaaS

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat, qui sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Certains contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure ou d'Outsourcing peuvent comprendre des phases de transition et de transformation. Dans le cadre de contrats simples, ces activités sont confondues et ont pour objectif de préparer la phase d'exploitation. Elles ne sont pas distinctes des services ultérieurs à rendre. Elles sont dans ce

cas constitutives de coûts de mise en œuvre du contrat. Ceux-ci sont capitalisés et reconnus en *Stocks et en-cours* (*Autres actifs courants*).

En revanche, dans le cadre de contrats plus complexes ou d'envergure, la phase de transformation est souvent plus importante, plus longue et significative. Elle intervient généralement préalablement à l'exploitation ou est concomitante à une exploitation d'intérim pour définir un modèle d'exploitation cible. Cette prestation est alors souvent constitutive d'une obligation de prestation distincte.

Les contrats de licences en mode SaaS nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mise en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en *Stocks et en-cours (Autres actifs courants)*.

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisés en *Stocks et en-cours (Autres actifs courants)* sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

iii. Prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective)

Le chiffre d'affaire des prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective) est comptabilisé, conformément aux principes généraux, au moment où le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation. Il est reconnu en fonction des temps passés ou d'autres unités d'œuvres facturables.

iv. Prestations objet d'un contrat au forfait

Le chiffre d'affaires de prestations objet d'un contrat au forfait est comptabilisé, conformément aux principes généraux de reconnaissance du revenu progressivement (et non à un moment précis), selon la méthode de mesure de l'avancement dans les deux situations suivantes :

- les prestations sont réalisées dans l'environnement du client ou valorisent un actif du client. Ce dernier en obtient ainsi le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de son développement ;
- le contrat prévoit des prestations de développement, dans l'environnement du Groupe, d'actifs très spécifiques (solutions par exemple) pour un client, avant leur implémentation sur l'infrastructure de ce dernier. Il prévoit aussi le règlement de leur valeur en cas de résiliation pour convenance (lorsque le client a ce droit). Ainsi, l'actif créé n'a pas d'autre utilisation alternative pour le Groupe et le Groupe dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date.

Le chiffre d'affaires et le résultat dégagé progressivement sur les prestations objet d'un contrat au forfait sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée du degré d'avancement, mesuré par différence entre le budget disponible et le montant réservé à la couverture totale des jours restant à effectuer.

v. Licences :

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant qu'obligation de prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès).

Un droit d'accès correspond à l'Édition de solutions en modèle SaaS. L'éditeur met en œuvre à tout moment des évolutions de sa solution dont le client peut subir positivement ou négativement les conséquences, ces évolutions ne constituant pas un service pour le client. Dans cette situation, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure que le client reçoit et consomme les avantages de la prestation.

Si la nature de la licence accordée au client ne correspond pas à la définition du droit d'accès, il s'agit alors d'un droit d'utilisation. Dans cette situation, le chiffre d'affaires de la licence sera reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

Une vente de licence sous un format souscription peut avoir la nature d'une vente d'un droit d'accès ou d'une vente d'un droit d'utilisation en fonction des engagements pris et accordés dans le contrat avec le client.

vi. Distinction agent/principal

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier une prestation de revente de biens ou services comme une obligation de prestation distincte, alors il convient de déterminer si le Groupe agit comme « agent » ou comme « principal ». Il est « agent » s'il n'est pas responsable au regard du client de l'exécution de la prestation et de son acceptation par celui-ci, s'il n'a aucune action de transformation sur les biens ou services et s'il ne supporte aucun risque d'inventaire. Dans cette situation, il reconnaît le chiffre d'affaires pour un montant net correspondant à sa marge ou à sa commission. Dans le cas contraire, lorsqu'il prend le contrôle du bien ou du service avant sa revente au client final, il est « principal ». Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute et les achats externes sont comptabilisés en totalité en charge opérationnelle.

4.1.2. Chiffre d'affaires du sous-groupe Axway

4.1.2.1. Reconnaissance des revenus

Principes comptables, jugements et estimations

La norme applicable est IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité Progiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels ;
- la souscription de type *Software as a Service* ;
- la maintenance ;
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation.

a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

I. le chiffre d'affaires licence

Le chiffre d'affaires licence est comptabilisé immédiatement lors de la livraison car les accords de ventes de licence constituent, en substance, une vente de droits. La livraison doit être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

II. le chiffre d'affaires maintenance

Le chiffre d'affaires maintenance est comptabilisé *prorata temporis* et, généralement, facturé d'avance.

III. le chiffre d'affaires des prestations de services

Le chiffre d'affaires des prestations de services le plus fréquemment effectuées en mode régie, est enregistré au fur et à mesure de la réalisation de ces prestations, c'est-à-dire généralement au moment de la facturation. Elles peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait qui est alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe f. ci-dessous.

b. Prestations dans le cadre d'un contrat de Software as a Service

Le fournisseur transfère le contrôle du service progressivement au client et de ce fait reconnaît le chiffre d'affaires progressivement : « le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ».

En complément, une nouvelle offre *Customer Managed*, répondant à une demande croissante de nos clients, s'est développée à partir de 2019. Les prestations dans le cadre d'un contrat de *Software as a Service* de type *Customer Managed* font l'objet d'une reconnaissance des revenus spécifique décrite ci-dessous :

L'offre *Customer Managed* est une offre *Hybrid Integration Platform*, vendue au client sous la forme d'un ensemble de prestations qui inclut à la fois :

- des éléments *on-premise*, hébergés chez le client ;
- des éléments *Software as a Service*, hébergés par Axway.

Trois obligations de performance distinctes sont ainsi identifiées : Licence, Maintenance et Souscription. Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est enregistré selon trois méthodes différentes.

I. les prestations « on-premise »

Elles sont reconnues au moment de la livraison, c'est-à-dire au moment où le transfert de contrôle de la licence « *on-premise* » est réalisé. Ces éléments sont hébergés chez le client ; comme des licences classiques. La reconnaissance des revenus se fait donc suivant le même modèle que pour une licence « *on-premise* » classique à savoir une partie licence (obligation de performance qui sera reconnue en totalité au moment du transfert de contrôle et de la mise à disposition des clés) et une partie maintenance (obligation de performance associée qui sera reconnue sur la durée du contrat).

II. les prestations liées au *Software as a Service*,

Ces prestations, mises à jour, maintenues et hébergées par Axway sont reconnues de manière linéaire sur la durée du contrat (obligation de performance unique).

Le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance conformément à la grille tarifaire. Si le prix de transaction du contrat s'accompagne d'une remise par rapport à la grille tarifaire, cette remise est alors appliquée proportionnellement au chiffre d'affaires de chaque obligation de performance qui compose le contrat.

c. Parfois, des contrats composés d'obligations de performance distinctes (licence, maintenance, prestations associées…) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance comme suit : le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres performances qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente

déterminé en fonction des meilleures estimations de la Direction. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

d. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel ou à la mise en place du service *Software as a Service*

En cas de vente de progiciel, cette situation peut se présenter lorsque les projets présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier par la Direction Qualité. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe e. ci-dessous.

En cas de travaux préliminaires et jugés essentiels à la mise en place de la solution Software as a Service, le contrat est considéré en son ensemble, le chiffre d'affaires est reconnu progressivement sur la durée du contrat comme décrit au paragraphe b ci-dessus.

e. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan au poste Produits constatés d'avance.

f. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe.

g. Les soldes de contrats dans l'état de la situation financière

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées (Actifs sur contrats clients) figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés. Celles facturées mais non encore totalement exécutées (Passifs sur contrats clients) figurent au bilan au poste Produits constatés d'avance pour la part à moins d'un an et au poste Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an. Les actifs et passifs sur contrats clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

h. Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention ou d'exécution de contrats conclus avec des clients

Coûts d'obtention de contrat : les commissions des commerciaux sur les revenus de Souscription

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

Les coûts d'obtention de contrat capitalisés et reportés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

Coûts d'exécution de contrat : phase préparatoire des contrats de Souscription

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat. Ils sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Les contrats de Souscription nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mis en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes).

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

4.1.2.2 Activité par métiers

La présentation du chiffre d'affaires par type d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Licences	18,6	6,5%	25,8	8,7%
Souscription	114,2	40,0%	97,3	32,7%
Maintenance	119,0	41,7%	138,2	46,5%
Services	33,8	11,8%	36,0	12,1%
Total chiffres d'affaires	**285,5**	**100,0%**	**297,2**	**100,0%**

4.1.3. Chiffre d'affaires de Sopra GMT

En vertu de la convention d'animation de Groupe mise en place à la suite de la séparation des activités Axway de celles de Sopra Steria Group, Sopra GMT s'est engagée à fournir à Sopra Steria Group et Axway Software son assistance et ses conseils dans les domaines relatifs à la gestion et à la stratégie des sociétés.

Le chiffre d'affaires réalisé par Sopra GMT en 2021 (2 342 k€) correspond à la facturation des prestations d'assistance et de conseil réalisées au cours de l'exercice 2021, ainsi qu'à la refacturation des frais et débours engagés par Sopra GMT dans le cadre des prestations fournies).

Ce chiffre d'affaires, entièrement réalisé auprès de Sopra Steria Group et d'Axway Software, est intégralement éliminé dans les comptes consolidés de Sopra GMT.

4.2. Autres produits et charges du Résultat opérationnel

Outre les charges de personnel distinguées en note 5, le *Résultat opérationnel* comprend principalement les postes suivants.

4.2.1. Achats et charges externes inclus dans le Résultat opérationnel d'activité

4.2.1.1. Achats et charges externes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Achats de sous-traitance sur projets	-712,9	60,3%	-630,3	59,3%
Achats non stockés de matériel et fournitures	-17,3	1,5%	-17,1	1,6%
Achats de marchandises et variation de stock	-88,1	7,5%	-79,0	7,4%
Locations	-50,6	4,3%	-40,5	3,8%
Entretien et réparations	-86,6	7,3%	-77,6	7,3%
Sous-traitance générale	-12,5	1,1%	-12,9	1,2%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-64,6	5,5%	-73,5	6,9%
Publicité et relations publiques	-16,4	1,4%	-13,1	1,2%
Déplacements et missions	-40,5	3,4%	-55,6	5,2%
Télécommunications	-30,0	2,5%	-26,0	2,4%
Autres charges	-61,9	5,2%	-36,5	3,4%
TOTAL	**-1 181,3**	**100%**	**-1 062,0**	**100%**

Les charges de location comprennent uniquement les coûts exclus ou exempts de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » (cf. note 9.1.1).

4.2.1.2. Achats et charges externes du sous-groupe Axway

Achats

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Achats de sous-traitance	-25,8	-20,5
Achats non stockés de matériel et fournitures	-0,5	-1,0
Achats de marchandises et variation de stock de marchandises	-0,3	-8,5
Total achats	**-26,6**	**-30,0**

La variation sur les achats de - 3,4 M€ s'explique principalement par une baisse de la sous-traitance en France et aux Etats-Unis. Les coûts d'hébergement (dont Amazon Web Services) ont cru de 0,3 M€ en 2021 conformément à notre modèle d'affaires.

Un reclassement de 8,0 M€ a été apporté entre les rubriques « achats de marchandises et variation de stock de marchandises » et « achats de sous-traitance ».

Charges externes

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Locations et charges locatives	-8,5	25,3%	-10,3	31,1%
Charges de loyers - Ajust IFRS16	5,5	-16,4%	7,1	-21,4%
Entretien et réparations	-9,4	28,0%	-8,2	24,8%
Personnel extérieur de structure	-0,1	0,3%	-0,1	0,2%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-6,1	18,3%	-6,3	19,0%
Publicité et relations publiques	-4,9	14,7%	-4,1	12,4%
Déplacements et missions	-1,8	5,3%	-1,9	5,7%
Télécommunications	-1,7	4,9%	-2,6	7,8%
Divers	-6,6	19,6%	-6,8	20,4%
Total charges de externes	**-33,5**	**100,0%**	**-33,3**	**100,0%**

Les charges externes sont stables en 2021 par rapport à 2020. Dans la continuité de l'exercice 2020, les confinements en France et à l'international ont eu pour conséquence de limiter les dépenses liées aux évènements marketing et aux voyages d'affaires. Ainsi, des économies significatives ont été réalisées sur les postes de marketing (- 5M€) et frais déplacements (- 7M€) en 2021 et en 2020 par rapport à la situation avant la crise sanitaire.

4.2.1.3. Achats et charges externes de Sopra GMT

Ils s'élèvent à 0,5 M€ et se composent essentiellement d'honoraires, de frais de déplacements et de services bancaires.

4.2.2. Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel

4.2.2.1. Autres produits et charges opérationnels du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Frais liés aux regroupement d'entreprises (honoraires, commissions…)	-0,6	-3,1
Coûts nets de restructuration et de réorganisation	-35,5	-44,6
- dont intégration et réorganisation des activités	*-0,7*	*-6,6*
- dont coût des départs	*-34,8*	*-38,0*
- dont autres coûts non récurrents	-	-
Dépréciations d'actifs	-12,0	*-3,6*
Autres charges opérationnelles	-1,9	-7,5
Total des autres charges opérationnelles	**-49,9**	**-58,9**
Autres produits opérationnels	14,1	-
Total des autres produits opérationnels	**14,1**	**-**
TOTAL	**-35,8**	**-58,9**

En 2021, les autres charges opérationnelles sont constituées principalement de coûts d'adaptation des ressources en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et chez Sopra Banking Software (respectivement -15,8 M€, -5,8 M€, -4,1 M€ et -8,1 M€). Elles comprennent également la dépréciation d'un datacenter issu d'un regroupement d'entreprises pour 5,7 M€ et celle d'un écart

d'acquisition d'une unité génératrice de trésorerie allemande incluse dans le regroupement Autre Europe pour -6,3 M€. Les autres charges opérationnelles n'incluent aucun coût lié à la pandémie de la Covid-19.

Les autres produits opérationnels comprennent à hauteur de 6,2 M€ des reprises de provisions pour risques fiscaux autres que l'impôt et le résultat de la liquidation de sociétés au Royaume-Uni pour 8,2 M€.

En 2020, les autres produits et charges opérationnels se composaient d'une part des charges et produits usuellement comptabilisés dans ce poste et comparables à ceux de 2021 et d'autre part de coûts résultant des conséquences de la Covid-19 pour -15,6 M€.

Les premiers consistaient essentiellement en des coûts de restructurations et de réorganisations des activités pour -37,1 M€ réalisés principalement au Royaume Uni, en France et en Allemagne (respectivement -8,2 M€, -15,1 M€ et -8,1 M€) dont -33,8 M€ de coûts d'adaptation des ressources et -3,3 M€ de réorganisation des locaux et des activités. Ils comprenaient également les effets de la cyberattaque subie le 21 octobre 2020 à hauteur de -5,3 M€ et une reprise de provision pour risques fiscaux autres que l'impôt de +4,7 M€.

Ils étaient complétés également de certains coûts induits par la crise du coronavirus. Ainsi, le Groupe avait décidé de certaines mesures de restructuration pour -4,3 M€, essentiellement en Inde, en Suède et en Espagne. En complément, il avait aussi décidé de restructurer certaines de ses activités, significativement et durablement touchées par la crise comme celles dans le secteur aéronautique, et avait mis en œuvre pour certains des personnels concernés des plans de montée en compétence pour les repositionner à terme sur des métiers éloignés de leur formation initiale et moins touchés par la crise. Leurs coûts s'élevaient à -3,3 M€, majoritairement en France.

Les surcoûts logistiques et sociaux décrits en note 1.3 occasionnés par cette crise s'élevaient respectivement à -3,2 M€ et à -2,4 M€. Ils sont inclus dans les *Autres charges opérationnelles*.

Enfin, les dépréciations d'actifs représentaient -3,6 M€ dont -2,5 M€ du fait de la crise (cf. note 1.3). Elles concernaient la licence d'exploitation du projet Visa au Royaume-Uni. Elles ont été comptabilisées en *Autres charges opérationnelles*.

4.2.2.2. Autres produits et charges opérationnels du sous-groupe Axway

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a mené un plan de restructuration aux Etats-Unis, sans rapport avec la pandémie de COVID-19, pour un total de 1,6 M€. Ce plan a porté sur :

- le départ de 17 collaborateurs dont les indemnités se sont élevées à 0,7 M€ ;
- la fermeture des bureaux de Santa Clara en Californie dont le coût total s'est élevé à 0,9 M€, dont 0,7 M€ concernant la dépréciation de la valeur nette comptable du droit d'utilisation du contrat de location.

En complément, le Groupe a reporté dans la rubrique autres charges opérationnelles, des coûts de configuration du système Cloud de gestion d'entreprise de Workday. Ces coûts de paramétrage de la solution aux besoins spécifiques d'Axway sont des prestations uniquement de configuration et customisation, ils sont non récurrents et significatifs, ils s'élèvent à 1,0 M€ au 31 décembre 2021.

La décision de l'IFRS IC portant sur les « Coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord de cloud computing » a été appliquée à fin décembre 2021 sur la base de la meilleure interprétation du texte. En conséquence, ces coûts de 1,0 M€ ont été comptabilisés en charges au cours de cet exercice.

Le Groupe n'avait pas constaté de produits et charges opérationnels non récurrents significatifs en 2020.

NOTE 5 - AVANTAGES AU PERSONNEL

5.1. Charges de personnel

5.1.1. Charges de personnel du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	-2 190,2	-2 027,1
Charges sociales	-686,9	-636,6
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés	-34,5	-14,0
TOTAL	**-2 911,7**	**-2 677,7**

En 2020, des mesures d'activité partielle avaient été mises en œuvre du fait de la crise de la Covid-19 dans différents pays où le Groupe est implanté. Les indemnités compensatrices reçues à ce titre des différents gouvernements et comptabilisées en diminution des charges de personnel s'élevaient à +10,8 M€. Par ailleurs, le management du Groupe avait décidé d'abonder les indemnités versées par certains gouvernements dans le cadre de dispositifs d'activité partielle, afin de préserver le niveau de rémunération des collaborateurs concernés. Le coût de cette décision s'élevait à -4,6 M€.

En 2021, le Groupe n'a pas fait appel à ces dispositifs.

Le Groupe comptabilise en Charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

Les principes applicables aux charges relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés sont décrits aux notes 5.3.1.1 pour les avantages postérieurs à l'emploi et 5.3.1.2 pour les autres avantages à long terme.

5.1.2. Charges de personnel du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	-150,7	-160,1
Charges sociales	-35,1	-36,7
Crédit d'impôt recherche	6,3	8,1
Participation des salariés	-0,8	-1,0
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilé	-0,3	-0,2
Total charges de personnel	**-180,6**	**-189,9**

5.1.3. Charges de personnel de Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	-1,5	-1,2
Charges sociales	-0,5	-0,5
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés	0,3	-
TOTAL	**-1,8**	**-1,7**

5.2. Effectifs

5.2.1. Effectifs du sous-groupe Sopra Steria

Effectifs fin de période	Exercice 2021	Exercice 2020
France	19 842	19 759
International	27 595	26 201
TOTAL	**47 437**	**45 960**

Effectifs moyens	Exercice 2021	Exercice 2020
France	19 737	19 549
International	26 595	26 667
TOTAL	**46 332**	**46 216**

5.2.2. Effectifs du sous-groupe Axway

Effectif fin de période	Exercice 2021	Exercice 2020
France	466	483
International	1 246	1 405
TOTAL	**1 712**	**1 888**

Effectif moyen	Exercice 2021	Exercice 2020
France	474	483
International	1 325	1 407
TOTAL	**1 799**	**1 890**

5.2.3. Effectifs de Sopra GMT

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 5 personnes dont 5 cadres.

L'effectif moyen 2021 est de 5 personnes.

5.3. Engagements de retraite et assimilés

5.3.1. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Sopra Steria

Les engagements de retraite et assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages postérieurs à l'emploi à l'actif	-20,4	-3,1
Avantages postérieurs à l'emploi au passif	298,5	383,2
Avantages postérieurs à l'emploi nets	**278,1**	**380,1**
Autres avantages à long terme	11,6	10,2
TOTAL	**289,7**	**390,4**

5.3.1.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent principalement les engagements du Groupe vis-à-vis de ses employés au titre des indemnités de fin de carrière en France (54,7% des obligations totales du Groupe), des régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni (23,4% des obligations totales du Groupe) et en Allemagne (20,6%). Marginalement, ils comprennent aussi des indemnités de départ dans certains pays africains et un régime à prestations définies en Belgique. Au 31 décembre 2021, ils représentent un montant de 278,1 M€ (380,1 M€ au 31 décembre 2020).

Au Royaume-Uni, le Groupe dispose de trois plans de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dont un est divisé en trois sections issues de la fusion en 2020 de trois plans antérieurs. Un plan et deux sections sont fermés à tout nouveau salarié et l'acquisition de droits futurs est gelée. Pour chaque plan et chaque section, les obligations à financer sont couvertes par des actifs. Dans chacun de ces plans, les prestations à verser sont basées en grande partie sur le salaire final du participant au plan mais aussi, dans d'autres cas, sur une moyenne des salaires du participant et d'éventuels avantages accessoires. Chaque plan est constitué sous la forme de trust et est encadré par le régulateur défini dans la législation britannique sur les retraites. Les administrateurs des plans sont des « *corporate trustees* » dont les directeurs incluent des représentants des participants aux plans, des représentants de la société et des membres indépendants. Des conseils externes sont employés par les administrateurs pour la gestion quotidienne des plans ainsi qu'en matière juridique, de politique d'investissement et d'actuariat. La loi britannique requiert une évaluation triennale des plans qui sert de base à la détermination des contributions à verser par l'employeur aux fonds. La dernière s'est achevée en 2020. Le plan issu de la fusion de trois plans antérieurs simplifie l'administration de ces régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Mais il a rendu nécessaire la réalisation d'une nouvelle évaluation dans les douze mois suivants. La date d'évaluation a été fixée au 31 décembre 2020. Elle permet de déterminer un accord sur le niveau des contributions à verser. A date, les discussions avec les « *trustees* » sont toujours en cours. Elles devront être finalisées avant le 31 mars 2022.

Les risques relatifs à ces plans sont :

- la gestion d'actifs ;
- l'inflation sur laquelle les droits à pension sont indexés, ce risque étant limité par l'utilisation d'instruments financiers indexés sur l'inflation ;
- les taux d'intérêt dans la mesure où les flux futurs de trésorerie à décaisser sont actualisés, ce risque étant limité par l'utilisation d'instruments de couverture de taux d'intérêt ;

- l'évolution des hypothèses démographiques telles que les tables de mortalité.

Ces plans distinguent des participants actifs qui acquièrent encore des droits, des participants encore en activité mais dont les droits sont gelés et des participants retraités. Ces trois catégories de participants représentent respectivement 4,4%, 51,2% et 44,4% du total des obligations.

Les projections de décaissement des prestations par les fonds dont le montant s'élève à 1 969,8 M€ au 31 décembre 2021, pour le total des dix prochaines années seraient les suivantes en M£ :

- à moins de deux ans : 94,4 M£ ;
- de deux ans à cinq ans : 155,8 M£ ;
- de cinq ans à dix ans : 294,5 M£.

Ces décaissements consistent en des prestations servies et en des estimations de transferts des obligations (et des actifs associés), à la demande des bénéficiaires, vers des sociétés gestionnaires externes.

Les actifs de couverture des obligations s'élèvent à 1 904,6 M€ au 31 décembre 2021.

Ces plans comprennent le versement de contributions afin de combler les déficits des fonds (contributions minorées de frais et de prélèvements obligatoires) et de financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En 2021, sur 12 mois, cette contribution versée représente 27,4 M€, dont 23,7 M€ au titre du financement du déficit (29,7 M€ en incluant d'autres décaissements associés). Suite aux fusions des plans, l'évaluation des contributions qui seront versées en 2022 au titre du financement du déficit est toujours en cours de détermination avec les « corporate trustees » et devra être arrêtée avant la fin du mois de mars 2022.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application essentiellement des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

Ce passif évolue notamment en fonction d'hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité (statistiques publiques), et du taux d'actualisation, taux publié par l'agence Bloomberg pour la zone euro.

Ce plan est soumis aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et d'évolution des hypothèses démographiques.

En Allemagne, six plans existent, dont deux importants (49,0 M€), et font l'objet d'une provision car ils ne sont pas financés. Le plan principal a pour objet le versement d'une pension minimale atteignant 14,1 % du salaire versé jusqu'au plafond de la sécurité sociale et 35,2% au-delà. Ce plan ne concerne que les salariés entrés en service avant le 1er janvier 1986 et les droits à pension sont gelés depuis le 30 septembre 1996. Ce plan est soumis aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et d'évolution des hypothèses démographiques.

Des plans existent également en Pologne, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Tunisie et en Belgique. Dans ce dernier pays, le plan est financé et a pour objet le versement d'une rente au bénéficiaire au moment de la retraite. Pour les autres, ils consistent en des indemnités de départ à verser. Tous ces plans sont regroupés en « Autres » et le plan belge en est le principal contributeur.

a. Evolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2021

(en millions d'euros)	Fonds de pension à prestations définies Royaume-Uni	Indemnités de fin de carrière France	Fonds de pension à prestations définies Allemagne	Autres	Total
HYPOTHESES DE CALCUL DES DETTES ACTUARIELLES					
Taux d'actualisation	1,81%	0,88% à 1,19%	0,68% à 0,98%	0,57% à 10,00%	
Taux d'inflation	2,52%	na	na	na	
Augmentation des salaires	3,32%	2,00% à 2,50%	2,00% à 2,50%	3,00% à 10,00%	
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	60 à 65 ans	variable	
MONTANTS COMPTABILISES AU BILAN					
Valeur actualisée de l'obligation au 31/12/2021	1 969,8	153,6	60,6	11,2	2 195,2
Juste valeur des actifs du régime au 31/12/2021	1 904,6	1,4	3,2	7,8	1 917,1
Passif net au bilan au 31/12/2021	**65,1**	**152,2**	**57,4**	**3,3**	**278,1**
COMPOSANTES DU COUT DU PASSIF NET					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,8	11,6	0,5	0,2	17,1
Coût des services passés	-	-	-	-	-
Pertes (profits) sur liquidations de régime	-	-	-	-	-
Intérêts sur l'obligation	26,8	0,7	0,2	0,0	27,8
Intérêts sur les actifs du régime	-24,8	-0,0	-0,1	-0,0	-24,9
Total des charges comptabilisées dans le compte de résultat	**6,8**	**12,2**	**0,6**	**0,3**	**19,9**
Effet des réévaluations du passif net	-62,8	-17,6	-6,4	-0,8	-87,7
- dont rendement des actifs du régime (hors montants inclus dans le produit d'intérêts)	-91,8	-0,0	-	-0,3	-92,1
- dont écarts d'expérience	28,9	-2,8	-0,3	-0,1	25,7
- dont effet des changements d'hypothèses démographiques	10,6	-4,1	-	-	6,5
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	-10,5	-10,7	-6,1	-0,5	-27,8
Total des charges comptabilisées directement en capitaux propres	**-62,8**	**-17,6**	**-6,4**	**-0,8**	**-87,7**
VARIATIONS DU PASSIF NET					
Passif net au 1er janvier 2021	**147,5**	**163,1**	**65,3**	**4,3**	**380,1**
Variations de périmètre	-	0,6	-	-	0,6
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	6,8	12,2	0,6	0,3	19,9
Charge nette comptabilisée en capitaux propres	-62,8	-17,6	-6,4	-0,8	-87,7
Cotisations	-34,5	-	-	-	-34,5
- dont cotisations de l'employeur	-34,5	-	-	-	-34,5
- dont cotisations du participant au régime	-	-	-	-	-
Prestations servies	-	-4,7	-2,1	-0,4	-7,3
Différences de change	8,2	-	-	0,0	8,2
Autres mouvements	-	-1,3	-	-	-1,3
Passif net au 31 décembre 2021	**65,1**	**152,2**	**57,4**	**3,3**	**278,1**

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à l'acquisition en France de Sodifrance.

Pour rappel, l'évolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2020 est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Fonds de pension à prestations définies Royaume-Uni	Indemnités de fin de carrière France	Fonds de pension à prestations définies Allemagne	Autres	Total
HYPOTHESES DE CALCUL DES DETTES ACTUARIELLES					
Taux d'actualisation	1,41%	0,11% à 0,44%	0,13% à 0,34%	0,13% à 10,30%	
Taux d'inflation	2,09%	na	na	na	
Augmentation des salaires	2,89%	2,00% à 2,50%	2,00% à 2,50%	3,00% à 10,00%	
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	60 à 65 ans	variable	
MONTANTS COMPTABILISES AU BILAN					
Valeur actualisée de l'obligation au 31/12/2020	1 851,3	164,9	68,2	13,5	2 097,9
Juste valeur des actifs du régime au 31/12/2020	1 703,9	1,8	2,9	9,2	1 717,8
Passif net au bilan au 31/12/2020	**147,5**	**163,1**	**65,3**	**4,3**	**380,1**
COMPOSANTES DU COUT DU PASSIF NET					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,2	10,1	0,5	0,3	15,0
Coût des services passés	-	-	-	-	-
Pertes (profits) sur liquidations de régime	-	-	-	-	-
Intérêts sur l'obligation	34,6	1,3	0,5	0,1	36,5
Intérêts sur les actifs du régime	-32,2	-0,0	-0,0	-0,0	-32,3
Total des charges comptabilisées dans le compte de résultat	**6,6**	**11,3**	**0,9**	**0,3**	**19,2**
Effet des réévaluations du passif net	42,1	11,3	4,3	0,5	58,3
- dont rendement des actifs du régime (hors montants inclus dans le produit d'intérêts)	-168,3	0,0	-	-0,2	-168,5
- dont écarts d'expérience	-5,1	0,4	-0,9	0,5	-5,0
- dont effet des changements d'hypothèses démographiques	-2,9	0,5	-	-0,1	-2,6
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	218,5	10,4	5,2	0,4	234,5
Total des charges comptabilisées directement en capitaux propres	**42,1**	**11,3**	**4,3**	**0,5**	**58,3**
VARIATIONS DU PASSIF NET					
Passif net au 1er janvier 2020	**135,7**	**138,0**	**62,1**	**3,9**	**339,7**
Variations de périmètre	-	5,8	-	-	5,8
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	6,6	11,3	0,9	0,3	19,2
Charge nette comptabilisée en capitaux propres	42,1	11,3	4,3	0,5	58,3
Cotisations	-29,5	-3,4	-2,0	-0,5	-35,5
- dont cotisations de l'employeur	-29,5	-3,4	-2,0	-0,5	-35,5
- dont cotisations du participant au régime	-	-	-	-	-
Différences de change	-7,5	-	-	-0,0	-7,5
Autres mouvements	-	-	-	-0,0	-0,0
Passif net au 31 décembre 2020	**147,5**	**163,1**	**65,3**	**4,3**	**380,1**

b. Evolution des actifs et des passifs de retraite au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les engagements nets des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi correspondent à la valeur nette des obligations de prestations et des actifs servant à leur couverture. Les évolutions de ces actifs et de ces passifs se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	1 851,3	1 779,2
Variations de périmètre	-	-
Ecarts de conversion	129,2	-97,2
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,8	4,2
Coût des services passés	-	-
Intérêts	26,8	34,6
Contributions des employés	-	-
Effet des réévaluations de l'obligation	21,4	203,0
- dont écarts d'expérience	28,9	-5,1
- dont effet des changements d'hypothèses démographiques	10,6	-2,9
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	-18,1	211,0
Modifications de régime	-	-
Transferts	-	-
Prestations servies	-63,8	-72,4
Valeur actualisée de l'obligation en fin de période	**1 969,8**	**1 851,3**
Juste valeur des actifs du régime en début de période	**1 703,9**	**1 643,5**
Variations de périmètre	-	-
Ecarts de conversion	121,0	-89,7
Intérêts	24,8	32,2
Effets des réévaluations des actifs du régime	84,2	160,9
- dont rendement des actifs du régime (hors montants inclus dans le produit d'intérêts)	91,8	168,3
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	-7,6	-7,4
Cotisations de l'employeur	34,5	29,5
Contributions des employés	-	-
Transferts	-	-
Prestations servies	-63,8	-72,4
Juste valeur des actifs du régime en fin de période	**1 904,6**	**1 703,9**

La réduction du passif net résulte principalement de la hausse du taux d'actualisation et de l'évolution favorable du rendement des actifs du régime qui compensent l'effet défavorable de l'augmentation de l'indice d'inflation.

Les actifs des régimes de fonds de pension au Royaume-Uni se répartissent en quatre catégories :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Actions	285,0	319,8
Obligations / placements privés	1 068,0	1 043,8
Immobilisations	268,4	241,4
Autres actifs	283,2	98,9
Total	**1 904,6**	**1 703,9**

Les autres actifs sont constitués essentiellement par de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021.

Le taux d'actualisation utilisé à l'égard des engagements vis-à-vis du personnel est basé sur le rendement des obligations « AA » en cohérence avec la durée des passifs arrondi au deuxième point de décimale le plus proche. Ainsi, au Royaume-Uni, la référence utilisée est la courbe de rendement Mercer.

Une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une augmentation des engagements de 89,1 M€. Une augmentation de 0,25 point de ce même taux entraînerait une réduction des engagements de 84,0 M€. Une réduction de 10 % de la valeur des actifs entraînerait une diminution de ceux-ci de 190,5 M€, alors qu'une hausse de 10% augmenterait leur valeur de 190,5 M€. Ces estimations de sensibilité sont réalisées toutes choses étant égales par ailleurs.

En outre, au 31 décembre 2021, deux plans sont en position d'actif net et représentent 20,4 M€. Ces actifs sont jugés récupérables par l'intermédiaire d'une réduction des cotisations futures.

c. Evolution des actifs et des passifs de retraite en France

En termes de sensibilité, une variation de +/- 0,50 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-) 9,2 M€ / (+) 10,1 M€.

La ventilation par échéances de l'engagement au titre des indemnités de départ en retraite en France est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :		
- à moins d'1 an	4,4	4,3
- de 1 à 5 ans	19,7	18,2
- de 5 à 10 ans	39,6	41,6
- de 10 à 20 ans	63,9	69,2
- à plus de 20 ans	26,0	31,6
ENGAGEMENT TOTAL	**153,6**	**164,9**

Les régimes à prestations définies sont supportés soit directement par le Groupe qui provisionne des prestations à servir soit au travers de fonds de pension auxquels le Groupe contribue. Dans les deux cas, le Groupe comptabilise une dette de retraite correspondant à la valeur actuelle des paiements futurs estimés fonction de paramètres internes et externes et de règles et législations propres à chaque entité du Groupe.

Des plans d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies peuvent comporter des actifs de couverture destinés à éteindre les obligations. Ils sont administrés principalement par des fonds de pensions ayant une existence légale distincte des entités constituant le Groupe. Les actifs détenus par ces fonds sont principalement placés sous forme d'actions et d'obligations. Leur juste valeur est généralement déterminée par leur valeur de marché.

Les engagements des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont déterminés annuellement selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetées *(projected unit credit method)* qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La valeur actuelle des engagements de retraite est déterminée par l'actualisation des décaissements futurs de trésorerie au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

La charge représentative du coût des services rendus au cours de la période est comptabilisée, en compte de résultat, dans la rubrique *Charges de personnel*.

Les effets des changements de régime, reconnus au travers des coûts des services passés (coûts liés aux services rendus au cours de périodes antérieures modifiés par l'introduction de changements ou de nouveaux régimes à prestations), sont immédiatement constatés dans le compte de résultat lors de leur survenance, dans la rubrique *Charges de personnel*.

Les pertes ou profits reconnus en cas de réduction ou de liquidation de régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés, lors de la survenance de l'événement, au compte de résultat en *Autres charges opérationnelles* ou en *Autres produits opérationnels*.

Une charge d'intérêts est comptabilisée au compte de résultat en *Autres charges financières* et correspond au coût de la désactualisation des engagements de retraite net des actifs de couverture.

Les hypothèses de calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies comportent des incertitudes qui peuvent affecter la valeur des actifs financiers et des obligations vis-à-vis des employés. Les gains et pertes actuarielles résultant des effets des changements d'hypothèses démographiques, d'hypothèses financières et de la différence entre le taux d'actualisation et le taux de rendement effectif des actifs de couverture, net de leurs frais de gestion et d'administration, sont portés directement en capitaux propres dans la rubrique des *Autres éléments du résultat global* et ne sont pas recyclables par le compte de résultat.

5.3.1.2. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme peuvent comprendre des dettes de participation envers les salariés affectées en comptes courants bloqués sur cinq ans pour la part disponible à plus d'un an en France, des avantages liés à l'ancienneté en Allemagne et en Inde, des engagements de prépension en Allemagne et en Belgique et des indemnités de fin de contrat en Italie, au Liban et en Inde. En 2021, ces passifs sont principalement constitués de ceux indiens qui s'élèvent à 6,0 M€ (4,3 M€ au 31/12/2020).

Les autres avantages à long terme comprennent principalement :

- les absences rémunérées de longue durée, telles que les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques ;
- les jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté ;
- l'intéressement et les primes à payer douze mois ou plus après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont effectué les services correspondants ;
- la dette liée à la participation des salariés. Elle est comptabilisée à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture. L'année de l'affectation de la participation, le différentiel entre la valeur actuelle de la participation et le montant nominal qui sera versé aux salariés à l'issue de la période de blocage est porté en dettes avec comme contrepartie l'enregistrement d'une charge supplémentaire en charges de personnel. Ce différentiel est repris en diminution des charges financières au titre des cinq années suivantes ;
- les rémunérations différées versées douze mois ou plus après la fin de la période au cours de laquelle elles ont été acquises.

L'ensemble des charges relatives aux autres avantages à long terme, y compris les variations des hypothèses actuarielles, est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en *Charges de personnel* pour les services rendus et en *Autres produits et charges financiers* concernant les effets de désactualisation.

5.3.2. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

a. Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en Charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

b. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Ces régimes concernent essentiellement la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies. Cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Selon cette méthode, chacune des unités est évaluée de manière séparée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie. Des obligations qui sont libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultent de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies. Ils incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, en conformité avec la norme IAS 19 révisée.

Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions de retraite, couverture médicale, médaille du travail. Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les provisions retraites concernent principalement le régime à prestations définies, non financés par des actifs de couverture, en France.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite. Ces dispositions ont été modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision pour indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle.

5.3.2.1. Evolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2021

Les engagements de retraite et assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	01/01/2021	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	Variation des écarts actuariels	31/12/2021
France	7,2	-	0,6	-0,2	-	-	-0,8	6,8
Allemagne	0,0	-	0,1	-0,0	-	-0,0	-	0,0
Bulgarie	0,1	-	0,0	-	-	-	-0,0	0,1
Total des engagements retraites et assimilés	**7,3**	**-**	**0,6**	**-0,2**	**-**	**-0,0**	**-0,8**	**6,9**
Impact (net des charges encourues)								
Résultat opérationnel courant			0,5					
Résultat financier			0,1					
TOTAL	**-**	**-**	**0,6**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

5.3.2.2. Hypothèses actuarielles de la provision pour indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre du régime pour la société Axway Software sont les suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020
Indice de référence pour l'actualisation	Source : Bloomberg	Source : Bloomberg
Taux d'actualisation des engagements	1,10%	0,44%
Taux d'augmentation future des	2,50%	2,50 %
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées. La table de mortalité utilisée au 31 décembre 2021 est celle de l'INSEE 2016-2018. Elle ne modifie pas l'engagement en 2021.

Les tables de turnover sont établies pour chaque société concernée. Elles sont établies par tranches d'âge de 5 ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années. À partir de 2018, la méthode a été modifiée et ne prend en compte que les démissions dans la moyenne des départs des 5 dernières années.

La mise à jour des taux de turnover sur 5 ans et des hypothèses relatives aux modalités de départ minore l'engagement de -294 k€.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation qui correspond au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA). Ces obligations sont libellées dans la monnaie de paiement et leur durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, et pour la zone euro, le Groupe utilise comme indice de référence pour l'actualisation de ses indemnités de fin de carrière les taux publiés par l'agence Bloomberg. Un taux d'actualisation de 1,10 % a été retenu pour 2021.

5.3.2.3. Tableau d'évolution de la provision pour indemnités de départ en retraite d'Axway Software

(en millions d'euros)	Valeur actualisée de l'obligation non financée	Engagements nets au bilan	Comptabilisation en compte de résultat
31 déc 2019	**6,4**	**6,4**	**0,2**
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	0,5	0,5	0,5
Coût financier	0,1	0,1	0,1
Prestations services aux salariés	-0,3	-0,3	-0,3
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	0,6	0,6	-
31 déc 2020	**7,2**	**7,2**	**0,2**
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	0,5	0,5	0,5
Coût financier	0,0	0,0	0,0
Prestations services aux salariés	-0,2	-0,2	-0,2
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	-0,8	-0,8	-
31 déc 2021	**6,8**	**6,8**	**0,4**

5.3.2.4. Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus sur Axway Software

Les écarts actuariels résultent uniquement des variations de la valeur actualisée de l'obligation, en l'absence d'actifs du régime.

Ces écarts incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ajustements d'expérience détaillés ci-après).

Le gain actuariel reconnu sur l'exercice 2021 de 787 k€ pour Axway Software résulte principalement :

- des écarts actuariels d'expérience (minoration de l'engagement de (-) 61 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de turnover (minoration de l'engagement de (-) 294 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de mortalité (sans impact sur l'engagement) ;
- des écarts liés au changement de taux d'actualisation (minoration de l'engagement de (-) 522 k€).

Les ajustements des passifs liés à l'expérience sont présentés pour la société Axway Software dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	6,8	7,2
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-0,1	-0,1
Ajustement des passifs liés à l'expérience (en % des engagements)	-0,91%	-1,38%

La ventilation par échéance de l'engagement de retraite France pour Axway Software, actualisé à 1,10 %, est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2021
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :	
- à moins d'1 an	0,3
- de 1 à 2 ans	0,1
- de 2 à 3 ans	0,1
- de 3 à 4 ans	0,3
- de 4 à 5 ans	0,3
- de 5 à 10 ans	2,6
- de 10 à 20 ans	2,0
- à plus de 20 ans	1,0
ENGAGEMENT TOTAL	**6,8**

5.3.2.5. Test de sensibilité des taux d'actualisation sur les indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Sur les passifs de retraite d'Axway Software, une variation de +/(-) 0,65 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-) 461 k€/(+) 514 k€.

5.3.3. Engagements de retraite et assimilés de la holding Sopra GMT

Une provision d'un montant de 300 k€ au 31 décembre 2021 couvre l'engagement de Sopra GMT envers ses salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite en application des dispositions de la convention collective Syntec, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AAA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée estimée de l'obligation de retraite concernée.

Au 31 décembre 2021, la société a utilisé le taux Bloomberg d'une duration de 10 ans pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Ce taux s'élevait à 0,60 %.

5.4. Paiements fondés en actions et assimilés

5.4.1. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Sopra Steria

Le coût des avantages accordés aux salariés dans le cadre des plans de stock-options, d'attribution d'actions gratuites de performance et d'actionnariat salarié s'élève à 6,7 M€ (4,2 M€ en 2020) et est porté en déduction du *Résultat opérationnel courant*.

En 2021, comme c'était aussi le cas en 2020, il se compose pour l'essentiel d'une charge correspondant à l'avantage accordé aux salariés au titre des plans d'attribution d'actions gratuites de performance.

5.4.1.1. Plan attribution gratuite d'actions de performance

Les charges liées aux plans d'attribution gratuite d'actions s'élèvent à 4,7 M€ (contre 2,2 M€ sur l'exercice 2020).

Des informations concernant les dispositions des principaux plans d'attribution gratuite d'actions sont données ci-dessous :

	Plan de février 2018	**Plan de mai 2021**
Date d'attribution par la Gérance et/ou le Conseil d'Administration	16 février 2018	26 mai 2021
Nombre d'actions pouvant être attribuées en actions	128 000	219 200
Période d'évaluation de la performance	Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020	Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023
Durée d'acquisition des droits jusqu'à l'attribution définitive	Du 16 février 2018 au 31 mars 2021 inclus	Du 26 mai 2021 au 30 juin 2024 inclus
Durée de conservation obligatoire des actions à l'issue de leur attribution	Aucune	Aucune
Conditions de performance prévues dans le plan	1) Evolution du chiffre d'affaires consolidé sur les exercices 2018, 2019 et 2020	1) Evolution du chiffre d'affaires consolidé sur les exercices 2021, 2022 et 2023
	2) Niveau du résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé au cours des exercices 2018, 2019 et 2020	2) Niveau du résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé au cours des exercices 2021, 2022 et 2023
	3) Niveau du flux net de trésorerie disponible (free cash-flow) consolidé au cours des exercices 2018, 2019 et 2020	3) Niveau du flux net de trésorerie disponible (free cash-flow) consolidé au cours des exercices 2021, 2022 et 2023
Condition supplémentaire d'attribution		Proportion de femmes dans l'encadrement supérieur du Groupe au 30 juin 2023
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 1er janvier 2021	**67 680**	**219 200**
Nombre d'actions attribuées en 2021	67 680	0
Nombre d'actions annulées en 2021		32 880
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2021	67 680	0
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 31 décembre 2021	**0**	**186 320**
Cours de l'action	153,80	149,50
Taux sans risque	-	-
Dividendes	2,2%	2,3%
Volatilité	NA	NA
(Charges) / produits reconnus au compte de résultat au titre de l'exercice en millions d'euros	**0,7**	**4,0**

L'Assemblée générale mixte du 26 mai 2021 a fixé un plafond commun de 10 % du nombre d'actions composant le capital de Sopra Steria Group à l'époque du rachat (soit 2 054 770 actions sur la base du capital social au 31 décembre 2021) notamment pour servir l'ensemble des dispositifs d'association des salariés et des mandataires sociaux au capital (options d'achat d'actions, actions gratuites, toutes formes d'allocation d'actions à des salariés ou mandataires sociaux comme par exemple un plan d'épargne entreprise).

Des actions gratuites Sopra Steria Group sont attribuées à certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe à la date d'exercice et avec ou sans conditions de performance du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans d'attribution d'actions gratuites constitue un complément de rémunération évalué et comptabilisé dans les états financiers.

À la fin de chaque exercice, le Groupe revoit, le nombre potentiel d'actions pouvant être attribuées sur la base des bénéficiaires présents et des estimations d'atteinte des conditions de performance prévues par les plans non liées au marché. L'impact de cette réestimation est comptabilisé au compte de résultat en contrepartie des capitaux propres.

La valeur des actions gratuites à attribuer aux salariés en rémunération des services rendus est mesurée à la juste valeur de l'instrument de capitaux propres à la date d'attribution. Cette juste valeur est basée sur le cours de Bourse à cette même date. Les conditions d'acquisition autres que des conditions de marché ne doivent pas être prises en considération lors de l'estimation de la juste valeur des actions à la date d'évaluation. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de la juste valeur. Enfin, la charge cumulée reconnue tient compte également de l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises.

La charge correspondant à l'avantage accordé au personnel au titre des actions gratuites est comptabilisée en résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à la rubrique *Charges liées aux stock-options et assimilées* du *Résultat opérationnel courant*. S'agissant d'un schéma de rémunération par instruments de capitaux propres, cette charge trouve sa contrepartie dans les capitaux propres au poste *Réserves consolidées et autres réserves*.

5.4.1.2. Plan d'actionnariat salarié

En 2021, le Groupe n'a mis en place aucun plan d'actionnariat salarié.

Par ailleurs, un plan spécifique se poursuit au Royaume-Uni, Share Incentive Plan et représente une charge de 1,2 M€.

5.4.2. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe applique IFRS 2 pour les options de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites accordées au personnel.

a. Options de souscription d'actions

Le prix d'exercice des options du plan 2011 a été déterminé à partir de la moyenne des cours cotés à la clôture des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision d'attribution. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Cette comptabilisation est faite au compte de résultat à la rubrique Charges liées aux stock-options, la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, au poste Réserves consolidées et autres réserves. L'impact net sur les capitaux propres consolidés est donc nul.

La totalité des options détenues par les bénéficiaires présents aux dates d'arrêté comptable concernées sont prises en compte dans le calcul.

Conformément aux règlements des différents plans d'options, les actions résultant des levées d'options ne peuvent être converties au porteur ou cédées pendant le délai d'indisponibilité légal.

b. Actions gratuites

Des actions gratuites Axway Software sont attribuées à certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe à la date d'exercice et avec ou sans conditions de performance du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans d'attribution d'actions gratuites constitue un complément de rémunération évalué et comptabilisé dans les états financiers.

La charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions est égale à la juste valeur des actions octroyées au personnel multipliée par le nombre probable d'actions à remettre aux bénéficiaires qui seront présents à la date d'acquisition des actions (ce nombre d'actions est révisé pendant la période d'acquisition des droits en fonction des changements d'estimation de turnover des salariés).

La juste valeur des actions gratuites est déterminée une fois pour toutes à la date d'attribution sur la base du prix de marché de l'action ajusté pour tenir compte des caractéristiques et conditions de l'attribution des actions. Ce montant n'est pas réévalué ultérieurement en cas de variations de juste valeur.

La charge correspondant à l'avantage accordé au personnel au titre des actions gratuites est comptabilisée en résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à la rubrique Charges liées aux stock-options et assimilés.

Les charges liées aux stock-options accordées aux salariés dans le cadre des plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites s'élèvent à 4,4 M€ en 2021 (5,1 M€ en 2020) dont 0,6 M€ de contribution patronale.

Le nouveau plan attribué en 2021 représente une charge de 0,6 M€ sur la période.

Les plans d'attribution d'actions gratuites en-cours sont décrits ci-dessous :

Plans	LTI Plan C - 2018	LTI Plan AOA – 2019	PAGA 2019 - Axway	Free Share Allocation Plan Comex	LTI Plan BEYOND - 2020	LTI Plan FOCUS - 2021
Description	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe		Attribution de 200 actions gratuites au bénéfice de 1819 employés du Groupe	Attribution d'actions gratuites au bénéfice de 4 membres du Comité Exécutif du Groupe	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe	
Date d'attribution	juil-18	juil-19	janv-19	janv-19	juil-20	juil-21
Nombre d'actions pouvant être attribuées en actions	264 500	325 000	363 800	75 000	295 000	240 000
Durée d'évaluation de la performance	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Période d'évaluation de la performance	jan-18 à déc-20	jan-19 à déc-21	jan-19 à fév-22	jan-19 à jan-22	jan-20 à déc-22	jan-21 à déc-23
Durée d'acquisition des droits jusqu'à l'attribution définitive	juil-18 à mars-21	juil-19 à mars-22	jan-19 à fév-22	jan-19 à jan-22	juil-20 à mars-23	juil-21 à mars-24
Conditions de présence prévues dans le plan	Présence au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition (applicable à tous les LTI Plans)					
Conditions de performance prévues dans le plan	Niveau de performance (croissance organique des revenus et résultat opérationnel d'activité)		N/A	N/A	Niveau de performance (croissance organique des signatures et résultat opérationnel d'activité)	Niveau de performance (Règle des 40 - croissance organique plus résultat opérationnel d'actvité et croissance du revenu API Amplify)
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 1er janvier 2021	-	243 222	284 400	50 000	285 000	-
Nombre d'actions attribuées en 2021	-	-	-	-		240 000
Nombre d'actions annulées en 2021	-	67 191	42 200	0	70 000	51 317
Nombre d'actions définitivement attribuées en 2021	154 865	-	-	-	-	-
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 31 décembre 2021	-	176 031	242 200	50 000	215 000	188 683
(Charges)/produits reconnus au compte de résultat au titre de l'exercice en millions d'euros	**-0,4**	**-0,5**	**-0,9**	**-0,2**	**-1,1**	**-0,6**

Les LTI Plan C – 2018, LTI Plan AOA, LTI Beyond et LTI Focus accordent respectivement 36 000, 100 000, 100 000 et 30 000 actions à Monsieur Patrick Donovan, en qualité de Directeur Général du Groupe. Les charges correspondantes pour l'exercice 2021 sont reportées dans la note 5.5 rémunérations des principaux dirigeants.

5.4.3. Paiements fondés en actions et assimilés de la holding Sopra GMT

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Sopra GMT qui s'est tenue le 25 juin 2019 a autorisé, par sa septième résolution, le Conseil d'administration à attribuer gratuitement, en une ou plusieurs fois, 13 941 actions de la Société soit 3% du capital social de la Société au jour de la décision de l'Assemblée générale, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux éligibles de la Société et des membres du personnel salarié des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, pendant une durée maximum de trente-huit mois à compter de la date de ladite assemblée générale.

Conformément aux termes de l'autorisation de l'Assemblée générale visée ci-dessus, le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion du 25 juin 2021, de mettre en oeuvre trois plans d'attribution gratuite d'actions de performance, pour un total de 1920 actions (les PAGA 2021 soit le PAGA 2021-1, le PAGA 2021-2 et le PAGA 2021-3). Les actions de performance sont livrées aux bénéficiaires sous réserve que la condition de présence et les conditions de performance soient respectées à l'issue de la période d'acquisition.

	PAGA 2021-1	PAGA 2021-2	PAGA 2021-3
Date d'Assemblée générale	25/06/2019	25/06/2019	25/06/2019
Date d'attribution par le Conseil d'aministration	25/06/2021	25/06/2021	25/06/2021
Nombre total d'actions attribuées sans condition	640	640	640
Date d'attribution définitive	24/06/2024	24/06/2025	24/06/2026
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 01 janvier 2021	-	-	-
Attributions réalisées en 2021	-	-	-
Nombre de droits annulés en 2021	-	-	-
Attributions définitives au 31/12/2021	-	-	-
Actions restantes au 31 décembre 2021	**640**	**640**	**640**

Les conditions de performance économiques des plans LTI reposent sur trois critères affectés d'un même poids : la croissance organique du chiffre d'affaires consolidé, le ROA (Résultat opérationnel d'activité) et le flux net de trésorerie disponible consolidé de Sopra Steria Group.

5.5. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)

5.5.1. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages à court terme	2,5	3,2
Avantages postérieurs à l'emploi	0,0	0,0
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Avantages sur capitaux propres	0,2	0,2
TOTAL	**2,7**	**3,5**

Les rémunérations présentées dans le tableau ci-dessus concernent le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et tous les administrateurs ayant une fonction salariée au sein du Groupe.

Les Avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux indemnités conventionnelles de départ en retraite (cf. note 5.3.1.1). Il n'existe aucun engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

5.5.2. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Axway

Les éléments figurant dans le tableau ci-après concernent les administrateurs et la Direction Générale.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages à court terme (1)	1,0	1,5
Avantages sur capitaux propres	0,6	0,9
Total rémunération des principaux dirigeants	**1,6**	**2,4**

(1) Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables, les avantages en nature et les jetons de présence.

Année 2021

Au titre de l'exercice 2021, le Conseil d'administration du 22 février 2022 a préconisé de donner une part variable de 113 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable sera votée par l'Assemblée Générale, programmée le 24 mai 2022, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 25 mai 2021 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

La ligne Avantages sur capitaux propres représente la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2021.

Année 2020

Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 24 février 2021 a préconisé de donner une part variable de 508 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable sera votée par l'Assemblée Générale, programmée le 25 mai

2021, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 3 juin 2020 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2020 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2020.

5.5.3. Rémunération des principaux dirigeants de la holding Sopra GMT

La rémunération fixe annuelle des administrateurs, prévue à l'article L.225-45 du Code de Commerce, comptabilisée au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 72 k€.

Les rémunérations brutes versées en 2021 aux membres des organes de direction de Sopra GMT s'élèvent à 130 k€.

NOTE 6 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

6.1. Charge d'impôt

6.1.1. Charge d'impôt du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts courants	-80,8	-57,9
Impôts différés	-12,7	-2,5
TOTAL	**-93,5**	**-60,4**

a. **Impôts courants**

Le Groupe détermine ses impôts courants en appliquant les législations fiscales en vigueur dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables. Les législations fiscales appliquées sont celles adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes.

b. **Impôts différés**

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs dans un délai raisonnable.

Ils sont revus à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Leur effet est comptabilisé en Impôts différés au compte de résultat à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en *Autres éléments du résultat global* ; dans ce cas, il est également enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsque :

- le Groupe a juridiquement le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt courant ; et
- les actifs et passifs d'impôt différé concernent une même entité fiscale.

6.1.2. Charge d'impôt du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Impôts courants

Le Groupe détermine ses impôts courants en appliquant les législations fiscales en vigueur dans les pays où les filiales du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables. Les législations fiscales appliquées sont celles adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs dans un délai raisonnable.

Ils sont revus à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Leur effet est comptabilisé en Impôts différés au compte de résultat à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en Autres éléments du résultat global. Dans ce cas, il est également enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsque :

- le Groupe a juridiquement le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt courant ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent une même entité fiscale.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts courants	-3,0	-2,9
Impôts différés	-4,0	-2,2
Total charge d'impôt sur le résultat	**-6,9**	**-5,1**

En 2021, les impôts courants proviennent des entités profitables principalement d'Axway Gmbh en Allemagne pour 1,6 M€. En France, l'entité n'est pas profitable en 2021, les impôts courants correspondent à la CVAE pour 0,4 M€. Aux États-Unis, les impôts courants sont les impôts de l'État pour 0,3 M€.

La charge d'impôts différés se compose essentiellement de deux éléments. D'une part, des impôts différés passifs sont constatés pour reconnaître des différences temporaires liées à IFRS 15 pour (-) 3,4 M€. D'autre part, une activation de déficits reportables d'Axway Software en France pour 1,8 M€ et une désactivation des déficits reportables d'Axway Inc. aux États-Unis pour (-) 1,1 M€.

6.1.3. Charge d'impôt de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts courants	-	-
Impôts différés	-	-0,1
TOTAL	**-**	**-0,1**

6.2. Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net	198,8	122,0
Neutralisation des éléments suivants :	-	-
Résultat net d'impôt des activités cédées	-	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	- 1,3	-
Badwill	-	-
Charge d'impôt	- 100,4	- 65,5
Résultat avant impôt	**300,5**	**187,5**
Taux d'imposition théorique	**26,50%**	**28,00%**
Charge d'impôt théorique	**- 79,6**	**- 52,5**
Rapprochement		
Différences permanentes	1,7	- 8,1
Effet des reports déficitaires non activés	- 11,1	- 6,5
Effet des crédits d'impôts recherche	8,7	12,3
Différentiel de taux - France / Etranger	- 10,3	2,5
Ajustements d'impôts sur exercice antérieur	1,1	- 1,1
CVAE (nette d'impôt)	- 10,1	- 16,3
Contrôle fiscal	-	- 0,1
Autres impôts	- 0,8	4,3
Charge réelle d'impôt	**- 100,4**	**- 65,5**
Taux effectif d'impôt	**33,41%**	**34,94%**

6.3. Impôts différés actifs et passifs

6.3.1. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Sopra Steria

6.3.1.1. Variation des impôts différés nets

(en millions d'euros)	31/12/2020	Variation par résultat	Variation par OCI	Effet périmètre	Effet conversion	Autres	31/12/2021
Impôts différés liés aux :							
Immobilisations incorporelles	-21,1	3,7	-0,0	0,9	-0,6	-	-17,1
Immobilisations corporelles	3,6	-0,8	-	-	0,2	-	3,0
Actifs financiers non courants	1,1	-1,5	-	0,2	-0,0	-	-0,2
Stocks, encours de services et de facturation	-3,6	0,7	-	-	-0,0	-	-2,9
Autres actifs courants	-4,1	1,4	-	0,0	0,1	-	-2,5
Instruments dérivés	0,8	0,1	-1,6	-	-0,0	-	-0,7
- Avec impact au compte de résultat	0,4	0,1	-	-	-0,0	-	0,4
- Avec impact en OCI	0,5	-	-1,6	-	-0,0	-	-1,1
Emprunts et dettes financières	-0,4	0,1	-	-	-0,0	-	-0,3
Engagements de retraite	86,7	-17,0	-2,2	0,1	1,7	-	69,4
- Avec impact au compte de résultat	7,3	-17,0	0,1	0,1	-2,6	-	-12,1
- Avec impact en OCI	79,4	-	-2,3	-	4,4	-	81,5
Provisions	2,7	1,1	0,0	-0,1	0,1	-	3,8
Actifs et passifs issus des biens pris en location	4,2	1,9	-0,1	0,0	0,0	-	6,0
Autres passifs courants	-4,9	2,5	-0,0	-	0,1	-	-2,4
Reports fiscaux déficitaires	48,3	-4,9	-	0,1	0,1	-	43,6
Impôts différés actif / (passif) nets	**113,4**	**-12,6**	**-3,9**	**1,2**	**1,7**	**-**	**99,7**
Impôts différés inclus dans les actifs destinés à la vente	0,0					-0,0	-0,0
Impôts différés actif / (passif) nets inscrits au bilan	**113,4**	**-12,6**	**-3,9**	**1,2**	**1,7**	**-0,0**	**99,7**
Dont :							
Impôts différés mouvementés par le compte de résultat	33,5	-12,6	-0,0	1,2	-2,7	-0,0	19,3
Impôts différés mouvementés par les capitaux propres (OCI)	79,9	-	-3,9	-	4,4	-	80,4
- dont recyclables par résultat	0,5	-	-1,6	-	-0,0	-	-1,1
- dont non recyclables par résultat (retraite)	79,4	-	-2,3	-	4,4	-	81,5

6.3.1.2. Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Déficits fiscaux reportables	42,2	41,3
Différences temporelles	-	-
TOTAL	**42,2**	**41,3**

6.3.1.3. Tableau de variation des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	France	Scandinavie	Singapour	Maroc	Autres pays	TOTAL
31 décembre 2020	270,8	37,2	7,4	8,4	37,1	**360,9**
Variations de périmètre	0,2	-	-	-	-2,9	-2,7
Création	58,3	1,9	10,7	5,1	16,3	92,4
Utilisation	-79,4	-2,2	-	-0,0	-2,2	-83,8
Expiration	-	-0,1	-	-	-3,5	-3,6
Ecarts de conversion	0,0	-0,5	0,9	0,4	1,5	2,2
Autres mouvements	-19,0	-0,0	-	-	1,3	-17,6
31 décembre 2021	231,0	36,3	19,1	13,9	47,5	**347,8**
Base impôts différés activés	146,3	-	-	13,3	8,3	168,0
Base impôts différés non activés	84,7	36,3	19,1	0,5	39,2	179,8
Impôts différés activés	37,8	-	-	4,0	1,8	43,6
Impôts différés non activés	21,8	7,7	3,2	0,1	9,3	42,2

En France, une partie des déficits fiscaux non activés, soit 13,0 M€ en impôt différé (sur la base d'un taux à 25,83%), correspond aux reports déficitaires provenant de Steria, antérieurs au 1er janvier 2014, et dont la décision de l'administration de rejet de leur transfert à Sopra Steria fait l'objet d'une procédure contentieuse.

En Scandinavie, les reports déficitaires des sociétés implantées en Suède et au Danemark ne donnent pas lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs.

Enfin, parmi les Autres pays, des déficits de sociétés de taille modeste implantées au Brésil, en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et dans certains pays africains ne sont pas activés.

6.3.2. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Axway

6.3.2.1. Analyse par échéance

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actifs (IDA)		
- à moins d'un an	1,1	-0,6
- à plus d'un an	13,5	16,9
TOTAL IDA	**14,6**	**16,3**
Impôts différés passifs (IDP)		
- à moins d'un an	-1,1	-0,6
- à plus d'un an	-2,7	-1,7
TOTAL IDP	**-3,9**	**-2,3**
IMPOTS DIFFERES NETS	**10,7**	**14,0**

Les impôts différés actifs à court terme sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux en 2022 par Axway Software en France et Axway Inc. aux États-Unis.

Les impôts différés actifs à plus d'un an sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux entre 2023 et 2026 par Axway Software et Axway Inc.

La réduction du taux d'impôt à 25 % à partir de 2022, conformément à la loi de finance 2018, a été retenue pour l'estimation des impôts différés d'Axway Software.

Les autres taux d'imposition appliqués sont les taux d'impôts en vigueur au 31 décembre 2021, notamment un taux d'impôt à 21 % pour Axway Inc.

6.3.2.2. Variation des impôts différés nets

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
En début de période	**14,0**	**17,2**
Variations de périmètre	-	-
Impôts imputés au compte de résultat	-4,0	-2,2
Impôts imputés en capitaux propres	-0,2	0,2
Ecarts de conversion	0,9	-1,2
Autres	-	-0,0
EN FIN DE PERIODE	**10,7**	**14,0**

La charge d'impôts imputée au compte de résultat s'est élevée à 4,0 M€, elle est décrite dans la note 6.1.

Les impôts imputés en capitaux propres correspondent aux effets d'impôts des écarts actuariels liés aux engagements de retraite pour 0,2 M€.

Les écarts de conversion de 0,9 M€ viennent particulièrement de l'impact de change du dollar américain par rapport à l'euro.

6.3.2.3. Décomposition par nature des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Différences liées aux retraitements en consolidation		
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	-0,2	-0,0
Amortissements des progiciels réévalués	0,6	1,1
Juste valeur des incorporels amortissables affectés	-4,0	-4,2
Actualisation de la participation des salariés	0,0	0,0
Provisions réglementées	-	-0,0
Déficits fiscaux activés	12,0	10,4
Actifs sur contrats clients (IFRS15)	-13,6	-10,1
Actifs et passifs sur contrats de location (IFRS16)	0,3	0,3
Provision pour risques (Groupe)	-1,4	-1,1
Autres	0,0	-0,2
Différences temporaires issues des déclarations fiscales		
Provision indemnités de départ en retraite	2,0	1,9
Dettes provisionnées pour Organic	0,0	0,0
Déficits fiscaux activés	13,3	14,4
Provision pour risques (Groupe)	1,4	1,1
Autres	0,4	0,4
TOTAL	**10,7**	**14,0**

Déficits fiscaux activés en consolidation

L'activation des déficits fiscaux en consolidation à hauteur de 12,0 M€ provient de l'entité Axway Software pour 11,2 M€. Les déficits fiscaux activés d'Axway Software étaient de 9,8 M€ au 31 décembre 2020.

Déficits fiscaux activés en social

L'activation des déficits fiscaux en social à hauteur de 13,3 M€ provient de l'entité Axway Inc. aux États-Unis. C'est un montant en baisse par rapport au déficit activé au 31 décembre 2020. Les déficits fiscaux de l'entité Axway Irlande sont désactivés à fin 2021 et ceux d'Axway Inc ont baissé de 1,1 M€.

Les prévisions de bénéfices imposables futurs, justifiant l'activation ou non des déficits fiscaux, ont été déterminées sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un business plan à 5 ans.

Trois plans d'affaires ont été dressés, ils concernent les entités Axway Software SA, Axway Inc. et Axway Irlande :

Axway Software SA : les déficits fiscaux reconnus en France sont activés à hauteur de 43,2 M€ sur un total de 65,5 M€ incluant 10,3 M€ suite à l'agrément obtenu sur les déficits de Streamdata. Ces déficits reportables ont été activés au regard des bénéfices imposables attendues pour les cinq prochains exercices soit un impôt différé actif de 11,2 M€, en hausse de 1,4 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, Axway Software SA affiche une perte fiscale de 11,5 M€ notamment en raison des méthodes de reconnaissance de revenue divergentes, dans les comptes IFRS et les comptes locaux, sur l'activité Customer Managed. Au 31 décembre 2021, ces divergences représentent 30,0 M€. Ces revenus seront principalement reconnus dans les comptes locaux en 2022, 2023 et 2024.

Le Groupe a tenu compte de la législation fiscale locale pour déterminer le rythme de consommation des déficits fiscaux notamment en France. L'activation d'un impôt différé actif est limité à 50% de la différence temporaire imposable au-delà de 1 M€.

Axway Inc : les déficits fiscaux reconnus aux Etats-Unis sont activés à hauteur de 63,2 M€ sur un total de 127,1 M€ incluant les crédits R&D. Cette activation des déficits reportables est basée sur les bénéfices imposables attendus pour les 5 prochains exercices, soit un IDA de 13,3 M€.

Au 31 décembre 2021, Axway Inc affiche un bénéfice taxable de 12,3 M$.

A compter de 2022, le Groupe comprend que l'option fiscale prévue par la section 59(e) du Code des impôts américain relative à la capitalisation fiscale des frais de recherche et développement deviendra d'application obligatoire. A fin 2021, le Groupe n'a pas

modélisé dans ses prévisions l'application de la section 59(e) du Code des impôts américain par prudence compte tenu de discussions en cours au niveau de l'administration fiscale américaine, qui pourraient remettre en cause le caractère obligatoire de cette clause. Cette obligation fiscale, qui permettra à Axway Inc de générer du bénéfice fiscal additionnel permettant ainsi de conforter les impôts différés actifs sur déficits reportables comptabilisés à fin 2021. Enfin, le Groupe n'a pas anticipé d'évolution du taux d'impôt dans ses hypothèses à fin 2021 aux Etats-Unis.

Axway Irlande : les déficits reportables ne sont pas activés au 31 décembre 2021 au titre des bénéfices imposables attendus pour les 5 prochains exercices.

6.3.2.4. Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Déficits fiscaux reportables	31,8	24,6
Différences temporelles	-	-
TOTAL	**31,8**	**24,6**

6.3.2.5. Échéancier des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
N+1	18,6	9,9
N+2	9,1	15,9
N+3	0,4	8,6
N+4	3,4	1,7
N+5 et années ultérieures	95,6	101,2
Déficits reportables ayant une échéance	127,1	137,3
Déficits reportables indéfiniment	126,2	90,5
TOTAL	**253,2**	**227,9**
Base impôts différés activés	110,3	108,5
Base impôts différés non activés	143,0	119,4
Impôts différés activés	25,2	24,8
Impôts différés non activés	29,4	24,6

Au 31 décembre 2021, les impôts différés non activés sur les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 29,4 M€. Ils concernent les entités suivantes : Axway Software en France (5,7 M€), Axway Inc. aux États-Unis (11,0 M€), Axway Irlande (3,6 M€), Axway Srl en Italie (3,3 M€), Axway Brésil (2,3 M€), Axway Roumanie (1,9 M€), Axway Pte Ltd à Singapour (0,7 M€), Axway Hong-Kong (0,6 M€) et Axway UK (0,3 M€).

Situation pour Axway Software

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 11,2 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 22,3 M€ (en base).

En 2021, Axway Software SA a obtenu l'agrément de la Direction générale des Finances publiques pour la transmission des déficits reportables de la société Streamdata pour un montant de 10,3 M€. Ces déficits reportables n'ont pas été reconnus par Axway software SA au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2020, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 9,8 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 7,1 M€ (en base).

Situation pour Axway Inc.

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 15,0 M$, le montant des déficits reportables non activés s'élevant quant à lui à 59,4 M$ (en base).

Au 31 décembre 2020, le montant des déficits fiscaux activés était de 17,6 M$ et le montant des déficits reportables non activés de 72,3 M$ (en base).

Les déficits fiscaux reportables d'Axway Inc. proviennent essentiellement des acquisitions de Cyclone en 2006, de Tumbleweed Communications Corp. en 2008, de Systar Inc. en 2014 et d'Appcelerator Inc. en 2016. Ces déficits font l'objet d'un double plafonnement, dans le temps (20 ans) et annuel (8,1 M$ par an) imposé par la réglementation fiscale américaine lors d'un changement d'actionnariat.

Axway Inc. aux États-Unis bénéficie de crédits d'impôt recherche (CIR). Ces crédits d'impôt peuvent être utilisés pour le paiement de l'impôt société dû au titre des 20 années qui suivent celle au titre de laquelle il est constaté. À défaut, l'excédent non imputé n'est pas restituable.

Les CIR d'Axway Inc. ont été acquis chaque année entre 2001 et 2021. Au 31 décembre 2021, nous estimons que le montant total des CIR imputables sur des bénéfices fiscaux est de 52,6 M$ en base. Ces crédits d'impôts ont été reportés en impôts différés non activés car la date probable de leur utilisation est trop éloignée. Sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un business plan, les 11,0 M$ de crédits d'impôts pourraient être utilisés de 2025 à 2041.

NOTE 7 - ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Ces éléments comprennent les actifs financiers non courants, les clients et comptes rattachés, les autres actifs courants, les autres dettes non courantes et les fournisseurs et autres dettes courantes.

7.1. Autres actifs financiers non courants

7.1.1. Catégories d'autres actifs financiers non-courants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Titres non consolidés	25,2	19,4
Autres prêts et créances	53,9	54,2
Instruments dérivés	2,9	0,3
TOTAL	**81,9**	**74,0**

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- actifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ; et
- actifs évalués au coût amorti.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine, selon son modèle de gestion, la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers reconnus par le Groupe sont constitués des éléments suivants :

a. Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Entrent dans cette catégorie les placements en instruments de capitaux propres pour lesquels le Groupe a choisi de les classer de manière irrévocable dans cette catégorie.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres et elles sont considérées comme non recyclables par le compte de résultat. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Le Groupe a classé dans cette catégorie des titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle.

b. Actifs évalués au coût amorti (prêts et créances)

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe distingue :

- les prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants ;
- les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

c. Actifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés dont le Groupe a fait le choix de ne pas les évaluer en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Cette catégorie comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme). Ils sont principalement constitués des valeurs mobilières de placement et autres équivalents de trésorerie.

Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat en *Autres produits et charges financiers*.

d. Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Lors de leur émission, le Groupe apprécie le risque de crédit associé aux prêts et créances. Ensuite, ils peuvent être dépréciés dès lors que le Groupe s'attend à ce que leur valeur recouvrable estimée soit inférieure à leur valeur nette comptable.

S'agissant des créances commerciales, ces dépréciations sont comptabilisées par le compte de résultat et reprises en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable dans le *Résultat opérationnel d'activité*. S'agissant de prêts et dépôts, elles sont inscrites en *Autres produits et charges financiers*.

7.1.1.1. Titres non consolidés

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**19,9**	**0,2**	**19,8**
Variations de périmètre	0,2	0,1	0,1
Augmentations	6,5	2,3	4,2
Diminutions	-4,0	-0,0	-4,0
Revalorisation	-0,6	-0,0	-0,6
Ecarts de conversion et autres mouvements	-0,0	0,0	-0,0
31 décembre 2020	**22,0**	**2,6**	**19,4**
Variations de périmètre	-4,8	-0,0	-4,8
Augmentations	8,8	1,6	7,1
Diminutions	-0,5	-0,3	-0,3
Revalorisation	3,7	-	3,7
Ecarts de conversion et autres mouvements	0,1	0,0	0,1
31 décembre 2021	**29,2**	**4,0**	**25,2**

Les titres non consolidés sont constitués pour le montant le plus important des titres CS Communication & Systèmes (12,9 M€ au 31 décembre 2021, contre 9,7 M€ au 31 décembre 2020).

7.1.1.2. Autres prêts et créances

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts	0,1	0,1
Créances de crédits d'impôt et taxes (CIR)	-	12,4
Autres créances non courantes	37,6	24,0
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	19,6	21,0
Dépréciations sur prêts, dépôts et autres immobilisations financières	-3,4	-3,2
TOTAL	**53,9**	**54,2**

Les créances de crédit d'impôt recherche classées en *Autres prêts et créances* sont celles dont l'utilisation ou le remboursement interviendra au-delà d'un délai d'une année.

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme comprennent principalement des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués et des créances rattachées à des participations.

Les *Autres créances non courantes* consistent à hauteur de 4,9 M€ en des avances versées au Royaume-Uni par l'entité NHS SBS aux structures nouvellement clientes de sa plateforme pour réaliser leurs opérations de transition et de 32,7 M€ en des prestations réalisées mais non encore facturés en Allemagne par Sopra Financial Technology GmbH.

Ces dépôts et ces autres créances sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

7.1.2. Catégories d'actifs financiers non-courants du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances ;
- actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

a. Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend les actifs financiers dérivés, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

b. Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance entraîne le déclassement obligatoire de tous les actifs classés dans cette catégorie. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Le Groupe n'a reconnu aucun actif dans cette catégorie.

c. Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- d'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur recouvrable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable ; et
- d'autre part, les créances commerciales à court terme décrites dans la note 7.2.2.

Les actifs financiers et autres actifs non courants du Groupe concernent principalement les prêts et les créances.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts et créances	2,7	2,3
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	6,1	6,3
Total actifs financiers et autres actifs non courants	**8,8**	**8,6**

Les charges constatées d'avance, part à plus d'un an, sont des coûts d'obtention de contrat tels que décris dans la note 4.1. Elles ont représenté 6,1 M€ au 31 décembre 2021 contre 6,3 M€ au 31 décembre 2020.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres créances non courantes	0,8	0,5
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	1,9	1,8
Total Prêts, dépôts et autres immobilisations financières à long terme -	**2,7**	**2,3**

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme correspondent essentiellement à des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués. Ces dépôts non rémunérés sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

Les autres créances non courantes correspondent au contrat de liquidité avec Kepler.

7.1.3. Catégories d'autres actifs financiers non-courants de la holding Sopra GMT

Au 31 décembre 2021, la société-mère Sopra GMT détient des titres de participation Sopra Steria Group (89,9 M€) et Axway Software (80,9 M€). Ces titres sont éliminés dans les comptes consolidés de Sopra GMT pour leur montant total 170,8 M€.

Au 31 décembre 2021, la société-mère Sopra GMT détient des actions propres pour un montant de 3,9 M€, ces actions sont éliminées également en consolidation. Il s'agit de 3170 titres Sopra GMT rachetés en octobre 2021 à des actionnaires managers, et destinés à servir des plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés de Sopra GMT et de ses filiales. 1920 de ses actions ont été affectées dès leur achat au service du plan d'attribution gratuite PAGA 2021 décidé par le Conseil d'administration en juin 2021.

Il n'existe pas d'autres actifs financiers non courants.

7.2. Clients et comptes rattachés

7.2.1. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients - valeur brute	667,7	629,8
Dépréciation des créances clients	-17,4	-22,2
Créances clients - valeur nette	**650,3**	**607,6**
Actifs sur contrats clients	369,8	346,9
TOTAL	**1 020,1**	**954,6**

Le poste *Clients nets*, exprimé en mois d'activité s'établit au 31 décembre 2021 à moins de 2 mois d'activité en légère amélioration par rapport au 31 décembre 2020. Ce ratio est calculé en rapportant le poste *Clients nets* au chiffre d'affaires obtenu par la méthode de l'épuisement. Le poste *Clients nets* est obtenu en ramenant le poste *Clients* en valeur hors taxes et en retranchant les produits constatés d'avance figurant au passif du bilan. L'analyse du risque de crédit au regard des dispositions d'IFRS 9 « Instruments financiers » ne fait ressortir aucun impact significatif.

Les actifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1. La variation de la période résulte, d'une part, de l'apparition de droits à facturer transformant les actifs en créances clients et, d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients.

7.2.1.1. Balance âgée clients au 31/12/2021

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Dont : non échues à la date de clôture	Dont : échues selon les périodes suivantes			
			moins de 30 jours	entre 30 et 90 jours	entre 90 et 120 jours	plus de 120 jours
Créances clients	667,7	530,6	87,2	19,7	5,3	24,9

7.2.1.2. Etat des variations des dépréciations pour créances clients

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur créances clients en début de période	**22,2**	**21,1**
Mouvements de périmètre	-0,0	0,6
Dotations nettes de reprises	-4,4	0,3
Autres mouvements	-0,6	0,3
Ecarts de conversion	0,2	-0,1
DEPRECIATIONS SUR CREANCES CLIENTS EN FIN DE PERIODE	**17,4**	**22,2**

7.2.2. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Ce poste comprend les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu d'un délai moyen d'encaissement des factures de l'ordre de soixante jours. La nature des clients du Groupe présentant un risque faible de crédit et la politique de provisionnement systématique des créances au-delà d'une certaine échéance permettent au Groupe de prendre en compte le risque de crédit sur les créances clients. La procédure de provisionnement des créances clients est la suivante : provision à hauteur de 50% du montant des factures non réglées 6 mois après leur date d'émission et à hauteur de 100% au-delà de 12 mois.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1er janvier suivant la date de clôture (1er janvier 2020 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2019) ont été compensés au bilan.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan en Actifs sur contrats clients du poste Clients et comptes rattachés (« factures à établir »), (cf. note 4.1.2.1).

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	50,3	50,8
Dépréciations des créances clients	-1,0	-1,7
Créances Clients - valeur nette	**49,3**	**49,1**
Factures à établir	55,8	39,0
Total clients et comptes rattachés	**105,1**	**88,1**

Le DSO sur le poste *Clients et comptes rattachés* : 121 jours

Le poste Clients nets, exprimé en jours d'activité, s'établit au 31 décembre 2021 à 121 jours en hausse par rapport au DSO du 31 décembre 2020 (95 jours). Ce ratio est calculé en rapportant le poste Clients nets au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année. La variation s'explique avec l'analyse ci-dessous.

Le DSO sur le poste *Créances Clients – valeur nette* : 57 jours

Le DSO s'élève à 57 jours stable par rapport à l'exercice 2020 (54 jours). Cette stabilité s'explique par la transformation en-cours du modèle d'affaires qui génère davantage de factures à établir liés aux contrats (Customer Managed).

Le DSO sur le poste *Actifs sur contrats clients* : 63 jours

La variation sur la période des factures à établir résulte, d'une part, de l'apparition du droit à facturer transformant les actifs sur contrats clients en créances clients et d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients (Souscription en « Customer Managed »).

Sur ce poste, le DSO s'élève au 31 décembre 2021 à 63 jours comparé à un DSO de 41 jours au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique par la forte croissance des revenus Customer Managed sur l'exercice 2021.

7.2.2.1. Echéancier des créances clients du sous-groupe Axway au 3112/2021

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Dont : non échues à la date de clôture	Dont :					
			moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	plus de 360 jours
Créances clients	50,3	40,1	5,6	2,5	0,9	0,7	0,1	0,5

7.2.2.2. État des variations des dépréciations pour créances douteuses

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur créances clients en début de période	**1,7**	**1,4**
Dotations	0,5	0,9
Reprises	-1,2	-0,6
Mouvements de périmètre	-	-
Ecarts de conversion	0,1	-0,1
Dépréciations sur créances clients en fin de période	**1,0**	**1,7**

7.2.3. Clients et comptes rattachés de Sopra GMT

Ces créances clients, qui concernent uniquement Sopra Steria Group (0,4 M€) et Axway Software (0,3 M€) sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients - valeur brute	0,3	0,1
Factures à établir	0,4	0,4
Avoirs à établir	-	-
Dépréciation des créances clients	-	-
TOTAL	**0,7**	**0,6**

7.3. Autres actifs courants

7.3.1. Autres actifs courants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Stocks et en-cours	44,7	43,8
Avances et acomptes versés	1,5	3,2
Personnel et organismes sociaux	5,2	5,6
Créances fiscales	185,4	161,1
Impôt sur les sociétés	104,2	85,5
Prêts cautions et autres créances financières à moins d'un an	1,5	3,4
Créances diverses	32,5	44,9
Dépréciation des créances diverses	-1,1	-1,0
Charges constatées d'avance	68,5	62,8
Instruments financiers dérivés	5,4	1,2
TOTAL	**447,9**	**410,6**

Les stocks et en-cours résultent essentiellement des coûts d'exécution de contrats (phases de transition de contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure et d'outsourcing et phases préparatoires des licences en mode SaaS) tels que décrits en note 4.1. Leur augmentation résulte de la signature de nouveaux contrats.

Les créances fiscales comprennent notamment en France les créances de Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

7.3.2. Autres actifs courants du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Personnel et organismes sociaux	0,4	0,5
Créances fiscales	10,2	14,7
Impôt sur les sociétés	1,6	1,5
Créances diverses	2,4	2,7
Loyers payés d'avance - IFRS16	-0,0	-0,0
Charges constatées d'avance	13,2	12,8
Total autres créances courantes	**27,8**	**32,2**

Les créances fiscales d'un montant total de 10,5 M€ correspondent essentiellement à des Crédits d'Impôt Recherche obtenus en France (6,3 M€) et en Irlande (1,2 M€).

Les charges constatées d'avance sont stables, elles découlent de l'étalement des commissions sur le chiffre d'affaires Souscription. Ces commissions prépayées, part à moins d'un an, sont des coûts d'obtention de contrats capitalisés qui sont décrits dans la note 4.1.

Les créances fiscales : le Crédit d'Impôt Recherche

Les créances de crédits d'impôts recherche (CIR) sont cédées au Crédit Agricole depuis 2017. Les créances de CIR antérieures à 2017 étaient cédées à Natixis.

Le suivi du financement des créances de CIR cédées est détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)

Exercice	Année du CIR Financé	Montant du CIR financé	Financeur des créances de CIR	Remboursement effectué par Année	Remboursement effectué par Montant
Crédits d'impôts recherche remboursés par l'administration fiscale					
2014	2011	5,8	Natixis	2015	Pour le montant attendu
	2012	3,6	Natixis	2016	Pour le montant attendu
	2013	6,5	Natixis	2017	Pour le montant attendu
2015	2014	7,6	Natixis	2018	Pour le montant attendu
2016	2015	9,0	Natixis	2019	Pour le montant attendu
2017	2016	9,1	Crédit Agricole	2020	Pour le montant attendu
2018	2017	10,2	Crédit Agricole	2021	Pour le montant attendu
Crédits d'impôts recherche non encore remboursés par l'administration fiscale					
2019	2018	7,9	Crédit Agricole	-	-
2020	2019	8,3	Crédit Agricole	-	-
2021	2020	8,0	Crédit Agricole	-	-

Au 31 décembre 2021, le total des créances cédées au Crédit Agricole et non encore remboursées par l'administration fiscale s'élève à 24 104 k€.

Analyse sur la décomptabilisation des créances de crédits d'impôts recherche :

Le critère essentiel pour la déconsolidation est le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à la créance. Si le risque de crédit et le risque de retard de paiement sont bien transférés au Crédit Agricole, le risque fiscal n'est pas transféré. En cas de remise en cause par l'Etat des montants déclarés, notre contrat avec le Crédit Agricole prévoit qu'on leur rembourse le CIR rejeté.

Notre analyse a montré que la déconsolidation est acceptable dans la mesure où le risque fiscal est considéré comme non significatif. En effet, Axway Software a fait l'objet de deux contrôles fiscaux portant sur les exercices de 2009 à 2011 et de 2014 à 2016. Ces deux contrôles n'ont fait l'objet d'aucun ajustement sur les montants déclarés au titre du CIR. Les modalités de détermination des projets et dépenses éligibles au CIR ainsi que leur contrôle par nos équipes sont demeurés inchangés depuis ces contrôles fiscaux.

Sur cette base, nous considérons que le financement du crédit d'impôt recherche transféré est déconsolidant.

7.4. Autres dettes non courantes

7.4.1. Autres dettes non courantes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Options de vente accordées	-	84,3
Autres dettes - part à plus d'un an	15,2	17,3
Instruments financiers dérivés	0,6	2,4
TOTAL	**15,8**	**104,1**

Au Royaume-Uni, le droit de vente accordé par le Groupe au Cabinet Office sur les actions que ce dernier détient dans la joint-venture SSCL, exerçable du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2024, est désormais classé en *Autres dettes courantes*. Il représentait 84,3 M€ au 31 décembre 2020.

Les autres dettes non courantes comprennent en 2021 les obligations de financement des investissements du Groupe dans des fonds de Corporate Ventures à hauteur de 9,8 M€ (11,3 M€ au 31 décembre 2020).

Les instruments financiers dérivés au 31 décembre 2021 sont composés de contrats de couverture de taux d'intérêt et de change.

Options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'une option de vente de leur participation au Groupe, une dette est constatée en autre passif non courant pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice estimé de l'option. La contrepartie de la dette induite par ces engagements est comptabilisée :

- par imputation prioritairement sur le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- puis, pour le solde, par imputation sur les réserves consolidées en part du Groupe.

Les variations ultérieures de cette option de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont comptabilisées en contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant et pour le solde en diminution des réserves consolidées en part du Groupe.

7.4.2. Autres dettes non courantes du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les prestations facturées mais non encore totalement exécutées figurent au bilan en Passifs sur contrats clients du poste Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an (« produits constatés d'avance ») (cf. note 4.1.2).

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres dettes - part à plus d'un an	0,2	0,7
Passifs sur contrats clients - part à plus d'un an	1,5	1,7
SOUS-TOTAL autres dettes non courantes	**1,7**	**2,4**
Autres provisions pour risques et charges - part > 1 an	8,0	8,4
TOTAL autres dettes non courantes, y compris provisions - part à plus d'un an	**9,8**	**10,8**

La variation porte sur les revenus de maintenance et résulte :

- d'une part de la transformation des passifs antérieurs en produits constatés d'avance à moins d'un an et
- d'autre part de l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Ceux existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en produits constatés d'avance, part à moins d'un an, au cours de l'exercice 2021.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière d'un montant de 6,9 M€ (cf. note 5.3) sont reportées dans le poste Autres provisions pour risques et charges. Ce dernier comprend aussi les provisions pour risques et charges pour 0,3 M€ (cf. note 10) et les provisions pour autres avantages à long terme du personnel en Italie pour 0,8 M€.

7.5. Autres dettes courantes

7.5.1. Autres dettes courantes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur immobilisations - part à moins d' un an	5,2	18,1
Avances et acomptes reçus sur commandes	27,9	22,3
Dividendes à verser	0,2	0,0
Dettes sociales	451,7	445,4
Dettes fiscales	228,3	223,7
Impôt sur les sociétés	117,4	102,2
Passifs sur contrats clients	390,5	328,2
Dettes diverses	131,4	23,4
Instruments financiers dérivés	0,9	3,8
TOTAL	**1 353,6**	**1 167,1**

Les passifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1.1. Leur variation résulte d'une part de la transformation des passifs antérieurs en chiffre d'affaires et d'autre part de l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées. Ceux existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021.

Les dettes diverses comprennent notamment l'engagement du Groupe d'acheter ses propres actions pour servir ses plans d'attributions d'actions gratuites de performance à hauteur de 9,8 M€ (3,5 M€ au 31 décembre 2020). Elles comprennent également la dette relative à l'option de vente accordée par le Groupe au Cabinet Office sur les actions que ce dernier détient dans la joint-venture SSCL, antérieurement classée en *Autres dettes non courantes* (cf. note 7.4) et qui s'élève à 107,8 M€ au 31 décembre 2021. Par ailleurs, au premier semestre 2021, les actionnaires minoritaires de Tecfit, société holding de Galitt, ont exercé leur option de vente et le Groupe a versé 6,3 M€ pour acquérir leurs parts.

7.5.2. Autres dettes courantes du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	0,1	0,3
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,1	0,1
Dettes sociales	24,9	34,1
Dettes fiscales	6,3	5,8
Impôt sur les sociétés	1,2	1,4
Dettes diverses	2,5	2,6
Total autres dettes courantes	**35,1**	**44,4**

La baisse des dettes sociales s'explique en partie par une diminution des provisions sur bonus et commissions en relation avec les affaires signées en fin d'année.

7.5.3. Produits constatés d'avance à moins d'un an du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les produits constatés d'avance, part à moins d'un an, qualifiés de passifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1.2.1. Leur variation résulte des facteurs suivants :

- la transformation des passifs antérieurs en chiffre d'affaires ;
- la transformation des passifs produits constatés d'avance, part à plus d'un an, antérieurs en passifs produits constatés d'avance part à moins d'un an ;
- l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1er janvier suivant la date de clôture (1er janvier 2022 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2021) ont été compensés au bilan.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Passifs sur contrats clients	55,8	54,7
Total passifs sur contrats clients - part à moins d'un an	**55,8**	**54,7**

Les Passifs sur contrats clients, part à moins d'un an, existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021.

Les produits constatés d'avance sur la maintenance sont stables en variation totale (+ 0,3 M€). A taux de change constant, ils baissent en raison de l'attrition attendue sur ces contrats dans le cadre de la transformation du modèle d'affaires.

Les produits constatés d'avance sur la Souscription ont augmenté de 1,9 M€ en 2021 par rapport à 2020. Cette hausse est cohérente avec la progression de l'activité Souscription (« Axway Managed »).

7.5.4. Autres dettes courantes de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur immobilisations - part à moins d' un an	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dividendes à verser	-	-
Dettes sociales	0,5	0,4
Dettes fiscales	0,2	0,1
Impôt sur les sociétés	-	-
Comptes courants créditeurs	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Dettes diverses	0,1	0,1
Instruments financiers dérivés	-	-
TOTAL	**0,8**	**0,6**

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

8.1. Ecarts d'acquisition

8.1.1. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Sopra Steria

8.1.1.1. Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2021 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**1 894,4**	**80,5**	**1 813,9**
Acquisitions			
- Sodifrance	58,0	-	58,0
- CX Partners	5,8	-	5,8
- ADN'co	2,0	-	2,0
Ajustements sur regroupements d'entreprises	5,8	-	5,8
Sortie de périmètre	-	-	-
Dépréciations	-	-	-
Ecarts de conversion	-43,8	-1,5	-42,3
31 décembre 2020	**1 922,2**	**79,0**	**1 843,2**
Acquisitions	-	-	-
- EVA Group	70,9	-	70,9
- Eggs	16,0	-	16,0
- Labs	5,0	-	5,0
- Luminosity Ltd	2,1	-	2,1
Ajustements sur regroupements d'entreprises	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-
Dépréciations	-	6,3	-6,3
Ecarts de conversion	55,3	1,9	53,4
31 décembre 2021	**2 071,4**	**87,1**	**1 984,3**

La variation de 42,3 M€ au titre des variations de change provient essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
G B P	47,1	-38,2
NOK-SEK	4,5	-4,0
Autres devises	1,8	-0,1
TOTAL	**53,4**	**-42,3**

8.1.1.2. Répartition des écarts d'acquisition par UGT

Les valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition se répartissent par UGT de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
France	629,6	558,7
Royaume-Uni	611,3	571,3
Autre Europe (1)	351,8	330,9
Sopra Banking Softw are	375,5	366,1
Sopra HR Softw are	16,2	16,2
TOTAL	**1 984,3**	**1 843,2**

(1) Autre Europe est le regroupement des UGT suivantes testées séparément : Allemagne, Scandinavie, Espagne, Italie, Suisse, Belgique, Luxembourg et Sopra Financial Technology.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires) selon la méthode des regroupements d'entreprises présentées en note 2.1. Ce choix est réalisé acquisition par acquisition.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégralement en résultat, après avoir réexaminé si l'ensemble des actifs et passifs ont bien été identifiés.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation dans les conditions décrites à la note 8.1.1.3. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

8.1.1.3. Tests de dépréciation

Au 31 décembre 2021, le Groupe a réalisé des tests de valeur comme la pratique l'impose. Il a ainsi tout d'abord procédé à une revue de ses paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini par rapport au 31 décembre dernier. Il n'a pas pris en compte une prime de risque additionnelle liée à la Covid-19.

Les tests ont alors été réalisés avec les paramètres suivants :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
France	7,7%	8,2%	2,0%	2,0%
Royaume-Uni	8,5%	8,4%	2,0%	2,0%
Autres Europe	7,5 à 9,0%	8,2 à 9,0%	2,0%	2,0%
Sopra Banking Softw are	7,7%	8,2%	2,0%	2,0%
Sopra HR Softw are	7,7%	8,2%	2,0%	2,0%

Le Groupe a ensuite appliqué ces paramètres à des prévisions de flux de trésorerie. Ces tests ne conduisent pas à comptabiliser une dépréciation à l'exception d'une UGT en Allemagne dont l'écart d'acquisition de 6,3 M€ a été ramené à 0.

En outre, le Groupe a fait varier ces hypothèses de 1,0 point. Ainsi, une baisse du taux de croissance à l'infini de 1,0 point, ou une hausse de 1,0 point du taux d'actualisation, ou la combinaison des deux ne conduiraient pas à constater de dépréciation.

En complément, le Groupe a aussi procédé à des tests supplémentaires de sensibilité à la baisse du taux de marge opérationnelle de l'UGT Sopra Banking Software. Ainsi, le Groupe n'a pas identifié de dépréciation potentielle par l'application d'hypothèses raisonnablement probables de baisse du taux de marge opérationnelle, toutes choses étant égales par ailleurs.

Enfin, des tests supplémentaires de sensibilité aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, taux de marge opérationnelle ou taux de croissance des revenus) ont aussi été réalisés sur chacune des unités génératrices de trésorerie.

Ainsi, le Groupe a fait des tests avec les hypothèses suivantes :

- une augmentation du taux d'actualisation de 2 points ou ;
- une diminution du taux de croissance à l'infini de 2 points (soit aucune croissance à l'infini) ou ;
- une combinaison d'une augmentation du taux d'actualisation de 2 points et une diminution du taux de croissance à l'infini de 2 points ou ;
- une diminution du taux de marge opérationnelle anticipée de 2 points ou ;
- une diminution du taux de croissance anticipée de 2 points.

Ces tests additionnels n'induiraient aucune dépréciation.

La norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* » impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, la problématique des tests de dépréciation concerne essentiellement les écarts d'acquisition qui constituent l'essentiel de l'actif non courant du bilan consolidé de Sopra Steria Group.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe retient une segmentation en unités génératrices de trésorerie homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de *reporting* et l'information sectorielle (cf. note 3). Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Du fait de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » à partir du 1er janvier 2019, la valeur comptable des actifs comprend les droits d'utilisation des biens pris en location diminués des dettes sur biens pris en location.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode dite des DCF) :

- flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget ;
- flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini reflétant le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme auquel s'ajoute le taux d'inflation anticipé à long terme.

Les flux de trésorerie comprennent les décaissements de loyers malgré l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » depuis le 1er janvier 2019.

Le taux d'actualisation s'appuie sur le coût moyen pondéré du capital. Celui-ci est rapproché des estimations réalisées par les bureaux d'analyse financière. Au final, les taux d'actualisation utilisés par UGT résultent de ce travail de comparaison et sont compris entre les coûts moyens pondérés du capital et la moyenne des estimations des analystes.

Les taux de croissance à l'infini résultent d'une moyenne des estimations réalisées par les bureaux d'analyses financières.

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges opérationnels*.

La reprise des pertes de valeur de l'écart d'acquisition relatif à des participations consolidées par intégration globale est interdite.

8.1.2. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Écarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif :

- soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention) ;
- soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).

Ce choix est réalisé acquisition par acquisition. La méthode des regroupements d'entreprises est présentée en note 8.1.2.2.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégral en résultat, après avoir réexaminé si l'ensemble des actifs et passifs ont bien été identifiés.

Les écarts d'acquisition sont affectés à une unité génératrice de trésorerie unique dans le cadre des tests de dépréciation dans les conditions décrites à la note 8.1.2.4. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et sont réalisés systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16 et IAS 39).

Depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée le 1er janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;

- pour chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire prenant en compte la part de goodwill revenant aux intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en date d'acquisition (évalués à la juste valeur), ou pour la comptabilisation d'un goodwill dit « partiel », ce qui revient à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis ;

- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (12 mois). Tout ajustement postérieur à la période intercalaire de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix, ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe.

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis et les passifs repris. Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion ;

- à évaluer et comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

  ✓ d'une part, la somme du prix d'acquisition de l'entreprise acquise et du montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,

  ✓ d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

8.1.2.1. Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours des exercices 2020 et 2021 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**358,6**	**8,6**	**350,0**
Acquisition	-	-	-
Ecarts de conversion	-19,6	0,1	-19,7
31 décembre 2020	**339,0**	**8,7**	**330,3**
Acquisition	-	-	-
Ecarts de conversion	18,0	-0,0	18,0
31 décembre 2021	**356,9**	**8,6**	**348,3**

8.1.2.2. Détermination des écarts d'acquisition constatés au titre des regroupements d'entreprises

Aucune acquisition n'est à signaler sur les exercices 2020 et 2021.

8.1.2.3. Écarts de conversion

Les variations de change proviennent essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

Variation Euro / devise (en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
U S D	18,5	-20,4
S E K	-0,4	0,8
Autres devises	-0,0	-0,0
TOTAL	**18,0**	**-19,7**

8.1.2.4. Tests de dépréciation

Principes comptables, jugements et estimations

Unités génératrices de trésorerie

La norme IAS 36 *« Dépréciations d'actifs »* impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur identifié d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, la problématique des tests de dépréciation concerne surtout les écarts d'acquisition qui constituent l'essentiel de l'actif non courant du bilan consolidé d'Axway Software.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

Le groupe Axway fournit des solutions informatiques permettant la gestion automatique des échanges de données à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Axway s'est développé en partie par croissance externe ces dernières années, les principales acquisitions ayant été les suivantes : Cyclone Commerce aux États-Unis en 2006, Actis en Allemagne en 2007, Tumbleweed aux États-Unis en 2008, Vordel en Irlande en 2012, Systar en France en 2014, Appcelerator aux États-Unis en 2016, Syncplicity aux États-Unis en 2017 et Streamdata.io en France en 2019.

L'ensemble des produits développés en interne ou liés à des acquisitions sont intégrés dans la plateforme technique commune.

Le mode de fonctionnement opérationnel de la société Axway est celui d'un éditeur mondial dont les principaux marchés sont les États-Unis et l'Europe. Les différents progiciels de la plateforme technique sont distribués *via* des filiales commerciales qui versent des redevances sur les revenus de licences, de souscription et de maintenance.

Compte tenu de la globalisation des produits et des marchés, l'analyse de la contribution aux résultats du groupe Axway par pays ne présente pas de pertinence économique.

Les entrées de trésorerie liées aux activités des différents pays ne sont donc pas considérées comme indépendantes des entrées de trésorerie générées par les activités des autres pays et Axway dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. En d'autres termes, le mode de fonctionnement d'Axway selon le mode éditeur intervenant sur un marché globalisé conduit à traiter le Groupe sous forme d'**une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation**.

Méthodes de détermination de la valeur d'utilité

Conformément à la norme IAS 36, dans le cas où la valeur comptable de l'UGT auquel le goodwill testé est affecté est supérieure à sa juste valeur nette des coûts de la vente (ou dans le cas où il n'est pas possible de déterminer la juste valeur nette des coûts de la vente de l'UGT), la valeur comptable de l'UGT est alors comparée à sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode dite des DCF).

Afin de refléter, sur une période appropriée, les impacts de la transformation de notre modèle économique, d'un modèle basé sur la vente de licences à un modèle d'abonnement, un plan d'affaires sur 5 ans a été élaboré, puis a été appliqué, comme l'autorise IAS 36.33 (c), un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive sur une période d'extrapolation. De cette façon le pourcentage de croissance à l'infini ne s'applique pas immédiatement après le plan d'affaires de 5 ans. Le pourcentage de croissance à l'infini s'applique sur la valeur terminale calculée à partir de la dernière année de la période d'extrapolation.

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir des plans d'affaires prévisionnels de 5 ans et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements.

La valeur terminale de l'UGT a été calculée à partir du dernier flux modélisé, et à cet effet deux paramètres financiers majeurs sont utilisés, le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation.

L'actualisation des flux de trésorerie donne la valeur d'entreprise. En retranchant de cette valeur l'endettement et en ajoutant la trésorerie, on obtient la valeur des fonds propres.

Évaluation des provisions pour dépréciation

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges opérationnels*. Les éventuelles pertes de valeur enregistrées sur le goodwill ne peuvent faire l'objet d'aucune reprise.

La juste valeur d'Axway selon la valorisation en bourse au 31 décembre 2021 est de 581,9 M€ (570,3 M€ diminués des 2% des coûts de la vente) donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés. La valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2021.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2021. Cependant, du fait de la poursuite de la pandémie de la Covid-19, le Groupe, dans la continuité des recommandations 2020, comprend la nécessité de faire preuve de transparence dans un contexte en manque de visibilité sur l'évolution de cette crise sanitaire et ses impacts sur l'économie.

Ainsi, à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway a été déterminée de nouveau au 31 décembre 2021 pour se conformer à ces recommandations.

La méthodologie des tests de dépréciation d'actifs IAS 36 qui sont décrits ci-dessous a été adaptée au niveau de risque. Cette méthodologie retenue repose sur la définition d'un scénario unique estimé par la Direction.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur d'Axway selon la valorisation en Bourse était de 576,5 M€ avec un cours de 27 € par action (564,9 M€ diminués des 2 % des coûts de la vente). Cette valorisation boursière était donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés. Le Groupe avait jugé que les conséquences de la crise liée à la COVID-19 constituaient un indice de perte de valeur et à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway avait été déterminée au 31 décembre 2020.

Test effectué

Les plans d'affaires intègrent principalement des données internes définies par le management d'Axway sur la base de la connaissance des marchés où Axway opère en tenant compte des perspectives économiques.

Chaque année, ces hypothèses sont corroborées avec la performance passée. Si les réalisations du Groupe s'éloignent, positivement ou négativement, du dernier plan d'affaires, nous révisons alors les hypothèses du plan d'affaires pour les années suivantes.

Dans la poursuite du test de dépréciation commencé en 2018, qui portait sur une période de 10 ans (2019 à 2028), celui de 2021 porte sur une période de 7 ans (2022 à 2028). Il est basé sur un plan d'affaires de 5 ans (2022 à 2026), suivi d'une période d'extrapolation de 2 ans (2027 à 2028).

Conformément à la méthodologie du Groupe, décrite ci-dessus, le test de dépréciation 2021 sur les immobilisations regroupées au sein de l'unité génératrice de trésorerie d'Axway s'est déroulé en trois étapes :

I. de la 1re année à la 5e année, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir du plan d'affaires prévisionnel pour les années 2022 à 2026 et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements ;

II. de la 6e année à la 7e année, une période d'extrapolation, basée sur une projection du flux de trésorerie 2026 projeté sur 2 ans (2027 à 2028), en retenant un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive de la sixième année à la septième année ;

III. à partir de la 8e année, les flux sont calculés à partir du dernier flux modélisé en 2028. À ce flux est appliqué un taux de croissance à l'infini de 2,30 %. Ce taux reflète le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme auquel s'ajoute le taux d'inflation anticipé à long terme.

Les tests de dépréciation réalisés lors des clôtures des exercices 2019, 2020 et 2021 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

Pour l'exercice 2021, la valeur d'utilité calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés s'élève à 771,0 M€ avec un taux d'actualisation de 7,75 % et un taux de croissance à l'infini de 2,30 %. Le taux d'actualisation résulte de la moyenne homogène des composantes du coût moyen pondéré du capital des analystes et d'approches intermédiaires. La croissance à l'infini résulte de la moyenne homogène des analystes.

Valorisation *(en millions d'euros)*		**Taux d'actualisation**		
		7,25%	**7,75%**	**8,25%**
Taux de croissance à l'infini	**1,90%**	802,5	727 354	664 136
	2,30%	856,3	**770 955**	700 004
	2,70%	919,6	821 463	741 041

La juste valeur, diminuée des coûts de la vente de l'unité génératrice de trésorerie Axway, a été déterminée à partir de sa valeur boursière. Les coûts de la vente ont été estimés à 2 % de la juste valeur d'Axway. Ainsi, au cours de clôture du 31 décembre 2021, la juste valeur de l'UGT Axway, soit la valeur boursière, s'établit à 581,9 M€. La juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établit à 570,3 M€. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élève donc à 771,0 M€ et correspond à sa valeur d'utilité.

La valeur comptable de l'UGT Axway est égale au montant des capitaux propres consolidés au 31 décembre soit 372,2 M€. Sur ces bases, la valeur recouvrable étant plus élevée que la valeur comptable, il n'y a pas lieu au 31 décembre 2021 de déprécier l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles affectées à l'unité génératrice de trésorerie Axway.

Pour l'exercice 2020, les tests de dépréciation avaient conduit à maintenir la valeur des écarts d'acquisition. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élevait à 723,4 M€. La valeur boursière diminuée des coûts de la vente s'établissait alors à 564,9 M€ pour un montant des capitaux propres consolidés de 355,5 M€.

8.1.3. Ecarts d'acquisition de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 DECEMBRE 2019	**14,7**	**-**	**14,7**
Acquisitions	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-
31 DECEMBRE 2020	**14,7**	**-**	**14,7**
Acquisitions	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-
31 DECEMBRE 2021	**14,7**	**-**	**14,7**

8.2. Autres immobilisations incorporelles

8.2.1. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels métiers / Technologies	91,7	62,0	29,7	42,4
Relations clients	223,7	136,7	87,0	103,2
Contrats favorables	0,9	0,9	-	0,1
Marques	19,2	4,1	15,1	15,9
Logiciels acquis et autres immobilisations incorporelles	328,7	283,4	45,3	71,4
TOTAL	**664,2**	**487,1**	**177,1**	**232,9**

Ce poste comprend essentiellement des actifs incorporels (technologies, relations clients, contrats favorables, carnets de commandes, marques) affectés lors de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les charges d'amortissement de ces actifs incorporels affectés sont enregistrées dans le *Résultat opérationnel courant.*

Les variations du poste Immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**633,5**	**360,6**	**272,9**
Mouvements de périmètre	20,8	15,4	5,4
Actifs incorporels affectés	18,0	-	18,0
Acquisitions	10,8	-	10,8
Cessions - mises au rebut	-5,1	-4,5	-0,6
Autres mouvements	-1,8	-1,0	-0,8
Ecarts de conversion	-14,6	-8,9	-5,7
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-	67,1	-67,1
31 décembre 2020	**661,7**	**428,8**	**232,9**
Mouvements de périmètre	0,2	0,1	0,1
Actifs incorporels affectés	0,0	-	0,0
Acquisitions	5,1	-	5,1
Cessions - mises au rebut	-50,5	-49,4	-1,0
Autres mouvements	30,9	30,1	0,9
Ecarts de conversion	16,7	11,9	4,8
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-	65,7	-65,7
31 décembre 2021	**664,2**	**487,1**	**177,1**

Aucun actif incorporel affecté n'a été reconnu à ce stade au titre des nouvelles acquisitions de l'exercice 2021 décrites en note 2.1.

En 2020, l'acquisition de Sodifrance avait entraîné la reconnaissance de relations clients pour 18,0 M€.

Les autres mouvements sont principalement la résultante d'une décompensation d'un actif incorporel entre valeur brute et amortissement, celui-ci ayant été acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisés en 2020.

Aucune dépense significative de développement des progiciels et solutions (Banque, Ressources Humaines et Immobilier) n'a été comptabilisée en immobilisations incorporelles.

a. Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

b. Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Elles se composent de progiciels, de relations clients, de marques et de relations distributeurs évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur trois à quinze ans suivant leur durée d'utilité estimée. Les marques acquises dont la durée d'utilité ne peut être définie ne sont pas amorties.

c. Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement des progiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
  - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
  - génération d'avantages économiques futurs probables,
  - disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
  - capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

8.2.2. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Elles se composent de progiciels, de relations clients, de marques et de relations distributeurs évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 à 15 ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 *« Immobilisations incorporelles »* :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement des progiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
  - la faisabilité technique doit être nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - le Groupe doit avoir l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - le Groupe doit avoir la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
  - le Groupe doit démontrer que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
  - le Groupe doit mettre à disposition du projet les ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
  - le Groupe doit avoir la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des progiciels n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles si une seule des conditions décrites ci-dessus n'est pas remplie.

Compte tenu des spécificités de l'activité d'éditeur de logiciels, les critères déterminants sont celui de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement et celui de la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables.

Les risques et les incertitudes inhérents au développement de logiciels ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit avant l'obtention d'une version de démonstration présentable à un prospect. Les adaptations entre la version de démonstration et la version définitive sont généralement peu importantes, et par conséquent, les coûts encourus dans cette phase de développement, qui sont susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs.

Les variations du poste Immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Relations clients	Technologies	Marques	Autres	TOTAL
VALEUR BRUTE					
31 décembre 2019	**42,6**	**47,4**	**0,3**	**20,0**	**110,2**
Ecarts de conversion	-2,1	-2,8	-0,0	-0,6	-5,5
Acquisitions	-	-	-	0,1	0,1
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2020	**40,5**	**44,6**	**0,2**	**19,5**	**104,9**
Ecarts de conversion	1,6	2,6	0,0	0,2	4,4
Acquisitions	-	-	-	0,0	0,0
Cessions	-	-	-	-1,1	-1,1
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2021	**42,1**	**47,1**	**0,3**	**18,7**	**108,2**
AMORTISSEMENTS					
31 décembre 2019	**29,7**	**27,1**	**0,3**	**19,3**	**76,3**
Ecarts de conversion	-1,7	-1,8	-0,0	-0,2	-3,8
Dotations	3,7	4,5	-	0,8	8,9
Reprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2020	**31,7**	**29,8**	**0,2**	**19,8**	**81,5**
Ecarts de conversion	1,4	1,8	0,0	0,2	3,4
Dotations	4,2	4,4	-	0,6	9,2
Reprises	-	-	-	-1,1	-1,1
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre				-	-
31 décembre 2021	**37,3**	**36,0**	**0,3**	**19,5**	**93,1**
VALEUR NETTE					
31 décembre 2020	8,8	14,8	-	-0,3	23,4
31 décembre 2021	**4,8**	**11,2**	**-**	**-0,9**	**15,1**

Ce poste comprend essentiellement des actifs incorporels (technologies, relations clients, marques) affectés lors de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les charges d'amortissements de ces actifs incorporels affectés sont enregistrées dans le *Résultat opérationnel courant*.

Les dotations constatées en 2021 pour un montant de 9,2 M€ comprennent les dépréciations sur le produit Appcelerator Titanium, le Groupe ayant acté la fin de sa commercialisation, et sur l'activité Syncplicity, justifiée par une perte de clients historiques.

Ces immobilisations incorporelles affectées sont composées des actifs suivants :

	Durée d'amortissement restante en année
Tumbleweed - Technologies *(Acquis en septembre 2008)*	2
Vordel - Relations clients *(Acquis en novembre 2012)*	1
Systar - Technologies *(Acquis en avril 2014)*	0 à 2
Systar - Relations clients *(Acquis en avril 2014)*	4
Appcelerator - Technologies *(Acquis en janvier 2016)*	3
Syncplicity - Technologies *(Acquis en mars 2017)*	5
Syncplicity - Relations clients *(Acquis en mars 2017)*	10
Streamdata - Technologies *(Acquis en avril 2019)*	7

Aucune dépense de développement des solutions et progiciels du Groupe n'a été immobilisée tant en 2021 qu'au titre des exercices antérieurs.

En 2021, les dépenses de recherche et de développement constatées en compte de résultat s'élèvent à 55,3 M€, soit 19,4 % du chiffre d'affaires.

En 2020, les dépenses de recherche et de développement constatées en compte de résultat s'élevaient à 60,4 M€, soit 20,3 % du chiffre d'affaires.

8.3. Immobilisations corporelles

8.3.1. Immobilisations corporelles du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Terrains, constructions	Agencements, mobiliers et matériels divers	Equipements informatiques	TOTAL
VALEUR BRUTE				
31 décembre 2019	**49,1**	**245,5**	**146,8**	**441,3**
Variations de périmètre	0,5	4,4	2,3	7,2
Acquisitions	2,1	12,0	13,8	27,8
Cessions - mises au rebut	-4,8	-6,1	-3,8	-14,7
Autres mouvements	0,7	-0,1	0,3	1,0
Ecarts de conversion	-1,8	-2,7	-4,1	-8,6
31 décembre 2020	**45,7**	**253,1**	**155,2**	**454,1**
Variations de périmètre	-	0,6	0,3	0,9
Acquisitions	0,5	22,9	19,2	42,7
Cessions - mises au rebut	-0,8	-9,7	-4,4	-14,9
Autres mouvements	1,4	-2,0	3,2	2,6
Ecarts de conversion	1,4	2,3	4,4	8,1
31 décembre 2021	**48,1**	**267,2**	**178,0**	**493,4**
AMORTISSEMENTS				
31 décembre 2019	**28,6**	**153,2**	**116,2**	**298,0**
Variations de périmètre	0,4	2,0	1,9	4,2
Dotations	2,6	18,0	17,5	38,1
Cessions - mises au rebut	-3,2	-5,9	-3,5	-12,6
Autres mouvements	-0,3	1,0	-0,5	0,1
Ecarts de conversion	-1,1	-1,9	-3,2	-6,2
31 décembre 2020	**27,0**	**166,3**	**128,3**	**321,6**
Variations de périmètre	-	0,1	0,2	0,3
Dotations	2,3	28,1	16,1	46,5
Cessions - mises au rebut	-0,7	-9,0	-4,4	-14,1
Autres mouvements	-	0,8	2,4	3,2
Ecarts de conversion	0,8	1,7	3,7	6,2
31 décembre 2021	**29,4**	**188,0**	**146,3**	**363,8**
VALEUR NETTE				
31 décembre 2020	18,7	86,8	26,9	132,5
31 décembre 2021	**18,7**	**79,2**	**31,7**	**129,6**

Les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles (42,7 M€) correspondent principalement à des agencements et des équipements de bureaux en France et à l'international pour un montant de 22,5 M€ et à des acquisitions d'équipements informatiques pour un montant de 19,2 M€.

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des terrains et constructions, des agencements, mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

- constructions : 25 à 30 ans
- agencements : 4 à 10 ans
- matériels et équipements informatique : 3 à 8 ans
- matériels de transport : 4 à 5 ans
- mobiliers, matériels de bureau : 4 à 10 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

8.3.2. Immobilisations corporelles du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des agencements, des mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations.

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Des mises au rebut d'équipements informatiques sont pratiquées chaque année après inventaire. Les montants de ces mises au rebut sont portés en cessions de l'exercice. Les sorties de locaux dont les baux n'ont pas été reconduits sont également portées en cessions de l'exercice.

	Durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations
Agencements	3 à 10 ans en fonction de la durée du bail
Matériels et équipements informatiques	3 à 5 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 à 10 ans

(en millions d'euros)	**Agencements, mobiliers et matériels divers**	**Equipements informatiques**	**TOTAL**
VALEUR BRUTE			
31 décembre 2019	**12,5**	**28,2**	**40,7**
Ecarts de conversion	-0,6	-1,0	-1,6
Acquisitions	6,0	1,7	7,7
Cessions	-3,5	-0,2	-3,7
Autres mouvements	-0,5	0,5	-
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2020	**13,9**	**29,3**	**43,2**
Ecarts de conversion	0,5	0,6	1,1
Acquisitions	0,3	2,4	2,7
Cessions	-0,3	-7,0	-7,3
Autres mouvements	-0,7	0,7	-
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2021	**13,7**	**26,0**	**39,7**
AMORTISSEMENTS			
31 décembre 2019	**7,5**	**20,8**	**28,2**
Ecarts de conversion	-0,2	-0,8	-1,0
Dotations	1,2	3,0	4,2
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-3,7	0,0	-3,7
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2020	**4,8**	**23,0**	**27,8**
Ecarts de conversion	0,1	0,5	0,6
Dotations	1,3	2,9	4,3
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-0,2	-7,0	-7,2
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2021	**6,0**	**19,4**	**25,4**
VALEUR NETTE			
31 décembre 2020	9,1	6,3	15,4
31 décembre 2021	**7,7**	**6,6**	**14,3**

En 2021, les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles sont de 2,7 M€. Ils portent principalement sur des acquisitions d'équipements informatiques (serveurs, stations de travail et réseaux) pour 2,4 M€.

NOTE 9 - CONTRATS DE LOCATION

9.1. Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location

9.1.1. Droits d'utilisation du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Locaux	Véhicules	Matériels informatiques	Autres biens corporels	TOTAL
VALEUR BRUTE					
31 décembre 2019	**609,1**	**34,6**	**41,8**	**4,0**	**689,4**
Variations de périmètre	15,2	0,6	-	0,0	15,9
Acquisitions	68,0	6,8	3,5	1,4	79,7
Cessions - mises au rebut	-82,6	-5,6	-10,8	-0,6	-99,7
Autres mouvements	-1,2	0,3	-0,3	-0,1	-1,2
Ecarts de conversion	3,1	0,6	0,3	-0,1	3,9
31 décembre 2020	**611,6**	**37,3**	**34,5**	**4,6**	**688,0**
Variations de périmètre	0,5	0,1	-	-	0,6
Acquisitions	133,6	8,5	1,3	0,7	144,0
Cessions - mises au rebut	-99,7	-8,9	-7,9	-0,4	-117,0
Autres mouvements	0,3	-0,3	-0,0	-0,4	-0,4
Ecarts de conversion	19,0	-0,4	0,3	0,3	19,1
31 décembre 2021	**665,3**	**36,3**	**28,1**	**4,6**	**734,3**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
31 décembre 2019	**325,5**	**19,0**	**21,7**	**2,8**	**369,1**
Variations de périmètre	8,4	0,3	-	0,0	8,6
Dotations	86,9	9,4	9,2	0,9	106,4
Cessions - mises au rebut	-68,2	-5,6	-10,1	-0,5	-84,4
Autres mouvements	0,2	0,1	-0,0	-0,0	0,2
Ecarts de conversion	-1,9	-0,1	-0,1	-0,1	-2,3
31 décembre 2020	**350,9**	**23,0**	**20,6**	**3,1**	**397,7**
Variations de périmètre	0,2	0,0	-	-	0,2
Dotations	75,6	9,4	7,2	0,8	93,1
Cessions - mises au rebut	-89,1	-8,7	-7,9	-0,4	-106,1
Autres mouvements	0,4	-0,5	-0,0	-0,4	-0,6
Ecarts de conversion	8,6	-1,9	0,1	0,1	6,9
31 décembre 2021	**346,5**	**21,5**	**20,0**	**3,2**	**391,2**
VALEUR NETTE					
31 décembre 2020	260,7	14,3	13,8	1,5	290,3
31 décembre 2021	**318,8**	**14,8**	**8,0**	**1,5**	**343,1**

Le Groupe a procédé, en 2021, en France principalement, à une importante réorganisation de ses locaux qui est traduite dans l'augmentation des droits d'utilisation des biens pris en location relatifs aux locaux concomitamment à l'arrêt de contrats du même type.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à la date de début du contrat de location correspondant à la date à laquelle le bailleur met à disposition du preneur le bien sous-jacent et donnent lieu à la reconnaissance à l'actif du bilan de *Droits d'utilisation des biens pris en location* et au passif de *Dettes sur biens pris en location*. La valeur de ces dernières correspond à la valeur des paiements minimaux futurs actualisée sur la durée du contrat de location à l'aide d'un taux qui est soit le taux implicite du contrat de location, soit à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui prend le bien en location. La durée du contrat tient compte principalement de la période non résiliable de celui-ci. Le Groupe l'ajuste éventuellement, s'il le juge raisonnable, de la période liée à une option de renouvellement ou de prolongation qui pourrait être exercée ou au contraire en fonction d'une option de résiliation anticipée qui pourrait être mise en œuvre dans le cas où les pénalités associées (pénalités contractuelles et coûts économiques de l'abandon) seraient plus que négligeables.

A la date de début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur biens pris en location éventuellement corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent.

Les paiements minimaux futurs tiennent compte des loyers fixes, des paiements variables liés à un index ou à un taux, des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice d'une option d'achat et de pénalités de résiliation ou de non renouvellement dès lors que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ou de ne pas exercer ces options. Certaines de ces valeurs peuvent évoluer au cours du contrat, les dettes de location et les droits d'utilisation des biens pris en location faisant alors l'objet d'une revalorisation à la hausse ou à la baisse. Ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans le contrat de location qui restent comptabilisées en charges.

Au bilan, les *Dettes sur biens pris en location* sont distinguées en parts non courante et courante. Les *Droits d'utilisation des biens pris en location* sont amortis linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien sous-jacent si le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou si le preneur est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat. Au compte de résultat, ces charges d'amortissement sont incluses dans les *Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations* du *Résultat opérationnel d'activité*. La *Charge nette d'intérêts des dettes de location* est distinguée dans le poste *Autres produits et charges financiers*.

Enfin, par exception, les contrats de courte durée inférieurs à 12 mois et ceux portant sur des actifs de faible valeur dont la valeur individuelle est inférieure à 5 000 USD sont comptabilisés directement en charges et ne sont donc pas retraités au bilan. De même sont comptabilisés en charges les loyers variables fonction de l'utilisation ou des revenus générés par l'utilisation de l'actif sous-jacent.

9.1.2. Droits d'utilisation du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à la date de début du contrat de location correspondant à la date à laquelle le bailleur met à disposition du preneur le bien sous-jacent. Les contrats de location donnent lieu à la reconnaissance à l'actif du bilan de « Droits d'utilisation des biens pris en location » et au passif de « Dettes sur biens pris en location ».

La valeur des dettes sur biens en location correspond à la valeur des paiements minimaux futurs actualisés sur la durée du contrat de location à l'aide d'un taux qui est soit le taux implicite du contrat de location, soit à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui prend le bien en location. La durée du contrat tient compte des parties fermes mais aussi du caractère raisonnablement certain des options de renouvellement ou de résiliation.

A la date de début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur biens pris en location éventuellement corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent.

Les paiements minimaux futurs tiennent compte des loyers fixes, des paiements variables liés à un index ou à un taux, des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice d'une option d'achat et de pénalités de résiliation ou de non-renouvellement dès lors que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ou de ne pas exercer ces options. Certaines de ces valeurs peuvent évoluer au cours du contrat, les dettes de location et les droits d'utilisation des biens pris en location faisant alors l'objet d'une revalorisation à la hausse ou à la baisse. Ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans le contrat de location qui restent comptabilisées en charges.

Au bilan, les Dettes sur biens pris en location sont distinguées en parts non courante et courante. Les Droits d'utilisation des biens pris en location sont amortis linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien sous-jacent si le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou si le preneur est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat.

Au compte de résultat, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du Résultat opérationnel d'activité. La Charge nette d'intérêts des dettes de location est distinguée dans le poste Autres produits et charges financiers.

Dans le tableau des flux de trésorerie, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du flux net de trésorerie généré par l'activité. La variation des dettes financières de location (loyers décaissés) et la Charge nette d'intérêts des dettes de location sont reportées dans le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.

Enfin, par exception, les contrats de courte durée inférieurs à 12 mois et ceux portant sur des actifs de faible valeur dont la valeur individuelle est inférieure à 5 000 USD sont comptabilisés directement en charges et ne sont donc pas retraités au bilan. De même sont comptabilisés en charges les loyers variables fonction de l'utilisation ou des revenus générés par l'utilisation de l'actif sous-jacent.

(en millions d'euros)	Locaux loués	Véhicules loués	Total
Valeur brute			
31 décembre 2020	38,3	1,1	39,3
Première application IFRS16	-	-	-
Variation de périmètre			
Acquisitions	0,2	0,2	0,3
Cessions - mises en rebut	-0,2	-0,1	-0,3
Autres movements	-	-0,0	-0,0
Ecarts de conversion	1,0	-	1,0
31 décembre 2021	**39,2**	**1,1**	**40,4**
Amortissements			
31 décembre 2020	-9,8	-0,6	-10,4
Première application IFRS16	-	-	-
Variation de périmètre			
Dotations	-6,0	-0,3	-6,3
Cessions - mises en rebut	-	0,1	0,1
Autres movements	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	-0,3	-	-0,3
31 décembre 2021	**-16,1**	**-0,8**	**-16,8**
Valeur nette			
31 décembre 2020	28,4	0,5	28,9
31 décembre 2021	**23,2**	**0,4**	**23,5**

9.2. Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location

9.2.1. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Courant	Non courant	Ventilation non-courant				
				1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES DE LOCATION	364,8	75,6	289,2	60,1	55,5	43,9	35,8	94,0

9.2.2. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)			Ventilation non-courant				
Valeur Comptable	Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
33,4	6,2	27,2	5,4	5,4	4,6	4,1	7,8

NOTE 10 - PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

10.1. Provisions courantes et non courantes

10.1.1. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	01/01/2021	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres	Ecarts de conversion	31/12/2021	Part non courante	Part courante
Litiges	9,5	-	1,5	-4,2	-	3,5	0,0	10,3	10,3	-
Pertes sur contrats	1,9	-	8,9	-1,3	-	-	0,3	9,9	0,3	9,5
Risques fiscaux autres que l'impôt	37,0	-	1,0	-14,9	-6,3	2,2	-	19,1	18,3	0,8
Restructuration	8,2	-	7,9	-8,4	-0,1	-	0,0	7,6	2,5	5,2
Charges de remise en état des locaux	12,6	-	1,8	-0,5	-0,5	-0,0	0,6	14,1	8,2	5,9
Autres risques	46,8	0,0	17,0	-12,4	-5,0	-1,8	1,0	45,5	23,4	22,1
TOTAL	**116,0**	**0,0**	**38,1**	**-41,7**	**-11,9**	**4,0**	**2,0**	**106,5**	**62,9**	**43,6**

Les provisions pour litiges couvrent principalement des litiges prud'homaux et des indemnités de départ de collaborateurs (3,1 M€ au 31 décembre 2021, contre 4,6 M€ au 31 décembre 2020), le reste correspondant principalement à des litiges clients majoritairement en France pour 5,0 M€ et en des litiges contractuels pour 2,3 M€.

Les provisions pour risques fiscaux autres que l'impôt sur le résultat concernent essentiellement les risques relatifs au crédit impôt recherche en France.

Les provisions pour restructuration correspondent aux coûts de mesures ponctuelles de restructuration prises principalement en Allemagne (4,3 M€) et en France (2,8 M€).

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des risques clients et projets pour 36,7 M€ (dont 13,4 M€ au Royaume-Uni, 5,1 M€ en Allemagne et 16,0 M€ sur Sopra Banking Software issus de l'acquisition de Fidor Solutions), des risques contractuels (2,8 M€) et des risques sociaux (5,0 M€).

Les obligations actuelles résultant d'événements passés à l'égard des tiers sont comptabilisées en provisions dès lors qu'il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et si la sortie de ressources peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Notamment, une provision est constituée pour le montant des loyers et frais annexes à payer, net des recettes estimées de sous-locations, sur tout bien immobilier, si le bien est sous-loué ou vacant et n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre des activités principales.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

10.1.2. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers né antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

(en millions d'euros)	01/01/2021	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	31/12/2021
Provisions pour litiges	0,5	-	0,1	-0,1	-0,0	-	0,5
Provisions pour garanties	0,1	-	-	-	-	-0,0	0,1
Autres provisions pour risques	0,1	-	0,0	-	-	0,0	0,1
Sous-total provisions pour risques	**0,8**	**-**	**0,1**	**-0,1**	**-0,0**	**0,0**	**0,8**
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	0,1	-	0,0	-0,0	-	0,0	0,1
Sous-total provisions pour charges	**0,1**	**-**	**0,0**	**-0,0**	**-**	**0,0**	**0,1**
TOTAL	**0,9**	**-**	**0,1**	**-0,1**	**-0,0**	**0,0**	**0,9**
Impact (net des charges encourues)							
Résultat opérationnel courant			0,1		-0,0		
Résultat opérationnel			-		-		
Résultat financier			0,0		-		
Charge d'impôt			-		-		
TOTAL			**0,1**		**-0,0**		

- Les provisions pour litiges couvrent essentiellement des litiges prud'homaux et des indemnités de départ de collaborateurs (535 k€ au 31 décembre 2021) ;

- les provisions pour garanties répondent à une obligation vis-à-vis de nos clients en Allemagne pour couvrir les potentiels risques de garantie pour 130 k€ ;
- les autres provisions pour risques couvrent des coûts relatifs aux locaux en Allemagne et aux États-Unis pour un total de 116 k€ ;
- aucune provision pour restructuration n'a été constatée au 31 décembre 2021 ;
- les autres provisions pour charges sont des provisions pour ancienneté en Allemagne pour 108 k€.

10.2. Passifs éventuels

10.2.1. Passifs éventuels du sous-groupe Sopra Steria

Les passifs éventuels reconnus au bilan résultent du regroupement Sopra-Steria en 2014.

Ils représentent au 31 décembre 2021 un montant de 6,9 M€ après impôt et correspondent pour 6,0 M€ à des risques fiscaux et contractuels en Inde.

Dans la mesure où le passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe. Par exception, dans le cadre de regroupements d'entreprises, le Groupe peut reconnaître au bilan un passif éventuel s'il résulte d'une obligation actuelle découlant d'évènements passés et si sa juste valeur peut être estimée de manière fiable, même s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation.

10.2.2. Passifs éventuels du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Dans la mesure où une perte ou un passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Au 31 décembre 2021, aucun passif éventuel n'est à prendre en compte.

NOTE 11 - FINANCEMENT ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

11.1. Charges et produits financiers

11.1.1. Coût de l'endettement financier net

11.1.1.1. Coût de l'endettement financier net du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'intérêts	1,1	1,4
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**1,1**	**1,4**
Charges d'intérêts	-9,2	-10,4
Résultat des couvertures sur endettement financier brut	-0,6	-0,9
Coût de l'endettement financier brut	**-9,9**	**-11,3**
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**-8,7**	**-9,9**

Le *Coût de l'endettement financier brut* à 9,9 M€ est en baisse de 1,4 M€. L'encours moyen des emprunts bancaires, obligataire, des NEU CP (Negotiable EUropean Commercial Paper) et des NEU MTN (Negotiable EUropean Medium Term Notes) s'établit à 646 M€ en 2021, contre 691 M€ en 2020. Le taux moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est de 1,53 % en 2021 (1,64 % en 2020). Cette baisse du taux moyen des emprunts provient principalement de la baisse combinée des taux d'intérêt et de l'encours du crédit syndiqué.

11.1.1.2. Coût de l'endettement financier net du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,1	0,1
Charges d'intérêt	-0,6	-0,7
Coût de l'endettement financier net	**-0,5**	**-0,6**
Charges d'intérêts nettes des dettes sur biens pris en location	-0,8	-0,8
Total coût de l'endettement financier net	**-1,3**	**-1,4**

En 2021, l'essentiel des charges d'intérêts est le coût des lignes de crédit RCF *(Revolving Credit Facility)*.

11.1.1.3. Coût de l'endettement financier net de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêt	-1,6	-2,0
Résultat des couvertures (différentiel de taux)	-	-
Incidence du retraitement des emprunts au coût amorti	-0,1	-0,1
TOTAL	**-1,7**	**-2,2**

11.1.2. Autres produits et charges financiers

11.1.2.1. Autres produits et charges financiers du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains et pertes de changes	**2,7**	**0,5**
Autres produits financiers	**0,7**	**0,6**
Charges d'intérêts nettes des dettes sur biens pris en location	-6,3	-7,6
Charges d'intérêts nettes sur obligations de retraite	-2,8	-4,2
Charges de désactualisation des passifs non courants	-0,7	-0,9
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	-1,1	0,7
Plus ou moins value sur actifs financiers cédés	0,3	0,0
Autres charges financières	-2,2	-4,4
Total des autres charges financières	**-12,8**	**-16,4**
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**-9,5**	**-15,4**

Les autres charges financières résultaient de dépréciations de titres à hauteur de - 3,3 M€ en 2020. Elles ne sont que de 1,2 M€ en 2021.

11.1.2.2. Autres produits et charges financiers du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les gains et pertes de change portent essentiellement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères.

Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupe ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées, et enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique *Écarts de conversion* en application de la norme IAS 21.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains et pertes de change	**0,6**	**-2,5**
Reprises de provisions	-0,0	-0,0
Total gains/pertes de change et autres produits financiers	**0,7**	**-2,5**
Dotations aux provisions	-0,0	-0,0
Actualisation des engagements de retraite	-0,1	-0,1
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	0,1	0,2
Autres charges financières	-0,2	-0,2
Total des autres charges financières	**-0,1**	**-0,2**
TOTAL DES AUTRES PRODUITS & CHARGES FINANCIERS	**0,5**	**-2,7**

Le détail de la ligne *Actualisation des engagements de retraite* est fourni en note 5.3.2.2

11.1.2.3. Autres produits et charges financiers de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains et pertes de changes	**-**	**-**
Dividendes reçus	9,9	-
Reprises de provisions	-	-
Produits de cession des actifs financiers cédés	-	0,2
Autres produits financiers	-	-
Total des autres produits financiers	**9,9**	**0,2**
Dotations aux provisions	-	-
Valeurs nettes comptables des actifs financiers cédés	-	-
Autres charges financières	-	-0,7
Total des autres charges financières	**-**	**-0,7**
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**9,8**	**-0,5**

Les dividendes versés par Sopra Steria Group et Axway Software à la société-mère Sopra GMT (9,9 M€ en 2021. Néant en 2020) sont éliminés dans les comptes consolidés de Sopra GMT.

Une indemnité de remboursement anticipé des emprunts souscrits en 2015 a été versée le 30 juillet 2020 pour 716 k€.

11.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

11.2.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	25,3	39,4
Disponibilités	191,9	206,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**217,2**	**245,5**
Concours bancaires courants	-0,2	-0,6
Trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	**216,9**	**245,0**

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs.

L'endettement net, présenté à la note 12.3, est plus représentatif de la situation financière du Groupe.

Les valeurs mobilières de placement et autres placements sont constitués de placements monétaires à court terme, de dépôts à court terme et d'avances de fonds dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces placements sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Sur les 217,2 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie (hors concours bancaires courants) au 31 décembre 2021, 136,6 M€ sont détenus par la maison mère et 80,6 M€ par les filiales. Parmi ces dernières, les entités indiennes contribuent à la trésorerie nette à hauteur de 28,5 M€ au 31 décembre 2021 contre 41,5 M€ au 31 décembre 2020.

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Emprunts et dettes financières – part à court terme.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur hors variation de change.

Les OPCVM classés par l'AMF (Autorité des marchés financiers) dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères d'éligibilité cités. L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères cités étant impérative.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans le Coût de l'endettement financier net.

11.2.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste *Emprunts et dettes financières - part à court terme.*

Conformément à la norme IAS 7, les équivalents de trésorerie se définissent comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les OPCVM classés par l'AMF (Autorité des marchés financiers) dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères d'éligibilité cités. L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères cités est nécessaire.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers.*

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs.

(en millions d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Disponibilités	25,4	16,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**25,4**	**16,2**
Concours bancaires courants	-0,2	-0,0
TOTAL	**25,2**	**16,2**

Sur les 25,4 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires) au 31 décembre 2021, 9,4 M€ sont détenus par la maison mère, 6,3 M€ par Axway Inc. aux États-Unis et 9,7 M€ par les autres filiales.

Parmi les filiales, les entités au Brésil et en Chine contribuent respectivement à la trésorerie nette à hauteur de 1,9 M€ et 0,6 M€ au 31 décembre 2021, contre 0,7 M€ et 1,2 M€ au 31 décembre 2020. Dans le cas d'un rapatriement, sous forme de paiements entre sociétés du Groupe ou de dividendes, de cette trésorerie détenue au Brésil et en Chine, une retenue à la source serait appliquée.

11.2.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	4,5	5,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**4,5**	**5,4**
Concours bancaires courants	-	-
TOTAL	**4,5**	**5,4**

11.3. Emprunts et dettes financières - Endettement financier net

11.3.1. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	2,3	249,5	251,8	251,7
Emprunts bancaires	8,3	138,9	147,2	197,0
Autres dettes financières diverses	85,0	60,0	145,0	221,8
Concours bancaires courants	0,2	-	0,2	,6
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**95,8**	**448,4**	**544,3**	**671,2**
Valeurs mobilières de placement	-25,3	-	-25,3	-39,4
Disponibilités	-191,9	-	-191,9	-206,1
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**-121,3**	**448,4**	**327,1**	**425,6**

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts obligataires et bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les titres négociables à court terme NEU CP (anciennement dénommés billets de trésorerie) ont une échéance inférieure à 12 mois et sont comptabilisés à leur coût amorti ;
- les titres négociables à moyen terme NEU MTN dont les maturités s'étalent à l'émission de un à cinq ans et qui sont comptabilisés à leur coût amorti ;
- les dettes liées aux contrats de location-financement : une dette est comptabilisée au commencement de chaque contrat pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers futurs au titre de la location (actualisation au taux d'intérêt implicite du contrat) ;
- les concours bancaires courants.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

11.3.1.1. Emprunts obligataires

Le 5 juillet 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 250 M€ auprès d'investisseurs institutionnels de premier rang en deux souches, l'une de 130 M€ à 7 ans assortie d'un taux fixe annuel de 1,749%, l'autre de 120 M€ à 8 ans assortie d'un taux fixe annuel de 2,0%

11.3.1.2. Emprunts bancaires

Le Groupe a mis en place en 2014 un contrat de crédit d'un montant de 1 200 M€ à échéance 5 ans avec deux options de prorogation d'un an. Ce crédit était composé d'une tranche amortissable de 200 M€, d'une tranche amortissable de 80 M£ et d'une facilité de crédit renouvelable multidevises de 900 M€. En 2018, suite à l'exercice de la seconde option de prorogation d'une année, l'échéance du crédit a été reportée au 6 juillet 2023. Au 31 décembre 2021, l'encours tiré du crédit correspond à la seule tranche amortissable en EUR, soit 88 M€ compte tenu de l'amortissement contractuel de la période. La tranche en GBP a été intégralement remboursée en 2021 soit un flux sur la période de 38,4 M£. La facilité de crédit renouvelable multidevises de 900 M€ n'est pas utilisée. Par ailleurs, le Groupe dispose de deux financements bancaires bilatéraux non amortissables, l'un tiré de 60 M€ et l'autre non tiré de 50 M€ dont les maturités sont 2024.

11.3.1.5. Autres dettes financières

En 2015, le Groupe a mis en place un programme non garanti de titres négociables à court terme NEU CP multidevises non noté dont le montant maximum est de 700 M€. Ce programme fait l'objet d'un dossier de présentation financière disponible sur le site de la Banque de France et dont la dernière mise à jour date du 30 juin 2021. L'encours moyen du programme de NEU CP s'établit à 68,4 M€ en 2021, contre 110,1 M€ en 2020. L'encours des NEU CP au 31 décembre 2021 est de 15,0 M€ (65,0 M€ au 31 décembre 2020). Les NEU CP sont présentés en *Autres dettes financières diverses*.

Dans un souci de diversification de ses sources de financement, le Groupe a mis en place en décembre 2017, un programme non garanti de titres négociables à moyen terme NEU MTN dont le montant maximum est de 300 M€. Comme pour le programme de NEU CP, un dossier de présentation financière est disponible sur le site de la Banque de France. Le programme de NEU MTN est rémunéré sur la base de taux fixes ou de taux variables et d'une marge lors de chaque émission. Les échéances vont d'un à cinq ans. Au 31 décembre 2021, l'encours des NEU MTN est de 130,0 M€ avec des échéances allant jusqu'à deux ans (144,0 M€ au 31 décembre 2020). La diminution de l'encours de NEU MTN correspond à une tombée de 14 M€ qui a été renouvelée sous forme de NEU CP. Il n'y a eu aucune nouvelle émission de NEU MTN en 2021. Les NEU MTN sont présentés en *Autres dettes financières diverses*.

11.3.2. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Axway

Principes comptables

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les concours bancaires courants.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts bancaires	1,6	60,1	61,7	40,2
Autres dettes financières diverses	-0,1	-0,0	-0,1	-0,0
Concours bancaires courants	0,2		0,2	0,0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**1,7**	**60,1**	**61,8**	**40,2**
Disponibilités	-25,4	-	-25,4	-16,2
ENDETTEMENT NET	**-23,6**	**60,1**	**36,5**	**24,0**

Réconciliation avec le tableau de flux de trésorerie

Emprunts bancaires en début d'exercice	**40,2**	**42,6**
Mouvements donnant lieu à flux de trésorerie :		
Émissions d'emprunts	60,0	-
Remboursements d'emprunts	-38,5	-2,4
Mouvements ne donnant pas lieu à flux de trésorerie	-0,0	0,0
Emprunts bancaires en fin d'exercice	**61,7**	**40,2**

Au 31 décembre 2021, les emprunts bancaires s'élèvent à 61,8 M€ qui se décomposent de la façon suivante :

- un tirage sur les lignes de *Revolving Credit Facilities* (RCF) pour un montant de 60,0 M€ ;
- une autre dette bancaire BPI pour un montant de 1,8 M€.

Commentaires portant sur le RCF

Au 31 décembre 2021, le montant disponible sur le RCF est de 65 M€ (52,0 %) sur les 125 M€ que prévoit la convention.

En 2021, deux tirages supplémentaires sur le RCF ont été opérés. En septembre 2021, le Groupe a effectué un premier tirage de 10 M€. Puis, en novembre 2021, le Groupe a effectué un second tirage de 50 M€ après avoir remboursé un tirage de 36 M€ datant de novembre 2017.

En 2020, aucun tirage supplémentaire sur le RCF n'avait été opéré. Au troisième trimestre 2019, un tirage de 15 M€ avait été effectué et celui-ci avait été intégralement remboursé en novembre 2019.

Commentaires portant sur les autres dettes bancaires

Les dettes bancaires contractées auprès de la BPI ont été remboursées conformément aux échéanciers trimestriels programmés pour 1,5 M€. Les dettes bancaires contractées auprès de la Banque Populaire ont été remboursées pour 1,0 M€ après que deux échéances eurent été reportées à l'initiative de la banque en 2020.

L'emprunt de 5M€ à la BPI France, contracté en juillet 2016, soumis à aucun covenant financier, est remboursé conformément à l'échéancier d'amortissement sur une durée de 7 ans.

L'emprunt de 5 M€ à la Banque Populaire, contracté en avril 2016, soumis à aucun covenant financier, a été intégralement remboursé conformément à son échéancier d'amortissement sur 5 ans à l'exception du report décrit ci-dessus.

Au 31 décembre 2021, Axway a également procédé à une cession de son Crédit d'Impôts Recherche à hauteur de 8,0 M€ au Crédit Agricole. Cette cession de créance a été déconsolidée (cf. note 7.3).

Covenants bancaires d'Axway

Le *Credit Revolving Facility* (RCF)

Axway Software dispose d'un Credit Revolving Facility (RCF) multidevises contracté auprès de six banques.

Ce financement a pour objectif d'augmenter la flexibilité financière d'Axway mais aussi de garantir sa capacité à financer une stratégie de croissance externe. Cette ligne de crédit porte sur un montant de 125 M€ sur 5 ans non amortissable.

Initialement signée en juillet 2014, cette convention d'ouverture de crédit revolving a fait l'objet d'un avenant « Amendements et Allongement de la maturité » visant à réduire la grille de marge et à assouplir les covenants financiers, le 30 janvier 2019 après approbation du Conseil d'administration du 25 octobre 2018. La maturité, prévue en juillet 2021, puis directement fixée à janvier 2024 a été prorogée jusqu'à janvier 2026. En outre, une flexibilité accrue a été octroyée au Groupe par ses banques dans le cadre d'acquisitions inférieures à 50 M€, pour lesquelles aucune documentation préalable ne sera requise.

Le Revolving Crédit Facilité (RCF) conserve un rôle central dans la stratégie de financement des futures acquisitions du groupe Axway. Il s'agit d'un outil de financement très flexible, permettant une gestion dynamique de la trésorerie.

Le taux d'intérêt applicable est l'Euribor relatif à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction de l'évolution du ratio : endettement net sur l'excédent brut d'exploitation. L'endettement net retenu exclut la dette de participation des salariés et l'endettement relatif à la nouvelle norme IFRS 16 applicable en 2019.

Ces lignes sont soumises à une commission d'utilisation et de non-utilisation.

À noter qu'à compter de l'application de la nouvelle convention, en cas de réalisation d'une acquisition dont la valeur d'entreprise est supérieure à 2,5 l'EBE du Groupe, Axway peut opter une seule fois pendant la durée de la convention pour un ratio

« Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » strictement inférieur à 3,5 à la première date de test post-acquisition ou inférieur à 3,5 à la deuxième date de test post-acquisition ou inférieur à 3,25 à la troisième date de test post-acquisition.

Les covenants bancaires et les ratios financiers au 31 décembre 2021

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	
Endettement net	36,5	24,0	R1 < 3
Excédent brut d'exploitation	35,8	36,6	
Ratio R1 : Endettement net / Excédent brut d'exploitation	**1,02**	**0,66**	

Excédent brut d'exploitation	35,8	36,6	R2 > 5
Coût de l'endettement financier net	0,5	0,6	
Ratio R2 : Excédent brut d'exploitation / Coût de l'endettement financier net	**72,98**	**60,61**	

Endettement net	36,5	24,0	R3 < 1
Capitaux propres	378,9	359,9	
Ratio R3 : Endettement net / Capitaux propres	**0,10**	**0,07**	

Les trois ratios financiers doivent être respectés au titre des covenants :

- Ratio « Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » doit être inférieur à 3,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Excédent Brut d'Exploitation sur charges financières » doit être supérieur à 5,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Endettement net sur Fonds propres » doit être inférieur à 1,0 pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2021, les trois ratios financiers sont bien respectés au titre des covenants.

11.3.3. Emprunts et dettes financières de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts bancaires	6,3	69,6	75,9	71,9
Autres dettes financières diverses	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**6,3**	**69,6**	**75,9**	**71,9**
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-4,5	-	-4,5	-4,5
ENDETTEMENT NET	**1,8**	**69,6**	**71,4**	**67,4**

Un renouvellement des financements a eu lieu en 2020 : l'emprunt obligataire de 45 M€ et l'emprunt bancaire de 45 M€ souscrits en décembre 2015 pour une durée de 5 ans (de solde 20,1 M€ au 31/12/2019) ont été remboursés par anticipation en juillet 2020 et un nouvel emprunt bancaire de 72 M€ a été contracté en juillet 2020 pour une durée de 5 ans.

En 2021, un emprunt complémentaire de 3,93 M€ a été souscrit à même date de terminaison le 20 décembre 2025. Cet emprunt a financé le rachat d'actions propres.

11.4. Instruments financiers inscrits au bilan

11.4.1. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Sopra Steria

	31/12/2021		Ventilation par classe d'instruments financiers					
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés	Autres éléments non considérés comme des instruments financiers
Actifs financiers non courants	81,9	81,9	-	25,2	53,9	-	2,9	-
Clients et comptes rattachés	1 020,1	1 020,1	-	-	1 020,1	-	-	-
Autres actifs courants	447,9	447,9	-	-	338,3	-	5,4	104,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	217,2	217,2	217,2	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	**1 767,1**	**1 767,1**	**217,2**	**25,2**	**1 412,2**	**-**	**8,3**	**104,2**
Emprunts et dettes financières - part à long terme	448,4	448,4	-	-	-	448,4	-	-
Autres dettes non courantes	15,8	15,8	-	-	15,2	-	0,6	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	95,8	95,8	-	-	-	95,8	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	328,9	328,9	-	-	328,9	-	-	-
Autres dettes courantes	1 353,6	1 353,6	-	-	1 235,3	-	0,9	117,4
PASSIFS FINANCIERS	**2 242,6**	**2 242,6**	**-**	**-**	**1 579,4**	**544,3**	**1,6**	**117,4**

Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Des instruments de couverture peuvent être mis en place afin de couvrir les risques de fluctuation sur les taux d'intérêts en swappant à taux fixe une partie de la dette financière variable.

Le Groupe a conclu et continue à mettre en œuvre des opérations visant à couvrir son exposition aux risques de change par l'utilisation d'instruments dérivés, instruments fermes ou optionnels cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang dans le cadre de sa politique globale de gestion des risques et en raison de la taille significative des activités de production en Inde, Pologne et Tunisie.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

Les créances et dettes d'impôt sur les sociétés ne sont pas des instruments financiers.

L'impact au compte de résultat de ces instruments financiers est le suivant :

	31/12/2021	Ventilation par catégorie d'instruments				
(en millions d'euros)	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Total des produits d'intérêts	1,1	-	1,1	-	-	-
Total des charges d'intérêts	-9,2	-	-	-	-9,2	-
Réévaluation	-0,6	-	-	-	-	-0,6
GAINS NETS OU PERTES NETTES	**-8,7**	**-**	**1,1**	**-**	**-9,2**	**-0,6**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des swaps et des options pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat en *Autres produits et charges financiers*.

La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté pour le risque de change) ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme ;
- soit de couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

a. Couvertures de juste valeur

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat (*Autres produits et charges opérationnels courants* ou *Autres produits et charges financiers* en fonction de la nature de l'élément couvert). La part d'inefficacité des couvertures est traduite en compte de résultat en *Autres produits financiers* ou en *Autres charges financières*, soit sur la durée de l'instrument pour les couvertures de nature financières, soit à la date de l'achat ou de la vente couverte pour les couvertures de nature commerciale. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

b. Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat, en *Autres produits et charges financiers*.

Les gains et les pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont inclus en *Autres éléments du résultat globa*l dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalise pas, les gains et les pertes préalablement comptabilisés directement en capitaux propres sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

c. Couvertures d'un investissement net

Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, y compris la couverture d'un élément monétaire comptabilisé comme faisant partie de l'investissement net, sont comptabilisées en *Autres éléments du résultat global*.

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Lors de la sortie de l'activité à l'étranger la valeur cumulée des profits ou des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

11.4.2. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Axway

Principes comptables

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture impactent les capitaux propres.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants si dénouables à moins d'un an de la clôture, sinon en actifs ou passifs non courants. Le Groupe classe également en spéculatif les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IAS 39. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

	31/12/2021		Ventilation par classes d'instruments financiers						
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Dettes financières IFRS16	Inst. dérivés à la juste valeur par le résultat	Inst. dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
Actifs financiers	8,8	8,8	-	-	8,8	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	105,1	105,1	-	-	105,1	-	-	-	-
Autres créances courantes	14,6	14,6	-	-	14,6	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,4	25,4	25,4	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	**153,9**	**153,9**	**25,4**	**-**	**128,6**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emprunts et dettes financières - part à long terme	60,1	60,1	-	-	-	60,1	0,0	-	-
Dettes financières de location - part à long terme	27,2	27,2	-	-	-	-	27,2	-	-
Compte courant - Sopra Group	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes non courantes	9,8	9,8	-	-	9,8	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	1,7	1,7	-	-	-	1,7	-	-	-
Dettes financières de location - part à court terme	6,2	6,2	-	-	-	-	6,2	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10,9	10,9	-	-	10,9	-	-	-	-
Autres dettes courantes	35,1	35,1	-	-	35,1	-	-	-	-
Passifs financiers	**151,0**	**151,0**	**-**	**-**	**55,8**	**61,8**	**33,4**	**-**	**-**

La juste valeur des créances clients, des autres créances courantes, des dettes fournisseurs ainsi que des autres dettes courantes est assimilée à la valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.

11.5. Gestion des risques financiers

11.5.1. Gestion des risques financiers du sous-groupe Sopra Steria

11.5.1.1. Risque de liquidité

La politique du Groupe est, d'une part, de disposer de lignes de crédit largement supérieures aux besoins, et d'autre part, de centraliser la gestion de la trésorerie du Groupe lorsque la législation locale le permet. Ainsi les excédents de trésorerie ou les besoins de financement des filiales sont centralisés et placés ou financés auprès de la société mère Sopra Steria Group qui porte l'essentiel des financements et des lignes de crédits bancaires du Groupe.

Le Groupe vise à diversifier ses sources de financements. Il a lancé en décembre 2017 un programme de NEU MTN de 300 M€ en complément du programme de NEU CP de 700 M€. En 2021, la génération de trésorerie sur la période a accru les positions excédentaires de trésorerie ce qui a amené le Groupe à limiter ses émissions de NEU CP aux renouvellements de tombées et à suspendre ses émissions de NEU MTN.

Par ailleurs des lignes bilatérales (à taux fixe) s'élèvent à un total de 110 M€, avec des échéances situées en 2024. Au 31 décembre 2021, les lignes bilatérales sont utilisées à hauteur de 60 M€.

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de lignes de financement de 1 511 M€ qui sont utilisées à hauteur de 26 %.

Le montant des lignes de crédit disponibles non utilisées est de 950 M€ (900 M€ de RCF et 50 M€ de lignes bilatérales) auquel s'ajoutent les facilités de découvert non utilisées de 161 M€. Hormis le crédit syndiqué, les crédits bilatéraux et l'emprunt obligataire, le Groupe se finance essentiellement via l'émission de NEU CP (billets de trésorerie court terme) et de NEU MTN. Ces financements se décomposent comme suit :

	Montant autorisé au 31/12/2021		Utilisation au 31/12/2021		Taux d'utilisation	Échéance	Taux au 31/12/2021
	en M€	en M£	en M€	en M£			
Lignes de financement disponibles							
Emprunt obligataire	250,0	-	250,0	-	100%	In Fine 130M€ 07/2026 120M€ 07/2027	1,87%
Crédit syndiqué							
Tranche A	88,0	-	88,0	-	100%	Amortissable jusqu'en 2023	0,90%
Tranche B				-		Remboursée en 2021	
Crédit renouvelable multidevises	900,0		-	-	0%	2023	
Crédits bilatéraux	110,0		60,0		55%	2024	0,50%
Autres	0,1	-	0,1	-	100%	2022	0,00%
Découvert	162,6	-	1,2	-	1%	N/A	0,57%
Total des lignes autorisées par devises	**1 510,7**	**-**	**399,3**	**-**			
TOTAL DES LIGNES AUTORISEES EN EQUIVALENT €	**1510,7**		**399,3**		**26%**		**1,45%**
Autres financements utilisés							
NEU CP & NEU MTN	N/A	N/A	145,0		N/A	2019 à 2023	0,01%
Autres			-		N/A		N/A
Total des financements par devises			**544,3**	**-**			
TOTAL DES FINANCEMENTS EN EQUIVALENT €			**544,3**				**1,06%**

Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie concernée au moment des tirages avec un minimum à 0 %, plus une marge définie pour une période de six mois en fonction du ratio de levier (leverage).

Les taux d'intérêts sur emprunt obligataire de 250 M€ émis le 5 juillet 2019 ont un taux effectif de 1,749% sur la part à 130 M€ et de 2% sur la part à 120 M€.

Le crédit syndiqué et l'emprunt obligataire sont soumis à des conditions parmi lesquelles figurent des covenants financiers.

Deux ratios financiers sont calculés semestriellement sur la base des comptes consolidés, sur une base glissante de 12 mois :

- le premier, dit ratio de levier (leverage), calcule le rapport dette financière nette / EBITDA pro forma ;
- le second, dit ratio de couverture des intérêts (interest coverage), calcule le rapport EBITDA pro forma / coût de l'endettement financier net.

Le premier ratio financier ne doit pas dépasser 3,0 à chaque date de calcul. Le deuxième ratio ne doit pas devenir inférieur à 5,0.

La dette financière nette désigne, sur une base consolidée, l'ensemble des emprunts et dettes financières assimilées (excluant les dettes intra-groupes et les dettes sur biens pris en location) diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles.

L'EBITDA pro forma est le résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé hors dotations aux amortissements et provisions incluses dans le résultat opérationnel d'activité avant impact IFRS16 « Contrats de location » (cf. note 1.6.1). Il est établi sur une base glissante de 12 mois et donc retraité de façon à l'exprimer sur la base d'un périmètre constant sur 12 mois.

Au 31 décembre 2021, le ratio dette financière nette/EBITDA pro forma est respecté, à savoir 0,73 au regard du covenant de 3,0. Il se calcule de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Emprunts & dettes financières (< 1 an)	95,8	106,6
Emprunts & dettes financières (> 1 an)	448,4	564,5
Trésorerie & équivalents de trésorerie	-217,2	-245,5
Autres garanties financières	-	-
Dette financière nette (y compris garanties financières)	**327,1**	**425,6**
EBITDA *pro forma*	**447,8**	**379,4**
RATIO DETTE FINANCIERE NETTE / EBITDA *pro forma*	**0,73**	**1,12**

Concernant le deuxième ratio, *l'EBITDA pro forma* est tel que défini ci-dessus et le *Coût de l'endettement financier net* est également calculé sur une base de douze mois glissants.

Au 31 décembre 2021, le ratio *EBITDA pro forma / Coût de l'endettement financier net* est respecté, à savoir 38,27 au regard du covenant de 5,0. Il se calcule de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
EBITDA *pro forma*	**447,8**	**379,4**
Coût de l'endettement financier net	**8,7**	**9,9**
RATIO EBITDA *pro forma* / COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**51,22**	**38,27**

En sus du respect des engagements financiers décrits ci-dessus, les deux principales lignes de financement du Groupe contiennent également un certain nombre :

- d'engagements de faire tout à fait classiques pour ce genre de financement ;
- de cas de défaut tels que défaut de paiement, inexactitude d'une déclaration, défaut croisé, faillite, survenance d'un événement ayant un effet significatif défavorable ;
- de clauses de remboursement anticipé en totalité en cas de changement de contrôle de la Société tel que défini.

Par ailleurs, la convention de crédit prévoit un certain nombre de cas de remboursement anticipé du prêt, en tout ou partie selon le cas, ou de renégociation avec les banques :

- remboursement anticipé en cas de cession de tous ou substantiellement tous les actifs de la Société ;
- remboursement à hauteur des produits des cessions d'actifs (au-delà d'un seuil) ;
- remboursement à hauteur de toute nouvelle dette souscrite par la Société (au-delà d'un seuil) ;
- renégociation des conditions de financement en cas de désorganisation des marchés financiers – i.e. Clause de *Market disruption*. Cette clause ne peut être mise en œuvre que si un nombre minimum de banques se trouve exceptionnellement dans l'impossibilité de se refinancer sur le marché des capitaux le jour où le tirage est demandé compte tenu de l'évolution des taux. Le but de cette clause est de trouver un taux de substitution.

Au 31 décembre 2021, l'échéancier des paiements au titre de la dette du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	251,8	274,2	4,6	4,6	4,6	4,6	134,6	121,3
Emprunts bancaires	147,2	151,9	10,5	81,3	60,0	-	-	-
NEU CP & MTN	145,0	145,6	85,4	60,2	-	-	-	-
Autres dettes financières diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-	-
Concours bancaires courants	0,2	0,2	0,2	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	**544,3**	**571,9**	**100,7**	**146,2**	**64,6**	**4,6**	**134,6**	**121,3**
Valeurs mobilières de placement	-25,3	-25,3	-25,3	-	-	-	-	-
Disponibilités	-191,9	-191,9	-191,9	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET CONSOLIDE	**327,1**	**354,7**	**-116,5**	**146,2**	**64,6**	**4,6**	**134,6**	**121,3**

Au 31 décembre 2021, la répartition par nature et devise de l'endettement brut du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Devises d'origine			
	Euro	Livre Sterling	Autres	Total
Emprunt obligataire	250,0	-	-	250,0
Emprunts auprès établissements de crédit	140,0	-	-	140,0
Emprunts auprès établissements de crédit - part < 1 an	8,0	-	-	8,0
NEU CP (Billets de trésorerie) & MTN	145,0	-	-	145,0
Autres dettes financières diverses	1,2	-	-	1,2
Concours bancaires (trésorerie passive)	0,1	-	-	0,1
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**544,3**	**-**	**-**	**544,3**

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe se décompose de la façon suivante au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Placements court terme	Avance de fonds contrat de liquidité	Total du portefeuille de valeurs mobilières
Position à l'actif	25,3	2,7	27,9
POSITION NETTE GLOBALE	**25,3**	**2,7**	**27,9**

Les placements court terme sont gérés par la Direction Financière du Groupe et respectent les principes de prudence définis en interne.

À taux de change constant par rapport au 31 décembre 2021 et tenant compte des placements à court terme en portefeuille à cette date, une diminution de 50 points de base des taux variables diminuerait les produits financiers annuels de 0,1 M€.

11.5.1.2. Risque de contrepartie bancaire

Toutes les couvertures de change et de taux sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan, faisant partie du pool bancaire et avec lesquels ont été signées des conventions d'opérations de marché.

L'essentiel des placements financiers du Groupe concerne les filiales en Inde et la maison mère Sopra Steria Group. Les placements financiers sont effectués, soit sur des dépôts bancaires court terme auprès d'établissements bancaires faisant partie prioritairement du pool bancaire, soit sur des supports de nature monétaire gérés par des établissements financiers de premier plan, eux-mêmes filiales des établissements bancaires faisant partie prioritairement du pool. Ces placements sont soumis à l'approbation du Groupe et respectent les principes de prudence définis en interne.

Grâce à ces différentes mesures, le Groupe considère avoir mis en place un cadre réduisant sensiblement son risque de contrepartie bancaire dans le contexte économique actuel. Le Groupe reste néanmoins soumis à un risque résiduel qui pourrait, sous certaines conditions, éventuellement altérer sa performance.

11.5.1.3. Risques de taux

L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêt en couvrant une partie de la dette financière variable et en plaçant ses liquidités pour une période inférieure à trois mois.

Les instruments financiers dérivés utilisés afin de couvrir la dette sont des contrats de swap de taux d'intérêt ou des options, éligibles ou non à la comptabilité de couverture.

Les contreparties éligibles, tant sur les couvertures de taux que sur les placements, sont des établissements financiers de premier plan, membres du pool bancaire de Sopra Steria. Ces instruments financiers sont gérés par la Direction Financière du Groupe.

Les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère Sopra Steria Group.

Suite à la mise en place en juillet 2019 d'un financement EUROPP à taux fixe de 250 M€ à 7 et 8 ans, le Groupe a restructuré le portefeuille de couverture de taux afin d'avoir des échéances plus longues avec un profil décroissant, dont le détail est présenté ci-dessous :

	Justes valeurs				Échéances			
	31/12/2021							
(en millions d'euros)	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise	-	-	-	-	-	-	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	0,6	-	0,3	-	150,0	-	150,0	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-	-	-	-	-	-	-	-
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL COUVERTURE RISQUE DE TAUX	**0,6**	**-**	**0,3**	**-**	**150,0**	**-**	**150,0**	**-**

La revalorisation en capitaux propres de ces instruments financiers est comptabilisée en *Autres éléments du résultat global*.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers est comptabilisée en *Autres produits et charges financiers*.

Les impacts en compte de résultat et en capitaux propres des instruments de couverture de taux se présentent de la façon suivante :

	Valeurs au bilan					Variations de juste valeur			
	31/12/2020	Variations de juste valeur	Variation perimetre	Autres variations	31/12/2021	Impact en capitaux propres	Impact sur le résultat		
(en millions d'euros)							Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-0,7	1,0	-	-	0,3	1,2	-0,2	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-0,1	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
IMPACT TOTAL AVANT IMPOT	**-0,8**	**1,1**	**-**	**-**	**0,3**	**1,2**	**-0,2**	**-**	**0,1**

La sensibilité du portefeuille de dérivés de taux à une variation de plus ou moins 50 points de base sur les courbes de taux euro au 31 décembre 2021 est la suivante :

	-50 bp		+50 bp	
(en millions d'euros)	**Impact capitaux propres**	**Impact résultat (inefficacité de la couverture)**	**Impact capitaux propres**	**Impact résultat (inefficacité de la couverture)**
Swaps de couverture de flux de trésorerie en euros	**-**	**-**	**-**	**-**
Swaps de couverture de flux de trésorerie en devise	**-**	**-**	**-**	**-**
Swaps non éligibles à la comptabilité de couverture	**-**	**-**	**-**	**-**
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-0,4	-0,0	0,8	0,0
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devise	**-**	**-**	**-**	**-**
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL	**-0,4**	**0,0**	**0,8**	**0,0**
	-0,4		*0,8*	

Le total des dettes financières brutes soumises à un risque de taux d'intérêt s'élève à 198,1 M€. Les contrats de couverture de taux existant au 31 décembre 2021 permettent de réduire cette exposition à un montant de 48,1 M€.

L'exposition résiduelle du Groupe au risque de taux est la suivante :

(en millions d'euros)	Taux	31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Valeurs mobilières de placements	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	27,9	27,9	-	-	-	-	-
Disponibilités	Taux variable	189,3	189,3	-	-	-	-	-
Actifs financiers	**Taux fixe**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**217,2**	**217,2**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Total actifs financiers	**217,2**	**217,2**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emprunts obligataires	Taux fixe	-250,0	-	-	-	-	-130,0	-120,0
Emprunts bancaires	Taux variable	-88,0	-8,0	-80,0	-	-	-	-
	Taux fixe	-60,0	-	-	-60,0	-	-	-
NEU CP (Billets de trésorerie) & MTN	Taux variable	-110,0	-85,0	-25,0	-	-	-	-
	Taux fixe	-35,0		-35,0	-	-	-	-
Autres dettes financières	Taux fixe	-1,2	-1,1	-0,1	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	-0,1	-0,1	-	-	-	-	-
Passifs financiers (exposition brute avant couverture)	**Taux fixe**	**-346,2**	**-1,1**	**-35,1**	**-60,0**	**-**	-130,0	**-120,0**
	Taux variable	**-198,1**	**-93,1**	**-105,0**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Total passifs financiers	**-544,3**	**-94,1**	**-140,1**	**-60,0**	**-**	**-130,0**	**-120,0**
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	**TAUX FIXE**	**-346,2**	**-1,1**	**-35,1**	**-60,0**	**-**	**-130,0**	**-120,0**
	TAUX VARIABLE	**19,1**	**124,1**	**-105,0**	**-**	**-**	**-**	**-**
Instruments de couverture de taux	Swaps payeurs de taux fixe en Euros	-	-	-	-	-	-	-
	Swaps payeurs de taux fixe en devises	-	-	-	-	-	-	-
	Options payeurs de taux fixe	150,0	-	75,0	75,0	-	-	-
EXPOSITION BRUTE APRES COUVERTURE	**TAUX FIXE**	**-496,2**	**-1,1**	**-110,1**	**-135,0**	**-**	**-130,0**	**-**
	TAUX VARIABLE	**-48,1**	**-93,1**	**-30,0**	**75,0**	**-**	**-**	**-**
EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE	**TAUX FIXE**	**-496,2**	**-1,1**	**-110,1**	**-135,0**	**-**	**-130,0**	**-**
	TAUX VARIABLE	**169,1**	**124,1**	**-30,0**	**75,0**	**-**	**-**	**-**

L'évaluation en juste valeur des dérivés de couverture de taux est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Niveau 1 : données cotées : 0 % ;
- Niveau 2 : données observables : 100 % ;
- Niveau 3 : modèles internes : 0 %.

11.5.1.4. Risques de change

Le Groupe est soumis à trois grandes catégories de risques liés à l'évolution des cours de change :

- le risque de conversion dans les différents états financiers des comptes consolidés du Groupe d'activités réalisées dans les pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro.
- le risque transactionnel relatif à des flux opérationnels d'achat ou de ventes de prestations dans des devises différentes de celle du pays où la prestation est comptabilisée.
- le risque de change financier portant sur l'endettement financier du Groupe en devises (risque lié à la variation de valeur de dettes financières libellées en livre sterling).

Dans le cadre de sa politique globale de gestion des risques, le Groupe a pour pratique de systématiquement couvrir le risque de change transactionnel présentant un caractère significatif à l'échelle du Groupe.

Une gestion centralisée du risque de change transactionnel a été mise en place avec les principales entités du Groupe (en dehors de l'Inde). Sopra Steria Group intervient comme entité centralisatrice, accorde des garanties de change aux filiales et après *netting* des expositions internes couvre l'exposition résiduelle en utilisant des instruments dérivés.

La couverture du risque de change concerne essentiellement les expositions transactionnelles en lien avec les plateformes de production du Groupe en Inde, Pologne et Tunisie et certains contrats commerciaux libellés en dollar américain et en couronne norvégienne. Ces couvertures portant conjointement sur des éléments facturés et des flux de trésorerie futurs, la variation de juste valeur correspondante est enregistrée en compte de résultat pour la partie facturée et en capitaux propres pour les flux de trésorerie futurs.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers couvrant des éléments bilanciels trouve sa contrepartie dans la revalorisation des créances en devises sur la période.

Les couvertures sont effectuées sous contrôle de la Direction Financière du Groupe en utilisant des instruments fermes ou optionnels cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang, membres du pool bancaire.

La politique du Groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Enfin, la structure de l'endettement financier net du Groupe qui comprend un cashpool notionnel multidevises avec des positions emprunteuses en livre sterling, constitue une couverture naturelle, bien que partielle, contre le risque de conversion sur la situation nette, constatée directement au bilan.

La valeur des instruments de couverture de change se présente de la façon suivante au bilan, accompagnée de l'information sur les notionnels couverts :

	Justes valeurs 31/12/2021				Notionnel	Échéances		
(en millions d'euros)	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture de juste valeur :								
Contrats de change à terme	-	3,8	-	0,1	74,8	74,8	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :								
Contrats de change à terme	2,2	1,5	0,2	0,5	113,2	56,9	56,3	-
Options de change	0,0	0,1	0,1	0,2	14,5	11,2	3,3	-
Instruments non qualifiés de couverture *	-	-	0,0	0,1	5,9	5,9	-	-
TOTAL COUVERTURE RISQUES DE CHANGE	**2,3**	**5,4**	**0,3**	**0,9**	**208,4**	**148,8**	**59,6**	**-**

** Le groupe couvre le risque transactionnel de change mais choisit dans certains cas de ne pas appliquer le traitement comptable de couverture.*

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers est comptabilisée en *Autres produits et charges opérationnels courants*, à l'exception de la valeur temps et de l'impact des instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture classés en *Autres produits et charges financiers*.

Les impacts en compte de résultat et en capitaux propres des instruments de couverture de change se présentent de la façon suivante :

	Valeurs au bilan					Variations de justes valeurs			
	31/12/2020				31/12/2021	Impact sur le résultat			
(en millions d'euros)		Variation de juste valeur	Variation perimetre	Autres Variations		Impact en capitaux propres	Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Couverture de juste valeur :									
Contrats de change à terme	-1,3	5,0	-	-	3,7	-	-	5,0	-
Options de change	-0,0	-	-	-	-0,0	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :									
Contrats de change à terme	-2,3	5,4	-	-	3,1	5,4	-	-0,0	-
Options de change	0,3	0,0	-	-0,6	-0,3	-0,0	-	0,0	-
Instruments non qualifiés de couverture	-0,1	0,0	-	-	-0,0	-	-	-	0,0
IMPACT TOTAL AVANT IMPOT	**-3,4**	**10,4**	**-**	**-0,6**	**6,5**	**5,4**	**-**	**5,0**	**0,0**

L'exposition au risque de change est la suivante :

Transactions commerciales

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Actifs	33,7	0,0	58,4	0,0	1,4	8,2	0,0	4,3	106,1
Passifs	2,6	0,0	22,0	0,0	7,6	5,3	0,1	18,8	56,4
Engagements en devises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Position nette avant couverture	**31,1**	**0,0**	**36,4**	**0,0**	**-6,2**	**2,9**	**-0,1**	**-14,5**	**49,7**
Instruments financiers de couverture	67,6	14,0	63,9	0,0	-10,1	0,0	0,0	-35,7	99,7
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**-36,5**	**-14,0**	**-27,6**	**0,0**	**3,9**	**2,9**	**-0,1**	**21,3**	**-50,0**

Financements y compris compte courant

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Actifs	264,0	68,5	0,0	28,4	1,6	1,4	0,1	37,5	401,4
Passifs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	18,1	8,6	36,0
Engagements en devises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Position nette avant couverture	**264,0**	**68,5**	**0,0**	**28,4**	**1,6**	**-7,9**	**-18,0**	**28,9**	**365,4**
Instruments financiers de couverture *	323,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-19,0	0,0	304,4
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**-59,5**	**68,5**	**0,0**	**28,4**	**1,6**	**-7,9**	**1,0**	**28,9**	**61,0**

* couverture d'actif net en devise

Total (positions commerciales + financements)

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Actifs	297,7	68,5	58,4	28,4	3,1	9,6	0,1	41,8	507,5
Passifs	2,6	0,0	22,0	0,0	7,6	14,6	18,2	27,4	92,4
Engagements en devises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Position nette avant couverture	**295,1**	**68,5**	**36,4**	**28,4**	**-4,5**	**-5,0**	**-18,1**	**14,4**	**415,1**
Instruments financiers de couverture	391,1	14,0	63,9	0,0	-10,1	0,0	-19,0	-35,7	404,1
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**-96,0**	**54,4**	**-27,6**	**28,4**	**5,6**	**-5,0**	**1,0**	**50,1**	**11,0**

Analyse de sensibilité

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	
IMPACT NET RESULTAT	**0,0**	**-0,0**	**0,2**	**-**	**-0,3**	**0,1**	**-0,0**	**0,1**	**0,2**
IMPACT CAPITAUX PROPRES	**-4,8**	**2,7**	**-1,5**	**1,4**	**0,5**	**-0,4**	**0,1**	**2,4**	**0,4**

11.5.1.5 Risques sur actions

Le Groupe Sopra Steria ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participations significatives en actions cotées en bourse hormis les titres Axway Software mis en équivalence et les titres CS Communication et Systèmes (cf. note 7.1.1).

Au 31 décembre 2021, la valeur des actions propres s'élève à 51,6 M€.

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues (1,59 % du capital), le Groupe n'est pas exposé à un risque action significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

11.5.2. Gestion des risques financiers du sous-groupe Axway

11.5.2.1. Risque de crédit

Les risques de crédit évoqués dans la note 7.2.2 « Clients et comptes rattachés » dans les points « Échéancier des créances clients » et « Etat des variations des dépréciations pour créances douteuses ».

11.5.2.2. Risque de liquidité

Suivant la définition donnée par l'Autorité des marchés financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement net consolidé au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	61,7	64,4	1,7	1,4	0,6	0,6	60,1	
Autres dettes financières diverses	-0,1	-0,1	-0,1	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	0,2	0,2	0,2	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	**61,8**	**64,5**	**1,7**	**1,4**	**0,6**	**0,6**	**60,1**	**-**
Valeurs mobilières de placement	-	-	-					
Disponibilités	-25,4	-25,4	-25,4					
ENDETTEMENT NET CONSOLIDE	**36,5**	**39,1**	**-23,6**	**1,4**	**0,6**	**0,6**	**60,1**	**-**

11.5.2.2. Risque de taux d'intérêt

La Direction Financière du Groupe, en liaison avec les établissements bancaires partenaires, gère le risque de taux d'intérêt.

Couverture des emprunts

Aucune couverture n'a été mise en place en 2020 et en 2021.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Taux	31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Valeurs moblières de placements	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	Taux fixe	25,4	25,4	-	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-		
Actifs financiers	**Taux fixe**	**25,4**	**25,4**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emprunts bancaires	Taux fixe	-1,5	-1,0	-0,5	-	-	-	-
	Taux variable	-60,2	-0,6	-0,9	-0,6	-0,6	-57,5	-
Dettes de location-financement	Taux fixe							
	Taux variable							
Participation des salariés	Taux fixe							
	Taux variable							
Autres dettes financières	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	0,1	0,1	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	-0,2	-0,2	-	-	-	-	-
Passifs financiers	**Taux fixe**	**-1,5**	**-1,0**	**-0,5**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-60,3**	**-0,7**	**-0,9**	**-0,6**	**-0,6**	**-57,5**	**-**
Exposition nette avant couverture	**Taux fixe**	**23,9**	**24,3**	**-0,5**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-60,3**	**-0,7**	**-0,9**	**-0,6**	**-0,6**	**-57,5**	**-**
Instruments de couverture de taux	**Swaps payeurs de taux fixe**	-	-	-	-	-	-	-
	Tunnel à barrière activante	-	-	-	-	-	-	-
Exposition nette après couverture	**Taux fixe**	**23,9**	**24,3**	**-0,5**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable avec cap et floor	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-60,3**	**-0,7**	**-0,9**	**-0,6**	**-0,6**	**-57,5**	**-**

11.5.2.3. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés américaines, brésilienne, anglaise et suédoise. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenantes très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intra-groupe, le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises au titre :

- de la facturation de la production des services provenant d'un centre délocalisé en Roumanie. L'impact de ces variations de change sur le résultat est en principe négligeable compte tenu des règlements réguliers ;
- de la facturation des redevances par le Groupe aux filiales opérant dans une devise fonctionnelle différente de l'euro ;

- des emprunts et prêts en devises, correspondant à des financements intra-groupe. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres. Ces flux financiers ne font pas l'objet de couverture systématique.

Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle, est la suivante :

Transactions commerciales intra-groupe

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Actifs	3,5	-	5,4	2,6	4,4	25,8	-	2,7	44,4
Passifs	0,2	0,2	3,3	0,6	0,1	20,2	0,2	0,4	25,3
Engagements en devises	-	-	-	-	-			-	-
Position nette avant couverture	**3,3**	**-0,2**	**2,1**	**2,1**	**4,2**	**5,6**	**-0,2**	**2,3**	**19,2**
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture	**3,3**	**-0,2**	**2,1**	**2,1**	**4,2**	**5,6**	**-0,2**	**2,3**	**19,2**

Analyse de sensibilité

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
Impact net résultat	**0,2**	**-0,0**	**0,1**	**0,1**	**0,2**	**0,3**	**-0,0**	**0,1**	**1,0**
Impact capitaux propres	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Comptes courants

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Actifs	-	-	0,4	-	-	61,9	-	-	62,3
Passifs	2,2	-	1,2	1,6	2,5	10,2	-	2,8	20,5
Engagements en devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette avant couverture	**-2,2**	**-**	**-0,9**	**-1,6**	**-2,5**	**51,7**	**-**	**-2,8**	**41,7**
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-			-	-
Position nette après couverture	**-2,2**	**-**	**-0,9**	**-1,6**	**-2,5**	**51,7**	**-**	**-2,8**	**41,7**

Analyse de sensibilité

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
Impact net résultat	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Impact capitaux propres	**-0,1**	**-**	**-0,0**	**-0,1**	**-0,1**	**2,6**	**-**	**-0,1**	**2,1**

11.5.2.4. Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participations en actions cotées en Bourse.

Au 31 décembre 2021, Axway Software détenait 11 918 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, au prix moyen de 27,02 € représentant un total de 322 k€.

Au 31 décembre 2021, Axway Software détenait également 344 268 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale pour rémunérer des plans d'attribution d'actions gratuites, au prix moyen de 27,59 € représentant un total de 9 490 k€.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres. L'impact au 31 décembre 2021 est de (-) 9 812 k€ (cf. État des variations des capitaux propres consolidés).

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues (1,64 % du capital), le Groupe n'est pas exposé à un risque sur actions significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

NOTE 12 - FLUX DE TRESORERIE

12.1. Variation de l'endettement financier net

12.1.1. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2020	Encaissements/ (Décaissements)	Variations de périmètre	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Emprunts obligataires hors intérêts courus	250,0	-	-	-	-	250,0
Emprunts bancaires hors intérêts courus	198,8	-62,8	9,5	2,7	-	148,1
Autres dettes financières diverses hors comptes courants et intérêts courus	221,8	-76,8	0,0	0,3	-0,3	145,0
Emprunts et dettes financières au tableau des flux de trésorerie	**670,6**	**-139,7**	**9,5**	**3,0**	**-0,3**	**543,1**
Comptes-courants	-0,0	-4,1	3,6	0,3	0,3	-0,0
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	0,0	0,9	-0,0	-	-	0,9
Emprunts et dettes financières hors concours bancaires courants	**670,6**	**-142,9**	**13,1**	**3,2**	**-0,0**	**544,0**
Concours bancaires courants	-0,6	-12,5	0,1	12,8	0,0	-0,2
Valeurs mobilières de placement	39,4	-16,1	-	1,9	-	25,2
Disponibilités	206,1	-9,8	9,4	-13,8	-0,0	191,9
Trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	**245,0**	**-38,5**	**9,5**	**0,9**	**-0,0**	**216,9**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	425,6	-104,4	3,6	2,3	-0,0	327,1
Soit une variation de l'endettement financier net			**-98,5**			

L'analyse fournie par le tableau de variation de l'endettement financier net permet d'expliquer les raisons des encaissements et décaissements liés aux emprunts identifiés dans le tableau des flux de trésorerie.

La variation de l'endettement financier net se décompose en indicateurs. Ainsi, le *Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle* résulte du *Résultat opérationnel d'activité* corrigé des dotations aux amortissements et provisions qu'il comprend, ce qui permet d'obtenir l'*EBITDA*, et d'autres éléments sans effet de trésorerie, ajusté des impôts décaissés, des coûts de restructuration et d'intégration décaissés et de la variation du besoin en fonds de roulement. Il se distingue du *Flux net de trésorerie généré par l'activité* du Tableau des flux de trésorerie consolidés compris dans les états financiers car il ne comprend pas l'effet sur la trésorerie des *Autres produits et charges financiers* contrairement au second.

Le *Flux net de trésorerie disponible* (« *Free cash flow* ») se définit comme le flux de trésorerie généré par l'activité opérationnelle corrigé des effets des investissements (nets des cessions) en immobilisations incorporelles et corporelles réalisés au cours de la période, des loyers décaissés, de l'ensemble des charges et produits financiers décaissables ou encaissables (hors ceux relatifs aux dettes sur biens pris en location) et des contributions additionnelles versées pour faire face aux déficits de certains plans d'engagement de retraites à prestations définies.

Corrigé des flux de trésorerie liés à des opérations de financement, à l'incidence des variations de change sur l'endettement net, il permet d'expliquer la variation de l'endettement financier net.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat opérationnel d'activité	**379,2**	**300,2**
Amortissements et provisions (hors actifs incorporels affectés)	173,2	187,4
EBITDA	**552,3**	**487,6**
Eléments non cash	-5,2	7,3
Impôts versés	-77,3	-82,9
Dépréciations sur actifs circulants	4,3	-0,6
Variation du BFR opérationnel courant	23,2	72,5
Coûts non récurrents y compris coûts de réorganisation et restructurations	-36,6	-82,2
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**460,7**	**401,7**
Décaissements liés aux investissements en actifs corporels et incorporels	-54,6	-53,6
Encaissements liés aux cessions d'actifs corporels et incorporels	0,2	0,4
Variations liées aux opérations d'investissement en biens corporels et incorporels	**-54,4**	**-53,2**
Loyers décaissés	-105,8	-109,4
Intérêts financiers nets (hors intérêts liés aux dettes sur biens pris en location)	-6,3	-10,0
Contributions additionnelles liées aux engagements de retraite à prestations définies	-29,8	-25,5
Flux net de trésorerie disponible	**264,4**	**203,5**
Incidence de variations de périmètre	-102,3	-97,5
Incidence des décaissements sur immobilisations financières	-4,4	-3,5
Incidence des encaissements sur immobilisations financières	2,9	1,5
Dividendes versés	-46,3	-4,3
Dividendes reçus	2,8	0,0
Augmentations de capital	-0,0	-0,0
Rachats et reventes d'actions propres	-16,2	-10,9
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	-
Flux net de trésorerie	**100,8**	**88,8**
Incidence des variations de change	-2,3	-0,4
Incidence des changements de méthodes comptables (IFRS 16)	-	-
VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**98,5**	**88,4**
Trésorerie et équivalents de trésorerie - ouverture	245,0	192,6
Emprunts et dettes financières (part non courante) - ouverture	-564,5	-494,4
Emprunts et dettes financières (part courante) - ouverture	-106,0	-212,2
Endettement financier net à l'ouverture	**-425,6**	**-513,9**
Trésorerie et équivalents de trésorerie - clôture	216,9	245,0
Emprunts et dettes financières (part non courante) - clôture	-448,4	-564,5
Emprunts et dettes financières (part courante) - clôture	-95,6	-106,1
Endettement financier net à la clôture	**-327,1**	**-425,6**
VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**98,5**	**88,3**

Le flux net de trésorerie disponible s'est élevé à 264,4 M€ (203,5 M€ en 2020). Il traduit une amélioration du taux de transformation du résultat opérationnel d'activité en flux de trésorerie par rapport à l'exercice précédent. Cette performance s'explique principalement par une nette amélioration du *Résultat opérationnel d'activité* et de l'*EBITDA* concomitamment à une forte réduction des coûts non récurrents.

Les décaissements liés aux acquisitions de sociétés, inscrits dans la ligne *Incidence des variations de périmètre*, sont stables et s'élèvent à 102,3 M€. Ceux intervenus en 2021 (principalement Eva Group, Eggs Design et Labs) sont décrits en note 2.1. Ils intègrent également l'exercice de l'option de vente sur les titres Tecfit (cf. note 2.2.). Ils se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Coût des acquisitions décaissé (hors compléments de prix)	-98,7	-103,4
Endettement net / Trésorerie nette des sociétés acquises	-3,5	5,9
Compléments de prix	-	-
Compléments de prix décaissés au titre d'acquisitions antérieures	-	-
Prix de cession des titres consolidés	-	-
Trésorerie cédée/ Sortie de périmètre	0,0	-0,0
TOTAL	**-102,3**	**-97,5**

En 2020, ils prenaient en compte principalement les acquisitions de Sodifrance, de Fidor Solutions et l'exercice de l'option de vente sur les titres SAB.

Ainsi, par ces effets, la dette financière nette au 31/12/2021 a diminué pour s'établir à 327,1 M€ à comparer à 425,6 M€ au 31 décembre 2020.

12.1.2. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
ENDETTEMENT NET EN DEBUT D'EXERCICE (A)	**24,0**	**21,6**
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**33,7**	**32,8**
Coût de l'endettement financier net	1,3	1,4
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6,9	5,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**41,9**	**39,3**
Impôt versé	-2,8	-3,5
Variation du besoin en fonds de roulement	-26,2	-23,7
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**12,9**	**12,1**
Variation liée aux opérations d'investissement	-2,8	-7,7
Loyés décaissés	-6,7	-4,4
Intérêts financiers nets versés	-0,6	-0,7
Flux net de trésorerie disponible	**2,9**	**-0,7**
Incidence des variations de périmètre	-	-0,4
Investissements financiers	-0,1	-0,0
Dividendes	-8,6	-
Augmentations de capital en numéraire	2,0	0,6
Application normes IAS 32/39	-	-
Autres variations	-9,2	-0,9
VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)	**-13,1**	**-1,4**
Incidence des variations de taux de change	0,7	-1,1
ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)	**36,5**	**24,0**

12.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie

12.2.1. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria

L'effet sur la génération de trésorerie des éléments du besoin en fonds de roulement lié à l'activité enregistrés au bilan s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation nette	Dont éléments hors BFR	Dont éléments de BFR	Variation des éléments de BFR sans effet de trésorerie		Impact trésorerie au tableau de flux
						Change	*Autre*	
Autres actifs financiers non courants	40,5	36,7	3,8	2,5	1,2	0,3	-10,2	-11,1
- Autres prêts et créances	37,6	36,4	1,2	-	1,2	0,3	-10,2	-11,1
- Autres actifs financiers non courants	2,9	0,3	2,5	2,5	-	-	-	-
Actif non courant	***40,5***	***36,7***	***3,8***	***2,5***	***1,2***	***0,3***	***-10,2***	***-11,1***
Clients et comptes rattachés	1 020,1	954,6	65,5	-	65,5	13,9	22,6	-29,0
- Créances clients	650,3	607,6	42,7	-	42,7	7,2	13,1	-22,4
- Facture à établir	369,8	346,9	22,9	-	22,9	6,7	9,5	-6,7
Autres créances courantes	447,9	410,6	37,3	20,4	16,9	4,6	-5,5	-17,8
Actif courant	***1 468,0***	***1 365,1***	***102,9***	***20,4***	***82,4***	***18,5***	***17,1***	***-46,8***
Actifs non courants destinés à être cédés	-0,0	-	-0,0	-0,0	-	-0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	**1 508,4**	**1 401,8**	**106,6**	**23,0**	**83,6**	**18,8**	**6,9**	**-57,9**
Engagements retraite et assimilés - Passif	-11,6	-10,2	-1,3	-	-1,3	-0,4	-2,6	-1,6
- Autres avantages à long terme	-11,6	-10,2	-1,3	-	-1,3	-0,4	-2,6	-1,6
Autres dettes non courantes	-15,8	-104,1	88,3	3,7	84,6	-4,2	88,2	-0,6
Passif non courant	***-27,4***	***-114,3***	***86,9***	***3,7***	***83,3***	***-4,5***	***85,6***	***-2,2***
Fournisseurs	-328,9	-278,6	-50,3	-	-50,3	-3,8	-3,8	42,7
Avances et acomptes reçus sur commandes	-27,9	-22,3	-5,6	-	-5,6	-0,1	-1,5	4,1
Produits constatés d'avance sur projets clients	-390,5	-328,2	-62,4	-	-62,4	-6,8	0,9	56,5
Autres dettes courantes	-935,2	-816,6	-118,6	0,4	-119,0	-10,2	-113,7	-4,9
Passif courant	***-1 682,5***	***-1 445,7***	***-236,8***	***0,4***	***-237,2***	***-20,8***	***-118,1***	***98,4***
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	0,0	-	0,0	0,0	-	-	-0,0	-0,0
TOTAL PASSIF	**-1 709,9**	**-1 560,0**	**-149,9**	**4,1**	**-154,0**	**-25,3**	**-32,5**	**96,2**
TOTAL BFR	**-201,5**	**-158,2**	**-43,2**	**27,1**	**-70,3**	**-6,5**	**-25,6**	**38,2**

12.2.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Axway

La variation du BFR s'élève à (-) 26,2 M€ en 2021 à comparer à une variation du BFR de (-) 23,7 M€ en 2020. Cette détérioration du BFR de 2,5 M€ est la conséquence du changement de business model. Ce changement explique deux effets principaux sur le BFR :

- La hausse du poste « factures à établir », principalement lié à l'offre de Souscription Customer Managed. Ce poste a augmenté de 15,7 M€ en 2021.
- La baisse des produits constatés d'avance en raison de l'attrition portant sur les contrats de maintenance. Ce poste a diminué de 7,2 M€ en 2021.

En complément de l'effet induit par le changement de modèle d'affaires, on note :

- Le bon niveau des encaissements avec un poste créances clients qui améliore le BFR de 7,6 M€.
- La variation sur les dettes courantes de (-) 11,0 M€ principalement dû à la baisse des provisions sur rémunérations variables.

Pour compléter cette analyse :

- Une analyse du DSO est décrite dans la note 7.2 Créances clients,
- Une analyse sur la décomptabilisation des créances de crédits d'impôts recherche est décrite dans la note 7.3 Autres créances courantes.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation nette	Dont élts hors BFR	Dont élts de BFR	Variation des élts de BFR sans effet trésorerie		Impact cash au tableau des flux
						Change	*Autre*	
Actif non courant	**6,1**	**6,3**	**-0,2**	**-**	**-0,2**	**0,2**	**-**	**0,4**
Clients et comptes rattachés	105,1	88,1	17,0	-	17,0	2,7	6,3	-8,1
- Créances clients	49,3	49,1	0,2	-	0,2	1,6	6,3	7,6
- Facture à établir	55,8	39,0	16,8	-	16,8	1,1	-	-15,7
Autres créances courantes	27,8	32,2	-4,4	0,2	-4,5	0,3	0,0	4,9
Actif courant	**132,9**	**120,3**	**12,7**	**0,2**	**12,5**	**3,0**	**6,3**	**-3,2**
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	**139,0**	**126,6**	**12,4**	**0,2**	**12,3**	**3,2**	**6,3**	**-2,8**
Passif non courant	**-2,5**	**-3,1**	**0,6**	**-**	**0,6**	**-0,1**	**-0,0**	**-0,7**
Fournisseurs	-10,9	-13,8	2,9	-	2,9	-1,5	-	-4,4
Avances et acomptes reçus sur commandes	-0,1	-0,1	0,0	-	0,0	-	-	-0,0
Produits constatés d'avance	-55,8	-54,7	-1,1	-	-1,1	-3,0	-5,4	-7,3
Autres dettes courantes	-33,4	-42,3	9,0	0,2	8,8	-0,7	-0,9	-11,0
Passif courant	**-100,2**	**-110,9**	**10,7**	**0,2**	**10,6**	**-5,3**	**-6,3**	**-22,7**
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédé	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	**-102,7**	**-114,0**	**11,3**	**0,2**	**11,2**	**-5,4**	**-6,3**	**-23,4**
TOTAL BFR	**36,4**	**12,6**	**23,8**	**0,3**	**23,5**	**-2,2**	**-0,0**	**-26,2**

12.3. Autres flux de trésorerie

12.3.1. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria

Outre les variations décrites dans le tableau de la variation de l'endettement financier net, le tableau des flux de trésorerie consolidé présenté en page8 est impacté par les mouvements intervenus au titre des activités de financement. Les remboursements d'emprunts sont principalement liés aux échéances du crédit moyen terme, dont le remboursement de la tranche en livre sterling du crédit syndiqué, et au programme de NEU CP .

12.3.2. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Axway

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à 12,9 M€ en 2021 avec une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt de 41,9 M€. L'impact favorable de la norme IFRS 16 sur ce poste est de 6,7 M€.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'élève à (-) 2,8 M€. Il provient principalement des investissements corporels de renouvellement de matériels informatiques réalisés en France et aux États-Unis. En 2020, le flux d'investissement avait été plus significatif en raison de l'agencement des nouveaux bureaux à Phoenix aux Etats-Unis.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à (-) 1,7 M€. Trois principaux flux expliquent cette variation :

- Le paiement des dividendes pour un montant de (-) 8,6 M€,
- Le programme de rachat des actions propres pour un montant de (-) 9,5 M€,
- La variation des emprunts bancaires pour un montant de 21,5 M€

Par ailleurs, la variation des dettes financières de location (IFRS 16) a représenté un flux de 6,7 M€.

NOTE 13 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

13.1. Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres consolidés figure à la page 6.

13.1.1. Evolution du capital social

Le capital social de la société s'élève à 7 453 984 € au 31 décembre 2021, comme au 31 décembre 2020. Il est composé de 465 874 actions dont la valeur nominale est de 16 euros.

13.1.2. Opérations sur titres autodétenus

Les opérations concernant les titres autodétenus figurant dans l'état de variation des capitaux propres concernent les titres autodétenus par des filiales du groupe, notamment Sopra Steria Group et Axway Software et par la holding Sopra GMT.

13.1.3. Dividendes

Les dividendes versés en 2021 au titre du résultat 2020 s'élèvent à un montant global de 1 328 k€, soit 2,85 € par action, versé le 8 juillet 2021. Pour mémoire, Le montant des dividendes versés en 2020 au titre du résultat 2019, s'élevaient à un montant global de 1 817 k€, soit 3,9 € par action.

13.1.4. Réserves de conversion

Conformément aux principes décrits en 1.6.2. §b, les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les *Autres éléments du résultat global*. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

13.1.5. Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les fonds propres consolidés s'élèvent à 1 818,6 M€ dont 332,5 M€ au titre des capitaux propres - part du Groupe et 1 486,1 M€ au titre des intérêts minoritaires, cette répartition résultant des pourcentages d'intérêt mentionnés à la note 2. Les intérêts ne conférant pas le contrôle s'élevaient à 1 274,5 k€ au 31 décembre 2020.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux capitaux propres d'une filiale qui ne sont pas attribuables, directement ou indirectement, à la société mère.

Lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'une option de vente de leur participation au Groupe, une dette est constatée en *Autre passif non courant* (cf. note 7.4.) pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice estimé de l'option. La contrepartie de la dette induite par ces engagements est comptabilisée :

- par imputation prioritairement sur le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- puis, pour le solde, par imputation sur les réserves consolidées en part du Groupe.

Les variations ultérieures de cette option de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont comptabilisées en contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant et pour le solde en diminution des réserves consolidées en part du Groupe.

13.2. Résultat par action

	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net - part du Groupe en ***millions d'euros*** (a)	36,9	19,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (b)	465 874	465 874
Nombre moyen pondéré d'actions détenues en autocontrôle (c)	824	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation hors autocontrôle (d) = (b) - (c)	465 050	465 874
RESULTAT DE BASE PAR ACTION EN *EUROS* (a / d)	**79,32**	**42,33**

	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net - part du Groupe en ***millions d'euros*** (a)	36,9	19,7
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation hors autocontrôle (d)	465 050	465 874
Effet dilutif des instruments source d'actions ordinaires potentielles (e)	3 270	0
Nombre moyen pondéré de titres de capitaux propres théorique (f) = (d) + (e)	468 320	465 874
RESULTAT DILUE PAR ACTION EN *EUROS* (a / f)	**78,76**	**42,33**

NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

14.1. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées).

Les rémunérations des dirigeants sont présentées à la note 5.5.

14.2. Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Sopra GMT et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

Les participations non consolidées sont toutes regroupées dans le poste Titres non consolidés (cf. note 7.1.1.1).

NOTE 15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

15.1. Engagements hors-bilan du sous-groupe Sopra Steria

15.1.1. Engagements donnés liés à l'activité courante

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	16,9	18,6
Autres garanties	4,2	8,1
TOTAL	**21,1**	**26,7**

Dans le cadre des contrats de prestations informatiques qu'il conclut avec ses clients, le Groupe est amené, sur demande formelle des clients, à souscrire des garanties bancaires eu égard aux engagements pris dans les contrats clients. Ces garanties représentent 16,9 M€ au 31 décembre 2021 (18,6 M€ au 31 décembre 2020). A ce jour, aucune garantie de ce type n'a été appelée.

Par ailleurs, au titre de ses contrats de location, le Groupe est exposé à des sorties de trésorerie futures qui n'ont pas été prises en compte lors de l'évaluation des dettes de location. Il s'agit de contrats de location d'immeubles dont le Groupe disposera du droit d'en contrôler l'utilisation après le 31 décembre 2020. Leur montant s'élève à 66,4 M€ au 31 décembre 2021 (90,4 M€ au 31 décembre 2020).

15.1.2. Engagements reçus

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Lignes de crédit non utilisées	950,0	950,0
Concours bancaires courants non utilisés	161,4	161,0
Autres engagements reçus	0,9	4,5
TOTAL	**1 112,3**	**1 115,4**

Dans le cadre d'un *cash pooling* mis en place en 2012 entre les entités du Groupe et la banque BMG (Bank Mendes Gans), Sopra Steria Group s'est portée garant de ses filiales à hauteur des sommes empruntées.

15.2. Engagements hors-bilan du sous-groupe Axway

15.2.1. Obligations contractuelles

Le Groupe loue des équipements informatiques, du matériel de bureau et des locaux aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent respectivement à 8,5 M€, 10,3 M€ et 10,3 M€ en 2021, 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2021, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables et non retenues dans la valorisation des dettes financières de location (IFRS16) étaient les suivantes :

(en millions d'euros)	Locations simples
2022	2,4
2023	1,8
2024	1,8
2025	1,7
2026	2,0
2027 et au-delà	0,2
Total des loyers minimaux futurs	**9,9**

15.2.2. Engagements donnés liés à l'activité courante

	Montant des engagements par période			31/12/2021	31/12/2020
(en millions d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Cautions bancaires pour dépôts de garantie des locaux loués	-	0,3	-	0,3	0,3
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	-	0,1	-	0,1	0,1
Autres garanties	-	-	-	-	-
Nantissements, garanties, hypothèques et sûretés réelles	-	0,2	-	0,2	0,2
Indemnité liée aux cessations de fonction du Directeur Général	-	-	0,7	0,7	0,6
TOTAL	**-**	**0,6**	**0,7**	**1,3**	**1,2**

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 20 février 2019 a validé une indemnité liée aux cessations de fonction de Patrick Donovan. Cette indemnité équivaut à une année de rémunérations fixe et variable pour un total de 756 k$ soit 667 k€ au cours du 31 décembre 2021.

15.2.3. Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Ligne de crédit non utilisées	65,0	89,0
Concours bancaires courants non utilisés	20,0	20,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS COMPTABILISES	**85,0**	**109,0**

Axway Software dispose d'une convention de crédit revolving multidevises de 125 M€. Au 31 décembre 2021, 65 M€ sont disponibles (cf. note 11.4).

Au titre des engagements reçus, Axway Software bénéficie d'une ligne de découvert non utilisée de 20 M€.

Au titre des covenants adossés aux lignes de crédit revolving, trois ratios financiers doivent être respectés. Ces ratios sont décrits dans la note 11.5 sur les covenants bancaires.

Au 31 décembre 2021, le Groupe respecte l'ensemble des covenants et engagements contenus dans ce contrat dont les points suivants :

- les impacts de la norme IFRS 16 sont exclus du calcul des ratios,
- l'endettement financier net retenu dans ces calculs ne prend pas en compte la participation des salariés,
- l'EBE consolidé qui est détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)	
Résultat opérationnel d'activité *(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)*	**32,9**
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations *(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)*	10,7
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés (provision pour retraite) *(source URD - Note 5.1 Charges du personnel)*	0,3
Autres produits et charges opérationnels *(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)*	-2,7
Charges de location (impact de la norme IFRS16) *(Source URD - Note 4.2.2 Charges externes)*	-5,5
EBE Consolidé	**35,8**

15.2.4. Nantissements, garanties et sûretés

Aucun nantissement, garantie ou sûreté n'a été consenti par Axway au 31 décembre 2021.

NOTE 16 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE

16.1. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Sopra Steria

Le Conseil d'administration du 12 janvier 2022 a décidé la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actionnariat salarié WeShare selon les mêmes conditions que les précédents, compte tenu de leur succès. L'offre sera réalisée par une cession d'actions existantes.

Le 22 février 2022, le Groupe a signé, avec ses banques partenaires, un contrat consistant en une facilité de crédit multidevises, non amortissable, liée à la réalisation d'objectifs environnementaux et s'élevant à 1 100 M€. Ce contrat remplace la facilité de

crédit multidevises renouvelable existante. Il a une durée initiale de 5 ans et peut être prorogé, sur option, de deux périodes d'une année chacune. Par ailleurs, le crédit syndiqué actuel amortissable jusqu'en 2023 a été entièrement remboursé.

Aucun autre évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2021.

16.2. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Axway

Entre le 1er janvier 2021 et le jour du Conseil d'administration, aucun événement significatif susceptible d'impacter les comptes présentés n'est intervenu.

16.3. Evènements postérieurs à la clôture de période de la holding Sopra GMT

Aucun évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2021.

NOTE 17 - LISTE DES SOCIETES DU GROUPE

Société	Pays	% contrôle de Sopra Steria Group et Axway	% intérêt de Sopra Steria Group et Axway	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
SOPRA GMT	France			-	-	Société mère
SOUS-GROUPE SOPRA STERIA						
France						
Sopra Steria Group	France			19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Infrastructure & Security Services	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Services	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
XYZ 12 2016	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Beamap SAS	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa SAS	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa PLM España SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Polska	Pologne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria Medshore SAS	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Maroc de Sopra Steria Group	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
2MoRO SAS	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Galitt	France	99,07%	99,07%	19,46%	19,46%	IG
Tecfit	France	88,13%	88,13%	17,31%	17,31%	IG
Soft-Maint Tunisie	Tunisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Reassurance	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Partners	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Group	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
BSSI Conseil et Audit	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
EVA CCII	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Expert Eyes	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Wage Portal Label	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
BSSI North America Inc	Etats-Unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
EVA Group Asia Pacific Pte	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
EVA Group HK Ltd	Hong-Kong	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Group Canada	Canada	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Maroc	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Royaume-Uni						
Sopra Group Holding Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Group Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Holdings Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Services Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Caboodle Solutions Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
ASL Information Services Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
OSI group Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FI Group Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
NHS Shared Employee Services Limited	Royaume-Uni	100,00%	75,50%	19,64%	14,83%	IG
NHS Shared Business Services Ltd	Royaume-Uni	50,00%	50,00%	9,82%	9,82%	IG
Steria UK Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria UK Corporate Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Shared Services Connected Ltd SSCL	Royaume-Uni	75,00%	75,00%	14,73%	14,73%	IG
First Banking Systems	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FirthSolutions Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FI Academy Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FI Kernel Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria Employee trustee company Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria EmployeeTrustee Cie Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa 2004 Employé Benefit -Trust	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Zansa Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
CX Partners	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa Cyprus (nr 1) Ltd	Chypre	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa Cyprus (nr 2) Ltd	Chypre	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa India Sez DP Ltd	Inde	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria India Ltd	Inde	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Asia Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria Malaysia	Malaisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
Steria Hong-Kong	Hong-Kong	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
Sopra Steria China	Chine	51,00%	51,00%	10,02%	10,02%	IG

AUTRE EUROPE						
Sopra Steria SE	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
ISS Softw are GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Services GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Financial Technology GmbH	Allemagne	51,00%	51,00%	10,02%	10,02%	IG
IT-Economics GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
IT-Economics Bulgaria EOOD	Bulgarie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria GmbH	Autriche	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Benelux	Belgique	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Luxembourg de Sopra Steria Benelux	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Pays-Bas de Sopra Steria Benelux	Pays-Bas	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria PSF Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria AG	Suisse	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Group SpA	Italie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Espana S.A.U	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Euskadi SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Group Catalunya SA	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria A/S	Danemark	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria AS	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
The Solid Group	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria AB	Suède	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Sw eden AB	Suède	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Kentor Holding AB	Suède	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Kentor ooo	Russie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eggs Garage AS Norw ay	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eggs Design AS Norw ay	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eggs Design ApS Denmark	Danemark	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SOPRA BANKING SOFTWARE						
Sopra Banking Softw are	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Cassiopae SAS Corée Sud	Corée Sud	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
O.R. System Do Brasil	Brésil	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
O.R. System Polska	Pologne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
Sopra Financial Solution Iberia SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SBS 123 Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Field Solutions Investment Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cassiopae Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
APAK Group Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
APAK Group Inc	Etats-Unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Belgium	Belgique	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Iceland (succursale)	Islande	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Netherlands BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw . Solutions Private Ltd	Inde	99,90%	99,90%	19,62%	19,62%	IG
Sopra Banking Softw .Singapore Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Beijing Sopra Science and Technology Ltd	Chine	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Morocco	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cassiopae MEA	Tunisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Softw .Cameroun	Cameroun	95,00%	95,00%	18,66%	18,66%	IG
Cassiopae US Inc	Etats-Unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw . Brasil Ltda	Brésil	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Gabon	Gabon	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Sénégal	Sénégal	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Med	Liban	98,00%	98,00%	19,25%	19,25%	IG
SAB Tunisie	Tunisie	99,99%	99,99%	19,64%	19,64%	IG
SAB Atlas	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Pacifique	Polynésie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Med (succursale de 445)	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Tunisie (succursale de 445)	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Fidor Solutions AG	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Fidor FZCO	Emirats arabes unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Fidor Solutions Apac Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw are Ireland Limited	Irlande	100,00%	200,00%	19,64%	39,28%	IG

AUTRES SOLUTIONS						
Sopra HR Softw are	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are SPRL	Belgique	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are Sarl	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are Sarl	Suisse	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are Srl	Italie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are Sarl	Tunisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Softw are Sarl	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Holocare AS	Norvège	66,67%	66,67%	13,09%	13,09%	MEQ
Celescan Ltd	Royaume-Uni	50,00%	166,67%	9,82%	32,73%	MEQ
SOUS-GROUPE AXWAY						
Axw ay Softw are	France			20,82%	27,10%	IG
Axw ay Distribution France SAS	France	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay SAS	France	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay UK Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Ireland	Irlande	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Nordic AB	Suède	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Belgium	Belgique	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Srl	Italie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Softw .Iberia	Espagne	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Softw .do Brasil LTDA	Brésil	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Romania Srl	Roumanie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Bulgaria EOOD	Bulgarie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Inc.	Etats-Unis	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Softw .China	Chine	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Ltd	Hong Kong	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Pty Ltd	Australie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axw ay Switzerland	Suisse	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG

IG : intégration globale
ME : mise en équivalence
NC : non consolidé

Aucune entité ad hoc n'est contrôlée directement ou indirectement par le Groupe.

NOTE 18 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

18.1. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Sopra Steria

	Réseau Mazars		Réseau Nexia	
(en millions d'euros HT)	**2 021**	**2 020**	**2 021**	**2 020**
Certification des comptes individuels et consolidés				
Sopra Steria Group	0,5	0,5	0,3	0,3
Filiales intégrées globalement	1,6	1,6	0,7	0,7
SOUS-TOTAL	**2,1**	**2,1**	**1,0**	**1,0**
Services autres que la certification des comptes (*)				
Sopra Steria Group	0,2	0,1	0,0	0,0
Filiales intégrées globalement	0,3	0,1	0,0	0,1
SOUS-TOTAL	**0,4**	**0,2**	**0,1**	**0,1**
TOTAL HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	**2,5**	**2,3**	**1,0**	**1,1**

(*) Ces prestations concernent pour l'essentiel des prestations rendues lors de l'acquisition d'entités ("due diligence").

18.2. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Axway Software

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

	Mazars				Auditeurs & Conseils Associés			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
(en millions d'euros)	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	0,1	0,1	33%	31%	0,1	0,1	70%	65%
• Filiales intégrées globalement	0,2	0,3	56%	66%	0,0	0,1	24%	29%
Sous-total	**0,4**	**0,4**	**88%**	**97%**	**0,2**	**0,2**	**95%**	**94%**
Services autres que la certification des comptes								
• Émetteur*	0,0	0,0	10%	3%	0,0	0,0	5%	6%
• Filiales intégrées globalement	0,0	-	2%	0%	-	-	0%	0%
Sous-total	**0,1**	**0,0**	**12%**	**3%**	**0,0**	**0,0**	**5%**	**6%**
Total	**0,4**	**0,4**	**100%**	**100%**	**0,2**	**0,2**	**100%**	**100%**

*dont : rapport sur les conventions réglementées, revue du rapport de gestion, lettre de fin de travaux, attestation portant sur des ratios financiers, projet Workday pour 2021, revue de la mise en œuvre de la réglementation sur la Taxonomie verte Européenne

18.3. Honoraires des commissaires aux comptes de la holding Sopra GMT

Les honoraires 2021 se répartissent de la manière suivante :

- 12 600 € pour les honoraires du réseau Mazars
- 12 600 € pour les honoraires du réseau Aca Nexia.

SOPRA GMT

Société anonyme au capital de 7 453 984 €
Siège social : PAE Les Glaisins
Annecy-le-Vieux
74940 ANNECY
348 940 263 RCS Annecy

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Certifié conforme par le Président Directeur Général

Pierre PASQUIER



© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, en application des statuts et des dispositions du Code de commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la société et du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice et les projets de résolutions, qui vous sont présentés dans le rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 – Quitus – Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat – fixation du dividende ;
- Fixation de la rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur (anciennement jetons de présence) ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

- Autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler des actions propres de la Société et de réduire corrélativement le capital social
- Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales.

Nous vous informons que les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire requièrent un quorum du cinquième des actions ayant droit de vote et la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés tandis que l'adoption des résolutions relevant de l'Assemblée générale extraordinaire requiert la majorité des deux-tiers des voix des actionnaires présents et représentés.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 du Code du Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la règlementation.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

1. Faits majeurs de l'exercice 2021

1.1. Sopra GMT

Les faits majeurs du point de vue de l'activité de Sopra GMT en 2021 sont :

- L'encaissement de dividendes en provenance de Sopra Steria Group et Axway Software à hauteur de 9 872 k€ soit 2,00 euros par action versés par Sopra Steria Group et 0,40 centimes par action versés par Axway Software ;
- Le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2020 de 1 328 k€ et d'un acompte sur dividende 2021 de 7 524 k€ ;
- Le rachat de 3 170 actions par Sopra GMT, intervenu le 19 octobre 2021 auprès de managers actionnaires pour un montant total de 3 933 k€.

  L'achat des titres a été financé par un emprunt complémentaire auprès du CIC Lyonnaise de Banque à hauteur de 3 930 k€, imputé sur la tranche remboursable in fine de l'emprunt en-cours, portant le montant de cette tranche à 51,9 M€ ;
- L'attribution gratuite d'actions de performance pour un total de 1 920 droits à actions aux salariés de Sopra GMT. L'Assemblée générale des actionnaires en date du 25 juin 2019 avait autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement, en une ou plusieurs fois, 13 941 actions de la société, soit 3% du capital, au profit des membres du personnel salarié. Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 25 juin 2021, de faire usage de cette autorisation et de mettre en œuvre trois plans d'attribution gratuite d'actions de performance à échéance 2024, 2025 et 2026.

1.2. Sopra Steria Group

Sopra Steria a réalisé une forte performance en 2021 et largement atteint les objectifs fixés en début d'année. La transformation digitale accélère et est perçue par les dirigeants comme une opportunité, notamment pour améliorer les processus internes et rendre les organisations plus résilientes.

L'activité a été très dynamique sur l'année et Sopra Steria est très bien positionnés pour bénéficier de la croissance du marché. Dans ce contexte, une des priorités est la gestion des ressources humaines. Sur ce sujet majeur, l'année 2021 a été marquée par la forte reprise du recrutement et la fidélisation des talents. L'augmentation nette des effectifs est de 1 500 collaborateurs et un recours à 650 sous-traitants supplémentaires. Les résultats de l'enquête interne auprès des collaborateurs sont en progression. En 2021, la quasi-totalité des entités se placent parmi les sociétés éligibles à la certification *Great Place To Work* ».

Sopra Steria proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, le 1er juin 2022, la distribution d'un dividende de 3,20 € par action.

1.3. Axway Software

En 2021, dans un contexte économique et sanitaire toujours très incertain, Axway Software a lancé un nouveau plan stratégique à 3 ans s'appuyant sur une stratégie produits affirmée.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Tout au long de l'exercice, des évolutions importantes ont eu lieu :

- Axway a renforcé son modèle d'affaires visant à tirer parti de son statut de leader sur son marché le plus dynamique, celui de la gestion des API. Alors que le phénomène anticipé de propagation des API est désormais une réalité de marché, les investissements consentis sur Amplify depuis plusieurs années en font une des premières offres capables de répondre aux problématiques complexes de gouvernance des données que rencontrent les grandes organisations. Cette vision a permis la poursuite de la conquête de nouveaux clients à un rythme soutenu et a largement alimenté le carnet d'affaires tout au long de l'année ;
- Les efforts pour améliorer constamment l'expérience des clients d'Axway se sont poursuivis et ont été concrétisés par des réorganisations importantes. Pour renforcer la relation de partenaire privilégié que l'entreprise entend offrir à chacun de ses clients, des équipes ont été créées pour unifier une vision globale par ligne de produit. Plusieurs grandes affaires ont d'ailleurs été remportées auprès de clients historiques particulièrement satisfaits de la relation de confiance établie avec Axway. Sur l'exercice, la mesure de la satisfaction des clients a été en progression de 4 points par rapport à 2020 avec un Net Promoter Score atteignant 29 ;
- L'engagement des collaborateurs d'Axway est resté fort malgré l'environnement perturbé. L'Employee Engagement Score a été de 66 % sur l'exercice, matérialisant à nouveau le dialogue régulier et transparent mis en place auprès de l'ensemble des salariés ;
- Les investissements en Marketing ont été poursuivis et ont porté leurs fruits. La digitalisation des évènements et campagnes n'a pas empêché Axway d'interagir efficacement avec ses clients existants et prospects comme en atteste la croissance de 25 % du carnet d'affaires Amplify sur l'exercice.

Lors de sa prochaine Assemblée Générale prévue le 24 mai 2022, Axway Software soumettra au vote de ses actionnaires la distribution d'un dividende d'une valeur de 0.40€ par action.

2. Situation et activité de la société Sopra GMT au cours de l'exercice 2021

2.1. Exercice de son activité de contrôle et d'animation

Sopra GMT a poursuivi au cours de l'exercice 2021 son activité de contrôle et d'animation de ses deux participations, Sopra Steria Group et Axway Software, dans le cadre notamment :

- De sa participation systématique et très active aux Conseils d'administration et aux différents Comités créés dans les deux sociétés :

  - Sopra Steria Group
    - Conseil d'administration (Présidé par Pierre Pasquier)
      - Les représentants actuels de Sopra GMT (Pierre Pasquier, Eric Pasquier et Kathleen Clark-Bracco, représentante permanente de Sopra GMT) ont participé aux 7 réunions tenues en 2021
    - Comité d'audit
      - Le représentant de Sopra GMT, Eric Pasquier, a participé à 6 réunions tenues en 2021

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

  - Comité des rémunérations
    - Sopra GMT a participé aux 4 réunions tenues en 2021
  - Comité des nominations, d'éthique, de gouvernance et de responsabilité d'entreprise (Présidé par Sopra GMT)
    - Les deux représentants de Sopra GMT ont participé aux 7 réunions organisées en 2021
- Sélection et renouvellement du mandat des membres du Conseil d'administration de Sopra Steria Group et du Directeur général, sous l'égide du Comité des nominations, d'éthique, de gouvernance et de responsabilité d'entreprise, présidé par Sopra GMT

- Axway Software
  - Conseil d'administration (Présidé par Pierre Pasquier)
    - Les 4 administrateurs représentant Sopra GMT (Pierre Pasquier, Pierre-Yves Commanay, Yann Metz-Pasquier et Kathleen Clark-Bracco) ont participé aux 6 réunions tenues en 2021
  - Comité d'Audit
    - Le représentant de Sopra GMT, Yann Metz-Pasquier, a participé aux 5 réunions tenues en 2021
  - Comité des rémunérations
    - Les deux représentants de Sopra GMT ont participé aux 5 réunions tenues en 2021
  - Comité des nominations, d'éthique et de gouvernance (Présidé par Kathleen Clark-Bracco)
    - Les 3 représentants de Sopra GMT ont participé aux 5 réunions organisées en 2021

- De sa participation aux instances de gouvernance des principales sociétés du groupe Sopra Steria ;

- De la prise en charge directe, sous l'autorité du Président-Directeur Général de Sopra GMT, également Président des Conseils d'administration de Sopra Steria Group et d'Axway Software, des activités de secrétariat général (gestions des conseils d'administration, des comités spécialisés, des assemblées générales…) ;

- Des cycles de pilotage mis en place depuis plusieurs années :
  - V1 Sopra GMT : pilotage hebdomadaire consacré essentiellement :
    - à une revue synthétique de la situation opérationnelle des participations
    - à la planification et à la préparation détaillée des conseils d'administration, des comités spécialisés (Audit / Rémunérations / Nomination, éthique, gouvernance et responsabilité d'entreprise) et des assemblées générales
    - à l'organisation de la gouvernance institutionnelle : composition des conseils et des comités, choix et appui aux directions générales, etc.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- à l'animation et au suivi de la situation actionnariale :
  - concerts, pactes d'actionnaires ;
  - relations avec l'AMF et Euronext ;

- V2 Sopra GMT : pilotage mensuel centré sur la revue des résultats financiers (constatés et prévisionnels), de la communication financière et sur les recommandations/orientations qui en découlent avec la participation des représentants de Sopra GMT et des participations.

- Du pilotage de la démarche Grands Dossiers de Sopra Steria Group :
  - Réunion hebdomadaire Sopra GMT / Direction générale et membres du Comex Sopra Steria Group
  - Dossiers traités :
    - Démarche stratégique
    - Opérations de M&A sur l'exercice 2021
    - Actionnariat salarié (nouveau plan We share)
    - Politique RH et féminisation des instances dirigeantes
    - Sécurisation du dispositif financier, du dispositif contrôle interne et de prévention de la corruption

- Du pilotage des grands dossiers d'Axway Software (stratégie, acquisitions, ect.) ;

- Depuis juin 2018, un comité consultatif a été mis en place.
  - Les deux membres du comité ont vocation à fournir leur avis à la Direction générale sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière de stratégie, d'organisation, de gestion des participations, et plus largement sur tous sujets d'intérêt pour la société et ses participations.
  - Le Comité a été réuni 6 fois en 2021. Des points d'actualité sur les deux participations ont été réalisés sur lesquels le Comité a donné son avis.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

2.2. Comptes annuels 2021 de la société Sopra GMT

2.2.1. Bilan (en K€)

(en K€) ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation Sopra Steria Group	89 890	89 890	Capital social	7 454	7 454
Titres de participation Axway Software	80 912	80 912	Réserves	94 582	94 582
Véhicule	38		Report à nouveau	15	4 718
			Acompte sur dividende	- 7 524	
			Résultat de l'exercice	7 828	- 3 374
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**170 840**	**170 802**	**TOTAL CAPITAUX PROPRES**	**102 356**	**103 379**
			Provision retraite	183	348
			Autres provis. pour risques et charges	417	44
			TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**600**	**391**
Clients Groupe	661	560			
Fournisseurs débiteurs	-	1	Emprunts et dettes CIC LB	76 260	72 312
Créances sociales et fiscales	52	80	Dettes fournisseurs	125	191
Actions auto-détenues	3 933	-	Dettes sociales	523	425
Disponibilités	4 527	5 382	Dettes fiscales	159	137
Charges constatées d'avance	9	11	Autres dettes	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**9 182**	**6 033**	**TOTAL DETTES**	**77 067**	**73 065**
TOTAL ACTIF	**180 022**	**176 835**	**TOTAL PASSIF**	**180 022**	**176 835**

a. Titres de participation Sopra Steria Group

Aucun changement n'est intervenu en 2021.

Au 31 décembre 2021, Sopra GMT détenait 4 035 669 actions Sopra Steria Group, soit une participation en capital de 19,64% et 29,72% des droits de vote (théoriques) compte tenu d'un droit de vote double conféré à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Le prix de revient total de ces actions s'élève à 89 890 k€. Le prix de revient unitaire moyen des actions est de 22,27 €. Sur la base du cours moyen de l'action Sopra Steria Group de décembre 2021 qui s'élevait à 155,33 €, la plus-value comptable latente sur ces titres s'élevait à 536 971 k€.

Sur le plan fiscal, compte tenu des modalités particulières de l'opération de séparation d'Axway intervenue en 2011, il convient de noter que le prix de revient des 3 322 059 actions détenues en 2011 ayant bénéficié de la distribution de titres Axway Software, doit être minoré d'un montant de 10,10 € correspondant à la partie de la valeur de l'action Axway Software considérée fiscalement comme remboursement d'apport alors que sur le plan comptable l'intégralité de la distribution a été enregistrée en produits financiers. La plus-value fiscale latente s'élevait par conséquent à 570 524 k€.

Au 31 décembre 2021, le concert constitué de Sopra GMT, des familles des fondateurs et du management détenait 22,28 % du capital et 33,63 % des droits de vote.

Les participations gérées pour le compte de salariés (FCPE, trusts, …) représentaient 5,83 % du capital et 7,77 % des droits de vote.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

b. Titres de participation Axway Software

Aucun changement n'est intervenu en 2021.

Au 31 décembre 2021, Sopra GMT détenait ainsi 4 503 321 actions Axway Software pour un prix de revient total de 80 912 K€ et un prix de revient unitaire de 17,97 €.

Le nombre d'actions composant le capital social d'Axway Software au 31 décembre 2021 était de 21 633 597 et la participation de Sopra GMT dans Axway Software s'élevait à 20,82%. Compte tenu de l'instauration d'un droit de vote double conféré à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, Sopra GMT disposait au 31 décembre 2021 de 24,72 % des droits de vote (théoriques).

Sur la base du cours moyen de l'action Axway Software de décembre 2021 qui s'élevait à 26,61 €, la valorisation boursière, des actions détenues par Sopra GMT, s'établit à 119 820 k€.

Une valorisation selon la méthode des flux de trésorerie disponibles appliquée au plan d'affaires établi par le management d'Axway Software fait ressortir une valeur des capitaux propres de l'ordre de 771 M€. Ce qui valorise la part détenue par Sopra GMT à 161 M€, soit 80 M€ au-dessus de la valeur comptable.

Au 31 décembre 2021, Sopra Steria Group détenait 31,96 % du capital et 37,95 % des droits de vote d'Axway Software.

Sopra GMT agit de concert avec Sopra Steria Group, les familles des fondateurs et un ensemble de managers. Ce concert détenait au 31 décembre 2021, 55,69 % du capital et 65,53 % des droits de vote.

c. Créances clients

D'un montant de 661 k€, elles correspondent aux prestations d'assistance et aux frais de déplacements facturés par Sopra GMT à Sopra Steria Group et Axway Software et non encore encaissés au 31 décembre 2021.

d. Créances sociales et fiscales

Elles comprennent essentiellement :

- Une créance envers l'état pour 44 k€ correspondant au redressement fiscal portant sur la taxe sur les salaires de l'année 2016. Ce montant a été payé et le redressement est contesté auprès de l'administration fiscale ;
- Des montants de TVA à déduire pour 8 k€.

e. Actions auto-détenues

Au 31 décembre 2021, Sopra GMT détient 3 170 actions propres rachetées au cours de l'exercice auprès de managers.

Le prix de rachat, déterminé par l'application d'une décote d'illiquidité de 16,4% à la valeur de l'action calculée selon la méthode de l'actif net réévalué, était de 1 240,56 €. Le montant total des achats s'est élevé à 3 933 k€ auquel se sont ajoutés les droits d'enregistrement à hauteur de 1% de la transaction.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Au 31 décembre 2021, 1 920 actions sont affectées à un compte d'auto-détention en attente d'attribution aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites de performance du 25 juin 2021. Le solde, soit 1 250 actions sont enregistrées dans un compte d'auto-détention en attente d'affectation.

La société aura l'obligation légale d'annuler les actions rachetées qu'elle n'aura pas affectées au plus tard le 25 octobre 2022. Une résolution est proposée à l'Assemblée générale a l'effet d'autoriser le Conseil d'administration à annuler des actions et à constater la réduction de capital en résultant.

f. Disponibilités

Elles s'élèvent au 31 décembre 2021 à 4 527 k€ contre 5 382 k€ au 31 décembre 2020.

g. Charges constatées d'avance

Le montant de 9 k€ correspond à la prime payée au titre des couvertures de taux d'emprunt, couvrant la période postérieure au 31 décembre 2021.

h. Fonds propres

Les fonds propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à 102 356 k€ et prennent en compte :

- la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 1 328 k€ ;
- le résultat de l'exercice de 7 828 k€ ;
- la distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 7 524 k€.

L'Assemblée générale du 25 juin 2019 a donné autorisation au Conseil d'Administration de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés de la Société et du Groupe et des mandataires sociaux de la Société éligibles. Le Conseil d'administration du 25 juin 2021 a fait usage de cette autorisation et a mis en place trois plans d'attribution gratuite d'actions de performance couvrant la période 2021-2026 (Cf. paragraphe 8.3).

i. Provision retraite

D'un montant de 183 k€, elle correspond aux engagements de retraite (convention collective Syntec) à l'égard des salariés de Sopra GMT.

j. Autres provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charge s'élèvent à 417 k€ et comprennent :

- Une provision de 373 k€ relative aux trois plans d'attribution gratuite d'actions de performance, décidés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 25 juin 2021.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Le Conseil d'administration ayant décidé de servir les plans d'attribution gratuite d'actions (dénommés PAGA 2021) par l'acquisition d'actions préexistantes, une provision pour risques a été comptabilisée afin de constater la sortie de ressources probables. Cette provision a été évaluée en fonction de la valeur d'achat des titres destinés à être livrés aux bénéficiaires des plans et en fonction du nombre probable d'actions qui seront remises à ces bénéficiaires. Ce nombre a été évalué à la clôture en fonction de la probabilité de réalisation des conditions de présence et de performance prévues par les plans.
La constitution de cette provision est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits pour un montant total de 311 k€ au 31 décembre 2021. Une provision a également été constituée à hauteur de 62 k€ au titre de la contribution patronale de 20% exigible à la date de livraison des actions.
La première livraison d'actions aura lieu en juin 2024 avec la clôture du plan PAGA 2021-1.

- Une provision de 44 k€ relative au contrôle fiscal en cours sur la taxe sur les salaires de l'exercice 2016. Ce contrôle a donné lieu à la notification d'un avis de mise en recouvrement le 15 octobre 2020 faisant état d'un montant à payer de 43 619 €. Le montant notifié a été payé et a fait l'objet d'une provision pour risque fiscal à la clôture de l'exercice 2021. Par ailleurs, Sopra GMT conteste ce redressement et a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Grenoble.

k. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

D'un montant total de 76 260 k€ au 31 décembre 2021, les emprunts et dettes sont composés :

- du financement de 75 930 k€ souscrit :
  - en juillet 2020 auprès du CIC Lyonnaise de Banque pour 72 000 k€
  - auxquels se sont ajoutés les 3 930 k€ souscrit en octobre 2021 auprès du CIC Lyonnaise de Banque dans le cadre du rachat d'actions auprès des managers. Ce montant est venu augmenter la tranche B in fine.
- des intérêts courus non échus sur ces financements pour un montant de 330 k€.

Au 31 décembre 2021, l'endettement financier net est de 71 733 k€.

Les principales caractéristiques du financement CIC Lyonnaise de Banque sont les suivantes :

- Tranche A de 24 000 k€
  - Amortissable selon l'échéancier initial suivant :
    - 20 juillet 2022 : 6 000 k€
    - 20 juillet 2023 : 6 000 k€
    - 20 juillet 2024 : 6 000 k€
    - 20 juillet 2025 : 6 000 k€
  - Taux = Euribor 3 mois + marge de 1,50 %
- Tranche B de 51 930 k€
  - Remboursable in fine le 20 décembre 2025 :
  - Taux = Euribor 3 mois + marge de 2,50 %

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- Couverture de taux
  - Une couverture de taux portant sur 50% de la tranche A a été mise en place le 11 décembre 2020. Les caractéristiques en sont les suivantes :
    - CAP
    - Date de commencement : 20/01/2021, Date d'échéance finale : 20/01/2024
    - Montant notionnel : 12 M€
    - Taux garanti : 0 %
    - Prime payée : 11 000 € pour les 3 ans

Les principaux engagements concernant cet emprunt sont les suivants :

- Respect de ratios financiers :
  - Le Ratio LTV (*Loan To Value*) défini comme le rapport entre les Dettes financières nettes et la Valeur des actifs doit être inférieur à 40 %. Ce ratio était de 9,53 % au 31 décembre 2021 ;
  - La marge applicable à la tranche A et à la tranche B sera révisée trimestriellement en fonction du ratio LTV, tel que défini ci-dessus. Dans le cas où ce ratio serait supérieur à 20 %, la marge de chacune des tranches sera majorée de 0,25 % ;
- Distribution de dividendes : elles sont plafonnées à 2,5 M€ au titre des exercices 2022 à 2025 ;
- Clause d'Excess cash-flow :

  En cas d'Excess cash-flow constaté à la clôture d'un exercice, 50% de l'Excess cash-flow sera affecté en remboursement anticipé du prêt. Les 50% non affectés à un remboursement anticipé obligatoire pourront faire l'objet d'une distribution de dividende.

Les garanties données pour l'ensemble du financement consistent en un nantissement de comptes de titres financiers Sopra Steria Group et Axway Software :

- Ces comptes nantis doivent couvrir 150 % du montant de l'encours global de l'emprunt CIC Lyonnaise de Banque
- Les quantités de titres nantis au 31 décembre 2021 sont les suivantes :
  - Sopra Steria Group : 1 400 000 actions
  - Axway Software : 1 action

l. Dettes fournisseurs, sociales et fiscales

Elles s'élèvent respectivement au 31 décembre 2021 à 125 k€, 523 k€ et 159 k€.

- Le poste fournisseurs (125 K€) inclut la rémunération allouée aux administrateurs (anciennement jetons de présence) à verser au titre de l'année 2021 pour un montant de 72 k€ ainsi que le solde des honoraires alloués aux membres du Comité consultatif et aux Commissaires aux comptes ;
- Les dettes sociales (523 K€) sont composées essentiellement des provisions pour salaires et charges assimilées à payer et des charges sociales associées.
- Les dettes fiscales (159 K€) sont composées essentiellement de la TVA collectée sur les créances clients.

m. Echéancier des créances clients et des dettes fournisseurs

Aucune facture client ou fournisseur, comptabilisée à la clôture au 31 décembre 2021, n'est échue.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

2.2.2. Compte de résultat (en K€)

(en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes Sopra Steria Group	**8 071**	**-**
Dividendes Axway Sofware	**1 801**	**-**
Coût de l'endettement financier	**- 1 597**	**- 2 037**
Autres charges financières	**- 44**	**- 748**
Résultat financier	**8 231**	**- 2 784**
Chiffre d'affaires	**2 342**	**1 805**
Charges de personnel	**- 2 447**	**- 1 673**
Autres achats et charges externes	**- 480**	**- 816**
Dont coûts de mise en place des emprunts		*- 440*
Impôts et taxes	**- 29**	**- 12**
Dotation aux amortissements	**- 2**	**-**
Dotation/reprise provision retraite	**238**	**- 22**
Dotation/reprise provision risques et charges	**3**	**- 38**
Autres produits et charges d'exploitation	**- 28**	**- 29**
Résultat d'exploitation	**- 403**	**- 786**
Résultat avant impôts	**7 828**	**- 3 570**
Produit cession titres de participation	**-**	**231**
Valeur net comptables des titres de participation cédés	**-**	**- 36**
Résultat exceptionnel	**-**	**195**
Impôt sur les bénéfices	**-**	**-**
RESULTAT NET	**7 828**	**- 3 374**

a. Résultat financier

Il s'élève à 8 231 k€. Les éléments marquants sont :

- Les dividendes reçus de Sopra Steria Group pour 8 071 k€ soit un dividende unitaire de 2,00 € pour 4 035 669 actions au titre de l'exercice 2020 (absence de dividende versé au titre de 2019) ;
- Les dividendes reçus d'Axway Software pour 1 801 k€, soit un dividende unitaire de 0,40 €, (absence de dividende l'année précédente) pour 4 503 321 actions ;
- Le coût de l'endettement financier net pour (-) 1 597 k€ correspondant aux intérêts des emprunts bancaire ;
- D'autres charges financières pour 44 k€.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

b. Résultat d'exploitation

Il s'élève à (-) 403 k€ et comprend principalement :

- Le chiffre d'affaires de 2 342 k€ correspondant à la facturation des prestations effectuées au profit de Sopra Steria Group et d'Axway Software dans le cadre de la convention d'animation de groupe pour des montants respectifs de 1 243 k€ et 915 k€ et à des refacturations de frais de déplacement ;
- Les charges de personnel : d'un montant total de 2 447 k€, elles comprennent les rémunérations de 6 collaborateurs et celle du Président-Directeur Général ;
- D'autres charges d'exploitation d'un montant total de 480 k€. Elles sont composées principalement :
  - Des frais de fonctionnement administratif et logistique facturés par Sopra Steria Group ;
  - Des honoraires du comité consultatif, des commissaires aux comptes et des conseils externes ;
  - Des frais de déplacement ;
- De la reprise aux provisions pour risque et charge pour 267 k€ en lien avec le départ en retraite de deux collaborateurs sur l'exercice 2021.

La facturation des prestations effectuées au profit de Sopra Steria Group et d'Axway Software a été effectuée sur la base d'un « cost plus » de 7 % (hors charges liées à l'activité associée à la gestion par Sopra GMT de ses participations, estimée à 5 %).

c. Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul en 2021.

En 2020, le résultat exceptionnel résultait de la liquidation de la société Sopra Executive Investment dans laquelle Sopra GMT détenait une participation.

d. Résultat net

Le résultat net s'établit à 7 828 k€.

2.3. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2021.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

3. Situation et activité du Groupe Sopra GMT au cours de l'exercice 2021

À la suite de l'opération de séparation-cotation (« spin-off ») d'Axway intervenue en juin 2011, Sopra GMT consolide par intégration globale ses participations dans Sopra Steria Group et Axway Software.

Sopra GMT détenait au 31 décembre 2021 :

- **19,64 % du capital de Sopra Steria Group** avec **un pourcentage d'intérêt identique** et **29,72 % des droits de vote** ;
- **20,82 % du capital d'Axway Software** avec **un pourcentage d'intérêt de 27,09 %**, compte tenu de la participation de Sopra Steria Group à hauteur de 31,96 % dans le capital d'Axway Software, et **24,72 % des droits de vote**.

L'analyse des comptes consolidés de Sopra GMT doit se faire en considération de l'information financière fournie par Sopra Steria Group et Axway Software dans leurs documents d'enregistrement universel 2021.

3.1. Variations de périmètre

3.1.1. Dans le groupe Sopra Steria

a. Entrées dans le périmètre

Le groupe Sopra Steria a annoncé les principales opérations suivantes au cours de l'exercice 2021 :

- **EVA Group – cabinet français de cybersécurité**

Le 21 décembre 2021, EVA Group est entrée au périmètre de consolidation de Sopra Steria. Le projet d'acquisition a été annoncéle 12 octobre 2021. Cette opération est un levier significatif pour positionner Sopra Steria parmi les trois leaders du marché de la cybersécurité en France.

- **EGGS Design – société de conseil spécialisée en design de services digitaux**

Le 2 décembre 2021, EGGS Design, société de conseil spécialisée en design de services digitaux, est entrée au périmètre de consolidation de Sopra Steria. Le projet d'acquisition a été annoncé le 29 octobre 2021. EGGS Design emploie environ 120 consultants qui interviennent dans la définition de stratégies de services et la conception de plates-formes de marques. Elle est présente dans les quatre principales villes de Norvège (Oslo, Bergen, Trondheim et Stavanger) ainsi qu'au Danemark (Copenhague).

- **Labs – société norvégienne de conseil en expérience utilisateur**

Le 30 septembre 2021, le Groupe a finalisé l'acquisition en Norvège de Labs, société de conseil spécialisée dans l'expérience utilisateur digitale, dont le projet d'acquisition a été annoncé le 24 juin 2021. La société Labs est installée à Bergen, la deuxième ville la plus importante en Norvège. Elle emploie une cinquantaine de consultants spécialisés dans les services digitaux de transformation de l'expérience client. Cette acquisition renforce les activités de conseil de Sopra Steria en Norvège dans des domaines très porteurs du digital.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

b. Réorganisations juridiques et restructurations

Sopra Steria Group a poursuivi sa démarche de simplification de son organisation juridique.

3.1.2. Dans le groupe Axway Software

a. Entrées dans le périmètre

Au cours du 1er semestre 2021, le Groupe a créé une filiale en Suisse, Axway Switzerland Sarl, dont l'objet est la distribution des technologies et services Axway en Suisse. L'activité de cette entité a commencé sur le 2nd semestre 2021.

b. Réorganisations juridiques et restructurations

Il n'y a pas de sortie de périmètre au cours de l'exercice 2021.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

3.2. Bilan consolidé Sopra GMT

ACTIF *(en millions d'euros)*	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Ecarts d'acquisition	2 347,3	2 188,2
Immobilisations incorporelles	192,2	256,3
Immobilisations corporelles	143,9	147,9
Droits d'utilisation des bien pris en location	366,7	319,2
Titres de participation mis en équivalence	2,3	1,4
Autres actifs financiers non courants	90,8	82,6
Engagements de retraite et assimilés	20,4	3,1
Impôts différés actifs	165,8	173,0
Actif non courant	**3 329,3**	**3 171,7**
Clients et comptes rattachés	1 121,7	1 037,7
Autres actifs courants	475,8	442,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	247,0	267,1
Actif courant	**1 844,6**	**1 747,6**
Actifs destinés à la vente	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	**5 173,9**	**4 919,3**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF *(en millions d'euros)*	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Capital	7,5	7,5
Réserves liées au capital	-	-
Réserves consolidées et autres réserves	284,2	254,8
Résultat de l'exercice	36,9	19,7
Capitaux propres - part du Groupe	**328,6**	**282,0**
Intérêts minoritaires	**1 486,1**	**1 274,5**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**1 814,7**	**1 556,4**
Emprunts et dettes financières - part non courante	578,1	673,4
Dettes sur biens pris en location - part non courante	316,4	258,4
Impôts différés passifs	55,3	45,6
Engagements de retraite et assimilés	318,1	401,9
Provisions non courantes	63,3	89,7
Autres dettes non courantes	17,6	106,5
Passif non courant	**1 348,9**	**1 575,6**
Emprunts et dettes financières - part courante	103,9	109,9
Dettes sur biens pris en location - part courante	81,8	96,9
Provisions courantes	44,2	27,2
Fournisseurs et comptes rattachés	335,7	287,1
Autres dettes courantes	1 444,8	1 266,2
Passif courant	**2 010,3**	**1 787,3**
Passifs non courants destinés à être cédés	-	-
TOTAL DU PASSIF	**3 359,2**	**3 362,9**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**5 173,9**	**4 919,3**

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- Le **total du bilan** s'élève à 5 173,9 M€, contre 4 919,3 M€ au 31 décembre 2020 ;
- **Les capitaux propres consolidés** s'élèvent à 1 814,7 M€, dont 328,6 M€ (282,0 M€ en 2020) au titre des capitaux propres – part du Groupe, et 1 486,1 M€ au titre des intérêts minoritaires, cette répartition résultant des pourcentages d'intérêt mentionnés ci-dessus.
- Le **résultat net** de l'exercice-part du groupe s'élève à 36,9 M€ en 2021, contre 19,7 M€ en 2020.
- La **dette financière nette** s'établit à 435 M€, contre 516,2 M€ en 2020. Elle se décompose en :
  - Endettement financier net de Sopra Steria Group de 327,1 M€ ;
  - Endettement financier net d'Axway Software de 36,5 M€ ;
  - Endettement financier net de Sopra GMT de 71,4 M€.
- Du fait des importantes acquisitions réalisées au cours des dernières années, principalement Steria en 2014, les **actifs incorporels** sont très significatifs avec les écarts d'acquisition s'élevant à 2 347,3 M€ et les immobilisations incorporelles à 192,2 M€.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

3.3. Compte de résultat consolidé Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	**4 954,9**	**4 544,8**
Charges de personnel	-3 094,1	-2 869,2
Achats et charges externes	-1 226,1	-1 108,4
Impôts et taxes	-43,6	-41,5
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-183,3	-201,7
Autres produits et charges opérationnels courants	4,2	6,7
Résultat opérationnel d'activité	**412,1**	**330,7**
En % du CA HT	***8,3%***	***7,3%***
Charges liées aux stocks options et assimilés	-11,4	-9,3
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	-41,8	-43,0
Résultat opérationnel courant	**358,8**	**278,5**
En % du CA HT	***7,2%***	***6,1%***
Autres produits et charges opérationnels	-37,7	-58,3
Résultat opérationnel	**321,1**	**220,1**
En % du CA HT	***6,5%***	***4,8%***
Coût de l'endettement financier net	-10,9	-12,7
Autres produits et charges financiers	-9,8	-19,3
Charge d'impôt	-100,4	-65,5
Résultat net des entreprises associées	-1,3	-0,5
Résultat net des activités poursuivies	**198,8**	**122,0**
Résultat net des activités cédées	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	**198,8**	**122,0**
En % du CA HT	***4,0%***	***2,7%***
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-161,9	-102,3
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**36,9**	**19,7**

- Le **chiffre d'affaires** s'élève à 4 954,9 M€, contre 4 544,8 M€ en 2020 ;
- Le **résultat opérationnel d'activité** s'élève à 412,1 M€, contre 330,7 M€ l'exercice précédent. Il représente 8,3 % du chiffre d'affaires, contre 7,3 % en 2020 ;
- Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 358,8 M€, contre 278,5 M€ en 2020 (7,2 % du chiffre d'affaires, contre 6,1 % en 2020) ;
- Le **résultat opérationnel** s'élève à 321,1 M€, contre 220,1 M€ en 2020. Il représente 6,5 % du chiffre d'affaires, contre 4,8 % l'année précédente ;
- Le **coût de l'endettement financier net** est de 10,9 M€, contre 12,7 M€ en 2020 ;
- Les **autres produits et charges financiers** s'élèvent à (-) 9,8 M€, contre (-) 19,3 M€ en 2020 ;
- La **charge d'impôt** est de 100,4 M€, contre 65,5 M€ en 2020. Le taux effectif d'imposition est de 33,41 % en 2021, contre 34,93 % en 2020 ;
- Le **résultat net de l'ensemble consolidé** s'élève à 198,8 M€, dont 161,9 M€ au titre des *Intérêts minoritaires* et 36,9 M€ au titre de la *Part du Groupe*.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4. Situation et activité de Sopra Steria Group

4.1. Profil du groupe Sopra Steria

4.1.1. Chiffres clés 2021

Sopra Steria, l'un des leaders européens de la Tech reconnu pour ses activités de conseil, de services numériques et de l'édition de logiciels, aide ses clients à mener leur transformation digitale et à obtenir des bénéfices concrets et durables.

Il apporte une réponse globale aux enjeux de compétitivité des grandes entreprises et organisations, combinant une connaissance approfondie des secteurs d'activité et des technologies innovantes à une approche résolument collaborative.

Sopra Steria place l'humain au centre de son action et s'engage auprès de ses clients à tirer le meilleur parti du digital pour construire un avenir positif.

• Chiffre d'affaires :	4,7 Md€	*6,4 % de croissance organique*
• Résultat opérationnel d'activité :	379,2 M€	*8,1 % du chiffre d'affaires*
• Résultat net part du groupe :	187,7 M€	*4,0 % du chiffre d'affaires*
• Résultat de base par action :	9,27 €	
• Chiffre d'affaires services :	4,0 Md€	
• Chiffre d'affaires de l'édition de solutions :	0,7 Md€	

• Capitaux propres :	1,6 Md€
• Dette financière nette :	327,1 M€

Soit 0,73 x l'EBITDA pro forma 2021 avant impact IFRS16

• Capitalisation au 31/12/2021 :	3,3 Md€

• Nombre de collaborateurs :	47 437
• Nombre d'implantations :	184
• Nombre de pays :	30

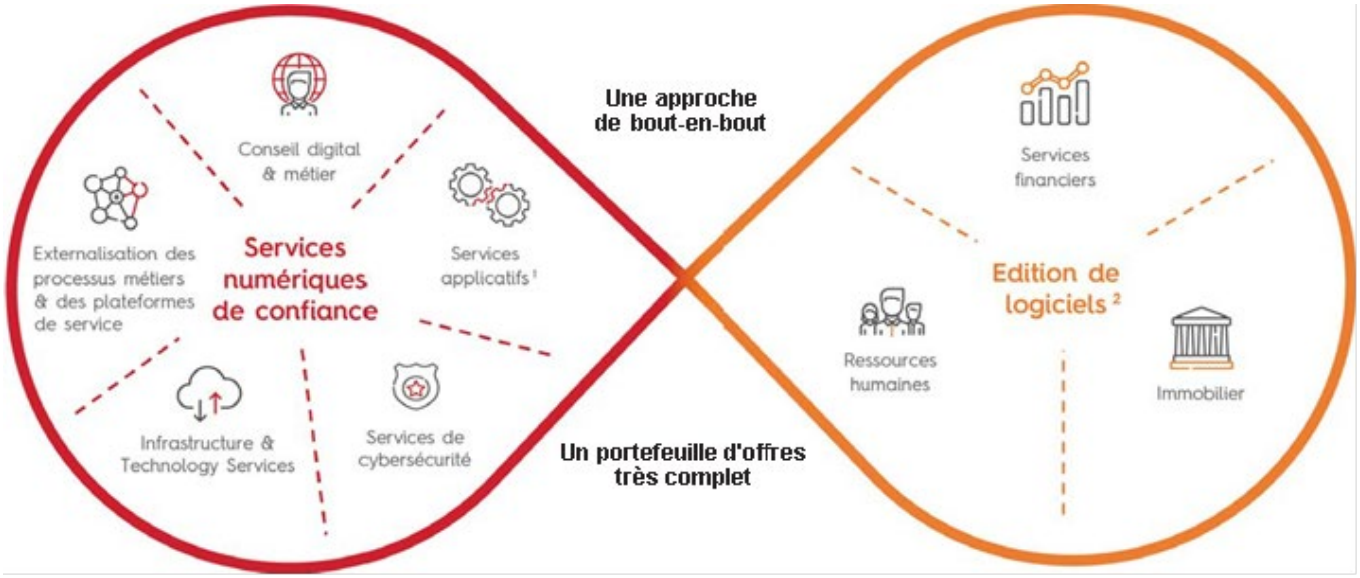
© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.1.2. Modèle d'affaires

- **Mission**
  - La révolution digitale transforme en profondeur notre environnement. Elle accélère la mutation des modèles d'affaires de nos clients comme celle de leurs processus internes et de leurs systèmes d'information.
  - Dans ce contexte fortement évolutif, nous sommes force de proposition auprès de nos clients et les accompagnons dans leurs transformations, en faisant le meilleur usage du numérique.
- **Métier**
  - Sopra Steria apporte une réponse globale aux enjeux de développement et de compétitivité des grandes entreprises et organisations, en accompagnant celles-ci tout au long de leur transformation numérique en Europe et à l'international.
- **Marché**
  - Dépenses en services du numérique en Europe de l'Ouest : 318,0 Md$ en 2021*
  - Un marché prévu en croissance de plus de 5 % par an en moyenne sur la période 2022-2025 *
  - Sopra Steria figure au top 12 des ESN œuvrant en Europe (hors captives et acteurs purement locaux).

** Source : Gartner, 4e trimestre 2021, à US dollar constant.*

L'offre

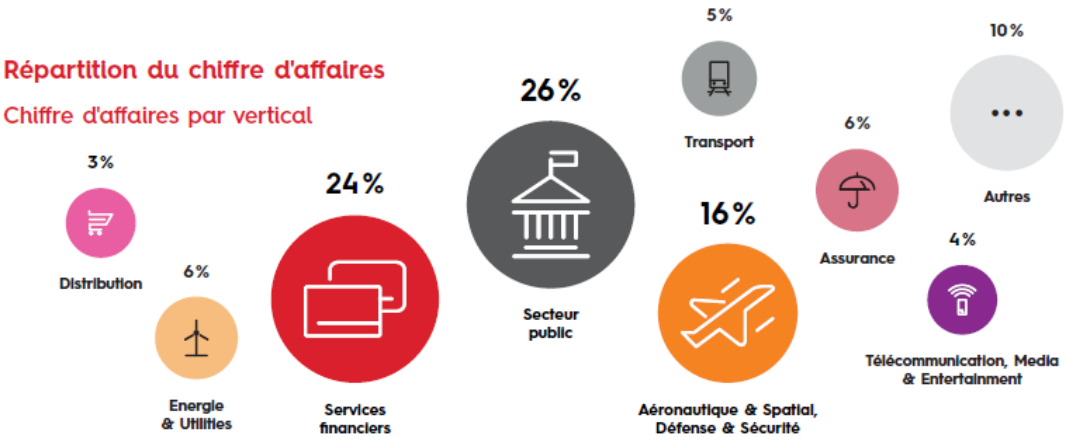


(1) Intégration de systèmes et Tierce Maintenance Applicative
(2) Modèle licence et Modèle Saas/Cloud

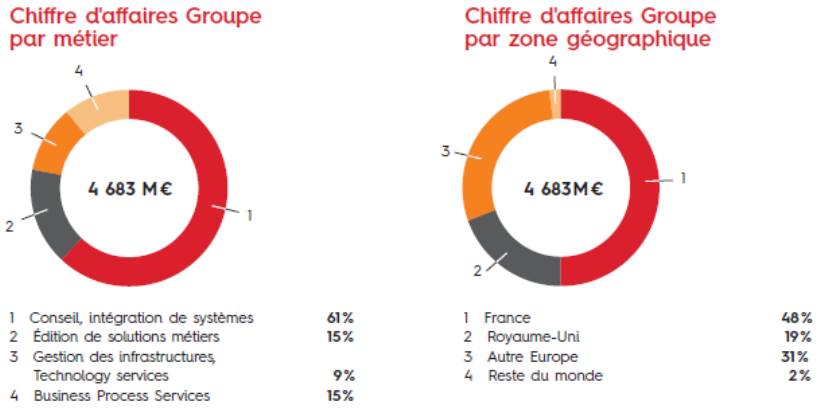
© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.1.3. Répartition du chiffre d'affaires

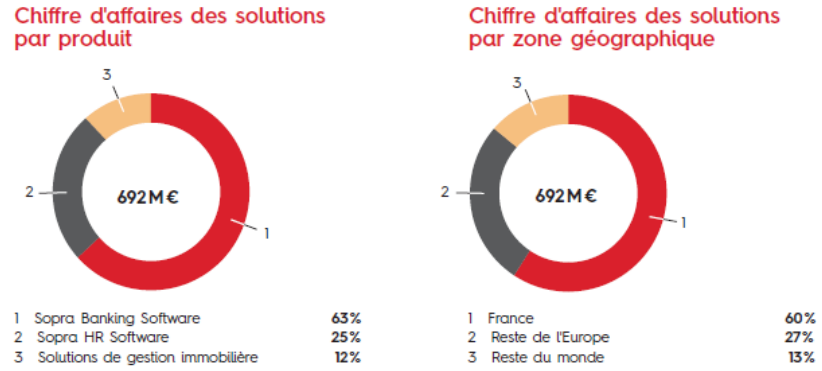
a. Chiffre d'affaires par vertical



b. Chiffre d'affaires Groupe par métier et par zone géographique



c. Chiffre d'affaires des solutions par produit et par zone géographique



© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.1.4. Effectifs

- **Groupe** **47 437**
- France 19 842
- International 27 595
  - *Dont Royaume-Uni* *6 926*
  - *Dont Europe* *11 494*
  - *Reste du Monde* *498*
  - *Centres de service internationaux** *8 677*

*Inde, Pologne, Espagne et Afrique du Nord

4.2. Activités du groupe Sopra Steria

4.2.1. Un des acteurs majeurs de la transformation digitale en Europe

Sopra Steria, l'un des leaders européens du conseil, des services numériques et de l'édition de logiciels, aide ses clients à mener leur transformation digitale et à obtenir des bénéfices concrets et durables, grâce à l'un des portefeuilles d'offres le plus complet du marché : Conseil et Intégration de systèmes, Édition de solutions métiers et technologiques, gestion d'infrastructures, cybersécurité et exécution de processus métier (*Business Process Services*).

Le Groupe apporte une réponse globale aux enjeux de compétitivité des grandes entreprises et organisations, combinant une connaissance approfondie des secteurs d'activité et des technologies innovantes à une approche résolument collaborative : compréhension stratégique, cadrage et mise en œuvre des programmes, transformation et exploitation des infrastructures informatiques, conception et mise en place des solutions, externalisation des processus métier.

Pour Sopra Steria, accompagner ses clients dans la réussite de leur transformation numérique, c'est décliner leurs enjeux stratégiques et métier en initiatives digitales au travers d'une offre de bout en bout exclusive sur le marché. Grâce à une forte proximité avec ses clients et à ses équipes pluridisciplinaires, le Groupe est en mesure d'innover continuellement pour garantir la pertinence de ses offres face aux enjeux stratégiques de chacun de ses marchés verticaux.

Les équipes Sopra Steria sont formées à la fois aux nouvelles plates-formes de microservices, de DevOps et au Cloud. De plus, elles adoptent de nouvelles méthodes pour concevoir, délivrer et embarquer les équipes. Ce dispositif permet à Sopra Steria d'offrir les deux éléments clés à la réussite de la transformation digitale : la vitesse d'exécution et l'ouverture aux écosystèmes externes.

Le groupe Sopra Steria est également le partenaire privilégié d'Axway Software dont les plates-formes d'échange et de *Digital Enablement* occupent une place importante dans la modernisation des systèmes d'information et leur ouverture au digital.

Sopra Steria est un Groupe indépendant, contrôlé à hauteur de 22,3 % du capital et 33,6 % en droits de votes théoriques par ses fondateurs et des managers. Il s'appuie sur 47 000 collaborateurs présents dans 30 pays pour déployer une stratégie axée sur les grands comptes européens.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

a. Le Conseil et l'Intégration de systèmes – 61% du CA 2021

Le Conseil

Sopra Steria Next, marque Conseil du Groupe, figure parmi les grands cabinets de conseil. Avec plus de 40 ans d'expérience dans le Conseil métier et technologique auprès des grandes entreprises et des organismes publics, Sopra Steria Next, fort de plus de 3 000 consultants en France et en Europe, a pour vocation d'accélérer le développement et la compétitivité de ses clients en les accompagnants dans leur transformation numérique tout en intégrant leurs enjeux de durabilité en lien avec la politique de Responsabilité d'Entreprise de nos clients. Cet accompagnement consiste côté métiers à appréhender les enjeux de nos clients au travers d'une forte expertise sectorielle, puis à concevoir des trajectoires de transformation (process métier, urbanisation de données, conduite du changement) pour tirer le meilleur parti des nouvelles technologies numériques. Il consiste côté des DSI, à appréhender les nouveaux défis de la DSI de nos clients et à les appuyer dans leur transformation et dans la transformation de leur *Legacy*.

L'Intégration de systèmes

Cœur de métier historique de Sopra Steria, l'Intégration de systèmes touche l'ensemble du cycle de vie des systèmes d'information et des grands programmes de transformation. Sopra Steria intervient sur l'ensemble du patrimoine applicatif pour répondre aux enjeux de ses clients :

- **Conception et intégration :** les équipes de Sopra Steria accompagnent leurs clients dans la mise en œuvre de projets en mode agile et industrialisé. Le Groupe s'engage sur la conception et la livraison de systèmes alignés sur les exigences métier, flexibles et adaptés aux nouvelles exigences de la transformation digitale, ainsi qu'aux contraintes réglementaires sectorielles. Ceci est le fruit de la proximité avec les équipes de Sopra Steria Next.
- **Performance et transformation** : au-delà de la maintenance standard des systèmes d'information, Sopra Steria s'inscrit dans une démarche de transformation continue de ces systèmes pour garantir à ses clients une efficacité opérationnelle optimisée et ajustée aux évolutions métier. La démarche de transformation intègre un mode opératoire outillé et documenté permettant d'associer les enjeux de réduction du *time-to-market*, l'amélioration de la compétitivité et la continuité de service.
- **Urbanisation des données** : une fois les systèmes et technologies implémentés, le système d'information donne accès à des données fiables, pertinentes et critiques permettant une meilleure analyse de la satisfaction des utilisateurs et l'optimisation de la performance des services.

  En effet, avec la multiplication des sources de données hétérogènes liées à une modification en profondeur des usages, les données sont plus que jamais un facteur de grande richesse pour l'entreprise. Pour les valoriser, Sopra Steria a développé un savoir-faire et une expertise spécifique pour gérer l'explosion des données et compétences associées (*Data Science*, *Smart Machine*, Automation, Intelligence Artificielle) en les intégrant dans une solution globale, leur sécurisation quelles que soient leurs origines (mobile, objets connectés, *Privacy Data*, *Cloud*, parcours multimodal et multicanal…) et leur exploitation au travers d'algorithmes contextualisés.

  L'offre d'Intégration de systèmes du Groupe adresse ainsi à la fois les enjeux d'obsolescence et de modernisation du système d'information en garantissant flexibilité et création de valeur.
- **PLM *(Product Lifecycle Management)* :** CIMPA apporte une expertise complète à travers son offre PLM qui couvre l'ensemble des différentes facettes des services PLM :
  - la création ou l'optimisation d'une stratégie PLM ;
  - le déploiement d'outils, de processus ou de méthodes liés à la stratégie ;
  - la formation et le support aux utilisateurs.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

b. La gestion des infrastructures et *Technology Services* – 9% du CA 2021

Avec plus de 6 000 experts dans le monde et plus de 15 ans de développement de nos centres de services d'infogérance en Europe et en Inde, Sopra Steria, leader de l'Hybridation des systèmes d'information et acteur majeur de la Transformation Digitale, adresse tout projet de transformation technologique, organisationnel et de sécurisation des SI. Nos activités principales recouvrent le conseil, les projets d'intégration et de modernisation technologiques des SI et l'exécution des opérations dans le domaine de la gestion des infrastructures informatiques et du *Cloud*.

Notre expertise couvre trois familles de services indispensables à l'évolution des systèmes d'information de nos clients :

- **Infrastructure et *Cloud Services***, palette complète de solutions qui regroupe l'ensemble des services personnalisables autour du *Cloud* (comme le *CloudAssessment*, le *CloudMigrationFactory*, le *CloudArchitecture*, le *CloudEconomics* ou encore le *CloudOps*) et tous les services technologiques IT autour des serveurs, des réseaux, du stockage, de la sauvegarde, visant à optimiser la disponibilité et la performance des applications de nos clients. S'y ajoutent nos offres d'hébergement au sein de nos Data Centres localisés en Europe qui bénéficient des certifications ISO 27001 et HDS (France). Un catalogue d'offres intégrées qui nous permet d'assurer la gestion de bout en bout des applications de nos clients en environnements hybrides, leurs évolutions et leurs interconnexions avec les applications hébergées dans les environnements *Cloud* public et Cloud souverain ;
- ***User Experience Services***, plate-forme de services intelligents pour mieux servir les collaborateurs de nos clients et accroître l'efficacité des services clients comme le Digital Workplace services, le Support services qu'il soit technique ou métier ou le AI Services ;
- ***Consulting Services***, ensemble de propositions de valeurs pour copiloter et opérer les projets de transformation de nos clients adressant les familles de services présentées ci-dessus.

Associant des activités de Consulting, d'architecture et de delivery, nos équipes réalisent plus spécifiquement des projets de transformation et de services managés en environnements *Cloud* privé, public et hybride.

Ainsi, Sopra Steria accompagne ses clients dans leurs initiatives stratégiques sur le *Cloud-native*, le *Cloud-First* ou le *DataCenterLess*. Sopra Steria déploie et opère des solutions éprouvées dans un contexte de production, de continuité de services et de pilotage des données exigeant, autour de ses savoirs faire comme le DevSecOps services, le Live services, le *API services* ou le Smart *Data* services pour fiabiliser et assurer une haute disponibilité applicative.

c. Les services de cybersécurité

Avec près de 1000 experts et ses centres de cybersécurité de dernière génération en Europe et dans le monde (France, Royaume-Uni, Singapour, Norvège, Belgique, Pologne, Inde), Sopra Steria est un acteur international de la protection des systèmes critiques et des patrimoines informationnels sensibles des grands donneurs d'ordres institutionnels et économiques.

L'offre de cybersécurité s'articule autour de trois domaines d'expertise clés :

- **Prévention :** définir une stratégie de cybersécurité alignée sur les risques métiers et conforme aux réglementations en vigueur, diffuser une culture de la sécurité au sein de l'organisation ;
- **Protection :** assurer un contrôle continu de son patrimoine par la sécurisation des environnements multi cloud et hybrides, la protection de bout-en-bout des applications et des données sensibles ;
- **Détection & Réaction :** adopter une stratégie de défense alignée sur la menace réelle en s'en s'appuyant sur le CERT (Computer Emergency Response Team) et la CTI (Cyber Threat Intelligence) pour appréhender l'état de la menace, et sur le SOC déployé en DevOps pour la détection et la réponse face aux incidents de sécurité.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

En 2021, Sopra Steria a lancé deux offres majeures en réponse aux enjeux de confiance et de vitesse des COMEX, DSI et RSSI face à une crise cyber :

- la **Gestion de crise** permet aux organisations de gagner du temps et se consacrer à leur métier grâce à une approche globale, collaborative et éprouvée articulée autour de cinq piliers que sont la gouvernance, la détection, la CTI, l'investigation et la remédiation ;
- la **Cyber Résilience** intervient face aux cyberattaques complétement ou partiellement destructrices du SI pour redémarrer en quelques heures les premiers services critiques, rétablir en quelques jours la confiance dans le SI assurer la pérennité de ses activités.

d. L'édition de solutions métier – 15% du CA en 2021

Sopra Steria met son expertise métier au service de ses clients à travers des solutions packagées dans trois domaines : la Banque et les institutions financières à travers l'offre de Sopra Banking Software, les Ressources Humaines à travers Sopra HR Software et l'Immobilier avec ses solutions de gestion immobilière. Le Groupe propose à ses clients les solutions les plus performantes en harmonie avec leur ambition et l'état de l'art en matière de technologies, de savoir-faire et d'expertise de chacun des trois domaines.

Sopra Banking Software : éditeur de solutions financières

Chaque jour, grâce à ses technologies et la puissance de son engagement, Sopra Banking Software, Filiale à 100 % du Groupe, accompagne ses clients, les institutions financières, à travers le globe.

L'Expérience client, l'Excellence opérationnelle, la maîtrise des coûts, la conformité ou la réduction des risques sont parmi les sujets de transformation clés pour :

- Les banques en Europe et en Afrique : banques de détail et banques directes, de réseau ou privées et de microfinance, ainsi que les usines de paiements et de crédit ;
- Les institutions de financement et de crédit sur tous les continents : particuliers et entreprises, marché automobile et équipement, crédit-bail mobilier et immobilier mais aussi finance de marché.

Avec plus de 5 000 experts et 50 bureaux dans le monde, Sopra Banking Software couvre les enjeux de ses clients sur toutes les géographies et dans tous les domaines métiers tels que la diffusion de nouvelles offres, la qualité de la relation client, la production, l'intégration comptable et le reporting règlementaire.

<u>Solutions</u>

Sopra Banking Software propose deux offres : Sopra Banking Platform, destinée à répondre aux besoins des banques au quotidien, et Sopra Financing Platform, spécialisée dans la gestion du financement.

- SBP est une plateforme de traitement bancaire s'appuyant sur une architecture de composants métiers indépendants et préintégrés. Elle permet de piloter l'ensemble des opérations bancaires (dépôts et épargne, gestion du cycle de vie des prêts, paiements, reporting) et d'offrir des fonctionnalités innovantes dans un environnement digital et mobile.
- SFP est une plateforme de gestion des financements flexible et robuste, capable de prendre en charge tout type d'outil de financement, dans le cadre d'une automatisation avancée des processus.

Ces solutions sont alternativement exploitables sur site clients, sur le Cloud (public ou privé) ou en mode SAAS.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Services

Acteur end-to-end, Sopra Banking Software propose des solutions mais également des prestations de conseil, des services d'implémentation, de maintenance et de formation. Les institutions financières sont ainsi capables d'assurer leur fonctionnement quotidien tout en accélérant vers plus d'innovation et d'agilité. Le tout permettant de garantir une croissance durable. Avec les meilleures solutions du marché et fort d'une expertise de plus de 50 ans, Sopra Banking Software s'engage avec ses clients et ses collaborateurs à construire le monde financier de demain.

Sopra HR Software : un leader dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines

Le groupe Sopra Steria est éditeur dans le domaine des solutions de gestion des Ressources Humaines à travers Sopra HR Software, filiale à 100 % de Sopra Steria. Sopra HR Software présent dans 10 pays, offre des solutions RH, parfaitement adaptées aux besoins des Directions de Ressources Humaines. Sopra HR Software compte aujourd'hui 1 800 collaborateurs et gère la paye de plus de

12 millions de salariés pour 900 clients.

Sopra HR Software s'inscrit comme un partenaire de la réussite de la transformation digitale des entreprises et anticipe les nouvelles générations de solutions RH.

Solutions

Les offres de Sopra HR Software sont basées sur les pratiques métier les plus innovantes et permettent une couverture fonctionnelle étendue : Core HR, Paie, Temps et Activités, Gestion des talents, Expérience collaborateurs, Analytique RH. L'offre s'appuie sur deux lignes de produits HR Access® et Pléiades® et s'adresse aux moyennes et grandes organisations, publiques ou privées, quels que soient leur secteur d'activité, leur complexité organisationnelle ou leurs localisations.

Pour répondre aux nouvelles organisations de travail hybride, la nouvelle génération de solutions Sopra HR 4YOU propose un espace RH 100 % digital permettant de renforcer la proximité avec les collaborateurs et d'optimiser la performance RH et la qualité des services RH.

Au sein du Sopra HR Lab, Sopra HR anticipe l'émergeance de solutions RH innovantes.

Services

Sopra HR Software, offreur global, propose un ensemble de services associés à son offre de solutions et à son écosystème RH. Sopra HR Software accompagne ses clients tout au long de leurs projets : du conseil à l'implémentation, de la formation des équipes, à la maintenance au *Business Process Services* (BPS).

Sopra HR Software met en œuvre ses propres solutions en mode on premise ou en mode *Cloud* et propose également une large gamme de services opérés.

Solutions Immobilier by Sopra Steria : l'acteur immobilier de référence de la transformation digitale

Sopra Steria est le premier éditeur, distributeur, intégrateur et infogéreur de progiciels immobiliers en France. À la pointe des technologies digitales, il propose aux grands acteurs publics et privés de l'immobilier (investisseurs institutionnels, immobilier social, administrateurs de biens et grands utilisateurs) le système d'information le plus complet du marché.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Aujourd'hui, c'est plus de 700 experts qui guident les 400 clients de Solutions Immobilier by Sopra Steria dans la concrétisation de leur approche numérique pour augmenter la rentabilité de leurs patrimoines et améliorer les usages et les relations avec leurs occupants et prestataires tout en respectant la législation.

Ceci est valorisé par la connaissance unique des métiers de l'immobilier dont dispose Solutions Immobilier by Sopra Steria combinée aux démarches de co-investissement établies avec leurs clients.

Solutions

Solutions Immobilier by Sopra Steria propose une plate-forme de services digitaux : de la gestion des actifs à la Gestion Exploitation Maintenance orientée BIM (Building Information Management), centrée sur un référentiel immobilier ouvert et partagé privilégiant les usages métiers de tous les acteurs pour une expérience utilisateur réussie.

Services

Solutions Immobilier by Sopra Steria accompagne ses clients avec une offre de services de bout en bout : du conseil aux services managés, en passant par l'intégration.

e. Les *Business Process Services – 15% du CA 2021*

Sopra Steria propose une offre globale de *Business Process Services* (BPS) : conseil pour définir les modèles opérationnels cibles, élaboration du plan de transformation et de transition, services opérés.

Sopra Steria gère deux des plus grandes organisations de services partagés en Europe. SSCL est une joint-venture unique entre Sopra Steria et le Cabinet Office britannique. Nous fournissons une gamme complète de services de soutien aux entreprises pour les plus grands ministères, la police et les agences gouvernementales britanniques. NHS Shared Business Services est une joint-venture entre Sopra Steria et le Department for Health and Social Care (ministère de la santé et des affaires sociales), qui fournit des services de support aux trusts du NHS et aux organismes de santé britanniques.

Notre approche des BPS va de pair avec la transformation numérique. Les technologies numériques ont ouvert des perspectives d'amélioration des principaux processus métier pour toutes les organisations. Qu'il s'agisse de la robotique, des chatbots, du traitement automatique du langage naturel (NLP) ou de l'intelligence artificielle (IA), les technologies numériques peuvent rationaliser l'exécution des processus, en réduire les coûts et conduire à de nouvelles approches.

Sopra Steria a noué des relations avec des fournisseurs majeurs de solutions numériques pour les BPS. De plus, nous sommes particulièrement présents au sein de l'écosystème technologique, que ce soit au niveau mondial ou local. Nous disposons ainsi d'un réseau dynamique de partenaires et d'une forte capacité à détecter des solutions innovantes grâce à nos liens avec le monde des startups technologiques. Nous associons nos propres plates-formes et solutions à celles de nos partenaires technologiques, pour apporter le bon niveau d'innovation dans nos services « conception, production et exploitation ». Nos équipes de design spécialisées s'emploient à apporter la meilleure « expérience-client » possible aux utilisateurs finaux et nous améliorons fortement l'efficacité des processus en nous appuyant sur l'Intelligent automation et le *Machine Learning*. Grâce à la technologie, nous pouvons mettre au point les modèles opérationnels de demain.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Sopra Steria dispose de consultants et praticiens experts en BPS digitaux. Ceux-ci aident les organisations à faire le meilleur usage des nouvelles technologies numériques pour transformer leur activité : modèle opérationnel, processus et service à l'utilisateur final. Notre capacité à adresser aussi bien la dimension métier que la dimension humaine de la transformation nous permet d'accompagner nos clients dans leur « *Digital Journey* » en les aidant à se départir d'une vision théorique des solutions possibles pour s'orienter vers des technologies précises. Nous éliminons les pratiques inefficaces, réorganisons les tâches et améliorons les résultats des activités qui nous sont confiées, que ce soit des processus métiers unitaires ou des services partagés très complexes. À cela s'ajoute l'expérience de nos collaborateurs en matière de conduite du changement, essentielle à la réussite de la transformation. Dans les différents domaines des BPS, nous pouvons assurer nous-mêmes les services ou intégrer le personnel du client à Sopra Steria pour le faire : nous investissons alors dans ces personnes afin qu'elles gagnent en efficacité et en productivité, en leur enseignant nos meilleures pratiques. Sopra Steria exploite deux des services partagés les plus importants d'Europe, en fournissant au quotidien plusieurs processus métier aux clients finaux.

4.2.2. L'expertise métier au cœur de notre stratégie

Sopra Steria a retenu huit grands marchés verticaux qui constituent ses domaines d'excellence et représentent 90 % du chiffre d'affaires. Dans chacun de ces domaines, le Groupe propose une offre globale, répondant aux enjeux spécifiques des clients.

a. Banque – 24% du CA 2021

Le secteur des banques et des institutions financières est entré dans une nouvelle ère : celle de l'Open Banking. L'exigence des clients, la pression règlementaire s'accentuent constamment et de nouveaux entrants (Fintechs, GAFAS, acteurs de la distribution et télécom…) contribuent à accélérer les transformations de cet écosystème vers plus d'ouverture, ce qu'on appelle l'Open Banking.

Face à ces nouveaux enjeux, Sopra Steria se veut un partenaire des banques, facilitateur et accélérateur de la transformation.

Fort d'une triple maîtrise, la connaissance du métier des banques, de leurs clients et des technologies les plus innovantes, le Groupe propose des solutions software puissantes et agiles, ainsi que leur mise en application au travers de cas d'usage à valeur ajoutée. Qu'il s'agisse de gestion du risque, de conformité règlementaire, de protection des données, d'amélioration de l'expérience client, d'optimisation de la performance, de différenciation ou de recherche de nouvelles sources de revenus, le Groupe, avec sa filiale Sopra Banking Software, apporte des solutions globales et transforme l'évolution du monde bancaire en opportunités pour ses clients.

b. Secteur public – 26% du CA 2021

Confronté aux nouvelles attentes des citoyens et des entreprises, à l'obligation de suivre les évolutions règlementaires et porté par une vague de réformes, le secteur public poursuit le vaste mouvement de transformation de ses métiers, de son organisation et de son offre de service aux usagers.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Dans un contexte où le numérique est un fort accélérateur de transformation, Sopra Steria propose d'une part des offres de digitalisation des services des administrations, de réingénierie des processus, et plus généralement de modernisation des systèmes d'information métier à travers des programmes de transformation digitale et, d'autre part, des solutions de mutualisation des fonctions de support de l'État, des collectivités territoriales et des principaux acteurs de la sphère santé/sociale.

Les acteurs du secteur public s'assurent ainsi qu'ils servent leurs objectifs et leurs priorités au meilleur coût tout en donnant au système d'information l'agilité nécessaire pour répondre aux attentes fortes des citoyens et des agents.

c. Aérospace, défense et sécurité intérieure – 16% du CA 2021

Aerospace

Le secteur aéronautique & spatial est un terrain particulièrement fertile en matière d'innovation. Ce secteur est soumis à des contraintes de fiabilité, de disponibilité, de sécurité et de performance qui nécessitent de la part des fournisseurs une complète maîtrise des technologies et des processus mis en œuvre, mais également une parfaite connaissance du cœur de métier de leurs différents clients.

Afin d'optimiser leurs services, les acteurs du secteur sont amenés à aligner leurs capacités et les cadences de leurs chaînes industrielles, à optimiser leurs processus et leurs systèmes d'information tout en améliorant leur rentabilité. La continuité numérique et la capacité à gérer le cycle de vie du produit, de sa conception à sa fabrication et à son après-vente, sont majeures. À ce titre, l'acquisition de la société CIMPA en 2015, spécialiste du *Product Lifecycle Management*, prend tout son sens d'autant qu'elle a été complétée en 2017 par celle de 2MoRO qui étend l'offre du Groupe dans les domaines de la maintenance aéronautique.

Pour relever ces défis, l'expertise de Sopra Steria s'opère au sein du vertical Aeroline dans des domaines aussi critiques que la performance industrielle, le *manufacturing* et en particulier le *shopfloor*, la chaîne d'approvisionnement, les systèmes embarqués ou encore la gestion du trafic aérien.

Défense

Dans un contexte géopolitique tendu, marqué par la montée en puissance de nouvelles menaces pour les États (cybercriminalité, terrorisme…), les services de Défense doivent gagner en efficacité en tenant compte des contraintes budgétaires. Optimiser l'interopérabilité et la sécurité des systèmes opérationnels critiques pour échanger des informations en temps réel devient essentiel.

Fort de plus de 40 ans d'expérience aux côtés des Armées en Europe, Sopra Steria conjugue pragmatisme et innovation grâce à des solutions technologiques et métier puissantes :

- interopérabilité et sécurité des systèmes militaires ;
- performance et efficacité globale des forces armées ;
- efficacité de la chaîne logistique des armées (Supply Chain Management) ;
- fiabilité des systèmes d'information opérationnels et de communication ;
- maîtrise des coûts et de la complexité de mise en conformité des systèmes de commandements et de contrôles.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Sécurité intérieure

Sopra Steria accompagne les administrations pour les aider à relever les défis de la sécurité intérieure. Le Groupe opère dans 24 pays au service de nombreuses organisations : police, gendarmerie, services d'urgence et de secours, services de contrôle aux frontières, justice, douanes et sécurité intérieure.

Pour le compte de ces organisations, Sopra Steria prend en charge des projets de grande ampleur, complexes et critiques, portant sur :

- la gestion des enquêtes et le traitement de l'information ;
- la sécurité routière ;
- l'automatisation des solutions de commandement et de contrôle ;
- la gestion des documents d'identité, de titres sécurisés et de biométrie civile et criminelle ;
- la modernisation des chaînes judiciaires et pénitentiaires ;
- les systèmes informatiques intelligents et distribués ;
- la sécurisation des infrastructures ;
- les technologies mobiles au service de l'optimisation des interventions des agents.

Par ailleurs, le Groupe a développé des solutions innovantes spécifiques au domaine de la sécurité pour répondre aux enjeux et besoins des clients de ce secteur (biométrie, mobilité, moteurs de recherche d'empreintes digitales et génétiques, mise en œuvre d'un *Cloud* de confiance, etc.).

d. Énergie et *utilities* – *6% du CA 2021*

Le secteur de l'énergie est au cœur de sa transformation la plus radicale, en Europe et en France, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les institutions publiques, la société civile et le secteur privé ont acté le choix de la neutralité carbone en Europe en 2050, avec une première étape de réduction de 55 % à 60 % en 2030, inscrite dans le plan « *Fit for 55* » de l'Union européenne.

Atteindre cette neutralité carbone implique une refonte en profondeur de la chaine de valeur du secteur de l'énergie, de la production à la commercialisation, avec l'électricité qui remplace les énergies fossiles, le biogaz et l'hydrogène en forces complémentaires, notamment au service de l'industrie.

Pour les énergéticiens, cela induit de répondre à des enjeux spécifiques :

- **Dans la production :** viser une ambition industrielle d'excellence dans la production décarbonée (notamment nucléaire), renouvelable, en maitrisant les enjeux technologiques, financiers et sociétaux d'acceptation dans les territoires des nombreux projets à lancer ;
- **Dans le transport et la distribution :** mener une vague d'investissements pour répondre au défi de la démultiplication des points de production d'énergies renouvelables, leur raccordement, leur exploitation dans des conditions optimales en digitalisant la conduite du réseau et en le modernisant ;
- **Dans la commercialisation :** exceller dans l'expérience client et la création d'offres combinant énergies et services pour assurer la rétention et la conquête de nouveaux clients, et répondre aux nouveaux usages (mobilité électrique, autoconsommation…).

Dans ce contexte, Sopra Steria accompagne la mutation des opérateurs de l'énergie et des *utilities* sur leurs domaines stratégiques :

- **Expérience et conquête clients :** réinventer la relation client et concevoir de nouveaux services ;
- **Optimisation de la performance des actifs** : maîtriser les coûts d'exploitation et sécuriser la performance ;
- **Modernisation des réseaux :** accompagner la décentralisation et la digitalisation des réseaux d'énergies ;

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- **L'entreprise plateforme :** organiser, valoriser et fédérer les données et les processus à l'échelle de l'entreprise et de ses écosystèmes ;
- **Modernisation et optimisation des systèmes d'information** pour rendre possible les investissements en transition énergétique ;
- **Transformation et résilience des organisations :** rendre possible les évolutions des organisations et des métiers pour plus d'agilité.

e. Télécoms, médias et Entertainment – 4% du CA 2021

Le secteur des télécommunications, des médias et de l'Entertainment est au cœur de la transformation digitale et ceci à deux titres :

- d'une part il soutient la numérisation de l'ensemble des autres verticaux notamment en fournissant aux algorithmes les datas collectées par des milliards d'objets ;
- et de l'autre il valide, en pionnier, la mise en œuvre des nouvelles technologies et usages dans une démarche d'entreprise plate-forme.

Sopra Steria accompagne la transformation de ses clients sur ces principaux challenges :

- **Déploiement de nouvelles infrastructures :** en fibre et en 5G pour servir les enjeux industriels des pays en les dotant de connectivité très haut débit fixe et mobile ;
- **Gestion des infrastructures :** pour passer d'une logique de configuration à une logique de programmation des infrastructures essentielles telles le *Cloud*, le SDN/NFV et maintenant la 5G ;
- **Automatisation :** pour que l'entreprise interagisse en temps-réel, notamment grâce à l'IA, avec l'ensemble des parties-prenantes de son écosystème (clients, fournisseurs, partenaires, collaborateurs, infrastructures) ;
- **Agilisation de l'entreprise** : pour être en mesure de reconfigurer plus aisément l'entreprise et ses organisations afin de mieux saisir les nouvelles opportunités et également engager plus encore managers et collaborateurs au service des clients ;
- **Digitalisation des services** : en posant les fondamentaux de l'entreprise plate-forme permettant la numérisation des offres de bout en bout du client à l'infrastructure ;
- **Cœur métier médias** : pour embrasser de nouveaux usages tels la SVOD, l'AVOD, l'agrégation de contenus, la publicité segmentée ou encore la 4K ;
- **Cœur métier jeux** : pour adresser la gestion de la fidélisation des clients et du churn, la réduction de la fraude et la maîtrise des flux financiers, le respect du cadre réglementaire, la digitalisation des réseaux de distribution.

f. Transport – 5% du CA 2021

Avec 30 % d'émission des GES (Gaz à effet de serre), l'ensemble des acteurs du secteur du transport va à court ou moyen terme devoir engager de profondes transformations pour alléger son empreinte. Dans le même temps, les usages en terme de mobilités et de logistiques continuent leur mutation et doivent faire face à de nouveaux défis : augmentation du trafic international et inter opérabilité, plateformisation de l'accès aux services de mobilités dans l'urbain, mise à niveau des infrastructures en terme de capacité et de modernité, nouvelles approches sur la logistique urbaine alors que le volume poussé par le e-commerce explose et que le dernier kilomètre en zone dense exige de nouvelles approches.

Face à ces grands enjeux, le monde du transport va s'atteler à mettre en œuvre les stratégies, les investissements et services incitant les voyageurs à choisir les solutions les plus respectueuses de l'environnement : accès facilité aux services, approches « door to door », intermodalité sans couture, micromobilités intégrées, nouveaux formats de paiement et de parcours clients.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Les transporteurs et les gestionnaires d'infrastructures et logisticiens vont progressivement faire évoluer leurs modèles d'exploitations et de supervision pour intégrer les possibilités offertes par la data et les modèles prédictifs. Les avancées en matière de conduite autonome sont au cœur des enjeux sur l'urbain.

Sopra Steria Group a la volonté d'être le partenaire industriel des principaux acteurs du transport dans leur transformation digitale autour des trois domaines métiers clés de leur chaîne de valeur : le parcours voyageur et son information en temps réel, la supervision opérationnelle, les opérations industrielles et la gestion des actifs. Le Groupe a également la volonté d'être un acteur reconnu dans les écosystèmes autour des mobilités : plate-forme de mobilités, navette/véhicule autonome, *Smart Cities*. Dans tous ces domaines, Sopra Steria a développé des savoir-faire métiers autour de quatre thèmes principaux :

- la gestion des infrastructures : *asset management*, maintenance préventive et prédictive (exemple : IoT industriel), usine 4.0 du futur, maintenance des avions et du matériel roulant, mobilité, dématérialisation de la documentation, etc. ;
- le trafic management *:* de la conception des horaires à la supervision du trafic ferroviaire, routier ou aérien, en passant par la conception des plans de transport et la gestion des roulements ;
- le parcours voyageur : *mobile ticketing*, embarquement et contrôle d'accès, information voyageur et nouveaux services en gares et dans les aéroports ;
- les services de transports adaptés aux Smart Cities : *Mass Transit*, logistique urbaine écoresponsable, services de mobilité urbaine multimodaux (MaaS), management collaboratif des mobilités.

Son expertise en matière digitale est reconnue dans le monde du transport, notamment sur l'expertise *Big Data* transport, la gestion des objets connectés, le Conseil et la migration factory vers les solutions *cloud*, et bien entendu l'intelligence artificielle.

Sopra Steria fait partie du TOP 10 européen des ESN dans la transformation métiers et SI des grands comptes du ferroviaire, des transports urbains, des services postaux et de l'aérien.

g. Assurance – 6% du CA 2021

Le secteur des assurances subit une forte pression concurrentielle liée à la banalisation des offres, à des taux d'intérêts à long terme structurellement bas et au poids croissant du réglementaire. Dans le même temps, les clients, et particulièrement la génération Y, font preuve de nouveaux comportements et témoignent de l'évolution de leurs attentes vers une hyperpersonnalisation des offres.

Dans ce contexte global de plus en plus compétitif, les grands acteurs du secteur assurantiel poursuivent leur rapprochement et leur transformation. Pour se différencier, ils développent des services étendus, prennent en compte les nouveaux risques liés à l'usage des biens et des services et à l'économie de partage ou à la cybersécurité.

Sopra Steria apporte à ses Clients une solution globale de mise en œuvre des nouveaux modèles d'affaires, d'accompagnement des programmes stratégiques et de la transformation Digitale vers l'Entreprise plate-forme, mouvement essentiel d'ouverture de l'Entreprise et de son Système d'Information vers de nouveaux partenariats et services sur une chaîne de valeur étendue.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

h. Distribution – 3% du CA 2021

Les distributeurs sont confrontés à un environnement commercial difficile et à un changement profond et continu des habitudes de consommation d'une clientèle de plus en plus « numérisée ». Pour rester compétitif, la transformation est inévitable. Il s'agit de sécuriser et de maîtriser les pratiques commerciales ainsi que d'une réelle capacité d'innovation pour répondre aux exigences d'immédiateté et de flexibilité des consommateurs.

Sopra Steria accompagne les distributeurs dans leur transformation numérique et a développé des connaissances et une expérience dans les domaines du commerce multicanal, l'optimisation de la chaîne logistique et de la compréhension client. Cela fait des processus métier et des systèmes d'information de ces entreprises un levier de performance.

4.2.3. Recherche et Développement dans l'Édition de solutions

Le Groupe a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement (R&D) et a consacré en 2021 la somme de 137 M€ contre 139 M€ en 2020 à l'évolution et au développement de ses offres de solutions spécifiques. Ces montants sont des montants bruts qui ne prennent pas en compte les financements liés au crédit d'impôt recherche.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.3. Activité de Sopra Steria Group en 2021

4.3.1. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	**4 682,8**	**4 262,9**
Charges de personnel	-2 911,7	-2 677,7
Achats et charges externes	-1 181,3	-1 062,0
Impôts et taxes	-40,3	-38,8
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-172,5	-189,0
Autres produits et charges opérationnels courants	2,2	4,8
Résultat opérationnel d'activité	**379,2**	**300,2**
en % du CA	***8,1%***	***7,0%***
Charges liées aux stock-options et assimilées	-6,7	-4,2
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	-33,2	-34,8
Résultat opérationnel courant	**339,3**	**261,2**
en % du CA	***7,2%***	***6,1%***
Autres produits et charges opérationnels	-35,8	-58,9
Résultat opérationnel	**303,4**	**202,3**
en % du CA	***6,5%***	***4,7%***
Coût de l'endettement financier net	-8,7	-9,9
Autres produits et charges financiers	-9,5	-15,4
Charge d'impôt	-93,5	-60,4
Résultat net des entreprises associées	1,8	2,3
Résultat net des activités poursuivies	**193,5**	**118,9**
Résultat net des activités cédées	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	**193,5**	**118,9**
en % du CA	***4,1%***	***2,8%***
Intérêts ne conférant pas le contrôle	5,9	12,2
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**187,7**	**106,8**
en % du CA	***4,0%***	***2,5%***
RESULTAT PAR ACTION (en euros)		
Résultat de base par action	9,27	5,27
Résultat dilué par action	9,19	5,25

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Indemnisation des coûts liés à la cyberattaque de 2020

Le sinistre lié à la cyberattaque est couvert par deux compagnies d'assurance, Allianz à hauteur de 15 M€ pour la première ligne et AIG à hauteur de 15 M€ pour la seconde ligne soit 30 M€ au total. La 2ème ligne est mobilisée après épuisement de la 1ère ligne. Les mêmes experts financiers et techniques (cabinet GMC) ont initialement été désignés par les deux assureurs.

Au 2ème trimestre 2021, Allianz a réglé l'intégralité de l'indemnité due au titre de la première ligne soit 15 M€. AIG a fait début décembre 2021 une proposition d'indemnisation à concurrence de 75% de la deuxième ligne soit 11,25 M€. Cette proposition a été refusée par le Groupe et une mise en demeure de payer l'intégralité de la deuxième ligne a été transmise en décembre par les avocats à AIG.

Le Chiffre d'affaires annuel s'établit à **4 682,8 M€**, en croissance organique de 6,4% par rapport à l'exercice précédent.

La croissance de chiffre d'affaires entre 2021 et 2020 est de 419,9 M€. Elle s'analyse de la manière suivante :

- Les effets des écarts de change représentent 41,6 M€ compte tenu des variations de la livre sterling et de la couronne norvégienne,
- Les effets de périmètre représentent 94,5 M€. Ils sont principalement liés à Sodifrance et à Fidor acquis fin 2020,

La croissance organique de 6,4% représente 283,8 M€. Elle est particulièrement marquée au Royaume-Uni (14%) et en Europe hors SFT (10%). Les Autres solutions progressent de 8,7%. La France est en croissance de 5,9%. Sopra Banking Software est en décroissance de (-3%). Conformément au plan d'affaires, SFT est en décroissance (-15%).

Le **résultat opérationnel d'activité** est en progression de 1,1 points par rapport à 2020 pour s'établir à **379,2 M€** soit une marge de 8,1%.

- Le ratio frais de personnel sur chiffre d'affaires diminue de 0,6 point (62,2% en 2021 contre 62,8% en 2020). En valeur absolue, les charges de personnel sont de 2 911,7 M€ en 2021 contre 2 677,7 M€ en 2020. Cette augmentation de 234 M€ prend en compte les éléments suivants :
  - Les provisions constituées pour couvrir le montant des parts variables versées au titre de chaque exercice : le taux moyen de provisionnement était de 65% des parts variables en 2020 soit 53,8 M€ contre 109 % en 2021 soit 95,7 M€, soit un impact de 41,9 M€ sur la masse salariale ;
  - Le résultat opérationnel d'activité du groupe à 8,1% permet de comptabiliser un intéressement de 1 020€ hors forfait social par salarié au titre de 2021, conformément à l'accord signé avec les partenaires sociaux. Un complément d'intéressement a été versé en 2021 au titre de l'exercice 2020 soit 50€ hors forfait social par salarié. Au total, l'intéressement représente un montant de 22,8 M€ en 2021 contre 9,4 M€ en 2020 soit un impact de 13,4 M€ sur la masse salariale ;
  - Le montant de la participation pour les sociétés Cimpa, Sopra HR et Galitt provisionné fin 2021 représente 3,2 M€. Les performances de l'exercice 2020 n'avait pas permis de constituer de provision pour participation ;
  - En normes IFRS, le Crédit d'Impôt Recherche vient en déduction de la masse salariale, il est de 28,2 M€ en 2021 contre 30,0 M€ en 2020 soit un impact de 1,8 M€ sur la masse salariale,

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- La masse salariale reclassée en « Autres produits et charges opérationnels » en 2020 suite à la cyberattaque représentait 32,4 M€ ;
- En 2020, les indemnités compensatrices reçues des différents gouvernements au titre des dispositifs d'activité partielle représentaient 10,8 M€.

Les éléments ci-dessus représentent un impact de 104 M€ sur la masse salariale.

- Les **achats et charges externes** augmentent de 119,3 M€. Ils s'élèvent à 25,2% du chiffre d'affaires contre 24,9% en 2020. La progression la plus significative est relative aux charges de sous-traitance (+83 M€). A noter que les frais de déplacement enregistrent en 2021 une nouvelle baisse par rapport à l'exercice précédent.

  L'augmentation de la sous-traitance est la conséquence de la reprise de l'activité mais aussi des tensions au niveau du marché du travail et ce sur l'ensemble de nos géographies. La progression des charges de sous-traitance est de 45 M€ au Royaume-Uni, 24 M€ en France et 14 M€ en autre Europe.

  Les frais de déplacement et missions s'élèvent à 40 M€ en 2021 contre 55 M€ en 2020 et 145 M€ en 2019.

- Les **dotations aux amortissements et aux provisions** baissent de 16,5 M€ soit 0,7 point de chiffre d'affaires. Les dotations aux provisions pour risques et charges nettes des reprises de provisions représentent (-) 7,4 M€ contre (-) 12,4 M€ l'année précédente et les dotations aux provisions des actifs circulants nettes des reprises de provisions sont positives à concurrence de 1,2 M€ contre une charge de (-) 6,4 M€ en 2020.

Le **résultat opérationnel courant** après prise en compte des charges liées aux stock-options et actions gratuites soit (-) 6,7 M€ en 2021 contre (-) 4,2 M€ en 2020, des dotations aux amortissements sur incorporels affectés soit (-) 33,2 M€ en 2021 contre (-) 34,8 M€ en 2020, s'élève à 339,3 M€ soit 7,2% du chiffre d'affaires contre 6,1% en 2020. A noter qu'en 2020, le Groupe avait procédé à une dépréciation de la relation clientèle de Cimpa pour un montant de 2,6 M€. Compte tenu du retour à la profitabilité de Cimpa en 2021 et d'une marge attendue en progression en 2022, cette dépréciation a été reprise.

Le **résultat opérationnel** s'établit à 303,4 M€, soit 6,5% du chiffres d'affaires, contre 202,3 M€ en 2020, soit 4,7% du chiffre d'affaires. Il tient compte des autres produits et charges opérationnels de (-) 35,8 M€ en 2021, contre (-)58,9 M€ en 2020.

Pour mémoire, les charges exceptionnelles prenaient en compte en 2020 (-) 15,7 M€ de charges liées au covid 19.

Résultat financier

Le coût de l'endettement financier est de (-) 8,7 M€ contre (-) 9,9 M€ en 2020 avec :

- Des produits d'intérêts en baisse de 0,3 M€, le taux d'intérêt moyen des dépôts en Inde (de l'ordre de 32,0 M€) est passé de 6,20% en 2019 à 3,8% en 2020 et 3,1% en 2021.
- Des charges d'intérêts et de couvertures en réduction de 1,4 M€. Le taux de financement brut est passé de 1,64% en 2020 à 1,53% en 2021. La dette brute moyenne annuelle est passée de 690 M€ en 2020 à 645 M€ en 2021. Le coût du financement brut soit (-) 9,9 M€ prend en compte les coûts des obligations pour (-) 4,7 M€, le coût de non-utilisation du RCF pour (-) 2,0 M€ et le coût de la dette bancaire pour (-) 2,5 M€. Le solde est constitué par le coût des couvertures. Le coût du financement réalisé via des billets de trésorerie court et moyen terme est quasi nul.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Charge d'impôt

La charge d'impôt représente (-) 93,5 M€ pour l'exercice 2021, contre (-) 60,4 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le taux d'impôt théorique de la France qui est celui du Groupe passe de 32,02% en 2020 à 28,41% en 2021. Le taux d'impôt réel passe de 34,09% en 2020 à 32,77% en 2021. Les principaux éléments constitutifs du passage entre le taux théorique et le taux réel sont les suivants :

- Les reports déficitaires non activés soit (-) 6,8 M€,
- La diminution des effets des crédits d'impôts liée à la baisse du crédit impôt recherche en France par rapport à l'exercice précédent soit 7,0 M€ en 2021 contre 10,0 M€ en 2020,
- Le poste différentiel de taux d'imposition n'est plus significatif en 2021 car le taux d'impôt différé au Royaume-Uni qui est dorénavant de 25% est proche du taux d'impôt de la maison mère soit 28,4%,
- La baisse pour près de moitié de la CVAE en France. Le taux principal est passé de 1,5% de la valeur ajoutée en 2020 à 0,75% en 2021,
- La ligne « Autres impôts » prenait en compte en 2020 une reprise de provision pour impôts en Inde.

Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Le résultat de l'année 2021 enregistre la quote-part du résultat d'Axway pour la période (31,96% de 9,7 M€), soit 3,1 M€, celle de Holocare soit (-) 1,1 M€ et celle de Celescan soit (-) 0,2 M€.

Le résultat net d'impôt des activités abandonnées n'enregistre aucun mouvement, tant en 2021 qu'en 2020.

Le **résultat net part du Groupe** après prise en compte du résultat financier, de la charge d'impôt et de la quote-part du résultat d'Axway et déduction faite des intérêts minoritaires, ressort à 187,7 M€ (4,0% du chiffre d'affaires) contre 106,8 M€ (2,5% du chiffre d'affaires) en 2020.

Résultat par action

Le résultat de base par action s'est établi à 9,27 € contre 5,27 € l'année précédente.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.3.2. Résultats par pôles

France

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	1 824,9		1 655,6	
Résultat opérationnel d'activité	156,3	8,6 %	111,9	6,8 %
Résultat opérationnel courant	152,9	8,4 %	104,8	6,3 %
Résultat opérationnel	137,8	7,6 %	84,9	5,1 %

Royaume-Uni

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	823,1		699,8	
Résultat opérationnel d'activité	75,1	9,1 %	56,0	8,0 %
Résultat opérationnel courant	63,1	7,7 %	44,1	6,3 %
Résultat opérationnel	67,2	8,2 %	27,7	4,0 %

Autre Europe

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	1 343,2		1 249,0	
Résultat opérationnel d'activité	104,1	7,8 %	101,0	8,1 %
Résultat opérationnel courant	95,5	7,1 %	96,5	7,7 %
Résultat opérationnel	76,4	5,7 %	82,4	6,6 %

Sopra Banking Software

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	434,1		421,6	
Résultat opérationnel d'activité	17,5	4,0 %	10,5	2,5 %
Résultat opérationnel courant	2,8	0,7 %	4,1	-1,0 %
Résultat opérationnel	-2,1	-0,5 %	-10,6	-2,5 %

Autres solutions

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	257,5		236,9	
Résultat opérationnel d'activité	26,1	10,1 %	20,8	8,8 %
Résultat opérationnel courant	24,9	9,7 %	19,9	8,4 %
Résultat opérationnel	24,1	9,4 %	17,9	7,5 %

Groupe

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	4 682,8		4 262,9	
Résultat opérationnel d'activité	379,2	8,1 %	300,2	7,0 %
Résultat opérationnel courant	339,3	7,2 %	261,2	6,1 %
Résultat opérationnel	303,4	6,5 %	202,3	4,7 %

Le pôle France (39 % du chiffre d'affaires du Groupe) a réalisé un chiffre d'affaires de 1 824,9 M€, en croissance organique de 5,9 %. Le rebond a été particulièrement fort dans les activités de gestion du cycle de vie produit (+17,2%). En accélération tout au long de l'année, les activités de conseil et d'intégration de systèmes ont cru de 5,7 % et celles de gestion d'infrastructures de 2,5 %.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Les marchés verticaux les plus dynamiques ont été la défense, l'aéronautique, les télécommunications & media et l'énergie. L'acquisition d'EVA Group, au mois de décembre, est venue significativement renforcer la force de frappe de Sopra Steria dans la cybersécurité avec pour objectif de créer l'un des leaders de ce marché en France. La profitabilité du pôle a nettement rebondi avec une hausse de 1,8 point du taux de marge opérationnelle d'activité qui s'est établi à 8,6 %. Une poursuite de l'amélioration est anticipée pour 2022 afin de s'approcher du niveau atteint en 2019 (9,7 %).

Au Royaume-Uni (18 % du chiffre d'affaires du Groupe), comme prévu, la croissance a ralenti au 4ème trimestre. Pour autant, l'exercice 2021 se solde par une forte progression de 13,9 % du chiffre d'affaires à 823,1 M€. Cette performance s'explique par le rapide développement des deux co-entreprises spécialisées dans le business process services pour le secteur public (NHS SBS et SSCL). Elles ont enregistré un chiffre d'affaires de 435,7 M€, en croissance organique moyenne de 24,3 % sur l'exercice (+8,0 % au 4ème trimestre). Les secteurs défense & sécurité et gouvernement ont progressé de 9,4 % sur l'exercice malgré un quatrième trimestre moins favorable, en particulier dans l'activité de renouvellement de visas. Le secteur privé est, quant à lui, resté sous pression en 2021 même si la situation opérationnelle s'est améliorée par rapport à 2020. A la forte hausse du chiffre d'affaires du pôle s'est ajoutée une progression de 1,1 point du taux de marge opérationnelle d'activité qui s'est élevé à 9,1 %.

Sur le **pôle Autre Europe** (29 % du chiffre d'affaires du Groupe) l'activité a progressé de 6,0 % à taux de change et périmètre constants pour atteindre 1 343,2 M€. Les entités les plus dynamiques ont été le Benelux, la Scandinavie et l'Allemagne. Elles ont enregistré des taux de croissance organique à deux chiffres. Au cours du 2ème semestre, le pôle a renforcé ses activités de conseil digital en Scandinavie grâce aux acquisitions de Labs (50 consultants) et d'EGGS Design (150 consultants) respectivement spécialisés en expérience utilisateurs et en business design. Le taux de marge opérationnelle d'activité s'est établi à 7,8 % (8,1 % en 2020). Les pays du pôle ont amélioré leur performance à 9,1 % tandis que Sopra Financial Technology est resté, comme prévu dans la phase de transformation, dilutif pour le pôle.

En 2021 **Sopra Banking Software** (9 % du chiffre d'affaires du Groupe), a poursuivi ses développements produits, notamment sur son offre digitale dont la dynamique s'accélère, tout en renforçant le contrôle de ses coûts. D'une façon générale, la situation opérationnelle a continué de s'améliorer. Le chiffre d'affaires s'est établi à 434,1 M€ en contraction organique de 3,3 %. Cette évolution s'explique essentiellement par un recul du montant des licences, basée sur une comparaison très défavorable au 2ème semestre 2020, en hausse de 43 %. Le chiffre d'affaires services a, quant à lui, progressé sur le 2ème semestre 2021. Le programme quinquennal de transformation de la R&D a achevé sa 1ère année d'exécution avec une réduction de 4 M€ des coûts de développement. Le redressement progressif de la profitabilité, observé depuis 2019, s'est confirmé en 2021 : le résultat opérationnel d'activité s'est établi à 17,5 M€ (contre 10,5 M€ en 2020 et 4,9 M€ en 2019), faisant apparaître un taux de marge de 4,0 % (2,5 % en 2020 ; 1,1 % en 2019).

Le chiffre d'affaires du **pôle Autres Solutions** (5 % du chiffre d'affaires du Groupe) a été de 257,5 M€, en croissance organique de 8,7 %. L'activité des solutions dédiées aux ressources humaines a progressé de 10,0 % ; celle des solutions dédiées à l'immobilier a augmenté de 6,2 %. Le taux de marge opérationnelle d'activité s'est redressé de 1,3 point pour s'élever à 10,1 % (8,8 % en 2020).

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.3.3. Bilan et structure financière

ACTIF *(en millions d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	1 984,3	1 843,2
Immobilisations incorporelles	177,1	232,9
Immobilisations corporelles	129,6	132,5
Droits d'utilisation des biens pris en location	343,1	290,3
Titres de participation mis en équivalence	198,1	193,4
Autres actifs non courants	81,9	74,0
Engagements de retraite et assimilés	20,4	3,1
Impôts différés actifs	151,2	156,7
Actif non courant	**3 085,8**	**2 926,1**
Clients et comptes rattachés	1 020,1	954,6
Autres actifs courants	447,9	410,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	217,2	245,5
Actif courant	**1 685,1**	**1 610,7**
Actifs destinés à la vente	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	**4 771,0**	**4 536,7**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF *(en millions d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
Capital	20,5	20,5
Primes	531,5	531,5
Réserves consolidées et autres réserves	1 094,5	845,8
Capitaux propres - part du Groupe	**1 646,5**	**1 397,8**
Intérêts ne conférant pas le contrôle	**49,0**	**47,6**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**1 695,5**	**1 445,4**
Emprunts et dettes financières - part non courante	448,4	564,5
Dettes sur biens pris en location - part non courante	289,2	226,2
Impôts différés passifs	51,5	43,3
Engagements de retraite et assimilés	310,1	393,4
Provisions non courantes	62,9	89,4
Autres dettes non courantes	15,8	104,1
Passif non courant	**1 178,0**	**1 421,1**
Emprunts et dettes financières - part courante	95,8	106,6
Dettes sur biens pris en location - part courante	75,6	91,3
Provisions courantes	43,6	26,6
Fournisseurs et comptes rattachés	328,9	278,6
Autres dettes courantes	1 353,6	1 167,1
Passif courant	**1 897,5**	**1 670,2**
Passifs destinés à la vente	-	-
TOTAL DU PASSIF	**3 075,5**	**3 091,3**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**4 771,0**	**4 536,7**

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

L'évolution des écarts d'acquisition s'explique par :

- Les écarts d'acquisitions liés aux entrées dans le périmètre de l'année 2021, soit un total de 94,0 M€ dont 70,9 M€ sur Eva Group ;
- La fluctuation des écarts de conversion pour un montant de 53,4 M€, principalement liés à la variation de la Livre sterling pour 47,1 M€ et des couronnes norvégienne et suédoise pour 4,5 M€ ;
- La dépréciation du goodwill SFT pour un montant de (-) 6,3 M€.

Les principaux éléments d'analyse de la variation des capitaux propres sont :

- Le résultat de l'exercice pour 187,7 M€,
- La distribution de dividendes en 2021 pour 40,7 M€ soit 2€ par action. Pour mémoire aucun dividende n'avait été versé en 2020 au titre de l'exercice 2019,
- Les acquisitions d'actions propres concernent le plan We Share 2022 pour 16,0 M€ et le plan LTI 2021 pour 6,3 M€,
- Les paiements fondés sur des actions correspondent à la contrepartie des charges IFRS 2 pour 6,9 M€,
- Les écarts actuariels pour 83,1 M€, provenant essentiellement de la variation des fonds de pension dont celle au Royaume-Uni pour environ 60,0 M€,
- Des écarts de conversion liés à l'évolution du change pour 40,5 M€ dont 23 M€ sur la livre Sterling, 5 M€ sur la Couronne Norvégienne et 5,0 M€ sur la roupie Indienne,
- L'ajustement du put sur intérêts minoritaires concerne SSCL,
- Les autres mouvements prenaient en compte en 2020 un ajustement lié à la mise en place de la norme IFRS 16 soit 12,6 M€.

Le flux net de trésorerie disponible a été très solide à 264 M€ (203,5 M€ en 2020). Comme en décembre 2020, dans un contexte de liquidité abondante et de trésorerie disponible élevée chez ses grands clients, le Groupe a bénéficié en fin d'année de paiements anticipés. L'impact favorable sur le BFR des encaissements nets des décaissements anticipés est de 70 M€ au 31 décembre 2021 (contre 50 M€ au 31 décembre 2020). Le DSO s'établit à 40 jours à fin décembre.

Par ailleurs, le flux de trésorerie disponible intègre l'encaissement de 15 M€ au titre de la première ligne d'assurance cyber. Les discussions se poursuivent avec l'assureur deuxième ligne.

Au 31 décembre 2021, **l'endettement brut** s'élève à 544,3 M€, contre 671,2 M€ fin 2020.

Les disponibilités représentent un total de 191,9 M€, auxquelles il convient d'ajouter 25,3 M€ de valeurs mobilières de placement.

La **dette financière nette** s'établit en conséquence à 327,1 M€ au 31 décembre 2021, en diminution de 23% vs fin 2020.

Le ratio dette financière nette / capitaux propres est de 19% fin 2021. Il était de 29% fin 2020.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4.3.4. Investissements de l'année

a. Acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année 2021

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe Sopra Steria a annoncé les principales opérations suivantes :

- **Eva Group –** cabinet français de cybersécurité

Le 21 décembre 2021, EVA Group est entrée au périmètre de consolidation de Sopra Steria. Le projet d'acquisition a été annoncéle 12 octobre 2021. Cette opération est un levier significatif pour positionner Sopra Steria parmi les trois leaders du marché de la cybersécurité en France.

- **EGGS Design -** société de conseil spécialisée en design de services digitaux

Le 2 décembre 2021, EGGS Design, société de conseil spécialisée en design de services digitaux, est entrée au périmètre de consolidation de Sopra Steria. Le projet d'acquisition a été annoncé le 29 octobre 2021. EGGS Design emploie environ 120 consultants qui interviennent dans la définition de stratégies de services et la conception de plates-formes de marques. Elle est présente dans les quatre principales villes de Norvège (Oslo, Bergen, Trondheim et Stavanger) ainsi qu'au Danemark (Copenhague).

- **Labs** - société norvégienne de conseil en expérience utilisateur

Le 30 septembre 2021, le Groupe a finalisé l'acquisition en Norvège de Labs, société de conseil spécialisée dans l'expérience utilisateur digitale, dont le projet d'acquisition a été annoncé le 24 juin 2021. La société Labs est installée à Bergen, la deuxième ville la plus importante en Norvège.

Elle emploie une cinquantaine de consultants spécialisés dans les services digitaux de transformation de l'expérience client. Cette acquisition renforce les activités de conseil de Sopra Steria en Norvège dans des domaines très porteurs du digital.

b. Équipements

42,7 M€ ont été investis en 2021 en équipements d'infrastructure et en équipements techniques, contre 27,8 M€ en 2020.

Ces investissements se décomposent de la façon suivante :

- terrains et constructions : 0,5 M€ ;
- agencements et mobiliers : 23,0 M€ ;
- informatiques : 19,2 M€.

4.4. Stratégie et objectifs, perspectives 2022

4.4.1. Stratégie et objectifs

a. Un positionnement fort et original en Europe

Sopra Steria a l'ambition d'être l'un des leaders de la transformation digitale en Europe. Ses offres à forte valeur ajoutée, délivrées selon une approche end-to-end de la transformation, permettent à ses clients de faire le meilleur usage du numérique pour innover, transformer leurs modèles (modèle d'affaires, modèle opérationnel) et optimiser leur performance.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

L'objectif du Groupe est d'être le partenaire de référence des grandes administrations, des opérateurs financiers et industriels etdes entreprises stratégiques des principaux pays où le Groupe est présent.

Pour ce faire, Sopra Steria continue de renforcer ses facteurs clés de différenciation :

- des solutions progicielles pour les métiers qui, alliées à sa palette complète de services, lui confèrent une offre unique dans la profession ;
- une position parmi les leaders dans le vertical Services Financiers (segments des banques de détail et des sociétés de financement spécialisées), reposant fortement sur le succès des solutions de Sopra Banking Software ;
- une forte proximité avec ses clients, fondée sur son ancrage dans les territoires où il est présent et sur sa capacité à intervenir au plus près des besoins du cœur de métier de ses clients, sans être normatif comme certains grands acteurs mondiaux ;
- une forte empreinte européenne et de nombreuses implantations pays par pays, qui, couplée à cette proximité, lui permet d'être considéré par les grandes administrations et les entreprises stratégiques en Europe comme un partenaire de confiance, privilégié dès qu'il est question de souveraineté numérique.

Enfin, le Groupe a formalisé en 2019 sa vocation responsable qui traduit aussi bien ses valeurs que sa volonté de contribuer aux objectifs de développement durable de ses parties prenantes et de la Société: « Ensemble, construire un avenir positif, en mettant le numérique au service de l'humain »

b. Des objectifs et des domaines d'actions prioritaires confirmés

Le développement des solutions

Le Groupe, classé 2e au palmarès des éditeurs français de logiciels pour les métiers des entreprises, confirme son objectif de continuer à développer ses activités d'édition et d'intégration de solutions. Les efforts sont poursuivis sur l'enrichissement fonctionnel des offres, leur adaptation pour le *Cloud*, l'exposition des données et des services via API, l'intégration des nouvelles technologies digitales, le développement des services opérés et l'expansion géographique.

La priorité reste le développement de Sopra Banking Software dont l'ambition de conquête dépasse les frontières de l'Europe. Le Groupe continue aussi de renforcer son leadership dans les domaines de la gestion des Ressources Humaines et de l'immobilier. La croissance organique est privilégiée, mais le Groupe reste attentif aux opportunités de croissance externe.

Les directions des trois entités software du Groupe (Sopra Banking Software, Sopra HR Software et Sopra Real Estate Software) ont confirmé l'intérêt de définir un Projet Software qui aille au-delà d'un simple pôle de reporting et de contrôle.

Cette réflexion a conduit à la création d'un Pôle Software qui regroupe ces trois entités.

La première décision a été de mettre en place dès 2021 une *Design Authority Software* (DAS) qui a pour mission de :

- définir les exigences à mettre en place obligatoirement par toutes les entités logicielles et d'en contrôler la bonne mise en œuvre ;
- favoriser le partage de connaissances : études communes, meilleures pratiques, animation de communautés sur des sujets spécifiques ;

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- développer et opérer des outils et des plateformes pour le compte des trois entités ;
- gérer pour le compte commun des partenariats structurants.

Le développement du conseil

Cherchant à s'ancrer de plus en plus fortement dans les directions métiers de ses clients, le Groupe poursuit sa montée en valeur dans le métier du conseil et confirme son ambition de continuer à développer ses activités dans ce domaine. Pour ce faire, il développe progressivement dans l'ensemble de ses zones d'implantation, une offre et des capacités de conseil selon un modèle favorisant la synergie avec les autres métiers du Groupe. Le Conseil, vise ainsi d'être le fer de lance de la transformation digitale du métier et du SI des clients, en positionnant les autres activités IT du Groupe dans une approche end-to-end de cette transformation. Les priorités de renforcement sont : le Conseil upstream (stratégie digitale, opérationnelle et IT), l'expertise digitale et l'expertise métier par vertical en priorité dans le vertical des Services Financiers. La notoriété de la marque « Sopra Steria Next », créée en 2019 pour porter l'image du conseil en transformation digitale du Groupe, bénéficie de cette montée en valeur. Elle est également soutenue en France par la déclinaison dans le conseil de la vocation responsable que s'est donnée le Groupe. Cette déclinaison, qui a pour thème le « digital éthique », est appuyée par un plan de communication dédié.

L'accélération dans le digital

Sopra Steria a à son actif de nombreux projets réalisés dans le domaine du digital. Son expérience lui a ainsi déjà permis de présenter au marché une approche holistique de la transformation digitale, fondée sur un ensemble de best-practices, fixant comme cap « l'entreprise-plateforme ».

Pour accélérer son engagement dans le digital, le Groupe poursuit ses investissements avec comme finalités :

- être à la pointe du marché sur l'ensemble de ses offres et de ses modèles d'affaires ;
- renforcer ses assets technologiques ;
- transformer ses modèles opérationnels ;
- diffuser la culture, les pratiques et les compétences digitales auprès de tous ses collaborateurs ;
- assurer une veille du marché permettant d'éclairer sa stratégie digitale et de cibler les meilleurs partenaires digitaux.

<u>La digitalisation des offres et l'évolution des modèles d'affaires</u> :

Le Groupe fait progressivement évoluer ses offres de solutions pour y intégrer les avancées du digital dans plusieurs domaines clés – l'expérience client/utilisateur, les Analytics, l'IA, les API etc. – et prendre en compte dans leur architecture l'évolution des besoins des clients : usage croissant du *Cloud* (hybride), demande grandissante de Software-as-a-Service et adoption progressive du modèle d'entreprise-plateforme (notamment dans le secteur financier).

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

La même approche est poursuivie pour chacune des activités de service – Conseil, Applications Services (Build et Application Management), Infrastructure Management, Cybersécurité, *Business Process Services* – avec comme objectifs pour le Groupe :

- de mettre le potentiel des nouvelles technologies – Analytics, IA/Machine Learning, Smart Machines, Blockchain, IoT, réalité augmentée/virtuelle etc. – au profit de ses clients à travers des applications innovantes ;
- d'impulser la transformation de ses clients à partir de ses positions actuelles ; c'est à ce titre, par exemple, que l'offre d'Application Management a évolué pour y intégrer la transformation des processus de bout en bout et la modernisation des SI existants qu'elle induit : lien du digital au *legacy* et migration de tout ou partie du SI vers le *Cloud* ;
- de promouvoir de nouvelles approches end-to-end outillées : accompagnement des stratégies de plateformisation des grandes entreprises et administrations ; implémentation de la continuité digitale dans les chaînes de valeur industrielles ; construction de plates-formes de services ; transformation digitale et *Cloud* des SI ;
- de promouvoir de nouvelles approches end-to-end (1) outillées : accompagnement des stratégies de plateformisation des grandes entreprises et administrations ; implémentation de la continuité digitale dans les chaînes de valeur industrielles ; construction de plates-formes de services ; transformation digitale et Cloud des SI etc.

La digitalisation des offres et, plus globalement, l'évolution des attentes des clients conduisent le Groupe à progressivement faire évoluer ses modèles d'affaires. Ainsi, le Groupe vendra-t-il de plus en plus de solutions opérées et, dans le domaine des services, valorisera-t-il de plus en plus d'IP (composants réutilisables, accélérateurs d'implémentation…). Conséquence : un chiffre d'affaires plus récurrent dans les solutions et moins directement lié à la taille de l'effectif dans les services.

Les assets technologiques :

Le Groupe investit continuellement dans l'exploration et la maîtrise des architectures, des technologies et des usages émergents du Digital et du *Cloud*, en s'appuyant sur des équipes de « Digital Champions » (experts animés par le Chief Technology Officer du Groupe).

Parallèlement, il construit et déploie les moyens nécessaires pour développer rapidement et exploiter pour ses clients des solutions digitales nativement conçues pour fonctionner en environnement *Cloud* hybride :

- la *Digital Enablement Platform* (DEP) : socle technologique pour la construction ou la modernisation de SI (socle conçu pour pouvoir interagir avec des composants d'Amplify, l'*Hybrid Integration Platform* d'Axway), chaîne industrielle DevOps et environnement de capitalisation-recherche de composants logiciels réutilisables ; *Cloud* privé extensible vers les principaux *Clouds* publics ;
- Des accélérateurs d'implémentation de nouvelles technologies digitales (Smart Machines, IA/Machine Learning, Blockchain, IoT, etc.) ;
- Des « Factories » pour la mise en œuvre d'offres de service outillées (ex : migration dans le *Cloud* de SI).

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

La transformation des modèles opérationnels

Le Groupe fait progressivement évoluer le modèle opérationnel de ses activités de service et de R&D (en s'appuyant notamment sur les assets technologiques cités précédemment) :

- large pratique du mode agile (y compris au sein des projets réalisés en collaboration avec les centres *Offshore/Nearshore*) ;
- déploiement des processus et des moyens (outillage et *Factories*) d'industrialisation, d'automatisation et de réemploi, développés afin d'accroître la productivité et la qualité des activités de service IT et de R&D.

  En particulier : usage croissant des Smart Machines (*Robotic Process Automation*, *Intelligent Automation*, assistants virtuels) dans les activités de service récurrentes (*Business Process Services*, *Infrastructure Management*, *Application Management*, support) ; développement des pratiques de capitalisation-réemploi de composants logiciels technologiques ou métiers (*IP*, *open source*) et du recours aux outils de développement low code/no code pour la construction de solution ;
- transformation en conséquence du modèle de production de chaque activité (répartition des rôles entre les équipes de production Onshore et les centres de services et de R&D *Offshore* et *Nearshore*).

Le développement des compétences

Pour accompagner sa transformation, le Groupe réalise un effort important en matière de formation de ses collaborateurs et de ses managers :

- renforcement de l'offre de formation : parcours d'acculturation et d'expertise sur l'ensemble des technologies digitales/*Cloud* ; apprentissage des nouvelles pratiques digitales et des nouveaux environnements industriels ; formation aux offres digitalisées mises en place par le Groupe ;
- digitalisation des moyens de formation : salles de formation virtuelles, e-learning interne et accès aux plateformes du marché de type MOOC.

L'innovation

Pour favoriser et amplifier l'innovation, de nombreuses initiatives sont encouragées : veille sur les technologies et leurs usages assurée par les *Digital Champions*, missions d'innovation données aux équipes projet ; concours internes de développement de nouveaux usages numériques pour les verticaux du Groupe ; hackathons ouverts aux clients et aux partenaires ; espaces de démonstration, d'idéation, de codesign, de développement rapide et de veille technologique ouverts aux clients, aux collaborateurs et aux partenaires (DigiLab dans chacune des grandes implantations du Groupe et nouveau centre NEXT au siège), etc.

L'écosystème de partenaires

Un effort particulier est engagé pour nouer des partenariats ciblés avec les acteurs les plus en pointe de l'écosystème numérique par vertical et par grand domaine technologique (startups et acteurs de niche, établissements d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche, grands éditeurs et GAFAM…). C'est dans ce cadre qu'un partenariat stratégique est établi avec Axway.

Afin d'assurer une veille de marché efficace, un observatoire collaboratif des startups est mis à disposition des équipes de « *Digital Champions* » et de tous les managers du Groupe.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Dans certains cas très ciblés au regard de sa stratégie digitale, le Groupe peut entrer directement ou indirectement (via des fonds spécialisés) au capital de jeunes pousses qu'il considère comme les plus innovantes du marché, dans une approche de *Corporate Venture.*

L'approche verticale

Un développement focalisé

Pour servir le positionnement visé, le Groupe poursuit dans chaque pays sa politique de concentration sur des verticaux, des grands comptes et des domaines métier ciblés.

Ainsi, huit verticaux prioritaires représentent aujourd'hui l'essentiel du chiffre d'affaires : Services Financiers, Secteur Public, *Aerospace* – Défense & Sécurité intérieure, Énergie & *Utilities*, Télécoms & Médias, Transport, Assurance et Distribution.

Pour chacun de ces verticaux, le Groupe cible un nombre réduit de grands comptes (moins de 100 à l'échelle du Groupe) et se concentre sur quelques domaines métiers dans lesquels il vise un positionnement de leader et met en œuvre un dispositif de coordination inter-entités (pays, filiales).

Certains de ces verticaux sont considérés comme particulièrement stratégiques : le Groupe dispose dans plusieurs pays d'atouts très solides (positions d'envergure, expertises SI et métier, expériences réplicables etc.) ; les besoins de transformation des entreprises, des administrations ou des écosystèmes en place y sont importants et relèvent des solutions similaires d'un pays à l'autre. Ces verticaux sont éligibles à des investissements *Corporate* ou à des opérations de croissance externe.

En 2021, l'organisation du Vertical Services Financier a été renforcée de façon à développer les synergies entre les différents métiers et améliorer le positionnement du Groupe en Europe sur ce marché stratégique.

Le Vertical Services Financiers regroupe :

- Les activités de services réalisées en France, au Royaume Uni, en Allemagne, en Espagne, au Benelux, en Scandinavie, en Italie, en Suisse, par Gallit et dans les Centres de Services ;
- Les activités de software et de services associés portées par Sopra Banking ;
- Les activités de software et de services associés portées par Sopra HR Software et Sopra Real Estate Software sur le marché des Services Financiers.

Des offres verticales de bout-en-bout

Afin d'atteindre son objectif de leadership dans les verticaux et les domaines métier ciblés, le Groupe fédère les efforts de développement de ses différentes entités pour mettre au point des propositions de valeur de bout-en-bout et des offres de business solutions qui répondent aux enjeux des métiers de ses grands clients. A titre d'exemple, il adresse par cette approche les enjeux de continuité digitale de la chaîne de valeur de l'Aéronautique.

Un accent tout particulier est mis sur le vertical Services Financiers dans lequel le Groupe propose des réponses globales aux enjeux de productivité et de « plateformisation » des banques de détail et des sociétés de financement spécialisées. Ces réponses sont fondées sur les solutions de Sopra Banking Software, la palette complète de conseil et de services du Groupe.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Les politiques d'acquisitions

Au-delà des acquisitions ciblées auxquelles il procède régulièrement pour enrichir ses offres et ses savoir-faire ou pour se renforcer dans certaines géographies, le Groupe se tient prêt à participer activement à la consolidation du marché que la crise COVID va immanquablement dynamiser. Il pourra dans ce contexte mener des opérations de croissance externe plus significatives.

La déclinaison dans la stratégie des ambitions du Groupe en matière de responsabilité d'entreprise

Pour répondre à la vocation qu'il s'est donnée, servir les objectifs qu'il s'est fixés dans ce domaine et répondre aux exigences accrues de ses clients, le Groupe intègre progressivement, les enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie de ses activités dans trois domaines :

- Éthique digitale : Sopra Steria promeut une approche responsable de ses prestations de Conseil ;
- *Green IT* : les différentes activités du Groupe intègrent l'évaluation et l'optimisation de l'impact environnemental des solutions numériques qu'elles proposent, construisent ou opèrent pour leurs clients ;
- *IT for Green* : les activités du Groupe concernées accompagnent leurs clients pour servir leurs enjeux de transition écologique et s'appuient sur les nouvelles technologies pour développer des solutions innovantes en faveur de l'environnement et du climat.

4.4.2. Objectifs stratégiques à moyen terme

La stratégie de Sopra Steria s'articule autour d'un projet indépendant créateur de valeur durable pour ses parties prenantes. C'est un projet européen, de conquête, associant croissance interne et externe. Il recherche un haut niveau de valeur ajoutée grâce à une offre complète, déployée selon une approche end-to-end. Il s'appuie sur le développement d'activités de conseil et de software puissantes, et sur une double expertise technologie / métiers.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans un marché porteur pour les services du numérique, dynamisés par le besoin de transformation digitale des entreprises et des administrations qui cherchent à optimiser leurs processus et à renforcer leur résilience.

Dans ce cadre, Sopra Steria vise, sur les trois prochaines années, une croissance organique de son chiffre d'affaires comprise entre 4 % et 6 % par an. Le Groupe se fixe également pour objectifs un taux de marge opérationnelle d'activité de l'ordre de 10 % en 2024 et un flux net de trésorerie disponible compris entre 5 % et 7 % du chiffre d'affaires au cours des trois prochains exercices

4.4.3. Objectifs 2022

- Croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre 5 % et 6 % ;
- Taux de marge opérationnelle d'activité compris entre 8,5 % et 9,0 % ;
- Flux net de trésorerie disponible de l'ordre de 250 M€.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5. Situation et activité d'Axway Software

5.1. Profil du groupe Axway

5.1.1. Chiffres clés 2021

Axway « *Open Everything* » pour les entreprises, en intégrant et déplaçant leurs données en toute sécurité, dans un monde complexe, constitué d'anciens et de nouveaux systèmes.

Comptes de résultats :

(En millions d'euros)	**Exercice 2021**
Chiffre d'affaires	285,5 M€
Résultat opérationnel d'activité	32,9 M€
En % du CA HT	*11,5 %*
Résultat net de l'exercice	9,6 M€
En % du CA HT	*3,4 %*
Résultat de base par action (montant en €)	0,45

En 2021, Axway a réalisé un chiffre d'affaires de 285,5 M€, en recul de 2,7% organiquement et de 3,9% au total. Alors que le périmètre de consolidation n'a pas évolué sur l'exercice, l'impact des variations de devises a été négatif à hauteur de 3,7 M€ sur le chiffre d'affaires, principalement du fait de la dépréciation du dollar américain et du réal brésilien face à l'euro.

Pour la 2ème année consécutive, le résultat opérationnel d'activité s'est amélioré en atteignant 32,9 M€ sur la période, soit 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2020.

Le résultat opérationnel courant a atteint 19,9 M€ en 2021, soit 7,0 % du chiffre d'affaires, contre 5,9 % l'année précédente. Il intègre une charge de 8,6 M€ de dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés et une charge de 4,4 M€ liée aux stock-options et assimilés.

Le résultat opérationnel a été de 17,3 M€ sur l'exercice, soit 6,1 % du chiffre d'affaires. Le résultat net s'est élevé à 9,6 M€ sur la période, soit 3,4 % du chiffre d'affaires comparé à 2,9 % (8,5 M€) en 2020 et 1,8 % (5,4 M€) en 2019.

Enfin, le résultat de base par action a été de 0,45 € sur l'année, en hausse par rapport à 2020 (0,40€).

Chiffre d'affaires par type d'activité :

(En millions d'euros)	**Exercice 2021**	
Licences	18,6	6 %
Souscription	114,2	40 %
Maintenance	119,0	42 %
Services	33,8	12 %
Total chiffre d'affaires	285,5	100,0 %

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

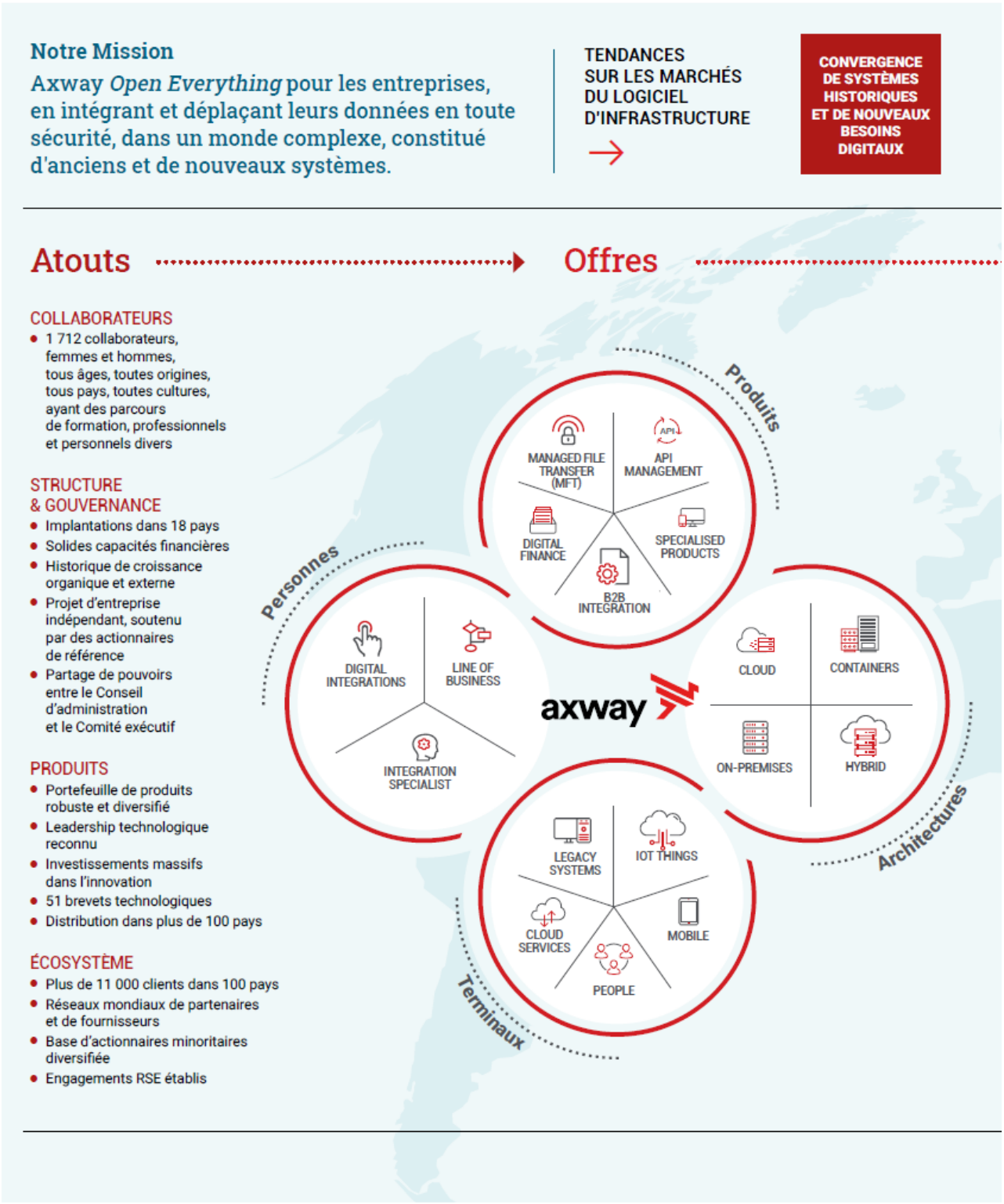
Bilan :

- Capitaux propres : 372,2 M€
- Dette financière nette : 36,5 M€
- Capitalisation au 31/12/2021 : 582 M€

Les équipes d'Axway, 1 712 collaborateurs, sont implantées dans 18 pays et distribuent les solutions du Groupe dans 100 pays. 11 000 clients à travers le monde utilisent les solutions d'Axway.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

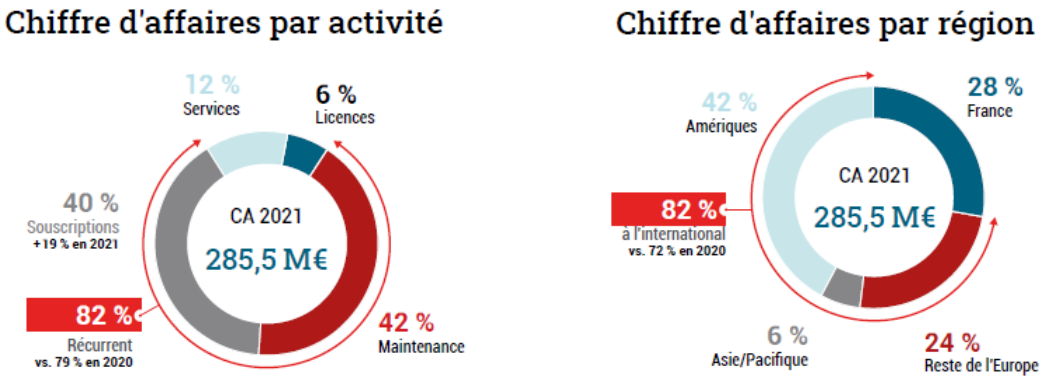
5.1.2. Le modèle d'affaires d'Axway





© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5.1.3. Analyse par activité et par région



5.2. Les activités du groupe Axway

5.2.1. Tendances observées sur les marchés d'Axway

L'émergence de services et d'applications *cloud* dans des secteurs tels que la banque, la logistique ou la santé, met la pression sur les *leaders* de ces marchés, qui accélèrent leurs innovations pour défendre leur position et continuer leur développement. Dans les faits, soit les grandes entreprises disposant de systèmes d'information complexes s'inscrivent proactivement dans la quête de nouvelles opportunités générées par l'évolution des technologies digitales, soit leur écosystème (clients, partenaires, fournisseurs) les y contraint.

Les grands leviers d'évolution des marchés du logiciel d'infrastructure s'articulent aujourd'hui autour :

1. **du *cloud* et du *cloud hybride*** : d'ici 2023, les dépenses liées au *cloud* représenteront 56 % des dépenses totales des entreprises en matière de logiciels applicatifs, contre 44 % en 2018[3]. Le *cloud* n'est plus un simple dispositif de déploiement des solutions d'entreprises, c'est une source de nouveaux services, adaptables et modulables, pouvant être intégrés rapidement pour optimiser l'efficacité opérationnelle et générer de nouvelles opportunités commerciales ;
2. **des Plateformes *No-Code* et *Low-Code*** : pour accélérer la vitesse à laquelle des entreprises performantes exécutent leur stratégie, il est nécessaire de tirer parti des compétences de chacun des collaborateurs. Qu'il s'agisse de ressources techniques ou non, les plateformes *No-Code* et *Low-Code* permettent d'accélérer l'innovation sans se soucier de la complexité de l'infrastructure de l'entreprise. Grâce à une expérience intuitive et une utilisation simple, la productivité globale est dynamisée ;
3. **de l'*edge computing*** : les utilisateurs finaux privilégient la connectivité, la réactivité et le confort d'utilisation des applications sur tous leurs terminaux : mobiles, objets connectés et IoT (par exemple, les automobiles). De telles expériences ne sont possibles qu'en rapprochant du client l'exécution des applications et les services de données. Cela se fait par le biais du *cloud*, des microservices, des API et du routage intelligent du trafic ;

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

4. **Du DevOps** : la réactivité aux besoins et aux demandes des clients permet d'augmenter la valeur ajoutée offerte. Les pratiques DevOps offrent une plus grande réactivité face aux demandes des clients grâce aux principes d'intégration et de livraison en continu *(continuous integration/continuous delivery)* qui permettent des mises à jour fonctionnelles plus rapides et des taux d'erreur plus faibles. Ainsi, les entreprises qui maîtrisent le mieux les pratiques DevOps captent une large part de la valeur ajoutée fournie aux clients en accélérant la création de valeur et la tolérance aux pannes ;
5. **Des écosystèmes :** les entreprises ne sont pas des entités isolées, elles interagissent avec des partenaires, des chaînes d'approvisionnement et des fournisseurs de services. Les collaborateurs, partenaires et clients des entreprises sont de plus en plus souvent distants et digitaux. Les différentes industries se transforment pour faire face à cette accélération de la digitalisation. Les secteurs de la banque, de la finance, de la santé, de la distribution, de la logistique ou encore de l'entreposage ont dû accélérer leur stratégie digitale pour ne pas être disruptés. Un des éléments essentiels d'une stratégie digitale efficiente consiste à sélectionner et à intégrer les bons partenaires pour permettre l'innovation et la maximisation de la valeur ajoutée offerte au client. L'écosystème d'une entreprise, sa santé et sa capacité d'adaptation deviennent ainsi des indicateurs de réussite globale.

Conscientes de ces évolutions, les grandes organisations sont à la recherche d'approches au meilleur état de l'art, basées sur des plateformes digitales capables d'optimiser l'accès aux données, d'en extraire la valeur, de fournir des schémas d'interaction souples et agiles, d'impliquer les écosystèmes et de développer des applications uniques, créatrices de valeur pour leurs métiers. Si, de nos jours, toutes les grandes organisations disposent d'une stratégie digitale, seule une minorité d'entre elles atteignent leurs objectifs de déploiement et profitent pleinement de la valeur intrinsèque de leurs données.

5.2.2. Environnement concurrentiel

Fort de sa vaste gamme de solutions, le groupe Axway opère sur de multiples marchés parmi une concurrence variée. Début 2021, l'environnement concurrentiel d'Axway peut être synthétisé comme suit :

- **de grands acteurs généralistes** couvrant un spectre très large sur le marché global des systèmes d'information : Amazon Web Services, Google, IBM-RedHat, Microsoft, SAP, Oracle, Salesforce ou encore Broadcom-CA Technologies.

  Ces grands noms, dont les expertises les plus reconnues vont du système d'exploitation aux services *cloud*, en passant par les moteurs de recherche ou les ERP, disposent tous de capacités sur certains des marchés du logiciel d'infrastructure. Ils proposent des offres standardisées, capables de répondre à des besoins d'intégration basiques.

  La valeur ajoutée d'Axway face à ces acteurs s'illustre à travers une expertise historique et des solutions spécialisées, couvrant un ensemble de technologies clés dans l'élaboration de solutions d'infrastructure informatique complexes. Grâce aux fonctionnalités avancées des produits Axway, l'entreprise est capable de couvrir tous les scénarios d'intégration auxquels une grande organisation peut être confrontée, en particulier ceux qui reposent sur des infrastructures historiques.

  Axway se différencie également par sa position d'éditeur indépendant, agnostique technologiquement. Cette démarche est matérialisée par les capacités de l'offre Amplify, qui permet de faire interagir toutes les données d'un écosystème informatique, *on-premise* et/ou dans le *cloud*, depuis tous les terminaux et à travers des centaines d'applications ;

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- **des spécialistes de l'infrastructure et de l'intégration** : Boomi, Software AG, Tibco, Progress, Mulesoft, Apigee, WSO2, Kong, Postman et Informatica.

  Qu'il s'agisse d'acteurs *cloud-natives*, d'acteurs historiques ou de filiales spécialisées de grands acteurs généralistes, ces entreprises voient leurs expertises et technologies respectives converger vers de nouveaux marchés communs. Axway s'illustre parmi les spécialistes de l'intégration grâce à 20 années d'investissements continus dans les métiers de l'échange de données.

  Spécialiste historique du *Managed File Transfer* (MFT) et de l'intégration B2B-EDI, Axway a, en 20 ans d'existence, réalisé 11 acquisitions stratégiques pour construire l'un des portefeuilles d'offres les plus complets du marché.

5.2.3. Clientèle et marchés cibles

Les offres d'Axway s'adressent à toutes les grandes organisations disposant de systèmes d'information complexes. Axway propose principalement des solutions logicielles horizontales, capables de répondre aux besoins de tous types de clients indépendamment de leur secteur d'activité. En complément, l'entreprise dispose également d'un portefeuille de solutions spécialisées pour les besoins particuliers de certaines industries.

Les clients d'Axway – institutions financières, acteurs majeurs de l'industrie, de la distribution, de la santé ou encore du secteur public – bénéficient de l'expertise indépendante de la Société pour les accompagner dans leurs choix stratégiques de solutions d'infrastructure informatique.

Chaque jour, les solutions d'Axway permettent à 11 000 clients dans le monde de transformer leurs métiers et leurs industries afin de relever les nouveaux défis de l'ère digitale.

Dans le domaine des **Services Financiers**, les solutions d'Axway permettent une gestion optimisée des flux de données critiques aux opérations des banques et de leurs clients, des marchés financiers et de leurs régulateurs. Le portefeuille de produits spécialisés d'Axway comprend également des solutions capables de supporter les standards « Open API » et l'intégration de flux comptables et de paiement.

Dans l'**Industrie** de pointe, les solutions Axway sont au cœur des métiers et offrent, grâce l'analyse des données en temps réel, une visibilité de bout en bout sur les chaînes logistiques. L'expertise d'Axway permet de limiter les coûts grâce à des outils d'automatisation et des infrastructures agiles. L'entreprise bénéficie notamment d'une connaissance approfondie des chaînes d'approvisionnement du secteur de la **Santé** et de l'industrie **Automobile**.

Dans la **Distribution**, l'expertise d'Axway s'étend des solutions de gestion des stocks ou des points de vente aux applications orientées vers le client final, maximisant ainsi l'exploitation des données pour en faire un actif porteur de valeur.

Dans le **Secteur public**, grâce aux produits d'Axway, les administrations sécurisent, modernisent et adaptent leurs infrastructures informatiques pour proposer un ensemble de services digitaux. De l'échange sécurisé à la gouvernance de flux stratégiques, les produits d'Axway permettent d'acheminer des données critiques vers les personnes qui en ont besoin, quand et où elles le souhaitent. Les offres Axway simplifient les démarches administratives, rationalisent la gestion des données et les coûts associés, sécurisent les échanges et autorisent les cas d'usage critiques comme la vérification des identités.

Dans le monde des **Transports** et de la **Logistique**, les solutions d'Axway simplifient l'échange de données, la visibilité et les autorisations nécessaires au transport de marchandises, en toute transparence et dans le monde entier.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5.2.4. Stratégie d'Axway

En tant qu'éditeur de logiciels et acteur majeur de la transformation digitale, Axway accompagne la modernisation des infrastructures informatiques de ses clients en transférant, intégrant ou exposant leurs données stratégiques de manière sécurisée.

Les différents domaines d'expertise technologique d'Axway convergent pour connecter personnes, terminaux, entreprises et écosystèmes de parties prenantes grâce à des solutions logicielles capables de transformer les infrastructures informatiques existantes en des expériences digitales simples et fluides, porteuses de valeur pour chaque cas d'usage.

Pour être en mesure d'offrir à ses clients une expérience digitale unique, capable d'adresser tous les scénarios d'intégrations que peut rencontrer une grande entreprise à travers un catalogue unifié de produits et de services, Axway œuvre depuis 2016 à la montée en puissance de son offre Amplify.

La plateforme Amplify, basée sur les API, réunit l'ensemble des acteurs de l'écosystème digital des plus grandes organisations autour d'outils communs. Les équipes en charge des applications et de leur intégration, les développeurs, les opérateurs, les architectes ou les membres du Conseil d'administration, au sein même de l'entreprise ou chez un de ses partenaires, utilisent Amplify pour faire de l'exploitation des données un avantage concurrentiel.

À travers un ensemble de solutions et services prêts à l'emploi, l'expertise d'Axway s'illustre dans les domaines suivants :

- **Gestion des API :** Amplify associe des fonctionnalités de gestion des API et de gouvernance des microservices pour rationaliser la gestion, l'analyse et l'expansion des services digitaux ;
- **Intégration d'applications :** Amplify permet par exemple d'accéder à un ensemble de scénarios d'intégration préconstruits via des capacités IPaaS ;
- **Intégration d'applications :** Amplify permet par exemple d'accéder à un ensemble de scénarios d'intégration préconstruits via des capacités IPaaS ;
- **Gestion des transferts de fichiers (MFT) :** Amplify permet de gérer les flux de données critiques les plus volumineux de manière flexible et sécurisée ;
- **Intégration B2B-EDI :** Amplify permet d'orchestrer les interactions commerciales sur toutes les chaînes de valeur au sein de l'entreprise ;
- **Intégration mobile :** Amplify a été conçue pour offrir la souplesse nécessaire à l'accroissement et à la maturation de la demande mobile, grâce à des offres allant de la solution gérée au contrôle complet des données en temps réel.

L'écosystème Amplify

La plateforme Amplify, capable de faire évoluer les solutions d'infrastructures existantes des plus grandes organisations, s'accommode aussi bien d'architectures cloud, qu'hybrides ou on-premise. Ses différents composants sont distribués en Souscription ou sous forme de Licence pour répondre aux enjeux de tous types de clients.

En plus des fonctionnalités technologiques décrites précédemment, la plateforme Amplify offre de nombreux atouts à forte valeur ajoutée :

- **Agilité** : plan de gestion unique permettant de contrôler toutes les passerelles fournisseurs de l'écosystème, offrant une visibilité et une traçabilité automatisée des flux de transactions ;
- **Flexibilité** : visibilité et gouvernance en mode « mains libres », intégration avec les infrastructures et passerelles Axway et non-Axway ;

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- **Efficacité** : automatisation qui permet la gestion et le maintien de l'intégrité du catalogue ainsi que la suppression des longues interventions manuelles ;
- **Réduction des risques** : plateforme ouverte et sécurisée, basée sur les évènements, permettant d'automatiser les processus et de les intégrer à l'existant, créant ainsi une gouvernance productive qui accélère l'activité.

L'offre Amplify constitue un levier de croissance majeur pour Axway dans les années à venir. La montée en puissance d'Amplify permet à Axway d'accélérer l'évolution de son activité vers les offres en Souscription. Cette transformation offre à l'entreprise la pérennité d'un modèle plus croissant, plus profitable et permettant une meilleure visibilité à moyen terme.

5.3. Activité d'Axway en 2021

5.3.1. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	**Exercice 2021**	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	**285 548**	**297 234**
Charges de personnel	- 180 629	- 189 891
Achats et Charges externes	- 60 144	- 63 260
Impôts et taxes	- 3 291	- 2 626
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	- 10 748	- 12 660
Autres produits et charges opérationnels courants	2 173	2 051
Résultat opérationnel d'activité	**32 908**	**30 847**
en % du CA HT	***11,5 %***	***10,4 %***
Charges liées aux stocks options et assimilés	- 4 352	- 5 067
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	- 8 626	- 8 162
Résultat opérationnel courant	**19 930**	**17 618**
en % du CA HT	***7,0 %***	***5,9 %***
Autres produits et charges opérationnels	- 2 652	24
Résultat opérationnel	**17 278**	**17 642**
en % du CA HT	***6,1 %***	***5,9 %***
Coût de l'endettement financier net	- 1 302	- 1 413
Autres produits et charges financiers	541	- 2 657
Impôt sur le résultat	- 6 913	- 5 095
Résultat net des activités poursuivies	**9 604**	**8 478**
Résultat net de l'exercice	**9 604**	**8 478**
en % du CA HT	***3,4 %***	***2,9 %***
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	- 2
dont part attribuable aux propriétaires de la société mère	**9 602**	**8 476**

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5.3.2. Activité par métiers

(en millions d'euros)	**2021**	2020 Retraité*	2020 Publié	Croissance totale	Croissance organique
Licences	18,6	25,3	25,8	- 28,0 %	- 26,6 %
Souscription	114,2	96,1	97,3	+ 17,4 %	+ 18,9 %
Maintenance	119,0	136,6	138,2	- 13,9 %	- 12,9 %
Services	33,8	35,6	36,0	- 6,0 %	- 4,9 %
Axway Software	**285,5**	**293,5**	**297,2**	**- 3,9 %**	**- 2,7 %**

** Chiffre d'affaires à périmètre et taux de change 2021.*

La part récurrente du chiffre d'affaires d'Axway, qui comprend les contrats de Souscription et de Maintenance, a représenté 82 % du chiffre d'affaires de l'entreprise en 2021, soit 233,2 M€, en progression par rapport à 2020 (79 %). Cela inclut 51,5 M€ de revenus « upfront », reconnus à l'occasion de la signature de contrats de Souscription. Le chiffre d'affaires récurrent a par ailleurs représenté 93 % du revenu provenant des produits d'Axway (Licences, Maintenance et Souscription) sur l'année, confirmant que la transition vers les contrats récurrents a eu lieu, ce qui devrait offrir une meilleure visibilité et des prévisions plus stables à partir de 2023.

5.3.3. Activité par régions

(en millions d'euros)	**2021**	2020 Retraité*	2020 Publié	Croissance totale	Croissance organique
France	81,4	93,5	93,5	- 12,9 %	- 12,9 %
Reste de l'Europe	67,4	62,9	62,3	+ 8,1 %	+ 7,2 %
Amériques	119,4	120,8	125,3	- 4,7 %	- 1,2 %
Asie / Pacifique	17,3	16,4	16,1	+ 7,4 %	+ 5,8 %
Axway Software	**285,5**	**293,5**	**297,2**	**- 3,9 %**	**- 2,7 %**

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5.3.4. Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en millions d'euros)	**2021**	2020
Chiffres d'affaires	**285,5**	**297,2**
dont Licences	*18,6*	*25,8*
dont Souscription	*114,2*	*97,3*
dont Maintenance	*119,0*	*138,2*
Sous-total Produits	**251,7**	**261,3**
Services	33,8	36,0
Coût des ventes	**83,3**	**87,6**
dont Licences et Maintenance	*24,6*	*24,9*
dont Souscription	*27,0*	*28,3*
dont Services	*31,7*	*34,4*
Marge brute	**202,3**	**209,7**
en % du CA	*70,8 %*	*70,5 %*
Charges opérationnelles	**169,4**	**178,8**
dont Frais commerciaux	*89,0*	*92,9*
dont Frais de Recherche et Développement	*55,3*	*60,4*
dont Frais généraux	*25,0*	*25,5*
Résultat opérationnel d'activité	**32,9**	**30,8**
en % du CA	*11,5 %*	*10,4 %*

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5.3.5. Bilan au 31 décembre 2021

Actif

(en milliers d'euros)	**31/12/2021**	31/12/2020
Écarts d'acquisition	348 326	330 306
Immobilisations incorporelles	15 073	23 356
Immobilisations corporelles	14 272	15 421
Droits d'utilisation des biens pris en location	23 545	28 935
Actifs financiers et autres actifs non courants	8 817	8 622
Impôts différés actifs	14 616	16 289
Actifs non courants	**424 650**	**422 929**
Clients et comptes rattachés	105 102	88 085
Autres créances courantes	27 806	32 167
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 355	16 165
Actifs courants	**158 263**	**136 417**
Total de l'actif	**582 913**	**559 346**

Capitaux propres et passif

(en milliers d'euros)	**31/12/2021**	31/12/2020
Capital	43 267	42 702
Réserves liées au capital	113 380	111 541
Réserves consolidées et autres réserves	205 965	192 744
Résultat de l'exercice	9 602	8 476
Capitaux propres – part attribuable aux propriétaires de la société mère	**372 215**	**355 463**
Participations ne donnant pas le contrôle	**5**	**4**
Total des capitaux propres	**372 220**	**355 466**
Emprunts et dettes financières – part à long terme	60 097	37 270
Dettes financières de location – part à long terme	27 198	32 162
Impôts différés passifs	3 870	2 298
Autres dettes non courantes y compris les provisions à long terme	9 772	10 761
Passifs non courants	**100 937**	**82 490**
Emprunts et dettes financières – part à court terme	1 718	2 942
Dettes financières de location – part à court terme	6 167	5 625
Fournisseurs et comptes rattachés	10 899	13 778
Produits constatés d'avance	55 826	54 692
Autres dettes courantes	35 145	44 353
Passifs courants	**109 755**	**121 390**
Total du passif	**210 693**	**203 880**
Total des capitaux propres et du passif	**582 913**	**559 346**

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

5.3.6. Politique d'investissements

a. Principales acquisitions

Au cours du premier semestre 2021, Axway a créé une filiale en Suisse, Axway Switzerland Sarl, dont l'objet est la distribution des technologies et services Axway en Suisse. L'activité a commencé sur le second semestre 2021.

Axway Software n'a pas fait d'acquisition sur la période.

b. Recherche et Développement

En 2021, les investissements en matière de Recherche et Développement ont baissé grâce à une gestion optimisée. Ces dépenses engagées ont représenté 55,3 M€, soit 19,4 % du chiffre d'affaires. Elles sont en baisse par rapport aux investissements en Recherche et Développement engagés en 2020 qui s'élevaient à 60,4 M€ (20,3 % du chiffre d'affaires).

c. Propriété intellectuelle et brevets

Au 31 décembre 2021, Axway disposait de 51 brevets déposés *(Issued and/or Published)* sur ses technologies et solutions. Ces brevets sont essentiellement déposés aux États-Unis, sur le segment de marché de la sécurisation et de l'intégrité des échanges de données. Il n'existe aucune dépendance particulière de l'activité globale d'Axway vis-à-vis d'un brevet particulier ou d'une technologie.

d. Équipements

En 2021, les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles sont de 2,7 M€. Ils portent principalement sur des acquisitions d'équipements informatiques (serveurs, stations de travail et réseaux) pour 2,4 M€.

5.4. Prochaines priorités stratégiques et ambitions futures

5.4.1. La vision « Open Everything »

Depuis 2001, Axway est reconnu comme un acteur majeur sur le marché des logiciels d'infrastructure et des solutions d'intégration. Pour transformer les données de ses clients en un actif différenciant, Axway offre un ensemble de solutions innovantes et flexibles, garantissant des retombées opérationnelles rapides.

Pour créer un maximum de valeur dans leurs écosystèmes de données, auprès de leurs clients, partenaires et employés, les organisations doivent «*Open Everything*» pour intégrer et déplacer leurs données en toute sécurité, dans un monde complexe, constitué d'anciens et de nouveaux systèmes.

5.4.2. Pérenniser un modèle croissant et profitable à travers un portefeuille produit concentré

Après plusieurs années de travail et d'importants investissements, Axway a construit son offre Amplify en capitalisant sur les capacités éprouvées de son offre de gestion des API, enrichie d'un puissant outil d'intégration et d'un support dédié aux structures organisationnelles les plus complexes.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

L'entreprise bénéficie en parallèle d'un *leadership* historique grâce à ses offres MFT, B2B et Digital Finance qui s'inscrivent comme des solutions de premier rang sur leurs marchés respectifs.

Bien qu'Axway ait été confronté à des tendances d'achat inhabituelles au 4ème trimestre 2021, cet ensemble de produits clés a été en croissance sur l'exercice.

Alors que la satisfaction des clients existants est une priorité absolue sur les marchés MFT, B2B et Digital Finance et qu'Axway entend maintenir son positionnement reconnu sur ses marchés matures, la valeur ajoutée nettement différenciante de la plateforme API Amplify s'inscrit comme moteur de croissance pour l'entreprise, qui continuera donc à investir pour alimenter son évolution.

En parallèle, Axway a pour ambition de tirer le meilleur parti des solutions spécialisées qui complètent son portefeuille de logiciels. Ainsi certains produits de niche, peu croissants et/ou profitables, feront l'objet d'un examen approfondi au cours de l'exercice 2022 pour permettre à l'entreprise de se concentrer sur la croissance de ses produits clés.

5.4.3. Objectifs 2022 & Perspectives

En 2022, Axway se fixe pour objectif d'atteindre une croissance organique de son chiffre d'affaires comprise entre 1 et 3 %. L'entreprise vise également une amélioration de sa rentabilité avec un taux de marge opérationnelle d'activité compris entre 12 et 14 % du chiffre d'affaires sur l'exercice.

À moyen terme, Axway a pour ambitions :

- d'atteindre un chiffre d'affaires de 500 M€ grâce à une croissance organique des ventes et à des acquisitions ;
- de revenir à des taux de marge opérationnelle d'activité supérieurs à 15 % ;
- de faire progresser le bénéfice par action pour l'établir au-dessus de 1 €.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

6. Déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière du groupe Sopra GMT correspond aux déclarations de performance extra-financière des groupes Sopra Steria et Axway Software. Ces dernières sont publiées dans les documents d'enregistrement universel respectifs des deux sociétés et ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant conformément à l'article L225-102-1.

Pour Sopra Steria, ces informations figurent principalement au *''chapitre 4 Responsabilité d'entreprise''*, de la page 97 à 168, du Document d'enregistrement universel 2021.

Pour Axway Software, ces informations figurent principalement au *''chapitre 3 Responsabilité d'entreprise''*, de la page 47 à 86, du Document d'enregistrement universel 2021.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

7. Tableau des filiales et participations de Sopra GMT

Sociétés *(en milliers d'euros)*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus Brute	 Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Participations										
Sopra Steria Group	20 548	1 375 108	19,64%	89 890	89 890	-	-	1 717 658	156 867	8 071
Axway Software	43 267	186 369	21,09%	80 912	80 912	-	-	167 254	-7 843	1 801
(*) cf.comptes sociaux participations								(*)	(*)	

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

8. Actionnariat

8.1. Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social de SOPRA GMT s'élève à 7 453 984 €. Il est composé de 465 874 actions d'une valeur nominale de 16 €. Aucun mouvement n'est intervenu sur le capital sur l'exercice 2021.

8.2. Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- Mademoiselle Elisa COMMANAY, Mademoiselle Laetitia COMMANAY et Monsieur Ludovic COMMANAY possèdent chacun la nue-propriété de plus du vingtième du capital ;
- Monsieur et Madame Pierre-Yves COMMANAY possèdent ensemble la nue-propriété de plus du dixième du capital ;
- Monsieur Yann METZ-PASQUIER possède la nue-propriété de plus du dixième du capital ;
- Monsieur Eric PASQUIER possède la nue-propriété de plus du quart du capital ;
- Monsieur et Madame Pierre PASQUIER possèdent ensemble et séparément l'usufruit de plus des deux tiers du capital.
- La société REGENCE possède :
  - Plus du vingtième du capital social et des droits de vote en pleine propriété ;
  - Plus du cinquième du capital social en nue-propriété, Mme ODIN Marie-Louise conservant l'usufruit des actions correspondantes.

Au 31 décembre 2021, la répartition du capital de Sopra GMT était la suivante :

Groupe d'actionnaires	Pleine propriété	Usufruit	Nue propriété	**Total**	%
Pierre et Marie-Thérèse Pasquier	2	318 044	-		
Groupe familial Commanay	2	-	132 517		
Eric Pasquier	2	-	132 517		
Yann Metz-Pasquier	-	-	53 010		
Groupe familial Pasquier	6	318 044	318 044	**318 050**	*68,27%*
François Odin	2	98 967	-		
Société Régence	33 081	-	98 967		
Groupe familial Odin	33 083	98 967	98 967	**132 050**	*28,34%*
Groupe Managers	12 604	-	-	**12 604**	*2,71%*
Auto-détention	3 170			**3 170**	*0,68%*
TOTAL	**48 863**	**417 011**	**417 011**	**465 874**	***100,00%***

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Au 31 décembre 2021, la répartition des droits de vote de Sopra GMT était la suivante :

Groupe d'actionnaires	**AGO**		**AGE**	***AGO***		***AGE***
	Affectation du résultat	Toutes autres décisions		*Affectation du résultat*	*Toutes autres décisions*	
Pierre et Marie-Thérèse Pasquier	636 092	297 212	4	*68,74%*	*32,12%*	*0,00%*
Groupe familial Commanay	4	141 290	265 038	*0,00%*	*15,27%*	*28,64%*
Eric Pasquier	4	149 948	265 038	*0,00%*	*16,20%*	*28,64%*
Yann Metz-Pasquier	-	47 650	106 020	*0,00%*	*5,15%*	*11,46%*
Groupe familial Pasquier	636 100	636 100	636 100	*68,74%*	*68,74%*	*68,74%*
Groupe familial Odin	264 100	264 100	264 100	*28,54%*	*28,54%*	*28,54%*
Groupe Managers	25 208	25 208	25 208	*2,72%*	*2,72%*	*2,72%*
Auto-détention				*0,00%*	*0,00%*	*0,00%*
TOTAL	**925 408**	**925 408**	**925 408**	***100,00%***	***100,00%***	***100,00%***

Cette répartition des droits de vote est fonction des droits différents attachés aux actions suivant qu'elles ont fait l'objet d'une donation de leur nue-propriété sous un régime de droit commun ou dans le cadre du dispositif prévu à l'article 787 B du Code Général des Impôts (cf. article 12 des statuts).

Les actions nominatives détenues depuis plus de 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

8.3. Plan d'attribution d'actions gratuites (art. L225-197-4 du Code de commerce)

Attributions d'actions gratuites autorisées par l'Assemblée Générale du 25 juin 2019

L'Assemblée générale du 25 juin 2019 a donné autorisation au Conseil d'Administration de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés de la Société et du Groupe et des mandataires sociaux de la Société éligibles. Cette autorisation d'une durée de 38 mois ne peut donner droit à l'attribution d'un nombre d'actions supérieur à 13 941, soit 3% du capital de la Société à la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'administration a fait usage de cette autorisation lors de sa réunion du 25 juin 2021.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Rapport spécial du Conseil d'administration sur les opérations d'attribution d'actions gratuites – exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 dudit Code relatifs aux attributions d'actions gratuites.

A la suite de la mise en place de plans similaires dans les participations et en vertu de l'autorisation mentionnée ci-dessus, le Conseil d'administration du 25 juin 2021 a attribué 1 920 droits à actions gratuites de performance au profit des salariés de la Société, sous forme de trois plans dénommés PAGA 2021.

Cette attribution est soumise à une condition de présence et, à hauteur de 75% des droits, à une condition de performance économique. La condition de performance économique est mesurée à partir de trois critères affectés du même poids (Croissance organique du chiffre d'affaires consolidé de Sopra Steria Group, Résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé de Sopra Steria Group en % du chiffre d'affaires et Flux net de trésorerie disponible consolidé de Sopra Steria Group), appréciés sur les exercices 2021 à 2023 pour le PAGA 2021-1, 2022 à 2024 pour le PAGA 2021-2 et 2023 à 2025 pour le PAGA 2021-3.

8.4. Délégations dans le domaine des augmentations de capital

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation ou autorisation dans le domaine des augmentations de capital autre que celle mentionnée au paragraphe précédent.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

9. Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat de l'exercice de 7 828 442,28 €.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	7 828 442,28 €
Report à nouveau antérieur	15 380,87 €
Total	**7 843 823,15 €**

Affectation

À la Réserve légale	0,00 €
À titre de distribution aux actionnaires	7 826 683,20 €
Aux autres réserves	0,00 €
Au report à nouveau	17 139,95 €
Total	**7 843 823,15 €**

Le nombre d'actions à rémunérer s'élevant à 465 874, chaque actionnaire recevra un dividende de 16,80 € par action. Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Conseil d'administration en date du 25 juin 2021, un acompte de 16,15 € par action ayant déjà été versé sur ce montant, seul le solde, soit 0,65 €, sera effectivement versé aux actionnaires au titre du dividende relatif à l'exercice 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	**Dividendes**
2020	2,85 €
2019	3,90 €
2018	5,20 €

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

10. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice n'intègre aucune charge non déductible du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

11. Conventions relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce

Convention cadre d'animation de groupe avec Sopra Steria Group et Axway Software

Dans le cadre d'une convention cadre d'animation de groupe autorisée par les Conseils d'administration des 3 sociétés concernées le 27 avril 2011, Sopra GMT effectue des prestations ayant trait à la réflexion stratégique, à la coordination de la politique générale entre Sopra Steria Group et Axway Software et au développement de synergies entre ces deux sociétés et assure des missions de conseil et d'assistance, notamment en matière de finance et de contrôle.

Le contrat, d'une durée initiale de deux ans, à compter du 1er juillet 2011, était renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de deux années, sauf notification contraire avec un préavis de trois mois. Par avenant en date du 3 juin 2013, les parties ont décidé de retenir une durée indéterminée avec possibilité de résiliation assortie d'un préavis de 12 mois.

La refacturation de ces prestations à Sopra Steria Group et à Axway Software a été effectuée sur la base d'un « Cost plus » de 7 % (hors charges liées à l'activité associée à la gestion par Sopra GMT de ses participations, estimée à 5 %).

Les montants facturés par Sopra GMT au titre de l'année 2021 s'élèvent à :

- 1 324 k€ pour Sopra Steria Group,
- 1 018 k€ pour Axway Software.

Les montants facturés par Sopra Steria à Sopra GMT au titre de l'année 2021 s'élèvent à 149 k€.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

12. Informations concernant les mandataires sociaux

12.1. Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des principaux mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- **Pierre PASQUIER**
  - Président-Directeur Général de Sopra GMT
  - Président du Conseil d'administration de Sopra Steria Group
  - Président du Conseil d'administration d'Axway Software
  - Administrateur de Sopra Banking Software
  - Président de Cimpa
  - Représentant permanent de Sopra GMT, Président de Sopra HR Software SAS

Le mandat d'administrateur de M. Pierre PASQUIER arrivera à terme à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2026.

- **Eric PASQUIER**
  - Administrateur et Directeur Général Délégué de Sopra GMT
  - Administrateur de Sopra Steria Group
  - Président du Conseil d'administration de Sopra Banking Software
  - Directeur exécutif du pôle Software de Sopra Steria Group

Le mandat d'administrateur de M. Éric PASQUIER arrivera à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- **Nicolas ODIN**
  - Administrateur de Sopra GMT
  - Président de Régence

Le mandat d'administrateur de M. Nicolas ODIN arrivera à terme à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2026.

- **Pierre-Yves COMMANAY**
  - Administrateur de Sopra GMT
  - Administrateur d'Axway Software

Le mandat d'administrateur de M. Pierre-Yves COMMANAY arrivera à terme à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

- **Yann METZ-PASQUIER**
  - Administrateur de Sopra GMT
  - Administrateur d'Axway Software

Le mandat d'administrateur de M. Yann METZ-PASQUIER arrivera à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

13. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

13.1. Commissaires aux comptes titulaires

• ACA Nexia

– 31, rue Henri-Rochefort, 75017 Paris.

Représenté par Mme Sandrine GIMAT.

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

• Cabinet Mazars – 61, rue Henri-Regnault, 92400 Courbevoie.

Représenté par M. Alain CHAVANCE et M. Bruno POUGET.

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

13.2. Commissaires aux comptes suppléants

• M. Philippe GALOFARO - 109 Rue Tête d'Or, 69006 Lyon

Mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

14. Informations complémentaires sur les projets de résolution soumis à l'Assemblée générale

14.1. Rémunération des administrateurs (quatrième résolution)

Il est proposé de fixer le montant annuel de la rémunération totale allouée aux administrateurs à raison de leur mandat (anciennement jeton de présence) à 72.000€ par exercice. Ce montant, inchangé par rapport à l'exercice 2021, sera réparti entre les administrateurs en fonction de leur participation aux différentes réunions du Conseil d'administration.

14.2. Renouvellement du mandat de Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire (cinquième résolution)

Il est proposé à l'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'administration et constaté que les mandats de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Mazars et de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Philippe Galofaro expirent à l'issue de la présente Assemblée :

- de renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Mazars, 61, rue Henri-Regnault, 92400 Courbevoie ;
- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Philippe Galofaro, 131 boulevard de la bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne, après avoir constaté, en application des dispositions de l'article L. 823-1 al. 2 du Code de commerce, que le Commissaire aux comptes titulaire est une personne morale pluripersonnelle.

Ce renouvellement est justifié par la qualité du travail effectué par le cabinet Mazars et ses mandats de Commissaire aux comptes dans les sociétés Sopra Steria Group et Axway Software.

14.3. Autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler des actions propres de la Société et de réduire corrélativement le capital social (sixième résolution)

La société doit annuler dans un délai d'un an au maximum les actions auto-détenues qui n'ont pas été affectées à l'usage prévu lors de leur achat.

A ce jour, 1 250 actions achetées le 19 octobre 2021 sont sans affectation. Afin de faciliter le respect par la société de ses obligations réglementaires, il est proposé à l'Assemblée générale d'autoriser le Conseil d'administration à annuler les actions achetées dans le cadre de l'opération décidée en 2021 ou qui viendraient à être achetées dans un cadre similaire.

Cette autorisation serait plafonnée à 253 000 € soit environ 3,4% du capital social. A l'intérieur de cette limite, tous pouvoirs seraient conférés au Conseil d'administration pour décider et réaliser, en une ou plusieurs fois, sans limite de temps, la réduction de capital correspondante et accomplir toutes formalités nécessaires ou consécutives à l'annulation des actions, y compris la modification des statuts.

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Conseil d'Administration

Résultats financiers de la Société au cours des 5 derniers exercices

(en euros)	2021	2020	2019	2018	2017
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 453 984	7 453 984	7 453 984	7 435 584	7 435 584
Nombre d'actions émises	465 874	465 874	465 874	464 724	464 724
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 342 011	1 804 937	2 322 133	1 868 812	1 819 229
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	8 232 228	-3 312 429	6 459 090	7 660 211	7 780 516
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	-989	-242 690
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	7 828 443	-3 374 466	6 536 337	7 790 257	8 015 783
Montant des bénéfices distribués	7 826 683	1 327 741	1 816 909	2 416 565	2 416 565
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	17,67	-7,11	13,86	16,49	17,26
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	16,80	-7,24	14,03	16,76	17,25
Dividende versé à chaque action	16,80	2,85	3,90	5,20	5,20
Personnel					
Nombre de salariés	5	6	6	6	4
Montant de la masse salariale	1 529 861	1 175 747	1 099 305	987 735	946 920
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres,etc.)	916 759	497 189	631 721	362 735	530 396

© Sopra GMT, 2022 / Ref. : 20160518-110506-j

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

31, rue Henri Rochefort
75 017 Paris

SOPRA GMT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre B 784 824 153

Aca Nexia – Membre de Nexia International
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 640 000 euros - RCS Paris B 331 057 406

SOPRA GMT
Société anonyme
RCS Annecy – 348 940 263

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société SOPRA GMT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SOPRA GMT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.2.1 Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire » de l'annexe des comptes consolidés qui décrit la décision du comité d'interprétation des normes IFRS relative à l'attribution des avantages aux périodes de services (IAS 19) et les effets sur les comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Ecart d'acquisition**

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans le paragraphe 8.1 des notes explicatives aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

- **Engagements de retraite**

La société provisionne son obligation au titre des engagements de retraite envers ses salariés sur la base de la méthode des unités de crédit projetées tel qu'indiqué dans le paragraphe 5.3 des notes explicatives aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné les données utilisées, apprécié les hypothèses actuarielles retenues, vérifié la cohérence d'ensemble de ces hypothèses et des évaluations qui en résultent ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans les notes.

- **Actifs d'impôts différés**

La société reconnait les actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans le paragraphe 6.3 des notes explicatives aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons

vérifié la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses à la base de l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l’information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour exprimer une

opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Mazars	Aca Nexia
Courbevoie, le 23 mai 2022	Paris, le 23 mai 2022
DocuSigned by: Alain Chavance 3CD8E8C8ED66439... DocuSigned by: Bruno Pouget 24C6A6E0823F472...	DocuSigned by: Sandrine Gimat 35CC3FE214F44AD...
Alain Chavance Bruno Pouget	Sandrine Gimat

Sopra GMT

Comptes consolidés 2021

Sommaire

État du résultat net consolidé

État du résultat global consolidé

État de la situation financière consolidée

État des variations des capitaux propres consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Notes aux états financiers consolidés

État du résultat net consolidé

(en millions d'euros)	*Notes*	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	*4.1*	**4 954,9**	**4 544,8**
Charges de personnel	*5.1*	-3 094,1	-2 869,2
Achats et charges externes	*4.2.1*	-1 226,1	-1 108,4
Impôts et taxes		-43,6	-41,5
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations		-183,3	-201,7
Autres produits et charges opérationnels courants		4,2	6,7
Résultat opérationnel d'activité		**412,1**	**330,7**
En % du CA HT		***8,3%***	***7,3%***
Charges liées aux stocks options et assimilés	*5.4*	-11,4	-9,3
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés		-41,8	-43,0
Résultat opérationnel courant		**358,8**	**278,5**
En % du CA HT		***7,2%***	***6,1%***
Autres produits et charges opérationnels	*4.2.2*	-37,7	-58,3
Résultat opérationnel		**321,1**	**220,1**
En % du CA HT		***6,5%***	***4,8%***
Coût de l'endettement financier net	*11.1.1*	-10,9	-12,7
Autres produits et charges financiers	*11.1.2*	-9,8	-19,3
Charge d'impôt	*6.1*	-100,4	-65,5
Résultat net des entreprises associées		-1,3	-0,5
Résultat net des activités poursuivies		**198,8**	**122,0**
Résultat net des activités cédées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**198,8**	**122,0**
En % du CA HT		***4,0%***	***2,7%***
Intérêts ne conférant pas le contrôle	*13.1.5*	-161,9	-102,3
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**36,9**	**19,7**

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	*Notes*	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		**198,8**	**122,0**
Autres éléments du résultat global :			
Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite	*5.3*	88,5	-59,0
Effets d'impôts		-2,4	18,2
Variation de la juste valeur des titres AFS		3,7	-0,6
Sous-total des éléments non recyclables en résultat		***89,9***	***-41,4***
Ecarts de conversion		69,9	-78,4
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture d'investissement net	*11.5*	-18,6	14,8
Effets fiscaux des couvertures d'investissement net		5,8	-4,9
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture de flux de trésorerie		6,6	-3,8
Effets fiscaux des couvertures de flux de trésorerie		-1,7	0,9
Eléments relatifs aux entreprises associées - recyclables en résultat		-	-
Sous-total des éléments recyclables en résultat		***62,0***	***-71,4***
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts		**151,9**	**-112,8**
RESULTAT GLOBAL		**350,7**	**9,2**
Part du Groupe		66,9	-3,0
Intérêts minoritaires		283,8	12,2

État de la situation financière consolidée

ACTIF *(en millions d'euros)*	*Notes*	31/12/2021	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	*8.1*	2 347,3	2 188,2
Immobilisations incorporelles	*8.2*	192,2	256,3
Immobilisations corporelles	*8.3*	143,9	147,9
Droits d'utilisation des bien pris en location	*9.1*	366,7	319,2
Titres de participation mis en équivalence		2,3	1,4
Autres actifs financiers non courants	*7.1*	90,8	82,6
Engagements de retraite et assimilés	*5.3*	20,4	3,1
Impôts différés actifs	*6.3*	165,8	173,0
Actif non courant		**3 329,3**	**3 171,7**
Clients et comptes rattachés	*7.2*	1 121,7	1 037,7
Autres actifs courants	*7.3*	475,8	442,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*11.2*	247,0	267,1
Actif courant		**1 844,6**	**1 747,6**
Actifs destinés à la vente		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		**5 173,9**	**4 919,3**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF *(en millions d'euros)*	*Notes*	31/12/2021	31/12/2020
Capital		7,5	7,5
Réserves liées au capital		-	-
Réserves consolidées et autres réserves		284,2	254,8
Résultat de l'exercice		36,9	19,7
Capitaux propres - part du Groupe		**328,6**	**282,0**
Intérêts minoritaires		**1 486,1**	**1 274,5**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	*13.1*	**1 814,7**	**1 556,4**
Emprunts et dettes financières - part non courante	*11.3*	578,1	673,4
Dettes sur biens pris en location - part non courante	*9.2*	316,4	258,4
Impôts différés passifs	*6.3*	55,3	45,6
Engagements de retraite et assimilés	*5.3*	318,1	401,9
Provisions non courantes	*10.1*	63,3	89,7
Autres dettes non courantes	*7.4*	17,6	106,5
Passif non courant		**1 348,9**	**1 575,6**
Emprunts et dettes financières - part courante	*11.3*	103,9	109,9
Dettes sur biens pris en location - part courante	*9.2*	81,8	96,9
Provisions courantes	*10.1*	44,2	27,2
Fournisseurs et comptes rattachés		335,7	287,1
Autres dettes courantes	*7.5*	1 444,8	1 266,2
Passif courant		**2 010,3**	**1 787,3**
Passifs non courants destinés à être cédés		-	-
TOTAL DU PASSIF		**3 359,2**	**3 362,9**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**5 173,9**	**4 919,3**

État des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Réévaluation des instruments dérivés de couverture	Variation de juste valeur AFS	Total part du Groupe	Minori-taires	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	**7,4**	**-**	**-9,4**	**300,5**	**-5,8**	**-8,2**	**0,6**	**-1,1**	**284,0**	**1 258,4**	**1 542,5**
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**	-	**-**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-	-1,8	-	-	-	-	**-1,8**	-	**-1,8**
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**	-4,4	**-4,4**
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	2,0	-	-	-	-	**2,0**	6,7	**8,7**
Opérations sur titres autodétenus	-	-	2,1	-1,5	-	-	-	-	**0,6**	2,2	**2,7**
Variations de périmètre	-	-	-	0,1	-	-	-	-	**0,1**	6,6	**6,7**
Autres mouvements	-	-	-	0,1	-	-	-	-	**0,1**	-7,3	**-7,3**
Transactions avec les actionnaires	**-**	**-**	**2,1**	**-1,2**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,9**	3,8	**4,7**
Résultat net de la période	-	-	-	19,7	-	-	-	-	**19,7**	102,3	**122,0**
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-14,5	-7,6	-0,6	-0,1	**-22,7**	-90,1	**-112,8**
Résultat global total de la période	**-**	**-**	**-**	**19,7**	**-14,5**	**-7,6**	**-0,6**	**-0,1**	**-3,0**	12,2	**9,2**
Capitaux propres au 31/12/2020	**7,5**	**-**	**-7,3**	**319,0**	**-20,3**	**-15,7**	**0,1**	**-1,2**	**282,0**	**1 274,5**	**1 556,4**
Opérations sur capital	-	-	-	0,6	-	-	-	-	**0,6**	1,5	**2,1**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-	-8,9	-	-	-	-	**-8,9**	-	**-8,9**
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**	-42,4	**-42,4**
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	2,6	-	-	-	-	**2,6**	8,5	**11,1**
Opérations sur titres autodétenus	-	-	-9,4	-2,0	-	-	-	-	**-11,4**	-27,2	**-38,6**
Variations de périmètre	-	-	-	-1,3	-	-	-	-	**-1,3**	0,7	**-0,6**
Autres mouvements	-	-	-	-1,8	-	-	-	-	**-1,9**	-13,2	**-15,1**
Transactions avec les actionnaires	**-**	**-**	**-9,4**	**-10,8**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-20,3**	-72,1	**-92,4**
Résultat net de la période	-	-	-	36,9	-	-	-	-	**36,9**	161,9	**198,8**
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	11,8	16,4	1,0	0,7	**30,0**	121,9	**151,9**
Résultat global total de la période	**-**	**-**	**-**	**36,9**	**11,8**	**16,4**	**1,0**	**0,7**	**66,9**	283,8	**350,7**
Capitaux propres au 31/12/2021	**7,5**	**-**	**-16,7**	**345,1**	**-8,5**	**0,7**	**1,0**	**-0,5**	**328,6**	**1 486,1**	**1 814,7**

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	**198,8**	**122,0**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	226,7	256,7
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-4,8	5,6
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	9,9	8,7
Plus et moins-values de cession	-5,5	0,3
Profits et pertes de dilution	-0,8	-0,5
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1,3	0,5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**425,6**	**393,3**
Coût de l'endettement financier net (y compris intérêts liés aux dettes sur biens pris en location)	18,0	21,1
Dividendes de titres non consolidés	-	-
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	100,4	65,5
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	**544,0**	**480,0**
Impôt versé (B)	-80,1	-86,4
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	12,0	18,8
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	**475,9**	**412,3**
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-57,5	-61,4
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,2	0,4
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-3,3	-2,6
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	1,5	0,2
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	-89,2	-76,7
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	-	-
Encaissements/(Décaissements) liés aux prêts et avances consentis	0,3	0,6
Intérêts financiers nets reçus	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	0,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	**-148,0**	**-139,5**
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	-	-
Rachats et reventes d'actions propres	-29,7	-
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-8,9	-1,8
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-42,3	-4,3
Encaissements/(Décaissements) liés aux emprunts	-114,2	-49,1
Loyers décaissés	-112,5	-113,9
Intérêts financiers nets versés (hors intérêts liés aux dettes sur biens pris en location)	-10,1	-12,5
Contributions additionnelles liées aux engagements de retraite à prestations définies	-29,7	-25,5
Autres flux liés aux opérations de financement	-2,0	-11,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	**-349,3**	**-218,3**
Incidence des variations des cours des devises (G)	1,6	-5,9
VARIATION DE TRESORERIE NETTE (D+E+F+G+H)	**-19,9**	**48,7**
Trésorerie d'ouverture	266,5	217,8
Trésorerie de clôture	246,7	266,5

Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES 8

1.1. Base de préparation 12

1.2. Application de nouvelles normes et interprétations 12

1.2.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire 12

1.2.2. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation 12

1.3. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés 12

1.3.1. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Sopra Steria 12

1.3.2. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Axway 13

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants 14

1.5. Format et conversion des états financiers 15

1.5.1. Format des états financiers 15

1.5.2. Conversion des états financiers 15

1.6. États de passage entre les comptes consolides des sous-groupes Sopra/Steria et Axway et les comptes consolides de Sopra GMT 16

1.6.1. Etat de passage de l'état du résultat net 17

1.6.2. Etat de passage de l'état de la situation financière nette 18

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 19

2.1. Principales acquisitions 19

2.1.1. Principales acquisitions du sous-groupe Sopra Steria 19

2.1.2. Principales acquisitions du sous-groupe Axway 20

2.2. Autres mouvements de périmètre 21

2.2.1. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Sopra Steria 21

2.2.2. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Axway 21

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE 21

3.1. Information sectorielle du sous-groupe Sopra Steria 21

3.1.1. Résultats sectoriels du sous-groupe Sopra Steria 21

3.1.2. Ventilation par pays du chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria 22

3.1.3. Ventilation par pays des actifs non courants du sous-groupe Sopra Steria 22

3.2. Information sectorielle du sous-groupe Axway 23

3.2.1. Ventilation par métiers du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway 23

3.2.2. Ventilation géographique du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway 23

3.2.3. Ventilation géographique des actifs non courants du sous-groupe Axway 23

NOTE 4 - RESULTAT OPERATIONNEL 24

4.1. Chiffre d'affaires 24

4.1.1. Chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria par pôle 24

4.1.2. Chiffre d'affaires du sous-groupe Axway 27

4.1.3. Chiffre d'affaires de Sopra GMT 29

4.2. Autres produits et charges du Résultat opérationnel 29

4.2.1. Achats et charges externes inclus dans le Résultat opérationnel d'activité 29
4.2.2. Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel 30

NOTE 5 - AVANTAGES AU PERSONNEL 31

5.1. Charges de personnel 31
5.1.1. Charges de personnel du sous-groupe Sopra Steria 31
5.1.2. Charges de personnel du sous-groupe Axway 32
5.1.3. Charges de personnel de Sopra GMT 32

5.2. Effectifs 32
5.2.1. Effectifs du sous-groupe Sopra Steria 32
5.2.2. Effectifs du sous-groupe Axway 33
5.2.3. Effectifs de Sopra GMT 33

5.3. Engagements de retraite et assimilés 33
5.3.1. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Sopra Steria 33
5.3.2. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Axway 39
5.3.3. Engagements de retraite et assimilés de la holding Sopra GMT 41

5.4. Paiements fondés en actions et assimilés 42
5.4.1. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Sopra Steria 42
5.4.2. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Axway 43
5.4.3. Paiements fondés en actions et assimilés de la holding Sopra GMT 44

5.5. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées) 45
5.5.1. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Sopra Steria 45
5.5.2. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Axway 45

NOTE 6 - IMPOTS SUR LES RESULTATS 46

6.1. Charge d'impôt 46
6.1.1. Charge d'impôt du sous-groupe Sopra Steria 46
6.1.2. Charge d'impôt du sous-groupe Axway 46
6.1.3. Charge d'impôt de la holding Sopra GMT 47

6.2. Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif 48

6.3. Impôts différés actifs et passifs 48
6.3.1. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Sopra Steria 48
6.3.2. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Axway 49

NOTE 7 - ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS 52

7.1. Autres actifs financiers non courants 52
7.1.1. Catégories d'autres actifs financiers non-courants du sous-groupe Sopra Steria 52
7.1.2. Catégories d'actifs financiers non-courants du sous-groupe Axway 54
7.1.3. Catégories d'autres actifs financiers non-courants de la holding Sopra GMT 55

7.2. Clients et comptes rattachés 56
7.2.1. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Sopra Steria 56
7.2.2. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Axway 56
7.2.3. Clients et comptes rattachés de Sopra GMT 57

7.3. Autres actifs courants 58
7.3.1. Autres actifs courants du sous-groupe Sopra Steria 58
7.3.2. Autres actifs courants du sous-groupe Axway 58

7.4. Autres dettes non courantes 59
7.4.1. Autres dettes non courantes du sous-groupe Sopra Steria 59
7.4.2. Autres dettes non courantes du sous-groupe Axway 60

7.5. Autres dettes courantes 60

7.5.1. Autres dettes courantes du sous-groupe Sopra Steria 60
7.5.2. Autres dettes courantes du sous-groupe Axway 61
7.5.3. Produits constatés d'avance à moins d'un an du sous-groupe Axway 61
7.5.4. Autres dettes courantes de la holding Sopra GMT 61

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 62

8.1. Ecarts d'acquisition 62
8.1.1. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Sopra Steria 62
8.1.2. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Axway 64
8.1.3. Ecarts d'acquisition de la holding Sopra GMT 68

8.2. Autres immobilisations incorporelles 68
8.2.1. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Sopra Steria 68
8.2.2. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Axway 69

8.3. Immobilisations corporelles 71
8.3.1. Immobilisations corporelles du sous-groupe Sopra Steria 71
8.3.2. Immobilisations corporelles du sous-groupe Axway 72

NOTE 9 - CONTRATS DE LOCATION 74

9.1. Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location 74
9.1.1. Droits d'utilisation du sous-groupe Sopra Steria 74
9.1.2. Droits d'utilisation du sous-groupe Axway 75

9.2. Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location 76
9.2.1. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Sopra Steria 76
9.2.2. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Axway 76

NOTE 10 - PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS 76

10.1. Provisions courantes et non courantes 76
10.1.1. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Sopra Steria 76
10.1.2. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Axway 77

10.2. Passifs éventuels 78
10.2.1. Passifs éventuels du sous-groupe Sopra Steria 78
10.2.2. Passifs éventuels du sous-groupe Axway 78

NOTE 11 - FINANCEMENT ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS 78

11.1. Charges et produits financiers 78
11.1.1. Coût de l'endettement financier net 78
11.1.2. Autres produits et charges financiers 79

11.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie 80
11.2.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria 80
11.2.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Axway 81
11.2.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie de la holding Sopra GMT 81

11.3. Emprunts et dettes financières - Endettement financier net 82
11.3.1. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Sopra Steria 82
11.3.2. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Axway 83
11.3.3. Emprunts et dettes financières de la holding Sopra GMT 85

11.4. Instruments financiers inscrits au bilan 86
11.4.1. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Sopra Steria 86
11.4.2. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Axway 87

11.5. Gestion des risques financiers 88
11.5.1. Gestion des risques financiers du sous-groupe Sopra Steria 88
11.5.2. Gestion des risques financiers du sous-groupe Axway 95

NOTE 12 - FLUX DE TRESORERIE 98

12.1. Variation de l'endettement financier net 98

12.1.1. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Sopra Steria 98

12.1.2. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Axway 100

12.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie 100

12.2.1. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria 100

12.2.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Axway 101

12.3. Autres flux de trésorerie 102

12.3.1. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria 102

12.3.2. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Axway 102

NOTE 13 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION 102

13.1. Capitaux propres 102

13.1.1. Evolution du capital social 102

13.1.2. Opérations sur titres autodétenus 102

13.1.3. Dividendes 103

13.1.4. Réserves de conversion 103

13.1.5. Intérêts ne conférant pas le contrôle 103

13.2. Résultat par action 103

NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 103

14.1. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées). 103

14.2. Filiales et participations 104

NOTE 15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN 104

15.1. Engagements hors-bilan du sous-groupe Sopra Steria 104

15.1.1. Engagements donnés liés à l'activité courante 104

15.1.2. Engagements reçus 104

15.2. Engagements hors-bilan du sous-groupe Axway 104

15.2.1. Obligations contractuelles 104

15.2.2. Engagements donnés liés à l'activité courante 105

15.2.3. Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants 105

15.2.4. Nantissements, garanties et sûretés 105

NOTE 16 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE 105

16.1. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Sopra Steria 105

16.2. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Axway 106

16.3. Evènements postérieurs à la clôture de période de la holding Sopra GMT 106

NOTE 17 - LISTE DES SOCIETES DU GROUPE 107

NOTE 18 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 109

18.1. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Sopra Steria 109

18.2. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Axway Software 110

18.3. Honoraires des commissaires aux comptes de la holding Sopra GMT 110

Sopra GMT, société anonyme de droit français, est une « holding animatrice » dont l'objet social est, en France et à l'étranger, l'activité de siège managérial et animateur de son groupe, comprenant notamment (i) la planification, la supervision, le contrôle des opérations courantes et l'assistance à la direction stratégique et organisationnelle des filiales, et (ii) l'acquisition, la détention durable, la gestion sur le moyen ou long terme, et le cas échéant l'arbitrage, de tous titres de participations, permettant d'exercer un contrôle de la société émettrice et une participation active à la conduite et à la direction de la politique du groupe et toutes opérations d'animation et de conduite de la politique des sociétés de son groupe.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après.

Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1. Base de préparation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

1.2. Application de nouvelles normes et interprétations

1.2.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 sont les suivants :

- amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « réforme IBOR ». Le Groupe ne disposant plus d'instruments utilisant ces types de taux, il n'a pas identifié d'impact de cet amendement ;
- amendement à IFRS 16 « Allégements de loyers liés à la Covid-19 » relatif à l'option permettant de traiter un allégement de loyer obtenu en raison de la Covid-19 comme si ce n'était pas une modification de contrat et à reconnaître l'impact immédiatement dans le résultat de la période. Le Groupe n'a pas identifié de situation qui pourrait donner lieu à l'application de cet amendement.

Par ailleurs l'IFRS Interpretations Committee a publié au cours de l'exercice 2021 les principales décisions définitives suivantes applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 :

- comptabilisation des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS dans le cadre de l'application d'IAS 38 « Immobilisation incorporelles ». Elle n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe ;
- allocation du coût des services rendus aux périodes de service dans le cadre de plan d'indemnités de départ en retraite et de l'application d'IAS 19 « Avantages du personnel ». Cette décision a un impact non significatif sur la valorisation et la comptabilisation des engagements de retraite des sociétés du Groupe.
- comptabilisation par le preneur de la TVA non récupérable payée sur les loyers dans le cadre de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location ». Cette décision n'a aucun impact sur les états financiers, le Groupe prenant en compte depuis la première application de la norme les conclusions de cette décision.

1.2.2. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation

Aucun texte n'a été publié par l'IASB.

Les nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2021 et non appliqués par anticipation par le Groupe consistent principalement en l'amendement à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » relatif aux contrats déficitaires et aux coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire.

1.3. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés

1.3.1. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Sopra Steria

Lors de sa survenance au premier semestre 2020, la pandémie de la Covid-19 avait fait surgir des difficultés opérationnelles majeures en termes de poursuite des activités, d'adaptation des organisations, de mise en sécurité des personnes et de prise en compte des mesures sanitaires. Elle avait eu des effets tant sur les états financiers consolidés du Groupe que sur les estimations qu'il utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges et sur le risque de liquidité. Cela est détaillé en

note 1.3. « Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés » du chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2020 de Sopra Steria Group.

Cette situation ne s'est ni reproduite, ni poursuivie en 2021.

Pour mémoire, le Groupe avait fait porter au cours de l'exercice 2020 la totalité de la sous-activité induite par la crise dans son *Résultat opérationnel d'activité*. Elle s'était traduite par la suspension ou l'arrêt de contrats avec les clients, compensés partiellement par une diminution des charges de personnel liée à la mise en œuvre de mesures de chômage partiel et à la réduction de certains postes de charges tels que les frais de déplacement. À côté de cela, le Groupe avait mis en œuvre dans certains pays, des mesures de restructuration et de réorganisation de ses activités dont les effets avaient été comptabilisés en *Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel* (cf. note 4.2.2.1) en complément des mesures qui avaient été décidées antérieurement à la crise.

Les conséquences de la crise avaient aussi eu pour effet la constatation de pertes de valeur. L'impact de ces dépréciations d'actif avait été comptabilisé en *Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel* (cf. note 4.2.2.1) en complément des mesures qui avaient déjà été décidées antérieurement à la crise.

Enfin, le Groupe avait fait face à des surcoûts logistiques pour permettre aux collaborateurs de poursuivre leurs activités professionnelles en télétravail et pour remédier aux problématiques sanitaires, notamment de distanciation sociale, dans l'ensemble de ses bureaux. Ces surcoûts uniques et inhabituels étaient considérés comme des *Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel* (cf. note 4.2.2.1).

1.3.2. Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés du sous-groupe Axway

Dans la continuité de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu au cours de la période un impact important sur notre activité et notre organisation pour pouvoir accompagner nos clients dans les meilleures conditions. Elle a des effets tant sur les états financiers consolidés du Groupe que sur les jugements et estimations qu'il utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges et sur le risque de liquidité.

Jugements et estimations : sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles

En raison des conséquences mondiales toujours imprévisibles de la COVID-19, les jugements et estimations de la Direction sont soumis à une incertitude accrue. Les montants réels peuvent différer des jugements et estimations du Groupe. Les changements peuvent avoir un impact plus ou moins significatif sur les états financiers consolidés. Toutes les informations disponibles sur les évolutions économiques attendues et les mesures d'atténuation gouvernementales spécifiques aux pays ont été incluses lors de la mise à jour des jugements et estimations de la Direction. Les états financiers sont arrêtés avec des estimations et hypothèses sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles.

Présentation des états financiers : des impacts diffus dans le compte de résultat

En termes de présentation des états financiers, la performance du Groupe a été impactée de manière diffuse sur l'ensemble des lignes de son compte de résultat. Ni l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ni l'Autorité des Normes Comptables en France (ANC) ne recommandent d'utiliser les rubriques du résultat non courant, qualifiées d'inappropriées, pour traduire systématiquement les conséquences de l'évènement COVID-19 ; elles privilégient une explication ciblée poste à poste dans les annexes et ne proposent d'inscrire dans les rubriques du résultat non courant que les produits et les charges qui y sont portés de façon usuelle.

Principes comptables, jugements et estimations : une politique inchangée de reconnaissance des revenus

Le Groupe n'a pas changé sa politique de reconnaissance des revenus. La pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les estimations et les jugements liés à notre méthode de comptabilisation des revenus en 2021. Notre politique de reconnaissance des revenus est consultable dans la note 4.1.1.

Impact important sur notre niveau d'activité : un recul du chiffre d'affaires sur le dernier trimestre et le maintien d'économies réalisées sur les évènements marketing et les frais de déplacement

En 2021, Axway a réalisé un chiffre d'affaires de 285,5 M€, en décroissance de 2,7 % organiquement et en retrait de 3,9 % au total. En croissance de 2,0 % sur les 9 premiers mois de l'année, l'activité d'Axway a été en décroissance de 13,5 % au 4ème trimestre 2021. Sur la période, plusieurs affaires ont vu leur calendrier repoussé ou leur budget réalloué. Certains grands clients et prospects, exposés à d'importantes difficultés de recrutement dans leurs équipes IT et administratives, n'ont pas lancé les projets escomptés. Ces pénuries de personnel pourraient perdurer tout au long de l'exercice 2022.

Le Résultat opérationnel d'activité a atteint 32,9 M€, soit 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2020. Cette bonification de 2,1 M€ résulte de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et de la capacité de ce dernier à adapter son organisation à un contexte inédit y compris en période de décroissance.

Aides d'État et mesures de soutien

En 2021, le Groupe a bénéficié de mesures de soutien dans la région Asie / Pacifique pour un montant inférieur à 0,1 M€ contre 0,6 M€ obtenu en 2020.

Surcoûts logistiques et de sécurité : des coûts non significatifs

Dans la continuité de 2020, le Groupe n'a pas fait face à des surcoûts significatifs en 2021 pour garantir la sécurité des collaborateurs et pour leur permettre de poursuivre leurs activités professionnelles en télétravail. Ces surcoûts uniques et inhabituels ne sont pas significatifs et sont considérés comme des charges opérationnelles du Résultat opérationnel d'activité.

Impôts différés : des impôts différés actifs sur déficits reportables maintenus

Le Groupe a mené une analyse et la conclusion de celle-ci est que la crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les impôts différés valorisés au 31 décembre 2021 (cf. note 6).

Test de dépréciation des actifs incorporels : un test qui ne conduit pas à comptabiliser une dépréciation

La crise a également des effets sur les estimations que le Groupe utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges. En particulier, cela est pertinent et structurant pour les hypothèses et estimations servant à l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels affectés aux relations clients et aux technologies. Dans le cadre du test de dépréciation annuel réalisé à titre informatif, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. La démarche utilisée et les résultats du test sont décrits en note 8.2. Ce test n'a pas conduit à comptabiliser une dépréciation au 31 décembre 2021.

A noter que le Groupe a déprécié des actifs incorporels pour un total 2,3 M€ (cf. notes 4.4 et 8.3). Ces dépréciations sont sans lien avec la COVID-19.

Recouvrabilité des créances clients : pas de risque spécifique observé au cours de l'exercice 2021

La crise liée à la COVID-19 est sans impact significatif sur les encaissements clients au titre des exercices 2020 et 2021. Le suivi des contrats clients ne montre pas de demande de suspension, d'interruption de service ni de demande de renégociation des tarifs. À ce stade, le Groupe n'observe pas d'évolution du risque de crédit (cf. note 7.2).

Mesure de non-distribution de dividendes

L'Assemblée Générale d'Axway Software réunie le 3 juin 2020, statuant sur les comptes 2019, avait décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019 (cf. note 13.6). Cette mesure exceptionnelle a été prise au titre de l'exercice 2019 uniquement.

Des dividendes ont été versés en 2021 au titre de l'exercice 2020 et des dividendes seront proposés au titre de l'exercice 2021 pour un paiement en 2022.

Endettement net du Groupe et liquidités

Au 31 décembre 2021, la situation financière d'Axway est solide avec une trésorerie de 25,4 M€ et une dette bancaire de 61,7 M€. Les ratios financiers d'endettement financier sont respectés. Le Groupe dispose d'une ligne de crédit non utilisée de 65 M€ et de concours bancaires courants non utilisés de 20 M€ (cf. note 11.7).

Le Groupe n'anticipe pas de difficulté particulière de liquidité et de financement à moyen ou à long terme. En 2021, le Groupe a remboursé ses emprunts conformément aux échéanciers initiaux.

Mesures gouvernementales prises pour faciliter la trésorerie

En 2021, le Groupe n'a bénéficié d'aucune mesure pour faciliter la trésorerie.

1.4. Impact des risques environnementaux sur les états financiers consolidés

Le Groupe juge, qu'à ce stade, les changements climatiques n'engendrent pas d'effets dans ses états financiers, notamment eu égard à la nature de ses activités. Par ailleurs, sa transition vers l'objectif de « Zéro émission nette » en 2028 n'emporte pas de conséquences significatives sur ses comptes en 2021.

1.5. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application de ses méthodes comptables.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles et notamment des écarts d'acquisition (cf. note 8.1) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (cf. note 5.3) ;
- la reconnaissance des revenus (cf. note 4.1) ;
- les durées de location et les valorisations des actifs et passifs des biens pris en location (cf. note 9) ;
- la valorisation d'actifs d'impôts différés (cf. note 6.3) ;
- les dettes sur détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle (cf. note 7.4) ;

- les provisions pour risques (cf. note 10.1).

1.6. Format et conversion des états financiers

1.6.1. Format des états financiers

Sopra GMT s'appuie pour la présentation de ses états financiers consolidés sur la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2013-03 en date du 7 Novembre 2013 relative aux formats du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres.

Le format du compte de résultat a été adapté pour améliorer la présentation de la performance de l'entreprise : un agrégat intitulé *Résultat opérationnel d'activité* a été introduit avant le *Résultat opérationnel courant*. Il s'agit d'un indicateur utilisé en interne par la Direction pour évaluer la performance de l'entreprise. Cet indicateur correspond au *Résultat opérationnel courant* retraité :

- de la charge relative aux coûts et aux avantages accordés aux bénéficiaires des plans de stock-options, d'actions gratuites et d'actionnariat salarié ;
- des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Le résultat opérationnel est ensuite obtenu en additionnant au *Résultat opérationnel courant* les *Autres produits et charges opérationnels*. Ceux-ci correspondent à des produits et des charges opérationnels inhabituels, anormaux, peu fréquents, non prédictifs, et de montant particulièrement significatif, présentés de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Enfin, dans l'analyse de la *Variation de l'endettement financier net*, le Groupe distingue l'*Ebitda*. Cet agrégat correspond au *Résultat opérationnel d'activité* hors dotations aux amortissements et provisions incluses dans ce dernier indicateur.

1.6.2. Conversion des états financiers

a- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Sopra GMT.

b- Conversion des comptes des filiales étrangères

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique Autres éléments du résultat global et sont stockées en capitaux propres dans les réserves de conversion.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres en application de la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupes ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion sont recyclées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Les principaux taux utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères utilisées dans le Groupe sont les suivants :

Devises du sous-groupe Sopra Steria

1 € / Devise	Taux moyens de la période		Taux de fin de période	
	Exercice 2021	Exercice 2020	31/12/2021	31/12/2020
Couronne norvégienne	10,1633	10,7228	9,9888	10,4703
Couronne suédoise	10,1465	10,4848	10,2503	10,0343
Dinar tunisien	3,2895	3,2015	3,2666	3,2898
Dirham marocain	10,6330	10,8224	10,5238	10,8947
Dollar américain	1,1827	1,1422	1,1326	1,2271
Dollar de Singapour	1,5891	1,5742	1,5279	1,6218
Franc suisse	1,0811	1,0705	1,0331	1,0802
Livre sterling	0,8596	0,8897	0,8403	0,8990
Réal brésilien	6,3779	5,8943	6,3101	6,3735
Roupie (Inde)	87,4392	84,6392	84,2292	89,6605
Zloty polonais	4,5652	4,4430	4,5969	4,5597

Devises du sous-groupe Axway

1 € / Devise	Taux moyens de la période		Taux de fin de période	
	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Livre sterling	0,8596	0,8897	0,8403	0,8990
Couronne suédoise	10,1465	10,4848	10,2503	10,0341
Leu roumain	4,9215	4,8383	4,9490	4,8683
Lev bulgare	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558
Dollar américain	1,1827	1,1422	1,1326	1,2271
Dollar australien	1,5749	1,6549	1,5615	1,5896
Dollar de Hong-Kong	9,1932	8,8587	8,8333	9,5138
Dollar de Singapour	1,5891	1,5742	1,5279	1,6218
Yuan (Chine)	7,6282	7,8747	7,1947	8,0225
Réal (Brésil)	6,3779	5,8943	6,3101	6,3735
Franc suisse	1,0811	1,0705	1,0331	1,0802

c- Conversion des transactions en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de l'opération. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat, en *Autres produits et charges opérationnels courants* pour les transactions faisant l'objet d'une couverture de change et en *Autres produits et charges financiers* pour les autres.

d- Hyperinflation au Liban

Au cours de l'exercice, l'économie du Liban a été définie comme une économie en hyperinflation. IAS 29 « Information financière dans les économies hyper inflationnistes » définit les retraitements à apporter dans cette situation.

La monnaie fonctionnelle de la filiale du Groupe dans ce pays est le dollar américain. Dans cette situation, la norme ne requiert aucun ajustement.

1.7. États de passage entre les comptes consolides des sous-groupes Sopra/Steria et Axway et les comptes consolides de Sopra GMT

Les comptes consolidés de Sopra GMT sont constitués à partir de l'agrégation des :

- comptes individuels de la société mère Sopra GMT retraités en normes IFRS ;

- comptes consolidés du sous-groupe Sopra Steria ;
- comptes consolidés du sous-groupe Axway ;

et moyennant l'application des retraitements de consolidation suivants :

- élimination des relations intragroupe entre la société mère et les deux sous-groupes et entre les deux sous-groupes ;
- élimination des effets de la mise en équivalence du sous-groupe Axway dans les comptes consolidés du sous-groupe Sopra Steria ;
- élimination des titres de participation détenus par Sopra GMT et des dividendes internes, et ;
- reclassement des intérêts minoritaires.

1.7.1. Etat de passage de l'état du résultat net

(en millions d'euros)	Société-mère Sopra GMT IFRS	Sous-groupe Sopra Steria IFRS	Sous-groupe Axway IFRS	*Elimination dividendes internes*	*Elimination intragroupe*	*Neutralisation impact MEQ Axway*	*Reclassement intérêts minoritaires*	Groupe Sopra GMT consolidé
Chiffre d'affaires	**2,3**	**4 682,8**	**285,5**	**-**	**-15,7**	**-**	**-**	**4 954,9**
Charges de personnel	-1,8	-2 911,7	-180,6	-	-	-	-	-3 094,1
Achats et charges externes	-0,5	-1 181,3	-60,1	-	15,8	-	-	-1 226,1
Impots et taxes	-0,0	-40,3	-3,3	-	-	-	-	-43,6
Dotations aux amort., provisions, et dépréciations	-0,1	-79,4	-5,2	-	-	-	-	-84,7
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation d	-	-93,1	-5,6	-	-	-	-	-98,6
Autres produits et charges d'exploitation	0,0	2,2	2,2	-	-0,1	-	-	4,2
	-				-			
Resultat operationnel d activites	**-0,0**	**379,2**	**32,9**	**-**	**-**	**-**	**-**	**412,1**
	-				-			
Charges liées aux stocks options et assimilés	-0,4	-6,7	-4,4	-	-	-	-	-11,4
Dotations aux amortissements des incorporels affectés	-	-33,2	-8,6	-	-	-	-	-41,8
Résultat opérationnel courant	**-0,4**	**339,3**	**19,9**	**-**	**-**	**-**	**-**	**358,8**
	-				-			
Autres produits et charges opérationnels	-	-35,8	-2,7	-	-	0,8	-	-37,7
	-				-			-
Résultat opérationnel	**-0,4**	**303,4**	**17,3**	**-**	**-**	**0,8**	**-**	**321,1**
	-				-			
Cout de l'endettement financier net	-1,7	-8,7	-0,5	-	-	-	-	-10,9
Charge d'interet nette sur dettes de location	-	-6,3	-0,8	-	-	-	-	-7,1
Autres produits et charges financiers	9,8	-3,2	0,5	-9,9	-	-	-	-2,7
Charges d'impôt	-0,0	-93,5	-6,9	-	-	-	-	-100,4
Q-p de résultat des entreprises associées	-	1,8	-	-	-	-3,1	-	-1,3
Resultat net des activités poursuivies	**7,7**	**193,5**	**9,6**	**-9,9**	**-**	**-2,2**	**-**	**198,8**
Résultat net des activités abandonnées	-				-			-
	-				-			
Résultat net de l'ensemble consolide	**7,7**	**193,5**	**9,6**	**-9,9**	**-**	**-2,2**	**-**	**198,8**
	-				-			
Interets minoritaires	-	-5,9	-0,0	-	-	-	-156,0	-161,9
Part du groupe (en euros)	**7,7**	**187,7**	**9,6**	**-9,9**	**-**	**-2,2**	**-156,0**	**36,9**

1.7.2. Etat de passage de l'état de la situation financière nette

(en millions d'euros)	Société-mère Sopra GMT IFRS	Sous-groupe Sopra Steria IFRS	Sous-groupe Axway IFRS	*Reclassement d'homogénéi-sation Grpe Axway (*)*	*Neutralisation impact MEQ Axway*	*Elim. titres autodétenus*	*Elim. Titres Sopra Steria et Axway détenus par GMT*	*Intérêts mino-ritaires*	*Elimination intragroupe*	Groupe Sopra GMT consolidé
Ecarts d'acquisition	14,7	1 984,3	348,3	-	-		-	-	-	2 347,3
Immobilisations incorporelles	-	177,1	15,1	-	-		-	-	-	192,2
Immobilisations corporelles	0,0	129,6	14,3	-	-		-	-	-	143,9
Droits d'utilisation des biens pris en location	-	343,1	23,5	-	-		-	-	-	366,7
Participations dans les entreprise associées (MEQ)	-	198,1	-	-	-195,9		-	-	-	2,3
Autres actifs financiers non courants	174,8	81,9	8,8	-	-	-3,9	-170,8	-	-	90,8
Engagements de retraite et assimilés	-	20,4	-	0,0	-		-	-	-	20,4
Actifs d'impots différés	-0,0	151,2	14,6	-	-		-	-	-	165,8
ACTIF NON COURANT	**189,5**	**3 085,8**	**424,6**	**0,0**	**-195,9**		**-170,8**	**-**	**-**	**3 329,3**
					-		-	-	-	
Clients et comptes rattachés	0,7	1 020,1	105,1	-	-		-	-	-4,1	1 121,7
Autres créances courantes	0,1	447,9	27,8	-	-		-	-	-	475,8
Trésorerie et Equivalent de trésorerie	4,5	217,2	25,4	-	-		-	-	-	247,0
ACTIF COURANT	**5,2**	**1 685,1**	**158,3**	**-**	**-**		**-**	**-**	**-4,1**	**1 844,6**
					-		-	-	-	
Actifs- non courants destinés à la vente	-	-	-	-	-		-	-	-	-
					-		-	-	-	
TOTAL DE L ACTIF	**194,7**	**4 771,0**	**582,9**	**-**	**-195,9**		**-170,8**	**-**	**-4,1**	**5 173,9**
					-		-	-	-	
Capital émis	7,5	20,5	43,3	-	-		-63,8	-	-	7,5
Réserves liées au capital	-	531,5	113,4	-	-		-644,9	-	-	-0,0
Réserves consolidées et autres réserves	0,3	-51,6	-9,8	-	-193,6	-3,9	1 756,7	-1 472,4	9,9	35,5
Autres Réserves	102,0	1 026,7	192,1	-	-		-1 218,8	155,2	-	257,2
Ecart de conversion	-	-68,4	23,7	-	-		-	36,2	-	-8,5
Résultat de l'exercice	7,7	187,7	9,6	-	-2,2		-	-156,0	-9,9	36,9
Capitaux propres part du groupe	**117,5**	**1 646,5**	**372,2**	**-**	**-195,9**		**-170,8**	**-1 437,1**	**-**	**328,6**
Interets ne conferant pas le controle	-	49,0	0,0	-	-		-	1 437,1	-	1 486,1
CAPITAUX PROPRES	**117,5**	**1 695,5**	**372,2**	**-**	**-195,9**	**-**	**-170,8**	**-**	**-**	**1 814,7**
Emprunts et dettes financières : (> 1an)	69,6	448,4	60,1	-	-		-	-	-	578,1
Dettes financières de location (> 1 an)	-	289,2	27,2	-	-		-	-	-	316,4
Passif d'impôts différés	-	51,5	3,9	-	-		-	-	-	55,3
Engagements de retraite et assimilés	0,3	310,1	-	7,7	-		-	-	-	318,1
Autres provisions non courantes	0,1	62,9	-	0,3	-		-	-	-	63,3
Autres dettes non courantes	-	15,8	9,8	-8,0	-		-	-	-	17,6
PASSIF NON COURANT	**70,0**	**1 178,0**	**100,9**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 348,9**
					-		-	-	-	
Emprunts et dettes financières (<1an)	6,3	95,8	1,7	-	-		-	-	-	103,9
Dettes financières de location (< 1 an)	-	75,6	6,2	-	-		-	-	-	81,8
Fournisseurs et comptes rattachés net	0,1	328,9	10,9	-	-		-	-	-4,1	335,7
Provisions courantes	0,0	43,6	-	0,5	-		-	-	-	44,2
Autres dettes courantes	0,8	1 353,6	91,0	-0,5	-		-	-	-	1 444,8
PASSIF COURANT	**7,2**	**1 897,5**	**109,8**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-4,1**	**2 010,3**
					-		-	-	-	
Passifs liés à des actif non courants destinés à être cédés	-	-0,0	-	-	-		-	-	-	-0,0
					-		-	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**194,7**	**4 771,0**	**582,9**	**-**	**-195,9**	**-**	**-170,8**	**-**	**-4,1**	**5 173,9**

(*) Les provisions de retraite du sous-groupe Axway ont été reclassées du poste Autres dettes non courantes au poste Engagements de retraite et assimilés dans la consolidation de Sopra GMT pour assurer l'homogénéité avec les méthodes de Sopra Steria.
De même, les autres provisions d'Axway ont été reclassées des postes Autres dettes non courantes et Autres dettes courantes vers les postes Autres provisions non courantes et Provisions courantes.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A la suite de l'opération de séparation-cotation (« spin-off ») d'Axway intervenue en juin 2011, Sopra GMT consolide par intégration globale ses participations dans Sopra Steria Group et Axway Software, le contrôle exclusif étant assuré grâce aux différents concerts auxquels participe Sopra GMT.

Sopra GMT détenait au 31 décembre 2021 :

- 19,64 % du capital de Sopra Steria Group avec un pourcentage d'intérêt identique et 29,81 % des droits de vote exerçables ;
- 20,82 % du capital d'Axway Software avec un pourcentage d'intérêts de 27,10 %, compte tenu de la participation de Sopra Steria Group à hauteur de 31,96 % dans le capital d'Axway Software, et 24,96 % des droits de vote exerçables.

L'analyse des comptes consolidés de Sopra GMT doit se faire en considération de l'information financière produite par Sopra Steria Group et Axway Software dans leurs documents de référence 2021.

Méthodes de consolidation

La société Sopra GMT est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Sopra GMT sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

il détient le pouvoir sur l'entité émettrice,

il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice,

il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société-mère détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 17.

2.1. Principales acquisitions

2.1.1. Principales acquisitions du sous-groupe Sopra Steria

En 2021, le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes :

- **Labs** – Le 30 septembre 2021, le Groupe a acquis 100% de Labs, société norvégienne de conseil spécialisée dans l'expérience utilisateur digitale. Les actifs acquis et les passifs assumés sont estimés à 0,1 M€ et l'écart d'acquisition provisoire à 5,0 M€. Elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie Scandinavie.

- **Eggs Design** – Le 2 décembre 2021, le Groupe a réalisé l'acquisition en Norvège et au Danemark de 100% de Eggs Design, société de conseil spécialisée en design de services digitaux. Les actifs acquis et les passifs assumés sont estimés à -0,2 M€ et l'écart d'acquisition provisoire à 16,0 M€. Elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie Scandinavie.

- **Eva Group** – Le 21 décembre 2021, le Groupe a procédé à l'acquisition de 100% de EVA Group, cabinet français de cybersécurité. Les activités de cette société et de ses filiales sont rattachées à l'unité génératrice de trésorerie France. Les travaux d'inventaire des actifs acquis et des passifs repris sont en cours.

  L'allocation du goodwill est provisoire et se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**Eva Group**
Total des actifs acquis	19,0
Total des passifs repris	-24,3
Total actifs nets acquis / (passifs nets repris)	**-5,2**
Intérêts minoritaires	-
Prix d'acquisition	**65,7**
ECART D'ACQUISITION	**70,9**

- **Autre acquisition** – Au 1er octobre 2021, Sopra Banking Software a acquis 100% de la société Luminosity Ltd en Irlande. Les actifs acquis et les passifs assumés et l'écart d'acquisition qui en résulte ne sont pas significatifs.

En 2020, le Groupe avait procédé aux acquisitions suivantes :

- **Sodifrance** – Le 16 septembre 2020, Sopra Steria Group avait acquis un bloc de contrôle représentant 94,03% du capital de Sodifrance porté à 100% par une offre publique de retrait. Sodifrance, ESN française avec une forte expertise dans le domaine de l'assurance et de la protection sociale, a permis à Sopra Steria d'établir une position de leader en France dans ces domaines.

  Les activités de Sodifrance et de ses filiales sont consolidées dans les comptes de Sopra Steria depuis cette date.

  Les travaux d'inventaire des actifs acquis et des passifs repris ont permis l'identification, la valorisation et la reconnaissance de relations clients pour 18,0 M€. Cette activité est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie France.

  L'allocation du *goodwill* est définitive et inchangée par rapport à celle présentée au 31 décembre 2020.

- **Fidor Solutions** – Le 31 décembre 2020, le Groupe avait acquis via sa filiale Sopra Banking Software 100% du capital de Fidor Solutions. Celle-ci développe des offres et des produits de type front-office et middle office répondant aux enjeux de la banque digitale. Cette acquisition permet d'accélérer significativement le rythme de développement, et de mise en marché, de l'offre digitale de Sopra Banking Software.

  Cette activité est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie Sopra Banking Software.

  L'actif net de Fidor Solutions, somme des actifs acquis et des passifs assumés, correspondait au prix payé, l'acquisition ne dégageant ainsi aucun écart d'acquisition. Au 31 décembre 2021, cette allocation est définitive.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs.

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et à comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis, les passifs assumés. Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion ;
- à évaluer toute participation ne conférant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à sa juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés ;
- à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « Goodwill » entre :
  - d'une part, le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'acquise,
  - d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Le choix du mode de valorisation des intérêts ne conférant pas le contrôle est réalisé acquisition par acquisition et a pour conséquence soit la comptabilisation d'un « Goodwill complet » en cas d'utilisation de la juste valeur, soit d'un « Goodwill partiel » en cas d'utilisation d'une quote-part dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.1.2. Principales acquisitions du sous-groupe Axway

Entrées de périmètre

Au cours du 1er semestre 2021, le Groupe a créé une filiale en Suisse, Axway Switzerland Sarl, dont l'objet est la distribution des technologies et services Axway en Suisse. L'activité de cette entité a commencé sur le second semestre 2021.
Il n'y avait pas d'entrée de périmètre en 2020.

2.2. Autres mouvements de périmètre

2.2.1. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Sopra Steria

En 2021, le Groupe a acquis, au cours du premier semestre, les titres des actionnaires minoritaires de Tecfit, société holding de Galitt, ces derniers ayant exercé leur option de vente pour une valeur de 6,3 M€.
Il n'y a aucune autre évolution significative du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.
En 2020, aucun autre mouvement de périmètre significatif n'était intervenu.

2.2.2. Autres mouvements de périmètre du sous-groupe Axway

Sorties de périmètre

Il n'y a pas de sortie de périmètre en 2021.
Au cours de l'exercice 2020, la société Streamdata.io Inc., aux États-Unis, avait été liquidée.

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE

3.1. Information sectorielle du sous-groupe Sopra Steria

3.1.1. Résultats sectoriels du sous-groupe Sopra Steria

a. France

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	1 824,9		1 655,6	
Résultat opérationnel d'activité	156,3	*8,6%*	111,9	*6,8%*
Résultat opérationnel courant	152,9	*8,4%*	104,8	*6,3%*
Résultat opérationnel	137,8	*7,6%*	84,9	*5,1%*

b. Royaume-Uni

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	823,1		699,8	
Résultat opérationnel d'activité	75,1	*9,1%*	56,0	*8,0%*
Résultat opérationnel courant	63,1	*7,7%*	44,1	*6,3%*
Résultat opérationnel	67,2	*8,2%*	27,7	*4,0%*

c. Autre Europe

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	1 343,2		1 249,0	
Résultat opérationnel d'activité	104,1	*7,8%*	101,0	*8,1%*
Résultat opérationnel courant	95,5	*7,1%*	96,5	*7,7%*
Résultat opérationnel	76,4	*5,7%*	82,4	*6,6%*

d. Sopra Banking Software

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	434,1		421,6	
Résultat opérationnel d'activité	17,5	*4,0%*	10,5	*2,5%*
Résultat opérationnel courant	2,8	*0,7%*	-4,1	*-1,0%*
Résultat opérationnel	-2,1	*-0,5%*	-10,6	*-2,5%*

e. Autres Solutions

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	257,5		236,9	
Résultat opérationnel d'activité	26,1	*10,1%*	20,8	*8,8%*
Résultat opérationnel courant	24,9	*9,7%*	19,9	*8,4%*
Résultat opérationnel	24,1	*9,4%*	17,9	*7,5%*

f. Groupe

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Chiffre d'affaires	**4 682,8**		**4 262,9**	
Résultat opérationnel d'activité	**379,2**	*8,1%*	**300,2**	*7,0%*
Résultat opérationnel courant	**339,3**	*7,2%*	**261,2**	*6,1%*
Résultat opérationnel	**303,4**	*6,5%*	**202,3**	*4,7%*

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le Directeur général, principal décideur opérationnel du Groupe.

Le Groupe est géré sur une base reflétant à la fois ses métiers et la répartition géographique de ses activités.

Les secteurs présentés correspondent à 5 pôles :

- le pôle France regroupant sur cette zone les activités de Conseil, d'Intégration de Systèmes, de Gestion d'Infrastructure Informatique et de Cyber Sécurité ;
- le pôle Royaume-Uni regroupant sur cette zone les activités de Conseil, d'Intégration de Systèmes, de Gestion d'Infrastructure Informatique, de Cyber Sécurité et de Business Process Services ;
- le pôle Autre Europe regroupant les activités de Conseil, d'Intégration de Systèmes, de Gestion d'Infrastructure Informatique et de Cyber Sécurité dans les pays européens autres que la France et le Royaume-Uni (Allemagne, Norvège, Suède, Danemark, Espagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Suisse),y compris la plateforme d'exploitation de services bancaires en Allemagne Sopra Financial Technology GmbH ;
- Sopra Banking Software qui regroupe les activités de solutions *Core Banking et de Crédits Spécialisés* ;
- le pôle Autres Solutions qui regroupe les activités de solutions Ressources Humaines et Immobilières.

3.1.2. Ventilation par pays du chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	France	Etranger	TOTAL
Exercice 2020	2 033,7	2 229,2	4 262,9
Exercice 2021	**2 207,2**	**2 475,5**	**4 682,8**

Les pays ne sont pas représentatifs des secteurs opérationnels présentés en note 3.1.1 et correspondent à des zones géographiques.

3.1.3. Ventilation par pays des actifs non courants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres pays d'Europe	Autres zones	TOTAL
Ecarts d'acquisition	900,7	721,4	360,1	2,1	**1 984,3**
Immobilisations incorporelles	77,9	51,8	47,3	0,1	**177,1**
Immobilisations corporelles	64,5	17,7	34,9	12,6	**129,6**

Les pays ne sont pas représentatifs des secteurs opérationnels présentés en note 3.1.1 et correspondent à des zones géographiques.

3.2. Information sectorielle du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le management d'Axway. Le Groupe est qualifié de mono-sectoriel dans la mesure où il n'est pas possible d'obtenir un ROA par secteur d'activité quel que soit l'axe qu'il soit géographique ou par métier. Le principal décideur opérationnel dispose régulièrement des éléments suivants :

- un chiffre d'affaires par métier : Licences, Souscription, Maintenance et Services ; et
- du chiffre d'affaires géographique axé sur trois régions : l'Europe, les Amériques et l'Asie Pacifique ; et
- un ROA consolidé.

3.2.1. Ventilation par métiers du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Licences	18,6	6,5%	25,8	8,7%
Souscription	114,2	40,0%	97,3	32,7%
Maintenance	119,0	41,7%	138,2	46,5%
Services	33,8	11,8%	36,0	12,1%
Total chiffres d'affaires	**285,5**	**100,0%**	**297,2**	**100,0%**

En 2021, les contrats de Souscription Customer Managed ont généré 51,5 M€ de revenus « upfront », reconnus à l'occasion de la signature de ces contrats, en hausse de 17,4 % par rapport à 2020 (44,0 M€).

Les principaux clients du Groupe ne représentent pas individuellement plus de 10% des revenus. Le degré de dépendance d'Axway à l'égard de ses principaux clients est faible.

3.2.2. Ventilation géographique du chiffre d'affaires du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
France	81,4	28,5%	93,5	31,4%
Reste de l'Europe	67,4	23,6%	62,3	21,0%
Etats-Unis	114,7	40,2%	121,5	40,9%
Reste des Amériques	4,7	1,6%	3,7	1,3%
Asie Pacifique	17,3	6,1%	16,1	5,4%
Total chiffres d'affaires	**285,5**	**100,0%**	**297,2**	**100,0%**

3.2.3. Ventilation géographique des actifs non courants du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
France	93,7	22,9%	98,5	24,2%
International	316,4	77,1%	308,2	75,8%
TOTAL ACTIF NON COURANT*	**410,1**	**100,0%**	**406,6**	**100,0%**

NOTE 4 - RESULTAT OPERATIONNEL

4.1. Chiffre d'affaires

4.1.1. Chiffre d'affaires du sous-groupe Sopra Steria par pôle

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
France	1 824,9	*39,0%*	1 655,6	*38,8%*
Royaume-Uni	823,1	*17,6%*	699,8	*16,4%*
Autre Europe	1 343,2	*28,7%*	1 249,0	*29,3%*
Sopra Banking Softw are	434,1	*9,3%*	421,6	*9,9%*
Autres Solutions	257,5	*5,5%*	236,9	*5,6%*
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 682,8**	***100,0%***	**4 262,9**	***100,0%***

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de prestations dont le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, 98,6% environ de celui-ci consistant en des prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'Outsourcing, de gestion d'infrastructures, de tierce maintenance applicative et de construction.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non encore remplies au 31 décembre 2021 est déterminé en appliquant les exemptions prévues par la norme qui permettent d'exclure de la détermination de cette valeur les obligations de prestation suivantes :

- celles réalisées sur la base d'une consommation réelle de services donnant droit à facturation : les prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'Outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective) ;

- celles faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, cette exemption étant appliquée par le Groupe uniquement aux prestations de type redevance de maintenance de logiciels dont la durée ferme ne dépasse pas dans la majeure partie des contrats un an.

Sur cette base, dans les limites fixées par la norme, le chiffre d'affaires non encore reconnu affecté aux obligations de prestation non encore remplies est issu uniquement des prestations objet d'un contrat au forfait et accessoirement de ventes de licences dont le transfert aux clients n'aurait pas encore été effectué. Sa valeur est d'au moins 936,2 millions d'euros au 31 décembre 2021. Elle sera reconnue en chiffre d'affaires principalement dans l'exercice qui suit.

Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

a. Principes généraux :

i. Identification du contrat conclu avec le client

Pour qu'un contrat ou un regroupement de contrats avec un client puisse donner lieu à reconnaissance de revenu, il doit respecter cinq critères : le contrat a une substance commerciale (génération de flux de trésorerie futurs au bénéfice du Groupe), les parties ont approuvé le contrat et se sont engagées à respecter leurs obligations respectives, les droits et obligations de chaque partie sont identifiés, les conditions de paiements sont identifiables, le client a la capacité et l'intention de régler la contrepartie en échange des biens et services qui lui seront fournis.

ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat

Ce contrat ou le regroupement de contrats peut comprendre une ou plusieurs obligations de prestations : prestation unique ou contrat à éléments multiples. Une obligation de prestation doit être distinguée des autres à deux conditions. Le bien ou le service sous-jacent doit tout d'abord être distinct dans l'absolu : il peut être vendu seul ou le client peut en tirer bénéfice au moyen de ressources facilement disponibles sur le marché. Le bien ou le service doit aussi être distinct dans le cadre du contrat ce qui nécessite d'analyser la relation de transformation entre les différents biens et services du contrat. Cette relation n'existe pas si le bien ou service considéré n'est pas utilisé pour produire les autres biens ou services objet du contrat, s'il ne vient pas considérablement modifier ou adapter un autre bien ou service promis au contrat, s'il n'est pas étroitement lié ou fortement dépendant des autres biens ou services promis au contrat.

iii. Détermination du prix de transaction du contrat

Une fois l'existence du contrat validée et les différentes obligations de prestations identifiées, le prix de transaction du contrat doit être déterminé puis sa répartition entre les différentes obligations de prestations réalisée.

Le prix de transaction du contrat peut inclure des contreparties variables qui prennent généralement la forme de remises, de rabais, de pénalités ou à l'inverse de bonus et peuvent être conditionnées à la réalisation d'événements du projet. Il peut aussi inclure une composante financière significative ou une contrepartie payable au client.

La contrepartie variable n'est prise en compte à l'origine du contrat qu'à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable selon le Groupe qu'il n'existera pas d'ajustement significatif à la baisse du revenu sur les périodes suivantes et si elle n'est pas conditionnée par des événements extérieurs hors du contrôle de la société. Cette contrepartie variable est répartie sur les obligations de prestations au prorata de leur prix de vente spécifique respectif si elle ne peut pas être allouée différemment.

Une composante financière incluse dans le prix de transaction est identifiée si elle est significative et si le délai entre la réalisation de la prestation et son paiement est supérieur à douze mois ou si la courbe de temps au titre de la réalisation des services diverge fortement de celle des règlements. Cette composante financière significative conduit à ajuster le chiffre d'affaires et est comptabilisée comme un revenu financier en *Autres produits financiers* lorsque le Groupe finance le client ou comme une charge financière en *Autres charges financières* lorsque le client finance le Groupe par le versement d'avances.

Une contrepartie payable au client est portée en diminution du prix de transaction du contrat si elle ne correspond pas à une prestation distincte fournie par le client. Dans le cas contraire elle est reconnue en charge opérationnelle.

iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées

Le prix de transaction du contrat est alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques de chaque bien ou service sous-jacent. Le prix de vente spécifique est le prix de l'obligation de prestation comme si elle était vendue séparément. Il s'appuie généralement sur des prix catalogue, sur des prix de transactions passées similaires, voire des prix de marché observables. Sur certains contrats à éléments multiples, essentiellement dans le domaine de l'édition de solutions, le Groupe peut être amené à estimer le prix de vente de la licence par une approche résiduelle ; celui-ci correspond alors au prix de transaction du contrat diminué des prix de vente spécifiques des autres obligations de prestations.

Le montant alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat est reconnu en chiffre d'affaires lors du transfert du contrôle au client des biens ou services sous-jacent promis au contrat.

v. Reconnaissance du revenu

Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service au client est réalisé en continu (impliquant la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) seulement si l'une des trois conditions suivantes est satisfaite :

- le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ;
- la prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de son développement ;
- si aucune des deux premières conditions ne peut s'appliquer, le chiffre d'affaires de prestations réalisées selon un contrat au forfait ne peut être reconnu à l'avancement que si l'actif créé n'a pas d'autre utilisation alternative pour le Groupe et le Groupe dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan en *Actifs sur contrats clients* du poste *Clients et comptes rattachés*. Celles facturées mais non encore totalement exécutées figurent au bilan en *Passifs sur contrats clients* du poste *Autres dettes courantes*. Les actifs et passifs sur contrats clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

Dans le cas où un contrat au forfait devient déficitaire, la perte à terminaison est systématiquement provisionnée dans le poste *Provisions pour risques et charges*.

b. Application pratique à la reconnaissance du revenu des prestations réalisées par le Groupe pour le compte de ses clients

i. Coûts d'obtention de contrat

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

ii. Coûts d'exécution de contrat : phases de transition / transformation des contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure et d'outsourcing, phase préparatoire des licences en mode SaaS

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat, qui sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Certains contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure ou d'Outsourcing peuvent comprendre des phases de transition et de transformation. Dans le cadre de contrats simples, ces activités sont confondues et ont pour objectif de préparer la phase d'exploitation. Elles ne sont pas distinctes des services ultérieurs à rendre. Elles sont dans ce

cas constitutives de coûts de mise en œuvre du contrat. Ceux-ci sont capitalisés et reconnus en *Stocks et en-cours* (*Autres actifs courants*).

En revanche, dans le cadre de contrats plus complexes ou d'envergure, la phase de transformation est souvent plus importante, plus longue et significative. Elle intervient généralement préalablement à l'exploitation ou est concomitante à une exploitation d'intérim pour définir un modèle d'exploitation cible. Cette prestation est alors souvent constitutive d'une obligation de prestation distincte.

Les contrats de licences en mode SaaS nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mise en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en *Stocks et en-cours (Autres actifs courants)*.

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisés en *Stocks et en-cours (Autres actifs courants)* sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

iii. Prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective)

Le chiffre d'affaire des prestations de réalisation, de conseil et d'assistance en régie, d'outsourcing, de gestion d'infrastructures ou de tierce maintenance applicative (maintenance corrective) est comptabilisé, conformément aux principes généraux, au moment où le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation. Il est reconnu en fonction des temps passés ou d'autres unités d'œuvres facturables.

iv. Prestations objet d'un contrat au forfait

Le chiffre d'affaires de prestations objet d'un contrat au forfait est comptabilisé, conformément aux principes généraux de reconnaissance du revenu progressivement (et non à un moment précis), selon la méthode de mesure de l'avancement dans les deux situations suivantes :

- les prestations sont réalisées dans l'environnement du client ou valorisent un actif du client. Ce dernier en obtient ainsi le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de son développement ;
- le contrat prévoit des prestations de développement, dans l'environnement du Groupe, d'actifs très spécifiques (solutions par exemple) pour un client, avant leur implémentation sur l'infrastructure de ce dernier. Il prévoit aussi le règlement de leur valeur en cas de résiliation pour convenance (lorsque le client a ce droit). Ainsi, l'actif créé n'a pas d'autre utilisation alternative pour le Groupe et le Groupe dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date.

Le chiffre d'affaires et le résultat dégagé progressivement sur les prestations objet d'un contrat au forfait sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée du degré d'avancement, mesuré par différence entre le budget disponible et le montant réservé à la couverture totale des jours restant à effectuer.

v. Licences :

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant qu'obligation de prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès).

Un droit d'accès correspond à l'Édition de solutions en modèle SaaS. L'éditeur met en œuvre à tout moment des évolutions de sa solution dont le client peut subir positivement ou négativement les conséquences, ces évolutions ne constituant pas un service pour le client. Dans cette situation, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure que le client reçoit et consomme les avantages de la prestation.

Si la nature de la licence accordée au client ne correspond pas à la définition du droit d'accès, il s'agit alors d'un droit d'utilisation. Dans cette situation, le chiffre d'affaires de la licence sera reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

Une vente de licence sous un format souscription peut avoir la nature d'une vente d'un droit d'accès ou d'une vente d'un droit d'utilisation en fonction des engagements pris et accordés dans le contrat avec le client.

vi. Distinction agent/principal

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier une prestation de revente de biens ou services comme une obligation de prestation distincte, alors il convient de déterminer si le Groupe agit comme « agent » ou comme « principal ». Il est « agent » s'il n'est pas responsable au regard du client de l'exécution de la prestation et de son acceptation par celui-ci, s'il n'a aucune action de transformation sur les biens ou services et s'il ne supporte aucun risque d'inventaire. Dans cette situation, il reconnaît le chiffre d'affaires pour un montant net correspondant à sa marge ou à sa commission. Dans le cas contraire, lorsqu'il prend le contrôle du bien ou du service avant sa revente au client final, il est « principal ». Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute et les achats externes sont comptabilisés en totalité en charge opérationnelle.

4.1.2. Chiffre d'affaires du sous-groupe Axway

4.1.2.1. Reconnaissance des revenus

Principes comptables, jugements et estimations

La norme applicable est IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité Progiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels ;
- la souscription de type *Software as a Service* ;
- la maintenance ;
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation.

a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

I. le chiffre d'affaires licence

Le chiffre d'affaires licence est comptabilisé immédiatement lors de la livraison car les accords de ventes de licence constituent, en substance, une vente de droits. La livraison doit être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

II. le chiffre d'affaires maintenance

Le chiffre d'affaires maintenance est comptabilisé *prorata temporis* et, généralement, facturé d'avance.

III. le chiffre d'affaires des prestations de services

Le chiffre d'affaires des prestations de services le plus fréquemment effectuées en mode régie, est enregistré au fur et à mesure de la réalisation de ces prestations, c'est-à-dire généralement au moment de la facturation. Elles peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait qui est alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe f. ci-dessous.

b. Prestations dans le cadre d'un contrat de Software as a Service

Le fournisseur transfère le contrôle du service progressivement au client et de ce fait reconnaît le chiffre d'affaires progressivement : « le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ».

En complément, une nouvelle offre *Customer Managed*, répondant à une demande croissante de nos clients, s'est développée à partir de 2019. Les prestations dans le cadre d'un contrat de *Software as a Service* de type *Customer Managed* font l'objet d'une reconnaissance des revenus spécifique décrite ci-dessous :

L'offre *Customer Managed* est une offre *Hybrid Integration Platform*, vendue au client sous la forme d'un ensemble de prestations qui inclut à la fois :

- des éléments *on-premise*, hébergés chez le client ;
- des éléments *Software as a Service*, hébergés par Axway.

Trois obligations de performance distinctes sont ainsi identifiées : Licence, Maintenance et Souscription. Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est enregistré selon trois méthodes différentes.

I. les prestations « on-premise »

Elles sont reconnues au moment de la livraison, c'est-à-dire au moment où le transfert de contrôle de la licence « *on-premise* » est réalisé. Ces éléments sont hébergés chez le client ; comme des licences classiques. La reconnaissance des revenus se fait donc suivant le même modèle que pour une licence « *on-premise* » classique à savoir une partie licence (obligation de performance qui sera reconnue en totalité au moment du transfert de contrôle et de la mise à disposition des clés) et une partie maintenance (obligation de performance associée qui sera reconnue sur la durée du contrat).

II. les prestations liées au *Software as a Service*,

Ces prestations, mises à jour, maintenues et hébergées par Axway sont reconnues de manière linéaire sur la durée du contrat (obligation de performance unique).

Le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance conformément à la grille tarifaire. Si le prix de transaction du contrat s'accompagne d'une remise par rapport à la grille tarifaire, cette remise est alors appliquée proportionnellement au chiffre d'affaires de chaque obligation de performance qui compose le contrat.

c. Parfois, des contrats composés d'obligations de performance distinctes (licence, maintenance, prestations associées…) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance comme suit : le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres performances qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente

déterminé en fonction des meilleures estimations de la Direction. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

d. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel ou à la mise en place du service *Software as a Service*

En cas de vente de progiciel, cette situation peut se présenter lorsque les projets présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier par la Direction Qualité. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe e. ci-dessous.

En cas de travaux préliminaires et jugés essentiels à la mise en place de la solution Software as a Service, le contrat est considéré en son ensemble, le chiffre d'affaires est reconnu progressivement sur la durée du contrat comme décrit au paragraphe b ci-dessus.

e. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan au poste Produits constatés d'avance.

f. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe.

g. Les soldes de contrats dans l'état de la situation financière

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées (Actifs sur contrats clients) figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés. Celles facturées mais non encore totalement exécutées (Passifs sur contrats clients) figurent au bilan au poste Produits constatés d'avance pour la part à moins d'un an et au poste Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an. Les actifs et passifs sur contrats clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

h. Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention ou d'exécution de contrats conclus avec des clients

Coûts d'obtention de contrat : les commissions des commerciaux sur les revenus de Souscription

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

Les coûts d'obtention de contrat capitalisés et reportés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

Coûts d'exécution de contrat : phase préparatoire des contrats de Souscription

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat. Ils sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Les contrats de Souscription nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mis en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes).

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

4.1.2.2 Activité par métiers

La présentation du chiffre d'affaires par type d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Licences	18,6	6,5%	25,8	8,7%
Souscription	114,2	40,0%	97,3	32,7%
Maintenance	119,0	41,7%	138,2	46,5%
Services	33,8	11,8%	36,0	12,1%
Total chiffres d'affaires	**285,5**	**100,0%**	**297,2**	**100,0%**

4.1.3. Chiffre d'affaires de Sopra GMT

En vertu de la convention d'animation de Groupe mise en place à la suite de la séparation des activités Axway de celles de Sopra Steria Group, Sopra GMT s'est engagée à fournir à Sopra Steria Group et Axway Software son assistance et ses conseils dans les domaines relatifs à la gestion et à la stratégie des sociétés.

Le chiffre d'affaires réalisé par Sopra GMT en 2021 (2 342 k€) correspond à la facturation des prestations d'assistance et de conseil réalisées au cours de l'exercice 2021, ainsi qu'à la refacturation des frais et débours engagés par Sopra GMT dans le cadre des prestations fournies).

Ce chiffre d'affaires, entièrement réalisé auprès de Sopra Steria Group et d'Axway Software, est intégralement éliminé dans les comptes consolidés de Sopra GMT.

4.2. Autres produits et charges du Résultat opérationnel

Outre les charges de personnel distinguées en note 5, le *Résultat opérationnel* comprend principalement les postes suivants.

4.2.1. Achats et charges externes inclus dans le Résultat opérationnel d'activité

4.2.1.1. Achats et charges externes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Achats de sous-traitance sur projets	-712,9	60,3%	-630,3	59,3%
Achats non stockés de matériel et fournitures	-17,3	1,5%	-17,1	1,6%
Achats de marchandises et variation de stock	-88,1	7,5%	-79,0	7,4%
Locations	-50,6	4,3%	-40,5	3,8%
Entretien et réparations	-86,6	7,3%	-77,6	7,3%
Sous-traitance générale	-12,5	1,1%	-12,9	1,2%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-64,6	5,5%	-73,5	6,9%
Publicité et relations publiques	-16,4	1,4%	-13,1	1,2%
Déplacements et missions	-40,5	3,4%	-55,6	5,2%
Télécommunications	-30,0	2,5%	-26,0	2,4%
Autres charges	-61,9	5,2%	-36,5	3,4%
TOTAL	**-1 181,3**	**100%**	**-1 062,0**	**100%**

Les charges de location comprennent uniquement les coûts exclus ou exempts de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » (cf. note 9.1.1).

4.2.1.2. Achats et charges externes du sous-groupe Axway

Achats

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Achats de sous-traitance	-25,8	-20,5
Achats non stockés de matériel et fournitures	-0,5	-1,0
Achats de marchandises et variation de stock de marchandises	-0,3	-8,5
Total achats	**-26,6**	**-30,0**

La variation sur les achats de - 3,4 M€ s'explique principalement par une baisse de la sous-traitance en France et aux Etats-Unis. Les coûts d'hébergement (dont Amazon Web Services) ont cru de 0,3 M€ en 2021 conformément à notre modèle d'affaires.

Un reclassement de 8,0 M€ a été apporté entre les rubriques « achats de marchandises et variation de stock de marchandises » et « achats de sous-traitance ».

Charges externes

(en millions d'euros)	Exercice 2021		Exercice 2020	
Locations et charges locatives	-8,5	25,3%	-10,3	31,1%
Charges de loyers - Ajust IFRS16	5,5	-16,4%	7,1	-21,4%
Entretien et réparations	-9,4	28,0%	-8,2	24,8%
Personnel extérieur de structure	-0,1	0,3%	-0,1	0,2%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-6,1	18,3%	-6,3	19,0%
Publicité et relations publiques	-4,9	14,7%	-4,1	12,4%
Déplacements et missions	-1,8	5,3%	-1,9	5,7%
Télécommunications	-1,7	4,9%	-2,6	7,8%
Divers	-6,6	19,6%	-6,8	20,4%
Total charges de externes	**-33,5**	**100,0%**	**-33,3**	**100,0%**

Les charges externes sont stables en 2021 par rapport à 2020. Dans la continuité de l'exercice 2020, les confinements en France et à l'international ont eu pour conséquence de limiter les dépenses liées aux évènements marketing et aux voyages d'affaires. Ainsi, des économies significatives ont été réalisées sur les postes de marketing (- 5M€) et frais déplacements (- 7M€) en 2021 et en 2020 par rapport à la situation avant la crise sanitaire.

4.2.1.3. Achats et charges externes de Sopra GMT

Ils s'élèvent à 0,5 M€ et se composent essentiellement d'honoraires, de frais de déplacements et de services bancaires.

4.2.2. Autres produits et charges opérationnels du Résultat opérationnel

4.2.2.1. Autres produits et charges opérationnels du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Frais liés aux regroupement d'entreprises (honoraires, commissions…)	-0,6	-3,1
Coûts nets de restructuration et de réorganisation	-35,5	-44,6
- dont intégration et réorganisation des activités	*-0,7*	*-6,6*
- dont coût des départs	*-34,8*	*-38,0*
- dont autres coûts non récurrents	-	-
Dépréciations d'actifs	-12,0	*-3,6*
Autres charges opérationnelles	-1,9	-7,5
Total des autres charges opérationnelles	**-49,9**	**-58,9**
Autres produits opérationnels	14,1	-
Total des autres produits opérationnels	**14,1**	**-**
TOTAL	**-35,8**	**-58,9**

En 2021, les autres charges opérationnelles sont constituées principalement de coûts d'adaptation des ressources en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et chez Sopra Banking Software (respectivement -15,8 M€, -5,8 M€, -4,1 M€ et -8,1 M€). Elles comprennent également la dépréciation d'un datacenter issu d'un regroupement d'entreprises pour 5,7 M€ et celle d'un écart

d'acquisition d'une unité génératrice de trésorerie allemande incluse dans le regroupement Autre Europe pour -6,3 M€. Les autres charges opérationnelles n'incluent aucun coût lié à la pandémie de la Covid-19.

Les autres produits opérationnels comprennent à hauteur de 6,2 M€ des reprises de provisions pour risques fiscaux autres que l'impôt et le résultat de la liquidation de sociétés au Royaume-Uni pour 8,2 M€.

En 2020, les autres produits et charges opérationnels se composaient d'une part des charges et produits usuellement comptabilisés dans ce poste et comparables à ceux de 2021 et d'autre part de coûts résultant des conséquences de la Covid-19 pour -15,6 M€.

Les premiers consistaient essentiellement en des coûts de restructurations et de réorganisations des activités pour -37,1 M€ réalisés principalement au Royaume Uni, en France et en Allemagne (respectivement -8,2 M€, -15,1 M€ et -8,1 M€) dont -33,8 M€ de coûts d'adaptation des ressources et -3,3 M€ de réorganisation des locaux et des activités. Ils comprenaient également les effets de la cyberattaque subie le 21 octobre 2020 à hauteur de -5,3 M€ et une reprise de provision pour risques fiscaux autres que l'impôt de +4,7 M€.

Ils étaient complétés également de certains coûts induits par la crise du coronavirus. Ainsi, le Groupe avait décidé de certaines mesures de restructuration pour -4,3 M€, essentiellement en Inde, en Suède et en Espagne. En complément, il avait aussi décidé de restructurer certaines de ses activités, significativement et durablement touchées par la crise comme celles dans le secteur aéronautique, et avait mis en œuvre pour certains des personnels concernés des plans de montée en compétence pour les repositionner à terme sur des métiers éloignés de leur formation initiale et moins touchés par la crise. Leurs coûts s'élevaient à -3,3 M€, majoritairement en France.

Les surcoûts logistiques et sociaux décrits en note 1.3 occasionnés par cette crise s'élevaient respectivement à -3,2 M€ et à -2,4 M€. Ils sont inclus dans les *Autres charges opérationnelles*.

Enfin, les dépréciations d'actifs représentaient -3,6 M€ dont -2,5 M€ du fait de la crise (cf. note 1.3). Elles concernaient la licence d'exploitation du projet Visa au Royaume-Uni. Elles ont été comptabilisées en *Autres charges opérationnelles*.

4.2.2.2. Autres produits et charges opérationnels du sous-groupe Axway

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a mené un plan de restructuration aux Etats-Unis, sans rapport avec la pandémie de COVID-19, pour un total de 1,6 M€. Ce plan a porté sur :

- le départ de 17 collaborateurs dont les indemnités se sont élevées à 0,7 M€ ;
- la fermeture des bureaux de Santa Clara en Californie dont le coût total s'est élevé à 0,9 M€, dont 0,7 M€ concernant la dépréciation de la valeur nette comptable du droit d'utilisation du contrat de location.

En complément, le Groupe a reporté dans la rubrique autres charges opérationnelles, des coûts de configuration du système Cloud de gestion d'entreprise de Workday. Ces coûts de paramétrage de la solution aux besoins spécifiques d'Axway sont des prestations uniquement de configuration et customisation, ils sont non récurrents et significatifs, ils s'élèvent à 1,0 M€ au 31 décembre 2021.

La décision de l'IFRS IC portant sur les « Coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord de cloud computing » a été appliquée à fin décembre 2021 sur la base de la meilleure interprétation du texte. En conséquence, ces coûts de 1,0 M€ ont été comptabilisés en charges au cours de cet exercice.

Le Groupe n'avait pas constaté de produits et charges opérationnels non récurrents significatifs en 2020.

NOTE 5 - AVANTAGES AU PERSONNEL

5.1. Charges de personnel

5.1.1. Charges de personnel du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	-2 190,2	-2 027,1
Charges sociales	-686,9	-636,6
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés	-34,5	-14,0
TOTAL	**-2 911,7**	**-2 677,7**

En 2020, des mesures d'activité partielle avaient été mises en œuvre du fait de la crise de la Covid-19 dans différents pays où le Groupe est implanté. Les indemnités compensatrices reçues à ce titre des différents gouvernements et comptabilisées en diminution des charges de personnel s'élevaient à +10,8 M€. Par ailleurs, le management du Groupe avait décidé d'abonder les indemnités versées par certains gouvernements dans le cadre de dispositifs d'activité partielle, afin de préserver le niveau de rémunération des collaborateurs concernés. Le coût de cette décision s'élevait à -4,6 M€.

En 2021, le Groupe n'a pas fait appel à ces dispositifs.

Le Groupe comptabilise en Charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

Les principes applicables aux charges relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés sont décrits aux notes 5.3.1.1 pour les avantages postérieurs à l'emploi et 5.3.1.2 pour les autres avantages à long terme.

5.1.2. Charges de personnel du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	-150,7	-160,1
Charges sociales	-35,1	-36,7
Crédit d'impôt recherche	6,3	8,1
Participation des salariés	-0,8	-1,0
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilé	-0,3	-0,2
Total charges de personnel	**-180,6**	**-189,9**

5.1.3. Charges de personnel de Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires et traitements	-1,5	-1,2
Charges sociales	-0,5	-0,5
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés	0,3	-
TOTAL	**-1,8**	**-1,7**

5.2. Effectifs

5.2.1. Effectifs du sous-groupe Sopra Steria

Effectifs fin de période	Exercice 2021	Exercice 2020
France	19 842	19 759
International	27 595	26 201
TOTAL	**47 437**	**45 960**

Effectifs moyens	Exercice 2021	Exercice 2020
France	19 737	19 549
International	26 595	26 667
TOTAL	**46 332**	**46 216**

5.2.2. Effectifs du sous-groupe Axway

Effectif fin de période	Exercice 2021	Exercice 2020
France	466	483
International	1 246	1 405
TOTAL	**1 712**	**1 888**

Effectif moyen	Exercice 2021	Exercice 2020
France	474	483
International	1 325	1 407
TOTAL	**1 799**	**1 890**

5.2.3. Effectifs de Sopra GMT

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 5 personnes dont 5 cadres.

L'effectif moyen 2021 est de 5 personnes.

5.3. Engagements de retraite et assimilés

5.3.1. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Sopra Steria

Les engagements de retraite et assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages postérieurs à l'emploi à l'actif	-20,4	-3,1
Avantages postérieurs à l'emploi au passif	298,5	383,2
Avantages postérieurs à l'emploi nets	**278,1**	**380,1**
Autres avantages à long terme	11,6	10,2
TOTAL	**289,7**	**390,4**

5.3.1.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent principalement les engagements du Groupe vis-à-vis de ses employés au titre des indemnités de fin de carrière en France (54,7% des obligations totales du Groupe), des régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni (23,4% des obligations totales du Groupe) et en Allemagne (20,6%). Marginalement, ils comprennent aussi des indemnités de départ dans certains pays africains et un régime à prestations définies en Belgique. Au 31 décembre 2021, ils représentent un montant de 278,1 M€ (380,1 M€ au 31 décembre 2020).

Au Royaume-Uni, le Groupe dispose de trois plans de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dont un est divisé en trois sections issues de la fusion en 2020 de trois plans antérieurs. Un plan et deux sections sont fermés à tout nouveau salarié et l'acquisition de droits futurs est gelée. Pour chaque plan et chaque section, les obligations à financer sont couvertes par des actifs. Dans chacun de ces plans, les prestations à verser sont basées en grande partie sur le salaire final du participant au plan mais aussi, dans d'autres cas, sur une moyenne des salaires du participant et d'éventuels avantages accessoires. Chaque plan est constitué sous la forme de trust et est encadré par le régulateur défini dans la législation britannique sur les retraites. Les administrateurs des plans sont des « *corporate trustees* » dont les directeurs incluent des représentants des participants aux plans, des représentants de la société et des membres indépendants. Des conseils externes sont employés par les administrateurs pour la gestion quotidienne des plans ainsi qu'en matière juridique, de politique d'investissement et d'actuariat. La loi britannique requiert une évaluation triennale des plans qui sert de base à la détermination des contributions à verser par l'employeur aux fonds. La dernière s'est achevée en 2020. Le plan issu de la fusion de trois plans antérieurs simplifie l'administration de ces régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Mais il a rendu nécessaire la réalisation d'une nouvelle évaluation dans les douze mois suivants. La date d'évaluation a été fixée au 31 décembre 2020. Elle permet de déterminer un accord sur le niveau des contributions à verser. A date, les discussions avec les « *trustees* » sont toujours en cours. Elles devront être finalisées avant le 31 mars 2022.

Les risques relatifs à ces plans sont :

- la gestion d'actifs ;
- l'inflation sur laquelle les droits à pension sont indexés, ce risque étant limité par l'utilisation d'instruments financiers indexés sur l'inflation ;
- les taux d'intérêt dans la mesure où les flux futurs de trésorerie à décaisser sont actualisés, ce risque étant limité par l'utilisation d'instruments de couverture de taux d'intérêt ;

- l'évolution des hypothèses démographiques telles que les tables de mortalité.

Ces plans distinguent des participants actifs qui acquièrent encore des droits, des participants encore en activité mais dont les droits sont gelés et des participants retraités. Ces trois catégories de participants représentent respectivement 4,4%, 51,2% et 44,4% du total des obligations.

Les projections de décaissement des prestations par les fonds dont le montant s'élève à 1 969,8 M€ au 31 décembre 2021, pour le total des dix prochaines années seraient les suivantes en M£ :

- à moins de deux ans : 94,4 M£ ;
- de deux ans à cinq ans : 155,8 M£ ;
- de cinq ans à dix ans : 294,5 M£.

Ces décaissements consistent en des prestations servies et en des estimations de transferts des obligations (et des actifs associés), à la demande des bénéficiaires, vers des sociétés gestionnaires externes.

Les actifs de couverture des obligations s'élèvent à 1 904,6 M€ au 31 décembre 2021.

Ces plans comprennent le versement de contributions afin de combler les déficits des fonds (contributions minorées de frais et de prélèvements obligatoires) et de financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En 2021, sur 12 mois, cette contribution versée représente 27,4 M€, dont 23,7 M€ au titre du financement du déficit (29,7 M€ en incluant d'autres décaissements associés). Suite aux fusions des plans, l'évaluation des contributions qui seront versées en 2022 au titre du financement du déficit est toujours en cours de détermination avec les « corporate trustees » et devra être arrêtée avant la fin du mois de mars 2022.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application essentiellement des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

Ce passif évolue notamment en fonction d'hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité (statistiques publiques), et du taux d'actualisation, taux publié par l'agence Bloomberg pour la zone euro.

Ce plan est soumis aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et d'évolution des hypothèses démographiques.

En Allemagne, six plans existent, dont deux importants (49,0 M€), et font l'objet d'une provision car ils ne sont pas financés. Le plan principal a pour objet le versement d'une pension minimale atteignant 14,1 % du salaire versé jusqu'au plafond de la sécurité sociale et 35,2% au-delà. Ce plan ne concerne que les salariés entrés en service avant le 1er janvier 1986 et les droits à pension sont gelés depuis le 30 septembre 1996. Ce plan est soumis aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et d'évolution des hypothèses démographiques.

Des plans existent également en Pologne, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Tunisie et en Belgique. Dans ce dernier pays, le plan est financé et a pour objet le versement d'une rente au bénéficiaire au moment de la retraite. Pour les autres, ils consistent en des indemnités de départ à verser. Tous ces plans sont regroupés en « Autres » et le plan belge en est le principal contributeur.

a. Evolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2021

(en millions d'euros)	Fonds de pension à prestations définies Royaume-Uni	Indemnités de fin de carrière France	Fonds de pension à prestations définies Allemagne	Autres	Total
HYPOTHESES DE CALCUL DES DETTES ACTUARIELLES					
Taux d'actualisation	1,81%	0,88% à 1,19%	0,68% à 0,98%	0,57% à 10,00%	
Taux d'inflation	2,52%	na	na	na	
Augmentation des salaires	3,32%	2,00% à 2,50%	2,00% à 2,50%	3,00% à 10,00%	
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	60 à 65 ans	variable	
MONTANTS COMPTABILISES AU BILAN					
Valeur actualisée de l'obligation au 31/12/2021	1 969,8	153,6	60,6	11,2	2 195,2
Juste valeur des actifs du régime au 31/12/2021	1 904,6	1,4	3,2	7,8	1 917,1
Passif net au bilan au 31/12/2021	**65,1**	**152,2**	**57,4**	**3,3**	**278,1**
COMPOSANTES DU COUT DU PASSIF NET					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,8	11,6	0,5	0,2	17,1
Coût des services passés	-	-	-	-	-
Pertes (profits) sur liquidations de régime	-	-	-	-	-
Intérêts sur l'obligation	26,8	0,7	0,2	0,0	27,8
Intérêts sur les actifs du régime	-24,8	-0,0	-0,1	-0,0	-24,9
Total des charges comptabilisées dans le compte de résultat	**6,8**	**12,2**	**0,6**	**0,3**	**19,9**
Effet des réévaluations du passif net	-62,8	-17,6	-6,4	-0,8	-87,7
- dont rendement des actifs du régime (hors montants inclus dans le produit d'intérêts)	-91,8	-0,0	-	-0,3	-92,1
- dont écarts d'expérience	28,9	-2,8	-0,3	-0,1	25,7
- dont effet des changements d'hypothèses démographiques	10,6	-4,1	-	-	6,5
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	-10,5	-10,7	-6,1	-0,5	-27,8
Total des charges comptabilisées directement en capitaux propres	**-62,8**	**-17,6**	**-6,4**	**-0,8**	**-87,7**
VARIATIONS DU PASSIF NET					
Passif net au 1er janvier 2021	**147,5**	**163,1**	**65,3**	**4,3**	**380,1**
Variations de périmètre	-	0,6	-	-	0,6
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	6,8	12,2	0,6	0,3	19,9
Charge nette comptabilisée en capitaux propres	-62,8	-17,6	-6,4	-0,8	-87,7
Cotisations	-34,5	-	-	-	-34,5
- dont cotisations de l'employeur	-34,5	-	-	-	-34,5
- dont cotisations du participant au régime	-	-	-	-	-
Prestations servies	-	-4,7	-2,1	-0,4	-7,3
Différences de change	8,2	-	-	0,0	8,2
Autres mouvements	-	-1,3	-	-	-1,3
Passif net au 31 décembre 2021	**65,1**	**152,2**	**57,4**	**3,3**	**278,1**

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à l'acquisition en France de Sodifrance.

Pour rappel, l'évolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2020 est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Fonds de pension à prestations définies Royaume-Uni	Indemnités de fin de carrière France	Fonds de pension à prestations définies Allemagne	Autres	Total
HYPOTHESES DE CALCUL DES DETTES ACTUARIELLES					
Taux d'actualisation	1,41%	0,11% à 0,44%	0,13% à 0,34%	0,13% à 10,30%	
Taux d'inflation	2,09%	na	na	na	
Augmentation des salaires	2,89%	2,00% à 2,50%	2,00% à 2,50%	3,00% à 10,00%	
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	60 à 65 ans	variable	
MONTANTS COMPTABILISES AU BILAN					
Valeur actualisée de l'obligation au 31/12/2020	1 851,3	164,9	68,2	13,5	2 097,9
Juste valeur des actifs du régime au 31/12/2020	1 703,9	1,8	2,9	9,2	1 717,8
Passif net au bilan au 31/12/2020	**147,5**	**163,1**	**65,3**	**4,3**	**380,1**
COMPOSANTES DU COUT DU PASSIF NET					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,2	10,1	0,5	0,3	15,0
Coût des services passés	-	-	-	-	-
Pertes (profits) sur liquidations de régime	-	-	-	-	-
Intérêts sur l'obligation	34,6	1,3	0,5	0,1	36,5
Intérêts sur les actifs du régime	-32,2	-0,0	-0,0	-0,0	-32,3
Total des charges comptabilisées dans le compte de résultat	**6,6**	**11,3**	**0,9**	**0,3**	**19,2**
Effet des réévaluations du passif net	42,1	11,3	4,3	0,5	58,3
- dont rendement des actifs du régime (hors montants inclus dans le produit d'intérêts)	-168,3	0,0	-	-0,2	-168,5
- dont écarts d'expérience	-5,1	0,4	-0,9	0,5	-5,0
- dont effet des changements d'hypothèses démographiques	-2,9	0,5	-	-0,1	-2,6
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	218,5	10,4	5,2	0,4	234,5
Total des charges comptabilisées directement en capitaux propres	**42,1**	**11,3**	**4,3**	**0,5**	**58,3**
VARIATIONS DU PASSIF NET					
Passif net au 1er janvier 2020	**135,7**	**138,0**	**62,1**	**3,9**	**339,7**
Variations de périmètre	-	5,8	-	-	5,8
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	6,6	11,3	0,9	0,3	19,2
Charge nette comptabilisée en capitaux propres	42,1	11,3	4,3	0,5	58,3
Cotisations	-29,5	-3,4	-2,0	-0,5	-35,5
- dont cotisations de l'employeur	-29,5	-3,4	-2,0	-0,5	-35,5
- dont cotisations du participant au régime	-	-	-	-	-
Différences de change	-7,5	-	-	-0,0	-7,5
Autres mouvements	-	-	-	-0,0	-0,0
Passif net au 31 décembre 2020	**147,5**	**163,1**	**65,3**	**4,3**	**380,1**

b. Evolution des actifs et des passifs de retraite au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les engagements nets des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi correspondent à la valeur nette des obligations de prestations et des actifs servant à leur couverture. Les évolutions de ces actifs et de ces passifs se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	1 851,3	1 779,2
Variations de périmètre	-	-
Ecarts de conversion	129,2	-97,2
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,8	4,2
Coût des services passés	-	-
Intérêts	26,8	34,6
Contributions des employés	-	-
Effet des réévaluations de l'obligation	21,4	203,0
- dont écarts d'expérience	28,9	-5,1
- dont effet des changements d'hypothèses démographiques	10,6	-2,9
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	-18,1	211,0
Modifications de régime	-	-
Transferts	-	-
Prestations servies	-63,8	-72,4
Valeur actualisée de l'obligation en fin de période	**1 969,8**	**1 851,3**
Juste valeur des actifs du régime en début de période	**1 703,9**	**1 643,5**
Variations de périmètre	-	-
Ecarts de conversion	121,0	-89,7
Intérêts	24,8	32,2
Effets des réévaluations des actifs du régime	84,2	160,9
- dont rendement des actifs du régime (hors montants inclus dans le produit d'intérêts)	91,8	168,3
- dont effet des changements dans les hypothèses financières	-7,6	-7,4
Cotisations de l'employeur	34,5	29,5
Contributions des employés	-	-
Transferts	-	-
Prestations servies	-63,8	-72,4
Juste valeur des actifs du régime en fin de période	**1 904,6**	**1 703,9**

La réduction du passif net résulte principalement de la hausse du taux d'actualisation et de l'évolution favorable du rendement des actifs du régime qui compensent l'effet défavorable de l'augmentation de l'indice d'inflation.

Les actifs des régimes de fonds de pension au Royaume-Uni se répartissent en quatre catégories :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Actions	285,0	319,8
Obligations / placements privés	1 068,0	1 043,8
Immobilisations	268,4	241,4
Autres actifs	283,2	98,9
Total	**1 904,6**	**1 703,9**

Les autres actifs sont constitués essentiellement par de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021.

Le taux d'actualisation utilisé à l'égard des engagements vis-à-vis du personnel est basé sur le rendement des obligations « AA » en cohérence avec la durée des passifs arrondi au deuxième point de décimale le plus proche. Ainsi, au Royaume-Uni, la référence utilisée est la courbe de rendement Mercer.

Une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une augmentation des engagements de 89,1 M€. Une augmentation de 0,25 point de ce même taux entraînerait une réduction des engagements de 84,0 M€. Une réduction de 10 % de la valeur des actifs entraînerait une diminution de ceux-ci de 190,5 M€, alors qu'une hausse de 10% augmenterait leur valeur de 190,5 M€. Ces estimations de sensibilité sont réalisées toutes choses étant égales par ailleurs.

En outre, au 31 décembre 2021, deux plans sont en position d'actif net et représentent 20,4 M€. Ces actifs sont jugés récupérables par l'intermédiaire d'une réduction des cotisations futures.

c. Evolution des actifs et des passifs de retraite en France

En termes de sensibilité, une variation de +/- 0,50 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-) 9,2 M€ / (+) 10,1 M€.

La ventilation par échéances de l'engagement au titre des indemnités de départ en retraite en France est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :		
- à moins d'1 an	4,4	4,3
- de 1 à 5 ans	19,7	18,2
- de 5 à 10 ans	39,6	41,6
- de 10 à 20 ans	63,9	69,2
- à plus de 20 ans	26,0	31,6
ENGAGEMENT TOTAL	**153,6**	**164,9**

Les régimes à prestations définies sont supportés soit directement par le Groupe qui provisionne des prestations à servir soit au travers de fonds de pension auxquels le Groupe contribue. Dans les deux cas, le Groupe comptabilise une dette de retraite correspondant à la valeur actuelle des paiements futurs estimés fonction de paramètres internes et externes et de règles et législations propres à chaque entité du Groupe.

Des plans d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies peuvent comporter des actifs de couverture destinés à éteindre les obligations. Ils sont administrés principalement par des fonds de pensions ayant une existence légale distincte des entités constituant le Groupe. Les actifs détenus par ces fonds sont principalement placés sous forme d'actions et d'obligations. Leur juste valeur est généralement déterminée par leur valeur de marché.

Les engagements des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont déterminés annuellement selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetées *(projected unit credit method)* qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La valeur actuelle des engagements de retraite est déterminée par l'actualisation des décaissements futurs de trésorerie au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

La charge représentative du coût des services rendus au cours de la période est comptabilisée, en compte de résultat, dans la rubrique *Charges de personnel*.

Les effets des changements de régime, reconnus au travers des coûts des services passés (coûts liés aux services rendus au cours de périodes antérieures modifiés par l'introduction de changements ou de nouveaux régimes à prestations), sont immédiatement constatés dans le compte de résultat lors de leur survenance, dans la rubrique *Charges de personnel*.

Les pertes ou profits reconnus en cas de réduction ou de liquidation de régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés, lors de la survenance de l'événement, au compte de résultat en *Autres charges opérationnelles* ou en *Autres produits opérationnels*.

Une charge d'intérêts est comptabilisée au compte de résultat en *Autres charges financières* et correspond au coût de la désactualisation des engagements de retraite net des actifs de couverture.

Les hypothèses de calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies comportent des incertitudes qui peuvent affecter la valeur des actifs financiers et des obligations vis-à-vis des employés. Les gains et pertes actuarielles résultant des effets des changements d'hypothèses démographiques, d'hypothèses financières et de la différence entre le taux d'actualisation et le taux de rendement effectif des actifs de couverture, net de leurs frais de gestion et d'administration, sont portés directement en capitaux propres dans la rubrique des *Autres éléments du résultat global* et ne sont pas recyclables par le compte de résultat.

5.3.1.2. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme peuvent comprendre des dettes de participation envers les salariés affectées en comptes courants bloqués sur cinq ans pour la part disponible à plus d'un an en France, des avantages liés à l'ancienneté en Allemagne et en Inde, des engagements de prépension en Allemagne et en Belgique et des indemnités de fin de contrat en Italie, au Liban et en Inde. En 2021, ces passifs sont principalement constitués de ceux indiens qui s'élèvent à 6,0 M€ (4,3 M€ au 31/12/2020).

Les autres avantages à long terme comprennent principalement :

- les absences rémunérées de longue durée, telles que les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques ;
- les jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté ;
- l'intéressement et les primes à payer douze mois ou plus après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont effectué les services correspondants ;
- la dette liée à la participation des salariés. Elle est comptabilisée à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture. L'année de l'affectation de la participation, le différentiel entre la valeur actuelle de la participation et le montant nominal qui sera versé aux salariés à l'issue de la période de blocage est porté en dettes avec comme contrepartie l'enregistrement d'une charge supplémentaire en charges de personnel. Ce différentiel est repris en diminution des charges financières au titre des cinq années suivantes ;
- les rémunérations différées versées douze mois ou plus après la fin de la période au cours de laquelle elles ont été acquises.

L'ensemble des charges relatives aux autres avantages à long terme, y compris les variations des hypothèses actuarielles, est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en *Charges de personnel* pour les services rendus et en *Autres produits et charges financiers* concernant les effets de désactualisation.

5.3.2. Engagements de retraite et assimilés du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

a. Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en Charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

b. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Ces régimes concernent essentiellement la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies. Cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Selon cette méthode, chacune des unités est évaluée de manière séparée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie. Des obligations qui sont libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultent de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies. Ils incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, en conformité avec la norme IAS 19 révisée.

Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions de retraite, couverture médicale, médaille du travail. Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les provisions retraites concernent principalement le régime à prestations définies, non financés par des actifs de couverture, en France.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite. Ces dispositions ont été modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision pour indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle.

5.3.2.1. Evolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2021

Les engagements de retraite et assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	01/01/2021	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	Variation des écarts actuariels	31/12/2021
France	7,2	-	0,6	-0,2	-	-	-0,8	6,8
Allemagne	0,0	-	0,1	-0,0	-	-0,0	-	0,0
Bulgarie	0,1	-	0,0	-	-	-	-0,0	0,1
Total des engagements retraites et assimilés	**7,3**	**-**	**0,6**	**-0,2**	**-**	**-0,0**	**-0,8**	**6,9**
Impact (net des charges encourues)								
Résultat opérationnel courant			0,5					
Résultat financier			0,1					
TOTAL	**-**	**-**	**0,6**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

5.3.2.2. Hypothèses actuarielles de la provision pour indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre du régime pour la société Axway Software sont les suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020
Indice de référence pour l'actualisation	Source : Bloomberg	Source : Bloomberg
Taux d'actualisation des engagements	1,10%	0,44%
Taux d'augmentation future des	2,50%	2,50 %
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées. La table de mortalité utilisée au 31 décembre 2021 est celle de l'INSEE 2016-2018. Elle ne modifie pas l'engagement en 2021.

Les tables de turnover sont établies pour chaque société concernée. Elles sont établies par tranches d'âge de 5 ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années. À partir de 2018, la méthode a été modifiée et ne prend en compte que les démissions dans la moyenne des départs des 5 dernières années.

La mise à jour des taux de turnover sur 5 ans et des hypothèses relatives aux modalités de départ minore l'engagement de -294 k€.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation qui correspond au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA). Ces obligations sont libellées dans la monnaie de paiement et leur durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, et pour la zone euro, le Groupe utilise comme indice de référence pour l'actualisation de ses indemnités de fin de carrière les taux publiés par l'agence Bloomberg. Un taux d'actualisation de 1,10 % a été retenu pour 2021.

5.3.2.3. Tableau d'évolution de la provision pour indemnités de départ en retraite d'Axway Software

(en millions d'euros)	Valeur actualisée de l'obligation non financée	Engagements nets au bilan	Comptabilisation en compte de résultat
31 déc 2019	**6,4**	**6,4**	**0,2**
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	0,5	0,5	0,5
Coût financier	0,1	0,1	0,1
Prestations services aux salariés	-0,3	-0,3	-0,3
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	0,6	0,6	-
31 déc 2020	**7,2**	**7,2**	**0,2**
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	0,5	0,5	0,5
Coût financier	0,0	0,0	0,0
Prestations services aux salariés	-0,2	-0,2	-0,2
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	-0,8	-0,8	-
31 déc 2021	**6,8**	**6,8**	**0,4**

5.3.2.4. Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus sur Axway Software

Les écarts actuariels résultent uniquement des variations de la valeur actualisée de l'obligation, en l'absence d'actifs du régime.

Ces écarts incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ajustements d'expérience détaillés ci-après).

Le gain actuariel reconnu sur l'exercice 2021 de 787 k€ pour Axway Software résulte principalement :

- des écarts actuariels d'expérience (minoration de l'engagement de (-) 61 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de turnover (minoration de l'engagement de (-) 294 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de mortalité (sans impact sur l'engagement) ;
- des écarts liés au changement de taux d'actualisation (minoration de l'engagement de (-) 522 k€).

Les ajustements des passifs liés à l'expérience sont présentés pour la société Axway Software dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	6,8	7,2
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-0,1	-0,1
Ajustement des passifs liés à l'expérience (en % des engagements)	-0,91%	-1,38%

La ventilation par échéance de l'engagement de retraite France pour Axway Software, actualisé à 1,10 %, est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2021
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :	
- à moins d'1 an	0,3
- de 1 à 2 ans	0,1
- de 2 à 3 ans	0,1
- de 3 à 4 ans	0,3
- de 4 à 5 ans	0,3
- de 5 à 10 ans	2,6
- de 10 à 20 ans	2,0
- à plus de 20 ans	1,0
ENGAGEMENT TOTAL	**6,8**

5.3.2.5. Test de sensibilité des taux d'actualisation sur les indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Sur les passifs de retraite d'Axway Software, une variation de +/(-) 0,65 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-) 461 k€/(+) 514 k€.

5.3.3. Engagements de retraite et assimilés de la holding Sopra GMT

Une provision d'un montant de 300 k€ au 31 décembre 2021 couvre l'engagement de Sopra GMT envers ses salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite en application des dispositions de la convention collective Syntec, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AAA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée estimée de l'obligation de retraite concernée.

Au 31 décembre 2021, la société a utilisé le taux Bloomberg d'une duration de 10 ans pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Ce taux s'élevait à 0,60 %.

5.4. Paiements fondés en actions et assimilés

5.4.1. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Sopra Steria

Le coût des avantages accordés aux salariés dans le cadre des plans de stock-options, d'attribution d'actions gratuites de performance et d'actionnariat salarié s'élève à 6,7 M€ (4,2 M€ en 2020) et est porté en déduction du *Résultat opérationnel courant*.

En 2021, comme c'était aussi le cas en 2020, il se compose pour l'essentiel d'une charge correspondant à l'avantage accordé aux salariés au titre des plans d'attribution d'actions gratuites de performance.

5.4.1.1. Plan attribution gratuite d'actions de performance

Les charges liées aux plans d'attribution gratuite d'actions s'élèvent à 4,7 M€ (contre 2,2 M€ sur l'exercice 2020).

Des informations concernant les dispositions des principaux plans d'attribution gratuite d'actions sont données ci-dessous :

	Plan de février 2018	**Plan de mai 2021**
Date d'attribution par la Gérance et/ou le Conseil d'Administration	16 février 2018	26 mai 2021
Nombre d'actions pouvant être attribuées en actions	128 000	219 200
Période d'évaluation de la performance	Du 1er janvier 2018 au 31décembre 2020	Du 1er janvier 2021au 31décembre 2023
Durée d'acquisition des droits jusqu'à l'attribution définitive	Du 16 février 2018 au 31mars 2021inclus	Du 26 mai 2021au 30 juin 2024 inclus
Durée de conservation obligatoire des actions à l'issue de leur attribution	Aucune	Aucune
Conditions de performance prévues dans le plan	1) Evolution du chiffre d'affaires consolidé sur les exercices 2018, 2019 et 2020	1) Evolution du chiffre d'affaires consolidé sur les exercices 2021, 2022 et 2023
	2) Niveau du résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé au cours des exercices 2018, 2019 et 2020	2) Niveau du résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé au cours des exercices 2021, 2022 et 2023
	3) Niveau du flux net de trésorerie disponible (free cash-flow) consolidé au cours des exercices 2018, 2019 et 2020	3) Niveau du flux net de trésorerie disponible (free cash-flow) consolidé au cours des exercices 2021, 2022 et 2023
Condition supplémentaire d'attribution		Proportion de femmes dans l'encadrement supérieur du Groupe au 30 juin 2023
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 1er janvier 2021	**67 680**	**219 200**
Nombre d'actions attribuées en 2021	67 680	0
Nombre d'actions annulées en 2021		32 880
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31décembre 2021	67 680	0
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 31 décembre 2021	**0**	**186 320**
Cours de l'action	153,80	149,50
Taux sans risque	-	-
Dividendes	2,2%	2,3%
Volatilité	NA	NA
(Charges) / produits reconnus au compte de résultat au titre de l'exercice en millions d'euros	**0,7**	**4,0**

L'Assemblée générale mixte du 26 mai 2021 a fixé un plafond commun de 10 % du nombre d'actions composant le capital de Sopra Steria Group à l'époque du rachat (soit 2 054 770 actions sur la base du capital social au 31 décembre 2021) notamment pour servir l'ensemble des dispositifs d'association des salariés et des mandataires sociaux au capital (options d'achat d'actions, actions gratuites, toutes formes d'allocation d'actions à des salariés ou mandataires sociaux comme par exemple un plan d'épargne entreprise).

Des actions gratuites Sopra Steria Group sont attribuées à certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe à la date d'exercice et avec ou sans conditions de performance du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans d'attribution d'actions gratuites constitue un complément de rémunération évalué et comptabilisé dans les états financiers.

À la fin de chaque exercice, le Groupe revoit, le nombre potentiel d'actions pouvant être attribuées sur la base des bénéficiaires présents et des estimations d'atteinte des conditions de performance prévues par les plans non liées au marché. L'impact de cette réestimation est comptabilisé au compte de résultat en contrepartie des capitaux propres.

La valeur des actions gratuites à attribuer aux salariés en rémunération des services rendus est mesurée à la juste valeur de l'instrument de capitaux propres à la date d'attribution. Cette juste valeur est basée sur le cours de Bourse à cette même date. Les conditions d'acquisition autres que des conditions de marché ne doivent pas être prises en considération lors de l'estimation de la juste valeur des actions à la date d'évaluation. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de la juste valeur. Enfin, la charge cumulée reconnue tient compte également de l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises.

La charge correspondant à l'avantage accordé au personnel au titre des actions gratuites est comptabilisée en résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à la rubrique *Charges liées aux stock-options et assimilées* du *Résultat opérationnel courant*. S'agissant d'un schéma de rémunération par instruments de capitaux propres, cette charge trouve sa contrepartie dans les capitaux propres au poste *Réserves consolidées et autres réserves*.

5.4.1.2. Plan d'actionnariat salarié

En 2021, le Groupe n'a mis en place aucun plan d'actionnariat salarié.

Par ailleurs, un plan spécifique se poursuit au Royaume-Uni, Share Incentive Plan et représente une charge de 1,2 M€.

5.4.2. Paiements fondés en actions et assimilés du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe applique IFRS 2 pour les options de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites accordées au personnel.

a. Options de souscription d'actions

Le prix d'exercice des options du plan 2011 a été déterminé à partir de la moyenne des cours cotés à la clôture des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision d'attribution. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Cette comptabilisation est faite au compte de résultat à la rubrique Charges liées aux stock-options, la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, au poste Réserves consolidées et autres réserves. L'impact net sur les capitaux propres consolidés est donc nul.

La totalité des options détenues par les bénéficiaires présents aux dates d'arrêté comptable concernées sont prises en compte dans le calcul.

Conformément aux règlements des différents plans d'options, les actions résultant des levées d'options ne peuvent être converties au porteur ou cédées pendant le délai d'indisponibilité légal.

b. Actions gratuites

Des actions gratuites Axway Software sont attribuées à certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe à la date d'exercice et avec ou sans conditions de performance du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans d'attribution d'actions gratuites constitue un complément de rémunération évalué et comptabilisé dans les états financiers.

La charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions est égale à la juste valeur des actions octroyées au personnel multipliée par le nombre probable d'actions à remettre aux bénéficiaires qui seront présents à la date d'acquisition des actions (ce nombre d'actions est révisé pendant la période d'acquisition des droits en fonction des changements d'estimation de turnover des salariés).

La juste valeur des actions gratuites est déterminée une fois pour toutes à la date d'attribution sur la base du prix de marché de l'action ajusté pour tenir compte des caractéristiques et conditions de l'attribution des actions. Ce montant n'est pas réévalué ultérieurement en cas de variations de juste valeur.

La charge correspondant à l'avantage accordé au personnel au titre des actions gratuites est comptabilisée en résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à la rubrique Charges liées aux stock-options et assimilés.

Les charges liées aux stock-options accordées aux salariés dans le cadre des plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites s'élèvent à 4,4 M€ en 2021 (5,1 M€ en 2020) dont 0,6 M€ de contribution patronale.

Le nouveau plan attribué en 2021 représente une charge de 0,6 M€ sur la période.

Les plans d'attribution d'actions gratuites en-cours sont décrits ci-dessous :

Plans	LTI Plan C - 2018	LTI Plan AOA – 2019	PAGA 2019 - Axway	Free Share Allocation Plan Comex	LTI Plan BEYOND - 2020	LTI Plan FOCUS - 2021
Description	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe		Attribution de 200 actions gratuites au bénéfice de 1819 employés du Groupe	Attribution d'actions gratuites au bénéfice de 4 membres du Comité Exécutif du Groupe	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe	
Date d'attribution	juil-18	juil-19	janv-19	janv-19	juil-20	juil-21
Nombre d'actions pouvant être attribuées en actions	264 500	325 000	363 800	75 000	295 000	240 000
Durée d'évaluation de la performance	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Période d'évaluation de la performance	jan-18 à déc-20	jan-19 à déc-21	jan-19 à fév-22	jan-19 à jan-22	jan-20 à déc-22	jan-21 à déc-23
Durée d'acquisition des droits jusqu'à l'attribution définitive	juil-18 à mars-21	juil-19 à mars-22	jan-19 à fév-22	jan-19 à jan-22	juil-20 à mars-23	juil-21 à mars-24
Conditions de présence prévues dans le plan	Présence au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition (applicable à tous les LTI Plans)					
Conditions de performance prévues dans le plan	Niveau de performance (croissance organique des revenus et résultat opérationnel d'activité)		N/A	N/A	Niveau de performance (croissance organique des signatures et résultat opérationnel d'activité)	Niveau de performance (Règle des 40 - croissance organique plus résultat opérationnel d'actvité et croissance du revenu API Amplify)
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 1er janvier 2021	-	243 222	284 400	50 000	285 000	-
Nombre d'actions attribuées en 2021	-	-	-	-		240 000
Nombre d'actions annulées en 2021	-	67 191	42 200	0	70 000	51 317
Nombre d'actions définitivement attribuées en 2021	154 865	-	-	-	-	-
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 31 décembre 2021	-	176 031	242 200	50 000	215 000	188 683
(Charges)/produits reconnus au compte de résultat au titre de l'exercice en millions d'euros	**-0,4**	**-0,5**	**-0,9**	**-0,2**	**-1,1**	**-0,6**

Les LTI Plan C – 2018, LTI Plan AOA, LTI Beyond et LTI Focus accordent respectivement 36 000, 100 000, 100 000 et 30 000 actions à Monsieur Patrick Donovan, en qualité de Directeur Général du Groupe. Les charges correspondantes pour l'exercice 2021 sont reportées dans la note 5.5 rémunérations des principaux dirigeants.

5.4.3. Paiements fondés en actions et assimilés de la holding Sopra GMT

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Sopra GMT qui s'est tenue le 25 juin 2019 a autorisé, par sa septième résolution, le Conseil d'administration à attribuer gratuitement, en une ou plusieurs fois, 13 941 actions de la Société soit 3% du capital social de la Société au jour de la décision de l'Assemblée générale, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux éligibles de la Société et des membres du personnel salarié des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, pendant une durée maximum de trente-huit mois à compter de la date de ladite assemblée générale.

Conformément aux termes de l'autorisation de l'Assemblée générale visée ci-dessus, le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion du 25 juin 2021, de mettre en oeuvre trois plans d'attribution gratuite d'actions de performance, pour un total de 1920 actions (les PAGA 2021 soit le PAGA 2021-1, le PAGA 2021-2 et le PAGA 2021-3). Les actions de performance sont livrées aux bénéficiaires sous réserve que la condition de présence et les conditions de performance soient respectées à l'issue de la période d'acquisition.

	PAGA 2021-1	PAGA 2021-2	PAGA 2021-3
Date d'Assemblée générale	25/06/2019	25/06/2019	25/06/2019
Date d'attribution par le Conseil d'aministration	25/06/2021	25/06/2021	25/06/2021
Nombre total d'actions attribuées sans condition	640	640	640
Date d'attribution définitive	24/06/2024	24/06/2025	24/06/2026
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 01 janvier 2021	-	-	-
Attributions réalisées en 2021	-	-	-
Nombre de droits annulés en 2021	-	-	-
Attributions définitives au 31/12/2021	-	-	-
Actions restantes au 31 décembre 2021	**640**	**640**	**640**

Les conditions de performance économiques des plans LTI reposent sur trois critères affectés d'un même poids : la croissance organique du chiffre d'affaires consolidé, le ROA (Résultat opérationnel d'activité) et le flux net de trésorerie disponible consolidé de Sopra Steria Group.

5.5. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)

5.5.1. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages à court terme	2,5	3,2
Avantages postérieurs à l'emploi	0,0	0,0
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Avantages sur capitaux propres	0,2	0,2
TOTAL	**2,7**	**3,5**

Les rémunérations présentées dans le tableau ci-dessus concernent le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et tous les administrateurs ayant une fonction salariée au sein du Groupe.

Les Avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux indemnités conventionnelles de départ en retraite (cf. note 5.3.1.1). Il n'existe aucun engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

5.5.2. Rémunération des principaux dirigeants du sous-groupe Axway

Les éléments figurant dans le tableau ci-après concernent les administrateurs et la Direction Générale.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages à court terme (1)	1,0	1,5
Avantages sur capitaux propres	0,6	0,9
Total rémunération des principaux dirigeants	**1,6**	**2,4**

(1) Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables, les avantages en nature et les jetons de présence.

Année 2021

Au titre de l'exercice 2021, le Conseil d'administration du 22 février 2022 a préconisé de donner une part variable de 113 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable sera votée par l'Assemblée Générale, programmée le 24 mai 2022, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 25 mai 2021 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

La ligne Avantages sur capitaux propres représente la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2021.

Année 2020

Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 24 février 2021 a préconisé de donner une part variable de 508 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable sera votée par l'Assemblée Générale, programmée le 25 mai

2021, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 3 juin 2020 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2020 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2020.

5.5.3. Rémunération des principaux dirigeants de la holding Sopra GMT

La rémunération fixe annuelle des administrateurs, prévue à l'article L.225-45 du Code de Commerce, comptabilisée au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 72 k€.

Les rémunérations brutes versées en 2021 aux membres des organes de direction de Sopra GMT s'élèvent à 130 k€.

NOTE 6 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

6.1. Charge d'impôt

6.1.1. Charge d'impôt du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts courants	-80,8	-57,9
Impôts différés	-12,7	-2,5
TOTAL	**-93,5**	**-60,4**

a. **Impôts courants**

Le Groupe détermine ses impôts courants en appliquant les législations fiscales en vigueur dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables. Les législations fiscales appliquées sont celles adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes.

b. **Impôts différés**

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs dans un délai raisonnable.

Ils sont revus à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Leur effet est comptabilisé en Impôts différés au compte de résultat à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en *Autres éléments du résultat global* ; dans ce cas, il est également enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsque :

- le Groupe a juridiquement le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt courant ; et
- les actifs et passifs d'impôt différé concernent une même entité fiscale.

6.1.2. Charge d'impôt du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Impôts courants

Le Groupe détermine ses impôts courants en appliquant les législations fiscales en vigueur dans les pays où les filiales du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables. Les législations fiscales appliquées sont celles adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs dans un délai raisonnable.

Ils sont revus à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Leur effet est comptabilisé en Impôts différés au compte de résultat à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en Autres éléments du résultat global. Dans ce cas, il est également enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsque :

- le Groupe a juridiquement le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt courant ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent une même entité fiscale.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts courants	-3,0	-2,9
Impôts différés	-4,0	-2,2
Total charge d'impôt sur le résultat	**-6,9**	**-5,1**

En 2021, les impôts courants proviennent des entités profitables principalement d'Axway Gmbh en Allemagne pour 1,6 M€. En France, l'entité n'est pas profitable en 2021, les impôts courants correspondent à la CVAE pour 0,4 M€. Aux États-Unis, les impôts courants sont les impôts de l'État pour 0,3 M€.

La charge d'impôts différés se compose essentiellement de deux éléments. D'une part, des impôts différés passifs sont constatés pour reconnaître des différences temporaires liées à IFRS 15 pour (-) 3,4 M€. D'autre part, une activation de déficits reportables d'Axway Software en France pour 1,8 M€ et une désactivation des déficits reportables d'Axway Inc. aux États-Unis pour (-) 1,1 M€.

6.1.3. Charge d'impôt de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts courants	-	-
Impôts différés	-	-0,1
TOTAL	**-**	**-0,1**

6.2. Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net	198,8	122,0
Neutralisation des éléments suivants :	-	-
Résultat net d'impôt des activités cédées	-	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	- 1,3	-
Badwill	-	-
Charge d'impôt	- 100,4	- 65,5
Résultat avant impôt	**300,5**	**187,5**
Taux d'imposition théorique	**26,50%**	**28,00%**
Charge d'impôt théorique	**- 79,6**	**- 52,5**
Rapprochement		
Différences permanentes	1,7	- 8,1
Effet des reports déficitaires non activés	- 11,1	- 6,5
Effet des crédits d'impôts recherche	8,7	12,3
Différentiel de taux - France / Etranger	- 10,3	2,5
Ajustements d'impôts sur exercice antérieur	1,1	- 1,1
CVAE (nette d'impôt)	- 10,1	- 16,3
Contrôle fiscal	-	- 0,1
Autres impôts	- 0,8	4,3
Charge réelle d'impôt	**- 100,4**	**- 65,5**
Taux effectif d'impôt	**33,41%**	**34,94%**

6.3. Impôts différés actifs et passifs

6.3.1. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Sopra Steria

6.3.1.1. Variation des impôts différés nets

(en millions d'euros)	31/12/2020	Variation par résultat	Variation par OCI	Effet périmètre	Effet conversion	Autres	31/12/2021
Impôts différés liés aux :							
Immobilisations incorporelles	-21,1	3,7	-0,0	0,9	-0,6	-	-17,1
Immobilisations corporelles	3,6	-0,8	-	-	0,2	-	3,0
Actifs financiers non courants	1,1	-1,5	-	0,2	-0,0	-	-0,2
Stocks, encours de services et de facturation	-3,6	0,7	-	-	-0,0	-	-2,9
Autres actifs courants	-4,1	1,4	-	0,0	0,1	-	-2,5
Instruments dérivés	0,8	0,1	-1,6	-	-0,0	-	-0,7
- Avec impact au compte de résultat	0,4	0,1	-	-	-0,0	-	0,4
- Avec impact en OCI	0,5	-	-1,6	-	-0,0	-	-1,1
Emprunts et dettes financières	-0,4	0,1	-	-	-0,0	-	-0,3
Engagements de retraite	86,7	-17,0	-2,2	0,1	1,7	-	69,4
- Avec impact au compte de résultat	7,3	-17,0	0,1	0,1	-2,6	-	-12,1
- Avec impact en OCI	79,4	-	-2,3	-	4,4	-	81,5
Provisions	2,7	1,1	0,0	-0,1	0,1	-	3,8
Actifs et passifs issus des biens pris en location	4,2	1,9	-0,1	0,0	0,0	-	6,0
Autres passifs courants	-4,9	2,5	-0,0	-	0,1	-	-2,4
Reports fiscaux déficitaires	48,3	-4,9	-	0,1	0,1	-	43,6
Impôts différés actif / (passif) nets	**113,4**	**-12,6**	**-3,9**	**1,2**	**1,7**	**-**	**99,7**
Impôts différés inclus dans les actifs destinés à la vente	0,0					-0,0	-0,0
Impôts différés actif / (passif) nets inscrits au bilan	**113,4**	**-12,6**	**-3,9**	**1,2**	**1,7**	**-0,0**	**99,7**
Dont :							
Impôts différés mouvementés par le compte de résultat	33,5	-12,6	-0,0	1,2	-2,7	-0,0	19,3
Impôts différés mouvementés par les capitaux propres (OCI)	79,9	-	-3,9	-	4,4	-	80,4
- dont recyclables par résultat	0,5	-	-1,6	-	-0,0	-	-1,1
- dont non recyclables par résultat (retraite)	79,4	-	-2,3	-	4,4	-	81,5

6.3.1.2. Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Déficits fiscaux reportables	42,2	41,3
Différences temporelles	-	-
TOTAL	**42,2**	**41,3**

6.3.1.3. Tableau de variation des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	France	Scandinavie	Singapour	Maroc	Autres pays	TOTAL
31 décembre 2020	270,8	37,2	7,4	8,4	37,1	**360,9**
Variations de périmètre	0,2	-	-	-	-2,9	-2,7
Création	58,3	1,9	10,7	5,1	16,3	92,4
Utilisation	-79,4	-2,2	-	-0,0	-2,2	-83,8
Expiration	-	-0,1	-	-	-3,5	-3,6
Ecarts de conversion	0,0	-0,5	0,9	0,4	1,5	2,2
Autres mouvements	-19,0	-0,0	-	-	1,3	-17,6
31 décembre 2021	231,0	36,3	19,1	13,9	47,5	**347,8**
Base impôts différés activés	146,3	-	-	13,3	8,3	168,0
Base impôts différés non activés	84,7	36,3	19,1	0,5	39,2	179,8
Impôts différés activés	37,8	-	-	4,0	1,8	43,6
Impôts différés non activés	21,8	7,7	3,2	0,1	9,3	42,2

En France, une partie des déficits fiscaux non activés, soit 13,0 M€ en impôt différé (sur la base d'un taux à 25,83%), correspond aux reports déficitaires provenant de Steria, antérieurs au 1er janvier 2014, et dont la décision de l'administration de rejet de leur transfert à Sopra Steria fait l'objet d'une procédure contentieuse.

En Scandinavie, les reports déficitaires des sociétés implantées en Suède et au Danemark ne donnent pas lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs.

Enfin, parmi les Autres pays, des déficits de sociétés de taille modeste implantées au Brésil, en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et dans certains pays africains ne sont pas activés.

6.3.2. Impôts différés actifs et passifs du sous-groupe Axway

6.3.2.1. Analyse par échéance

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actifs (IDA)		
- à moins d'un an	1,1	-0,6
- à plus d'un an	13,5	16,9
TOTAL IDA	**14,6**	**16,3**
Impôts différés passifs (IDP)		
- à moins d'un an	-1,1	-0,6
- à plus d'un an	-2,7	-1,7
TOTAL IDP	**-3,9**	**-2,3**
IMPOTS DIFFERES NETS	**10,7**	**14,0**

Les impôts différés actifs à court terme sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux en 2022 par Axway Software en France et Axway Inc. aux États-Unis.

Les impôts différés actifs à plus d'un an sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux entre 2023 et 2026 par Axway Software et Axway Inc.

La réduction du taux d'impôt à 25 % à partir de 2022, conformément à la loi de finance 2018, a été retenue pour l'estimation des impôts différés d'Axway Software.

Les autres taux d'imposition appliqués sont les taux d'impôts en vigueur au 31 décembre 2021, notamment un taux d'impôt à 21 % pour Axway Inc.

6.3.2.2. Variation des impôts différés nets

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
En début de période	**14,0**	**17,2**
Variations de périmètre	-	-
Impôts imputés au compte de résultat	-4,0	-2,2
Impôts imputés en capitaux propres	-0,2	0,2
Ecarts de conversion	0,9	-1,2
Autres	-	-0,0
EN FIN DE PERIODE	**10,7**	**14,0**

La charge d'impôts imputée au compte de résultat s'est élevée à 4,0 M€, elle est décrite dans la note 6.1.

Les impôts imputés en capitaux propres correspondent aux effets d'impôts des écarts actuariels liés aux engagements de retraite pour 0,2 M€.

Les écarts de conversion de 0,9 M€ viennent particulièrement de l'impact de change du dollar américain par rapport à l'euro.

6.3.2.3. Décomposition par nature des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Différences liées aux retraitements en consolidation		
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	-0,2	-0,0
Amortissements des progiciels réévalués	0,6	1,1
Juste valeur des incorporels amortissables affectés	-4,0	-4,2
Actualisation de la participation des salariés	0,0	0,0
Provisions réglementées	-	-0,0
Déficits fiscaux activés	12,0	10,4
Actifs sur contrats clients (IFRS15)	-13,6	-10,1
Actifs et passifs sur contrats de location (IFRS16)	0,3	0,3
Provision pour risques (Groupe)	-1,4	-1,1
Autres	0,0	-0,2
Différences temporaires issues des déclarations fiscales		
Provision indemnités de départ en retraite	2,0	1,9
Dettes provisionnées pour Organic	0,0	0,0
Déficits fiscaux activés	13,3	14,4
Provision pour risques (Groupe)	1,4	1,1
Autres	0,4	0,4
TOTAL	**10,7**	**14,0**

Déficits fiscaux activés en consolidation

L'activation des déficits fiscaux en consolidation à hauteur de 12,0 M€ provient de l'entité Axway Software pour 11,2 M€. Les déficits fiscaux activés d'Axway Software étaient de 9,8 M€ au 31 décembre 2020.

Déficits fiscaux activés en social

L'activation des déficits fiscaux en social à hauteur de 13,3 M€ provient de l'entité Axway Inc. aux États-Unis. C'est un montant en baisse par rapport au déficit activé au 31 décembre 2020. Les déficits fiscaux de l'entité Axway Irlande sont désactivés à fin 2021 et ceux d'Axway Inc ont baissé de 1,1 M€.

Les prévisions de bénéfices imposables futurs, justifiant l'activation ou non des déficits fiscaux, ont été déterminées sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un business plan à 5 ans.

Trois plans d'affaires ont été dressés, ils concernent les entités Axway Software SA, Axway Inc. et Axway Irlande :

Axway Software SA : les déficits fiscaux reconnus en France sont activés à hauteur de 43,2 M€ sur un total de 65,5 M€ incluant 10,3 M€ suite à l'agrément obtenu sur les déficits de Streamdata. Ces déficits reportables ont été activés au regard des bénéfices imposables attendues pour les cinq prochains exercices soit un impôt différé actif de 11,2 M€, en hausse de 1,4 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, Axway Software SA affiche une perte fiscale de 11,5 M€ notamment en raison des méthodes de reconnaissance de revenue divergentes, dans les comptes IFRS et les comptes locaux, sur l'activité Customer Managed. Au 31 décembre 2021, ces divergences représentent 30,0 M€. Ces revenus seront principalement reconnus dans les comptes locaux en 2022, 2023 et 2024.

Le Groupe a tenu compte de la législation fiscale locale pour déterminer le rythme de consommation des déficits fiscaux notamment en France. L'activation d'un impôt différé actif est limité à 50% de la différence temporaire imposable au-delà de 1 M€.

Axway Inc : les déficits fiscaux reconnus aux Etats-Unis sont activés à hauteur de 63,2 M€ sur un total de 127,1 M€ incluant les crédits R&D. Cette activation des déficits reportables est basée sur les bénéfices imposables attendus pour les 5 prochains exercices, soit un IDA de 13,3 M€.

Au 31 décembre 2021, Axway Inc affiche un bénéfice taxable de 12,3 M$.

A compter de 2022, le Groupe comprend que l'option fiscale prévue par la section 59(e) du Code des impôts américain relative à la capitalisation fiscale des frais de recherche et développement deviendra d'application obligatoire. A fin 2021, le Groupe n'a pas

modélisé dans ses prévisions l'application de la section 59(e) du Code des impôts américain par prudence compte tenu de discussions en cours au niveau de l'administration fiscale américaine, qui pourraient remettre en cause le caractère obligatoire de cette clause. Cette obligation fiscale, qui permettra à Axway Inc de générer du bénéfice fiscal additionnel permettant ainsi de conforter les impôts différés actifs sur déficits reportables comptabilisés à fin 2021. Enfin, le Groupe n'a pas anticipé d'évolution du taux d'impôt dans ses hypothèses à fin 2021 aux Etats-Unis.

Axway Irlande : les déficits reportables ne sont pas activés au 31 décembre 2021 au titre des bénéfices imposables attendus pour les 5 prochains exercices.

6.3.2.4. Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Déficits fiscaux reportables	31,8	24,6
Différences temporelles	-	-
TOTAL	**31,8**	**24,6**

6.3.2.5. Échéancier des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
N+1	18,6	9,9
N+2	9,1	15,9
N+3	0,4	8,6
N+4	3,4	1,7
N+5 et années ultérieures	95,6	101,2
Déficits reportables ayant une échéance	127,1	137,3
Déficits reportables indéfiniment	126,2	90,5
TOTAL	**253,2**	**227,9**
Base impôts différés activés	110,3	108,5
Base impôts différés non activés	143,0	119,4
Impôts différés activés	25,2	24,8
Impôts différés non activés	29,4	24,6

Au 31 décembre 2021, les impôts différés non activés sur les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 29,4 M€. Ils concernent les entités suivantes : Axway Software en France (5,7 M€), Axway Inc. aux États-Unis (11,0 M€), Axway Irlande (3,6 M€), Axway Srl en Italie (3,3 M€), Axway Brésil (2,3 M€), Axway Roumanie (1,9 M€), Axway Pte Ltd à Singapour (0,7 M€), Axway Hong-Kong (0,6 M€) et Axway UK (0,3 M€).

Situation pour Axway Software

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 11,2 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 22,3 M€ (en base).

En 2021, Axway Software SA a obtenu l'agrément de la Direction générale des Finances publiques pour la transmission des déficits reportables de la société Streamdata pour un montant de 10,3 M€. Ces déficits reportables n'ont pas été reconnus par Axway software SA au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2020, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 9,8 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 7,1 M€ (en base).

Situation pour Axway Inc.

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 15,0 M$, le montant des déficits reportables non activés s'élevant quant à lui à 59,4 M$ (en base).

Au 31 décembre 2020, le montant des déficits fiscaux activés était de 17,6 M$ et le montant des déficits reportables non activés de 72,3 M$ (en base).

Les déficits fiscaux reportables d'Axway Inc. proviennent essentiellement des acquisitions de Cyclone en 2006, de Tumbleweed Communications Corp. en 2008, de Systar Inc. en 2014 et d'Appcelerator Inc. en 2016. Ces déficits font l'objet d'un double plafonnement, dans le temps (20 ans) et annuel (8,1 M$ par an) imposé par la réglementation fiscale américaine lors d'un changement d'actionnariat.

Axway Inc. aux États-Unis bénéficie de crédits d'impôt recherche (CIR). Ces crédits d'impôt peuvent être utilisés pour le paiement de l'impôt société dû au titre des 20 années qui suivent celle au titre de laquelle il est constaté. À défaut, l'excédent non imputé n'est pas restituable.

Les CIR d'Axway Inc. ont été acquis chaque année entre 2001 et 2021. Au 31 décembre 2021, nous estimons que le montant total des CIR imputables sur des bénéfices fiscaux est de 52,6 M$ en base. Ces crédits d'impôts ont été reportés en impôts différés non activés car la date probable de leur utilisation est trop éloignée. Sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un business plan, les 11,0 M$ de crédits d'impôts pourraient être utilisés de 2025 à 2041.

NOTE 7 - ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Ces éléments comprennent les actifs financiers non courants, les clients et comptes rattachés, les autres actifs courants, les autres dettes non courantes et les fournisseurs et autres dettes courantes.

7.1. Autres actifs financiers non courants

7.1.1. Catégories d'autres actifs financiers non-courants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Titres non consolidés	25,2	19,4
Autres prêts et créances	53,9	54,2
Instruments dérivés	2,9	0,3
TOTAL	**81,9**	**74,0**

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- actifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ; et
- actifs évalués au coût amorti.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine, selon son modèle de gestion, la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers reconnus par le Groupe sont constitués des éléments suivants :

a. Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Entrent dans cette catégorie les placements en instruments de capitaux propres pour lesquels le Groupe a choisi de les classer de manière irrévocable dans cette catégorie.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres et elles sont considérées comme non recyclables par le compte de résultat. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Le Groupe a classé dans cette catégorie des titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle.

b. Actifs évalués au coût amorti (prêts et créances)

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe distingue :

- les prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants ;
- les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

c. Actifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés dont le Groupe a fait le choix de ne pas les évaluer en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Cette catégorie comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme). Ils sont principalement constitués des valeurs mobilières de placement et autres équivalents de trésorerie.

Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat en *Autres produits et charges financiers*.

d. Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Lors de leur émission, le Groupe apprécie le risque de crédit associé aux prêts et créances. Ensuite, ils peuvent être dépréciés dès lors que le Groupe s'attend à ce que leur valeur recouvrable estimée soit inférieure à leur valeur nette comptable.

S'agissant des créances commerciales, ces dépréciations sont comptabilisées par le compte de résultat et reprises en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable dans le *Résultat opérationnel d'activité*. S'agissant de prêts et dépôts, elles sont inscrites en *Autres produits et charges financiers*.

7.1.1.1. Titres non consolidés

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**19,9**	**0,2**	**19,8**
Variations de périmètre	0,2	0,1	0,1
Augmentations	6,5	2,3	4,2
Diminutions	-4,0	-0,0	-4,0
Revalorisation	-0,6	-0,0	-0,6
Ecarts de conversion et autres mouvements	-0,0	0,0	-0,0
31 décembre 2020	**22,0**	**2,6**	**19,4**
Variations de périmètre	-4,8	-0,0	-4,8
Augmentations	8,8	1,6	7,1
Diminutions	-0,5	-0,3	-0,3
Revalorisation	3,7	-	3,7
Ecarts de conversion et autres mouvements	0,1	0,0	0,1
31 décembre 2021	**29,2**	**4,0**	**25,2**

Les titres non consolidés sont constitués pour le montant le plus important des titres CS Communication & Systèmes (12,9 M€ au 31 décembre 2021, contre 9,7 M€ au 31 décembre 2020).

7.1.1.2. Autres prêts et créances

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts	0,1	0,1
Créances de crédits d'impôt et taxes (CIR)	-	12,4
Autres créances non courantes	37,6	24,0
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	19,6	21,0
Dépréciations sur prêts, dépôts et autres immobilisations financières	-3,4	-3,2
TOTAL	**53,9**	**54,2**

Les créances de crédit d'impôt recherche classées en *Autres prêts et créances* sont celles dont l'utilisation ou le remboursement interviendra au-delà d'un délai d'une année.

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme comprennent principalement des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués et des créances rattachées à des participations.

Les *Autres créances non courantes* consistent à hauteur de 4,9 M€ en des avances versées au Royaume-Uni par l'entité NHS SBS aux structures nouvellement clientes de sa plateforme pour réaliser leurs opérations de transition et de 32,7 M€ en des prestations réalisées mais non encore facturés en Allemagne par Sopra Financial Technology GmbH.

Ces dépôts et ces autres créances sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

7.1.2. Catégories d'actifs financiers non-courants du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances ;
- actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

a. Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend les actifs financiers dérivés, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

b. Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance entraîne le déclassement obligatoire de tous les actifs classés dans cette catégorie. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Le Groupe n'a reconnu aucun actif dans cette catégorie.

c. Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- d'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur recouvrable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable ; et
- d'autre part, les créances commerciales à court terme décrites dans la note 7.2.2.

Les actifs financiers et autres actifs non courants du Groupe concernent principalement les prêts et les créances.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts et créances	2,7	2,3
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	6,1	6,3
Total actifs financiers et autres actifs non courants	**8,8**	**8,6**

Les charges constatées d'avance, part à plus d'un an, sont des coûts d'obtention de contrat tels que décris dans la note 4.1. Elles ont représenté 6,1 M€ au 31 décembre 2021 contre 6,3 M€ au 31 décembre 2020.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres créances non courantes	0,8	0,5
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	1,9	1,8
Total Prêts, dépôts et autres immobilisations financières à long terme -	**2,7**	**2,3**

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme correspondent essentiellement à des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués. Ces dépôts non rémunérés sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

Les autres créances non courantes correspondent au contrat de liquidité avec Kepler.

7.1.3. Catégories d'autres actifs financiers non-courants de la holding Sopra GMT

Au 31 décembre 2021, la société-mère Sopra GMT détient des titres de participation Sopra Steria Group (89,9 M€) et Axway Software (80,9 M€). Ces titres sont éliminés dans les comptes consolidés de Sopra GMT pour leur montant total 170,8 M€.

Au 31 décembre 2021, la société-mère Sopra GMT détient des actions propres pour un montant de 3,9 M€, ces actions sont éliminées également en consolidation. Il s'agit de 3170 titres Sopra GMT rachetés en octobre 2021 à des actionnaires managers, et destinés à servir des plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés de Sopra GMT et de ses filiales. 1920 de ses actions ont été affectées dès leur achat au service du plan d'attribution gratuite PAGA 2021 décidé par le Conseil d'administration en juin 2021.

Il n'existe pas d'autres actifs financiers non courants.

7.2. Clients et comptes rattachés

7.2.1. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients - valeur brute	667,7	629,8
Dépréciation des créances clients	-17,4	-22,2
Créances clients - valeur nette	**650,3**	**607,6**
Actifs sur contrats clients	369,8	346,9
TOTAL	**1 020,1**	**954,6**

Le poste *Clients nets*, exprimé en mois d'activité s'établit au 31 décembre 2021 à moins de 2 mois d'activité en légère amélioration par rapport au 31 décembre 2020. Ce ratio est calculé en rapportant le poste *Clients nets* au chiffre d'affaires obtenu par la méthode de l'épuisement. Le poste *Clients nets* est obtenu en ramenant le poste *Clients* en valeur hors taxes et en retranchant les produits constatés d'avance figurant au passif du bilan. L'analyse du risque de crédit au regard des dispositions d'IFRS 9 « Instruments financiers » ne fait ressortir aucun impact significatif.

Les actifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1. La variation de la période résulte, d'une part, de l'apparition de droits à facturer transformant les actifs en créances clients et, d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients.

7.2.1.1. Balance âgée clients au 31/12/2021

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Dont : non échues à la date de clôture	Dont : échues selon les périodes suivantes			
			moins de 30 jours	entre 30 et 90 jours	entre 90 et 120 jours	plus de 120 jours
Créances clients	667,7	530,6	87,2	19,7	5,3	24,9

7.2.1.2. Etat des variations des dépréciations pour créances clients

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur créances clients en début de période	**22,2**	**21,1**
Mouvements de périmètre	-0,0	0,6
Dotations nettes de reprises	-4,4	0,3
Autres mouvements	-0,6	0,3
Ecarts de conversion	0,2	-0,1
DEPRECIATIONS SUR CREANCES CLIENTS EN FIN DE PERIODE	**17,4**	**22,2**

7.2.2. Clients et comptes rattachés du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Ce poste comprend les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu d'un délai moyen d'encaissement des factures de l'ordre de soixante jours. La nature des clients du Groupe présentant un risque faible de crédit et la politique de provisionnement systématique des créances au-delà d'une certaine échéance permettent au Groupe de prendre en compte le risque de crédit sur les créances clients. La procédure de provisionnement des créances clients est la suivante : provision à hauteur de 50% du montant des factures non réglées 6 mois après leur date d'émission et à hauteur de 100% au-delà de 12 mois.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1er janvier suivant la date de clôture (1er janvier 2020 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2019) ont été compensés au bilan.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan en Actifs sur contrats clients du poste Clients et comptes rattachés (« factures à établir »), (cf. note 4.1.2.1).

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	50,3	50,8
Dépréciations des créances clients	-1,0	-1,7
Créances Clients - valeur nette	**49,3**	**49,1**
Factures à établir	55,8	39,0
Total clients et comptes rattachés	**105,1**	**88,1**

Le DSO sur le poste *Clients et comptes rattachés* : 121 jours

Le poste Clients nets, exprimé en jours d'activité, s'établit au 31 décembre 2021 à 121 jours en hausse par rapport au DSO du 31 décembre 2020 (95 jours). Ce ratio est calculé en rapportant le poste Clients nets au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année. La variation s'explique avec l'analyse ci-dessous.

Le DSO sur le poste *Créances Clients – valeur nette* : 57 jours

Le DSO s'élève à 57 jours stable par rapport à l'exercice 2020 (54 jours). Cette stabilité s'explique par la transformation en-cours du modèle d'affaires qui génère davantage de factures à établir liés aux contrats (Customer Managed).

Le DSO sur le poste *Actifs sur contrats clients* : 63 jours

La variation sur la période des factures à établir résulte, d'une part, de l'apparition du droit à facturer transformant les actifs sur contrats clients en créances clients et d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients (Souscription en « Customer Managed »).

Sur ce poste, le DSO s'élève au 31 décembre 2021 à 63 jours comparé à un DSO de 41 jours au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique par la forte croissance des revenus Customer Managed sur l'exercice 2021.

7.2.2.1. Echéancier des créances clients du sous-groupe Axway au 3112/2021

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Dont : non échues à la date de clôture	Dont :					
			moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	plus de 360 jours
Créances clients	50,3	40,1	5,6	2,5	0,9	0,7	0,1	0,5

7.2.2.2. État des variations des dépréciations pour créances douteuses

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur créances clients en début de période	**1,7**	**1,4**
Dotations	0,5	0,9
Reprises	-1,2	-0,6
Mouvements de périmètre	-	-
Ecarts de conversion	0,1	-0,1
Dépréciations sur créances clients en fin de période	**1,0**	**1,7**

7.2.3. Clients et comptes rattachés de Sopra GMT

Ces créances clients, qui concernent uniquement Sopra Steria Group (0,4 M€) et Axway Software (0,3 M€) sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients - valeur brute	0,3	0,1
Factures à établir	0,4	0,4
Avoirs à établir	-	-
Dépréciation des créances clients	-	-
TOTAL	**0,7**	**0,6**

7.3. Autres actifs courants

7.3.1. Autres actifs courants du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Stocks et en-cours	44,7	43,8
Avances et acomptes versés	1,5	3,2
Personnel et organismes sociaux	5,2	5,6
Créances fiscales	185,4	161,1
Impôt sur les sociétés	104,2	85,5
Prêts cautions et autres créances financières à moins d'un an	1,5	3,4
Créances diverses	32,5	44,9
Dépréciation des créances diverses	-1,1	-1,0
Charges constatées d'avance	68,5	62,8
Instruments financiers dérivés	5,4	1,2
TOTAL	**447,9**	**410,6**

Les stocks et en-cours résultent essentiellement des coûts d'exécution de contrats (phases de transition de contrats de tierce maintenance applicative, de gestion d'infrastructure et d'outsourcing et phases préparatoires des licences en mode SaaS) tels que décrits en note 4.1. Leur augmentation résulte de la signature de nouveaux contrats.

Les créances fiscales comprennent notamment en France les créances de Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

7.3.2. Autres actifs courants du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Personnel et organismes sociaux	0,4	0,5
Créances fiscales	10,2	14,7
Impôt sur les sociétés	1,6	1,5
Créances diverses	2,4	2,7
Loyers payés d'avance - IFRS16	-0,0	-0,0
Charges constatées d'avance	13,2	12,8
Total autres créances courantes	**27,8**	**32,2**

Les créances fiscales d'un montant total de 10,5 M€ correspondent essentiellement à des Crédits d'Impôt Recherche obtenus en France (6,3 M€) et en Irlande (1,2 M€).

Les charges constatées d'avance sont stables, elles découlent de l'étalement des commissions sur le chiffre d'affaires Souscription. Ces commissions prépayées, part à moins d'un an, sont des coûts d'obtention de contrats capitalisés qui sont décrits dans la note 4.1.

Les créances fiscales : le Crédit d'Impôt Recherche

Les créances de crédits d'impôts recherche (CIR) sont cédées au Crédit Agricole depuis 2017. Les créances de CIR antérieures à 2017 étaient cédées à Natixis.

Le suivi du financement des créances de CIR cédées est détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)

Exercice	Année du CIR Financé	Montant du CIR financé	Financeur des créances de CIR	Remboursement effectué par Année	Remboursement effectué par Montant
Crédits d'impôts recherche remboursés par l'administration fiscale					
2014	2011	5,8	Natixis	2015	Pour le montant attendu
	2012	3,6	Natixis	2016	Pour le montant attendu
	2013	6,5	Natixis	2017	Pour le montant attendu
2015	2014	7,6	Natixis	2018	Pour le montant attendu
2016	2015	9,0	Natixis	2019	Pour le montant attendu
2017	2016	9,1	Crédit Agricole	2020	Pour le montant attendu
2018	2017	10,2	Crédit Agricole	2021	Pour le montant attendu
Crédits d'impôts recherche non encore remboursés par l'administration fiscale					
2019	2018	7,9	Crédit Agricole	-	-
2020	2019	8,3	Crédit Agricole	-	-
2021	2020	8,0	Crédit Agricole	-	-

Au 31 décembre 2021, le total des créances cédées au Crédit Agricole et non encore remboursées par l'administration fiscale s'élève à 24 104 k€.

Analyse sur la décomptabilisation des créances de crédits d'impôts recherche :

Le critère essentiel pour la déconsolidation est le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à la créance. Si le risque de crédit et le risque de retard de paiement sont bien transférés au Crédit Agricole, le risque fiscal n'est pas transféré. En cas de remise en cause par l'Etat des montants déclarés, notre contrat avec le Crédit Agricole prévoit qu'on leur rembourse le CIR rejeté.

Notre analyse a montré que la déconsolidation est acceptable dans la mesure où le risque fiscal est considéré comme non significatif. En effet, Axway Software a fait l'objet de deux contrôles fiscaux portant sur les exercices de 2009 à 2011 et de 2014 à 2016. Ces deux contrôles n'ont fait l'objet d'aucun ajustement sur les montants déclarés au titre du CIR. Les modalités de détermination des projets et dépenses éligibles au CIR ainsi que leur contrôle par nos équipes sont demeurés inchangés depuis ces contrôles fiscaux.

Sur cette base, nous considérons que le financement du crédit d'impôt recherche transféré est déconsolidant.

7.4. Autres dettes non courantes

7.4.1. Autres dettes non courantes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Options de vente accordées	-	84,3
Autres dettes - part à plus d'un an	15,2	17,3
Instruments financiers dérivés	0,6	2,4
TOTAL	**15,8**	**104,1**

Au Royaume-Uni, le droit de vente accordé par le Groupe au Cabinet Office sur les actions que ce dernier détient dans la joint-venture SSCL, exerçable du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2024, est désormais classé en *Autres dettes courantes*. Il représentait 84,3 M€ au 31 décembre 2020.

Les autres dettes non courantes comprennent en 2021 les obligations de financement des investissements du Groupe dans des fonds de Corporate Ventures à hauteur de 9,8 M€ (11,3 M€ au 31 décembre 2020).

Les instruments financiers dérivés au 31 décembre 2021 sont composés de contrats de couverture de taux d'intérêt et de change.

Options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'une option de vente de leur participation au Groupe, une dette est constatée en autre passif non courant pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice estimé de l'option. La contrepartie de la dette induite par ces engagements est comptabilisée :

- par imputation prioritairement sur le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- puis, pour le solde, par imputation sur les réserves consolidées en part du Groupe.

Les variations ultérieures de cette option de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont comptabilisées en contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant et pour le solde en diminution des réserves consolidées en part du Groupe.

7.4.2. Autres dettes non courantes du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les prestations facturées mais non encore totalement exécutées figurent au bilan en Passifs sur contrats clients du poste Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an (« produits constatés d'avance ») (cf. note 4.1.2).

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres dettes - part à plus d'un an	0,2	0,7
Passifs sur contrats clients - part à plus d'un an	1,5	1,7
SOUS-TOTAL autres dettes non courantes	**1,7**	**2,4**
Autres provisions pour risques et charges - part > 1 an	8,0	8,4
TOTAL autres dettes non courantes, y compris provisions - part à plus d'un an	**9,8**	**10,8**

La variation porte sur les revenus de maintenance et résulte :

- d'une part de la transformation des passifs antérieurs en produits constatés d'avance à moins d'un an et
- d'autre part de l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Ceux existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en produits constatés d'avance, part à moins d'un an, au cours de l'exercice 2021.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière d'un montant de 6,9 M€ (cf. note 5.3) sont reportées dans le poste Autres provisions pour risques et charges. Ce dernier comprend aussi les provisions pour risques et charges pour 0,3 M€ (cf. note 10) et les provisions pour autres avantages à long terme du personnel en Italie pour 0,8 M€.

7.5. Autres dettes courantes

7.5.1. Autres dettes courantes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur immobilisations - part à moins d' un an	5,2	18,1
Avances et acomptes reçus sur commandes	27,9	22,3
Dividendes à verser	0,2	0,0
Dettes sociales	451,7	445,4
Dettes fiscales	228,3	223,7
Impôt sur les sociétés	117,4	102,2
Passifs sur contrats clients	390,5	328,2
Dettes diverses	131,4	23,4
Instruments financiers dérivés	0,9	3,8
TOTAL	**1 353,6**	**1 167,1**

Les passifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1.1. Leur variation résulte d'une part de la transformation des passifs antérieurs en chiffre d'affaires et d'autre part de l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées. Ceux existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021.

Les dettes diverses comprennent notamment l'engagement du Groupe d'acheter ses propres actions pour servir ses plans d'attributions d'actions gratuites de performance à hauteur de 9,8 M€ (3,5 M€ au 31 décembre 2020). Elles comprennent également la dette relative à l'option de vente accordée par le Groupe au Cabinet Office sur les actions que ce dernier détient dans la joint-venture SSCL, antérieurement classée en *Autres dettes non courantes* (cf. note 7.4) et qui s'élève à 107,8 M€ au 31 décembre 2021. Par ailleurs, au premier semestre 2021, les actionnaires minoritaires de Tecfit, société holding de Galitt, ont exercé leur option de vente et le Groupe a versé 6,3 M€ pour acquérir leurs parts.

7.5.2. Autres dettes courantes du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	0,1	0,3
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,1	0,1
Dettes sociales	24,9	34,1
Dettes fiscales	6,3	5,8
Impôt sur les sociétés	1,2	1,4
Dettes diverses	2,5	2,6
Total autres dettes courantes	**35,1**	**44,4**

La baisse des dettes sociales s'explique en partie par une diminution des provisions sur bonus et commissions en relation avec les affaires signées en fin d'année.

7.5.3. Produits constatés d'avance à moins d'un an du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les produits constatés d'avance, part à moins d'un an, qualifiés de passifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1.2.1. Leur variation résulte des facteurs suivants :

- la transformation des passifs antérieurs en chiffre d'affaires ;
- la transformation des passifs produits constatés d'avance, part à plus d'un an, antérieurs en passifs produits constatés d'avance part à moins d'un an ;
- l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1er janvier suivant la date de clôture (1er janvier 2022 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2021) ont été compensés au bilan.

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Passifs sur contrats clients	55,8	54,7
Total passifs sur contrats clients - part à moins d'un an	**55,8**	**54,7**

Les Passifs sur contrats clients, part à moins d'un an, existant au 31 décembre 2020 ont été majoritairement convertis en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021.

Les produits constatés d'avance sur la maintenance sont stables en variation totale (+ 0,3 M€). A taux de change constant, ils baissent en raison de l'attrition attendue sur ces contrats dans le cadre de la transformation du modèle d'affaires.

Les produits constatés d'avance sur la Souscription ont augmenté de 1,9 M€ en 2021 par rapport à 2020. Cette hausse est cohérente avec la progression de l'activité Souscription (« Axway Managed »).

7.5.4. Autres dettes courantes de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur immobilisations - part à moins d' un an	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dividendes à verser	-	-
Dettes sociales	0,5	0,4
Dettes fiscales	0,2	0,1
Impôt sur les sociétés	-	-
Comptes courants créditeurs	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Dettes diverses	0,1	0,1
Instruments financiers dérivés	-	-
TOTAL	**0,8**	**0,6**

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

8.1. Ecarts d'acquisition

8.1.1. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Sopra Steria

8.1.1.1. Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2021 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**1 894,4**	**80,5**	**1 813,9**
Acquisitions			
- Sodifrance	58,0	-	58,0
- CX Partners	5,8	-	5,8
- ADN'co	2,0	-	2,0
Ajustements sur regroupements d'entreprises	5,8	-	5,8
Sortie de périmètre	-	-	-
Dépréciations	-	-	-
Ecarts de conversion	-43,8	-1,5	-42,3
31 décembre 2020	**1 922,2**	**79,0**	**1 843,2**
Acquisitions	-	-	-
- EVA Group	70,9	-	70,9
- Eggs	16,0	-	16,0
- Labs	5,0	-	5,0
- Luminosity Ltd	2,1	-	2,1
Ajustements sur regroupements d'entreprises	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-
Dépréciations	-	6,3	-6,3
Ecarts de conversion	55,3	1,9	53,4
31 décembre 2021	**2 071,4**	**87,1**	**1 984,3**

La variation de 42,3 M€ au titre des variations de change provient essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
G B P	47,1	-38,2
NOK-SEK	4,5	-4,0
Autres devises	1,8	-0,1
TOTAL	**53,4**	**-42,3**

8.1.1.2. Répartition des écarts d'acquisition par UGT

Les valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition se répartissent par UGT de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
France	629,6	558,7
Royaume-Uni	611,3	571,3
Autre Europe (1)	351,8	330,9
Sopra Banking Softw are	375,5	366,1
Sopra HR Softw are	16,2	16,2
TOTAL	**1 984,3**	**1 843,2**

(1) Autre Europe est le regroupement des UGT suivantes testées séparément : Allemagne, Scandinavie, Espagne, Italie, Suisse, Belgique, Luxembourg et Sopra Financial Technology.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires) selon la méthode des regroupements d'entreprises présentées en note 2.1. Ce choix est réalisé acquisition par acquisition.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégralement en résultat, après avoir réexaminé si l'ensemble des actifs et passifs ont bien été identifiés.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation dans les conditions décrites à la note 8.1.1.3. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

8.1.1.3. Tests de dépréciation

Au 31 décembre 2021, le Groupe a réalisé des tests de valeur comme la pratique l'impose. Il a ainsi tout d'abord procédé à une revue de ses paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini par rapport au 31 décembre dernier. Il n'a pas pris en compte une prime de risque additionnelle liée à la Covid-19.

Les tests ont alors été réalisés avec les paramètres suivants :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
France	7,7%	8,2%	2,0%	2,0%
Royaume-Uni	8,5%	8,4%	2,0%	2,0%
Autres Europe	7,5 à 9,0%	8,2 à 9,0%	2,0%	2,0%
Sopra Banking Softw are	7,7%	8,2%	2,0%	2,0%
Sopra HR Softw are	7,7%	8,2%	2,0%	2,0%

Le Groupe a ensuite appliqué ces paramètres à des prévisions de flux de trésorerie. Ces tests ne conduisent pas à comptabiliser une dépréciation à l'exception d'une UGT en Allemagne dont l'écart d'acquisition de 6,3 M€ a été ramené à 0.

En outre, le Groupe a fait varier ces hypothèses de 1,0 point. Ainsi, une baisse du taux de croissance à l'infini de 1,0 point, ou une hausse de 1,0 point du taux d'actualisation, ou la combinaison des deux ne conduiraient pas à constater de dépréciation.

En complément, le Groupe a aussi procédé à des tests supplémentaires de sensibilité à la baisse du taux de marge opérationnelle de l'UGT Sopra Banking Software. Ainsi, le Groupe n'a pas identifié de dépréciation potentielle par l'application d'hypothèses raisonnablement probables de baisse du taux de marge opérationnelle, toutes choses étant égales par ailleurs.

Enfin, des tests supplémentaires de sensibilité aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, taux de marge opérationnelle ou taux de croissance des revenus) ont aussi été réalisés sur chacune des unités génératrices de trésorerie.

Ainsi, le Groupe a fait des tests avec les hypothèses suivantes :

- une augmentation du taux d'actualisation de 2 points ou ;
- une diminution du taux de croissance à l'infini de 2 points (soit aucune croissance à l'infini) ou ;
- une combinaison d'une augmentation du taux d'actualisation de 2 points et une diminution du taux de croissance à l'infini de 2 points ou ;
- une diminution du taux de marge opérationnelle anticipée de 2 points ou ;
- une diminution du taux de croissance anticipée de 2 points.

Ces tests additionnels n'induiraient aucune dépréciation.

La norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* » impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, la problématique des tests de dépréciation concerne essentiellement les écarts d'acquisition qui constituent l'essentiel de l'actif non courant du bilan consolidé de Sopra Steria Group.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe retient une segmentation en unités génératrices de trésorerie homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de *reporting* et l'information sectorielle (cf. note 3). Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Du fait de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » à partir du 1er janvier 2019, la valeur comptable des actifs comprend les droits d'utilisation des biens pris en location diminués des dettes sur biens pris en location.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode dite des DCF) :

- flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget ;
- flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini reflétant le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme auquel s'ajoute le taux d'inflation anticipé à long terme.

Les flux de trésorerie comprennent les décaissements de loyers malgré l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » depuis le 1er janvier 2019.

Le taux d'actualisation s'appuie sur le coût moyen pondéré du capital. Celui-ci est rapproché des estimations réalisées par les bureaux d'analyse financière. Au final, les taux d'actualisation utilisés par UGT résultent de ce travail de comparaison et sont compris entre les coûts moyens pondérés du capital et la moyenne des estimations des analystes.

Les taux de croissance à l'infini résultent d'une moyenne des estimations réalisées par les bureaux d'analyses financières.

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges opérationnels*.

La reprise des pertes de valeur de l'écart d'acquisition relatif à des participations consolidées par intégration globale est interdite.

8.1.2. Ecarts d'acquisition du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Écarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif :

- soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention) ;
- soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).

Ce choix est réalisé acquisition par acquisition. La méthode des regroupements d'entreprises est présentée en note 8.1.2.2.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégral en résultat, après avoir réexaminé si l'ensemble des actifs et passifs ont bien été identifiés.

Les écarts d'acquisition sont affectés à une unité génératrice de trésorerie unique dans le cadre des tests de dépréciation dans les conditions décrites à la note 8.1.2.4. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et sont réalisés systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16 et IAS 39).

Depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée le 1er janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;

- pour chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire prenant en compte la part de goodwill revenant aux intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en date d'acquisition (évalués à la juste valeur), ou pour la comptabilisation d'un goodwill dit « partiel », ce qui revient à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis ;

- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (12 mois). Tout ajustement postérieur à la période intercalaire de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix, ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe.

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis et les passifs repris. Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion ;

- à évaluer et comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

  ✓ d'une part, la somme du prix d'acquisition de l'entreprise acquise et du montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,

  ✓ d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

8.1.2.1. Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours des exercices 2020 et 2021 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**358,6**	**8,6**	**350,0**
Acquisition	-	-	-
Ecarts de conversion	-19,6	0,1	-19,7
31 décembre 2020	**339,0**	**8,7**	**330,3**
Acquisition	-	-	-
Ecarts de conversion	18,0	-0,0	18,0
31 décembre 2021	**356,9**	**8,6**	**348,3**

8.1.2.2. Détermination des écarts d'acquisition constatés au titre des regroupements d'entreprises

Aucune acquisition n'est à signaler sur les exercices 2020 et 2021.

8.1.2.3. Écarts de conversion

Les variations de change proviennent essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

Variation Euro / devise (en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
U S D	18,5	-20,4
S E K	-0,4	0,8
Autres devises	-0,0	-0,0
TOTAL	**18,0**	**-19,7**

8.1.2.4. Tests de dépréciation

Principes comptables, jugements et estimations

Unités génératrices de trésorerie

La norme IAS 36 *« Dépréciations d'actifs »* impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur identifié d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, la problématique des tests de dépréciation concerne surtout les écarts d'acquisition qui constituent l'essentiel de l'actif non courant du bilan consolidé d'Axway Software.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

Le groupe Axway fournit des solutions informatiques permettant la gestion automatique des échanges de données à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Axway s'est développé en partie par croissance externe ces dernières années, les principales acquisitions ayant été les suivantes : Cyclone Commerce aux États-Unis en 2006, Actis en Allemagne en 2007, Tumbleweed aux États-Unis en 2008, Vordel en Irlande en 2012, Systar en France en 2014, Appcelerator aux États-Unis en 2016, Syncplicity aux États-Unis en 2017 et Streamdata.io en France en 2019.

L'ensemble des produits développés en interne ou liés à des acquisitions sont intégrés dans la plateforme technique commune.

Le mode de fonctionnement opérationnel de la société Axway est celui d'un éditeur mondial dont les principaux marchés sont les États-Unis et l'Europe. Les différents progiciels de la plateforme technique sont distribués *via* des filiales commerciales qui versent des redevances sur les revenus de licences, de souscription et de maintenance.

Compte tenu de la globalisation des produits et des marchés, l'analyse de la contribution aux résultats du groupe Axway par pays ne présente pas de pertinence économique.

Les entrées de trésorerie liées aux activités des différents pays ne sont donc pas considérées comme indépendantes des entrées de trésorerie générées par les activités des autres pays et Axway dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. En d'autres termes, le mode de fonctionnement d'Axway selon le mode éditeur intervenant sur un marché globalisé conduit à traiter le Groupe sous forme d'**une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation**.

Méthodes de détermination de la valeur d'utilité

Conformément à la norme IAS 36, dans le cas où la valeur comptable de l'UGT auquel le goodwill testé est affecté est supérieure à sa juste valeur nette des coûts de la vente (ou dans le cas où il n'est pas possible de déterminer la juste valeur nette des coûts de la vente de l'UGT), la valeur comptable de l'UGT est alors comparée à sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode dite des DCF).

Afin de refléter, sur une période appropriée, les impacts de la transformation de notre modèle économique, d'un modèle basé sur la vente de licences à un modèle d'abonnement, un plan d'affaires sur 5 ans a été élaboré, puis a été appliqué, comme l'autorise IAS 36.33 (c), un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive sur une période d'extrapolation. De cette façon le pourcentage de croissance à l'infini ne s'applique pas immédiatement après le plan d'affaires de 5 ans. Le pourcentage de croissance à l'infini s'applique sur la valeur terminale calculée à partir de la dernière année de la période d'extrapolation.

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir des plans d'affaires prévisionnels de 5 ans et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements.

La valeur terminale de l'UGT a été calculée à partir du dernier flux modélisé, et à cet effet deux paramètres financiers majeurs sont utilisés, le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation.

L'actualisation des flux de trésorerie donne la valeur d'entreprise. En retranchant de cette valeur l'endettement et en ajoutant la trésorerie, on obtient la valeur des fonds propres.

Évaluation des provisions pour dépréciation

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges opérationnels*. Les éventuelles pertes de valeur enregistrées sur le goodwill ne peuvent faire l'objet d'aucune reprise.

La juste valeur d'Axway selon la valorisation en bourse au 31 décembre 2021 est de 581,9 M€ (570,3 M€ diminués des 2% des coûts de la vente) donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés. La valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2021.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2021. Cependant, du fait de la poursuite de la pandémie de la Covid-19, le Groupe, dans la continuité des recommandations 2020, comprend la nécessité de faire preuve de transparence dans un contexte en manque de visibilité sur l'évolution de cette crise sanitaire et ses impacts sur l'économie.

Ainsi, à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway a été déterminée de nouveau au 31 décembre 2021 pour se conformer à ces recommandations.

La méthodologie des tests de dépréciation d'actifs IAS 36 qui sont décrits ci-dessous a été adaptée au niveau de risque. Cette méthodologie retenue repose sur la définition d'un scénario unique estimé par la Direction.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur d'Axway selon la valorisation en Bourse était de 576,5 M€ avec un cours de 27 € par action (564,9 M€ diminués des 2 % des coûts de la vente). Cette valorisation boursière était donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés. Le Groupe avait jugé que les conséquences de la crise liée à la COVID-19 constituaient un indice de perte de valeur et à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway avait été déterminée au 31 décembre 2020.

Test effectué

Les plans d'affaires intègrent principalement des données internes définies par le management d'Axway sur la base de la connaissance des marchés où Axway opère en tenant compte des perspectives économiques.

Chaque année, ces hypothèses sont corroborées avec la performance passée. Si les réalisations du Groupe s'éloignent, positivement ou négativement, du dernier plan d'affaires, nous révisons alors les hypothèses du plan d'affaires pour les années suivantes.

Dans la poursuite du test de dépréciation commencé en 2018, qui portait sur une période de 10 ans (2019 à 2028), celui de 2021 porte sur une période de 7 ans (2022 à 2028). Il est basé sur un plan d'affaires de 5 ans (2022 à 2026), suivi d'une période d'extrapolation de 2 ans (2027 à 2028).

Conformément à la méthodologie du Groupe, décrite ci-dessus, le test de dépréciation 2021 sur les immobilisations regroupées au sein de l'unité génératrice de trésorerie d'Axway s'est déroulé en trois étapes :

I. de la 1re année à la 5e année, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir du plan d'affaires prévisionnel pour les années 2022 à 2026 et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements ;

II. de la 6e année à la 7e année, une période d'extrapolation, basée sur une projection du flux de trésorerie 2026 projeté sur 2 ans (2027 à 2028), en retenant un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive de la sixième année à la septième année ;

III. à partir de la 8e année, les flux sont calculés à partir du dernier flux modélisé en 2028. À ce flux est appliqué un taux de croissance à l'infini de 2,30 %. Ce taux reflète le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme auquel s'ajoute le taux d'inflation anticipé à long terme.

Les tests de dépréciation réalisés lors des clôtures des exercices 2019, 2020 et 2021 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

Pour l'exercice 2021, la valeur d'utilité calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés s'élève à 771,0 M€ avec un taux d'actualisation de 7,75 % et un taux de croissance à l'infini de 2,30 %. Le taux d'actualisation résulte de la moyenne homogène des composantes du coût moyen pondéré du capital des analystes et d'approches intermédiaires. La croissance à l'infini résulte de la moyenne homogène des analystes.

Valorisation		**Taux d'actualisation**		
(en millions d'euros)		**7,25%**	**7,75%**	**8,25%**
Taux de croissance à l'infini	**1,90%**	802,5	727 354	664 136
	2,30%	856,3	**770 955**	700 004
	2,70%	919,6	821 463	741 041

La juste valeur, diminuée des coûts de la vente de l'unité génératrice de trésorerie Axway, a été déterminée à partir de sa valeur boursière. Les coûts de la vente ont été estimés à 2 % de la juste valeur d'Axway. Ainsi, au cours de clôture du 31 décembre 2021, la juste valeur de l'UGT Axway, soit la valeur boursière, s'établit à 581,9 M€. La juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établit à 570,3 M€. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élève donc à 771,0 M€ et correspond à sa valeur d'utilité.

La valeur comptable de l'UGT Axway est égale au montant des capitaux propres consolidés au 31 décembre soit 372,2 M€. Sur ces bases, la valeur recouvrable étant plus élevée que la valeur comptable, il n'y a pas lieu au 31 décembre 2021 de déprécier l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles affectées à l'unité génératrice de trésorerie Axway.

Pour l'exercice 2020, les tests de dépréciation avaient conduit à maintenir la valeur des écarts d'acquisition. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élevait à 723,4 M€. La valeur boursière diminuée des coûts de la vente s'établissait alors à 564,9 M€ pour un montant des capitaux propres consolidés de 355,5 M€.

8.1.3. Ecarts d'acquisition de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 DECEMBRE 2019	**14,7**	**-**	**14,7**
Acquisitions	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-
31 DECEMBRE 2020	**14,7**	**-**	**14,7**
Acquisitions	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-
31 DECEMBRE 2021	**14,7**	**-**	**14,7**

8.2. Autres immobilisations incorporelles

8.2.1. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels métiers / Technologies	91,7	62,0	29,7	42,4
Relations clients	223,7	136,7	87,0	103,2
Contrats favorables	0,9	0,9	-	0,1
Marques	19,2	4,1	15,1	15,9
Logiciels acquis et autres immobilisations incorporelles	328,7	283,4	45,3	71,4
TOTAL	**664,2**	**487,1**	**177,1**	**232,9**

Ce poste comprend essentiellement des actifs incorporels (technologies, relations clients, contrats favorables, carnets de commandes, marques) affectés lors de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les charges d'amortissement de ces actifs incorporels affectés sont enregistrées dans le *Résultat opérationnel courant.*

Les variations du poste Immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2019	**633,5**	**360,6**	**272,9**
Mouvements de périmètre	20,8	15,4	5,4
Actifs incorporels affectés	18,0	-	18,0
Acquisitions	10,8	-	10,8
Cessions - mises au rebut	-5,1	-4,5	-0,6
Autres mouvements	-1,8	-1,0	-0,8
Ecarts de conversion	-14,6	-8,9	-5,7
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-	67,1	-67,1
31 décembre 2020	**661,7**	**428,8**	**232,9**
Mouvements de périmètre	0,2	0,1	0,1
Actifs incorporels affectés	0,0	-	0,0
Acquisitions	5,1	-	5,1
Cessions - mises au rebut	-50,5	-49,4	-1,0
Autres mouvements	30,9	30,1	0,9
Ecarts de conversion	16,7	11,9	4,8
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-	65,7	-65,7
31 décembre 2021	**664,2**	**487,1**	**177,1**

Aucun actif incorporel affecté n'a été reconnu à ce stade au titre des nouvelles acquisitions de l'exercice 2021 décrites en note 2.1.

En 2020, l'acquisition de Sodifrance avait entraîné la reconnaissance de relations clients pour 18,0 M€.

Les autres mouvements sont principalement la résultante d'une décompensation d'un actif incorporel entre valeur brute et amortissement, celui-ci ayant été acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisés en 2020.

Aucune dépense significative de développement des progiciels et solutions (Banque, Ressources Humaines et Immobilier) n'a été comptabilisée en immobilisations incorporelles.

a. Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

b. Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Elles se composent de progiciels, de relations clients, de marques et de relations distributeurs évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur trois à quinze ans suivant leur durée d'utilité estimée. Les marques acquises dont la durée d'utilité ne peut être définie ne sont pas amorties.

c. Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement des progiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
  - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
  - génération d'avantages économiques futurs probables,
  - disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
  - capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

8.2.2. Immobilisations incorporelles du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Elles se composent de progiciels, de relations clients, de marques et de relations distributeurs évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 à 15 ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 *« Immobilisations incorporelles »* :

- les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- les dépenses de développement des progiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
  - la faisabilité technique doit être nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - le Groupe doit avoir l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - le Groupe doit avoir la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
  - le Groupe doit démontrer que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
  - le Groupe doit mettre à disposition du projet les ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
  - le Groupe doit avoir la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des progiciels n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles si une seule des conditions décrites ci-dessus n'est pas remplie.

Compte tenu des spécificités de l'activité d'éditeur de logiciels, les critères déterminants sont celui de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement et celui de la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables.

Les risques et les incertitudes inhérents au développement de logiciels ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit avant l'obtention d'une version de démonstration présentable à un prospect. Les adaptations entre la version de démonstration et la version définitive sont généralement peu importantes, et par conséquent, les coûts encourus dans cette phase de développement, qui sont susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs.

Les variations du poste Immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Relations clients	Technologies	Marques	Autres	TOTAL
VALEUR BRUTE					
31 décembre 2019	**42,6**	**47,4**	**0,3**	**20,0**	**110,2**
Ecarts de conversion	-2,1	-2,8	-0,0	-0,6	-5,5
Acquisitions	-	-	-	0,1	0,1
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2020	**40,5**	**44,6**	**0,2**	**19,5**	**104,9**
Ecarts de conversion	1,6	2,6	0,0	0,2	4,4
Acquisitions	-	-	-	0,0	0,0
Cessions	-	-	-	-1,1	-1,1
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2021	**42,1**	**47,1**	**0,3**	**18,7**	**108,2**
AMORTISSEMENTS					
31 décembre 2019	**29,7**	**27,1**	**0,3**	**19,3**	**76,3**
Ecarts de conversion	-1,7	-1,8	-0,0	-0,2	-3,8
Dotations	3,7	4,5	-	0,8	8,9
Reprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2020	**31,7**	**29,8**	**0,2**	**19,8**	**81,5**
Ecarts de conversion	1,4	1,8	0,0	0,2	3,4
Dotations	4,2	4,4	-	0,6	9,2
Reprises	-	-	-	-1,1	-1,1
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre				-	-
31 décembre 2021	**37,3**	**36,0**	**0,3**	**19,5**	**93,1**
VALEUR NETTE					
31 décembre 2020	8,8	14,8	-	-0,3	23,4
31 décembre 2021	**4,8**	**11,2**	**-**	**-0,9**	**15,1**

Ce poste comprend essentiellement des actifs incorporels (technologies, relations clients, marques) affectés lors de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les charges d'amortissements de ces actifs incorporels affectés sont enregistrées dans le *Résultat opérationnel courant*.

Les dotations constatées en 2021 pour un montant de 9,2 M€ comprennent les dépréciations sur le produit Appcelerator Titanium, le Groupe ayant acté la fin de sa commercialisation, et sur l'activité Syncplicity, justifiée par une perte de clients historiques.

Ces immobilisations incorporelles affectées sont composées des actifs suivants :

	Durée d'amortissement restante en année
Tumbleweed - Technologies *(Acquis en septembre 2008)*	2
Vordel - Relations clients *(Acquis en novembre 2012)*	1
Systar - Technologies *(Acquis en avril 2014)*	0 à 2
Systar - Relations clients *(Acquis en avril 2014)*	4
Appcelerator - Technologies *(Acquis en janvier 2016)*	3
Syncplicity - Technologies *(Acquis en mars 2017)*	5
Syncplicity - Relations clients *(Acquis en mars 2017)*	10
Streamdata - Technologies *(Acquis en avril 2019)*	7

Aucune dépense de développement des solutions et progiciels du Groupe n'a été immobilisée tant en 2021 qu'au titre des exercices antérieurs.

En 2021, les dépenses de recherche et de développement constatées en compte de résultat s'élèvent à 55,3 M€, soit 19,4 % du chiffre d'affaires.

En 2020, les dépenses de recherche et de développement constatées en compte de résultat s'élevaient à 60,4 M€, soit 20,3 % du chiffre d'affaires.

8.3. Immobilisations corporelles

8.3.1. Immobilisations corporelles du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Terrains, constructions	Agencements, mobiliers et matériels divers	Equipements informatiques	TOTAL
VALEUR BRUTE				
31 décembre 2019	**49,1**	**245,5**	**146,8**	**441,3**
Variations de périmètre	0,5	4,4	2,3	7,2
Acquisitions	2,1	12,0	13,8	27,8
Cessions - mises au rebut	-4,8	-6,1	-3,8	-14,7
Autres mouvements	0,7	-0,1	0,3	1,0
Ecarts de conversion	-1,8	-2,7	-4,1	-8,6
31 décembre 2020	**45,7**	**253,1**	**155,2**	**454,1**
Variations de périmètre	-	0,6	0,3	0,9
Acquisitions	0,5	22,9	19,2	42,7
Cessions - mises au rebut	-0,8	-9,7	-4,4	-14,9
Autres mouvements	1,4	-2,0	3,2	2,6
Ecarts de conversion	1,4	2,3	4,4	8,1
31 décembre 2021	**48,1**	**267,2**	**178,0**	**493,4**
AMORTISSEMENTS				
31 décembre 2019	**28,6**	**153,2**	**116,2**	**298,0**
Variations de périmètre	0,4	2,0	1,9	4,2
Dotations	2,6	18,0	17,5	38,1
Cessions - mises au rebut	-3,2	-5,9	-3,5	-12,6
Autres mouvements	-0,3	1,0	-0,5	0,1
Ecarts de conversion	-1,1	-1,9	-3,2	-6,2
31 décembre 2020	**27,0**	**166,3**	**128,3**	**321,6**
Variations de périmètre	-	0,1	0,2	0,3
Dotations	2,3	28,1	16,1	46,5
Cessions - mises au rebut	-0,7	-9,0	-4,4	-14,1
Autres mouvements	-	0,8	2,4	3,2
Ecarts de conversion	0,8	1,7	3,7	6,2
31 décembre 2021	**29,4**	**188,0**	**146,3**	**363,8**
VALEUR NETTE				
31 décembre 2020	18,7	86,8	26,9	132,5
31 décembre 2021	**18,7**	**79,2**	**31,7**	**129,6**

Les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles (42,7 M€) correspondent principalement à des agencements et des équipements de bureaux en France et à l'international pour un montant de 22,5 M€ et à des acquisitions d'équipements informatiques pour un montant de 19,2 M€.

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des terrains et constructions, des agencements, mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

- constructions : 25 à 30 ans
- agencements : 4 à 10 ans
- matériels et équipements informatique : 3 à 8 ans
- matériels de transport : 4 à 5 ans
- mobiliers, matériels de bureau : 4 à 10 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

8.3.2. Immobilisations corporelles du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des agencements, des mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations.

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Des mises au rebut d'équipements informatiques sont pratiquées chaque année après inventaire. Les montants de ces mises au rebut sont portés en cessions de l'exercice. Les sorties de locaux dont les baux n'ont pas été reconduits sont également portées en cessions de l'exercice.

	Durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations
Agencements	3 à 10 ans en fonction de la durée du bail
Matériels et équipements informatiques	3 à 5 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 à 10 ans

(en millions d'euros)	**Agencements, mobiliers et matériels divers**	**Equipements informatiques**	**TOTAL**
VALEUR BRUTE			
31 décembre 2019	**12,5**	**28,2**	**40,7**
Ecarts de conversion	-0,6	-1,0	-1,6
Acquisitions	6,0	1,7	7,7
Cessions	-3,5	-0,2	-3,7
Autres mouvements	-0,5	0,5	-
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2020	**13,9**	**29,3**	**43,2**
Ecarts de conversion	0,5	0,6	1,1
Acquisitions	0,3	2,4	2,7
Cessions	-0,3	-7,0	-7,3
Autres mouvements	-0,7	0,7	-
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2021	**13,7**	**26,0**	**39,7**
AMORTISSEMENTS			
31 décembre 2019	**7,5**	**20,8**	**28,2**
Ecarts de conversion	-0,2	-0,8	-1,0
Dotations	1,2	3,0	4,2
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-3,7	0,0	-3,7
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2020	**4,8**	**23,0**	**27,8**
Ecarts de conversion	0,1	0,5	0,6
Dotations	1,3	2,9	4,3
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-0,2	-7,0	-7,2
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2021	**6,0**	**19,4**	**25,4**
VALEUR NETTE			
31 décembre 2020	9,1	6,3	15,4
31 décembre 2021	**7,7**	**6,6**	**14,3**

En 2021, les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles sont de 2,7 M€. Ils portent principalement sur des acquisitions d'équipements informatiques (serveurs, stations de travail et réseaux) pour 2,4 M€.

NOTE 9 - CONTRATS DE LOCATION

9.1. Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location

9.1.1. Droits d'utilisation du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Locaux	Véhicules	Matériels informatiques	Autres biens corporels	TOTAL
VALEUR BRUTE					
31 décembre 2019	**609,1**	**34,6**	**41,8**	**4,0**	**689,4**
Variations de périmètre	15,2	0,6	-	0,0	15,9
Acquisitions	68,0	6,8	3,5	1,4	79,7
Cessions - mises au rebut	-82,6	-5,6	-10,8	-0,6	-99,7
Autres mouvements	-1,2	0,3	-0,3	-0,1	-1,2
Ecarts de conversion	3,1	0,6	0,3	-0,1	3,9
31 décembre 2020	**611,6**	**37,3**	**34,5**	**4,6**	**688,0**
Variations de périmètre	0,5	0,1	-	-	0,6
Acquisitions	133,6	8,5	1,3	0,7	144,0
Cessions - mises au rebut	-99,7	-8,9	-7,9	-0,4	-117,0
Autres mouvements	0,3	-0,3	-0,0	-0,4	-0,4
Ecarts de conversion	19,0	-0,4	0,3	0,3	19,1
31 décembre 2021	**665,3**	**36,3**	**28,1**	**4,6**	**734,3**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
31 décembre 2019	**325,5**	**19,0**	**21,7**	**2,8**	**369,1**
Variations de périmètre	8,4	0,3	-	0,0	8,6
Dotations	86,9	9,4	9,2	0,9	106,4
Cessions - mises au rebut	-68,2	-5,6	-10,1	-0,5	-84,4
Autres mouvements	0,2	0,1	-0,0	-0,0	0,2
Ecarts de conversion	-1,9	-0,1	-0,1	-0,1	-2,3
31 décembre 2020	**350,9**	**23,0**	**20,6**	**3,1**	**397,7**
Variations de périmètre	0,2	0,0	-	-	0,2
Dotations	75,6	9,4	7,2	0,8	93,1
Cessions - mises au rebut	-89,1	-8,7	-7,9	-0,4	-106,1
Autres mouvements	0,4	-0,5	-0,0	-0,4	-0,6
Ecarts de conversion	8,6	-1,9	0,1	0,1	6,9
31 décembre 2021	**346,5**	**21,5**	**20,0**	**3,2**	**391,2**
VALEUR NETTE					
31 décembre 2020	260,7	14,3	13,8	1,5	290,3
31 décembre 2021	**318,8**	**14,8**	**8,0**	**1,5**	**343,1**

Le Groupe a procédé, en 2021, en France principalement, à une importante réorganisation de ses locaux qui est traduite dans l'augmentation des droits d'utilisation des biens pris en location relatifs aux locaux concomitamment à l'arrêt de contrats du même type.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à la date de début du contrat de location correspondant à la date à laquelle le bailleur met à disposition du preneur le bien sous-jacent et donnent lieu à la reconnaissance à l'actif du bilan de *Droits d'utilisation des biens pris en location* et au passif de *Dettes sur biens pris en location*. La valeur de ces dernières correspond à la valeur des paiements minimaux futurs actualisée sur la durée du contrat de location à l'aide d'un taux qui est soit le taux implicite du contrat de location, soit à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui prend le bien en location. La durée du contrat tient compte principalement de la période non résiliable de celui-ci. Le Groupe l'ajuste éventuellement, s'il le juge raisonnable, de la période liée à une option de renouvellement ou de prolongation qui pourrait être exercée ou au contraire en fonction d'une option de résiliation anticipée qui pourrait être mise en œuvre dans le cas où les pénalités associées (pénalités contractuelles et coûts économiques de l'abandon) seraient plus que négligeables.

A la date de début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur biens pris en location éventuellement corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent.

Les paiements minimaux futurs tiennent compte des loyers fixes, des paiements variables liés à un index ou à un taux, des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice d'une option d'achat et de pénalités de résiliation ou de non renouvellement dès lors que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ou de ne pas exercer ces options. Certaines de ces valeurs peuvent évoluer au cours du contrat, les dettes de location et les droits d'utilisation des biens pris en location faisant alors l'objet d'une revalorisation à la hausse ou à la baisse. Ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans le contrat de location qui restent comptabilisées en charges.

Au bilan, les *Dettes sur biens pris en location* sont distinguées en parts non courante et courante. Les *Droits d'utilisation des biens pris en location* sont amortis linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien sous-jacent si le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou si le preneur est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat. Au compte de résultat, ces charges d'amortissement sont incluses dans les *Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations* du *Résultat opérationnel d'activité*. La *Charge nette d'intérêts des dettes de location* est distinguée dans le poste *Autres produits et charges financiers*.

Enfin, par exception, les contrats de courte durée inférieurs à 12 mois et ceux portant sur des actifs de faible valeur dont la valeur individuelle est inférieure à 5 000 USD sont comptabilisés directement en charges et ne sont donc pas retraités au bilan. De même sont comptabilisés en charges les loyers variables fonction de l'utilisation ou des revenus générés par l'utilisation de l'actif sous-jacent.

9.1.2. Droits d'utilisation du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à la date de début du contrat de location correspondant à la date à laquelle le bailleur met à disposition du preneur le bien sous-jacent. Les contrats de location donnent lieu à la reconnaissance à l'actif du bilan de « Droits d'utilisation des biens pris en location » et au passif de « Dettes sur biens pris en location ».

La valeur des dettes sur biens en location correspond à la valeur des paiements minimaux futurs actualisés sur la durée du contrat de location à l'aide d'un taux qui est soit le taux implicite du contrat de location, soit à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui prend le bien en location. La durée du contrat tient compte des parties fermes mais aussi du caractère raisonnablement certain des options de renouvellement ou de résiliation.

A la date de début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur biens pris en location éventuellement corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent.

Les paiements minimaux futurs tiennent compte des loyers fixes, des paiements variables liés à un index ou à un taux, des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice d'une option d'achat et de pénalités de résiliation ou de non-renouvellement dès lors que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ou de ne pas exercer ces options. Certaines de ces valeurs peuvent évoluer au cours du contrat, les dettes de location et les droits d'utilisation des biens pris en location faisant alors l'objet d'une revalorisation à la hausse ou à la baisse. Ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans le contrat de location qui restent comptabilisées en charges.

Au bilan, les Dettes sur biens pris en location sont distinguées en parts non courante et courante. Les Droits d'utilisation des biens pris en location sont amortis linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien sous-jacent si le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou si le preneur est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat.

Au compte de résultat, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du Résultat opérationnel d'activité. La Charge nette d'intérêts des dettes de location est distinguée dans le poste Autres produits et charges financiers.

Dans le tableau des flux de trésorerie, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du flux net de trésorerie généré par l'activité. La variation des dettes financières de location (loyers décaissés) et la Charge nette d'intérêts des dettes de location sont reportées dans le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.

Enfin, par exception, les contrats de courte durée inférieurs à 12 mois et ceux portant sur des actifs de faible valeur dont la valeur individuelle est inférieure à 5 000 USD sont comptabilisés directement en charges et ne sont donc pas retraités au bilan. De même sont comptabilisés en charges les loyers variables fonction de l'utilisation ou des revenus générés par l'utilisation de l'actif sous-jacent.

(en millions d'euros)	Locaux loués	Véhicules loués	Total
Valeur brute			
31 décembre 2020	38,3	1,1	39,3
Première application IFRS16	-	-	-
Variation de périmètre			
Acquisitions	0,2	0,2	0,3
Cessions - mises en rebut	-0,2	-0,1	-0,3
Autres movements	-	-0,0	-0,0
Ecarts de conversion	1,0	-	1,0
31 décembre 2021	**39,2**	**1,1**	**40,4**
Amortissements			
31 décembre 2020	-9,8	-0,6	-10,4
Première application IFRS16	-	-	-
Variation de périmètre			
Dotations	-6,0	-0,3	-6,3
Cessions - mises en rebut	-	0,1	0,1
Autres movements	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	-0,3	-	-0,3
31 décembre 2021	**-16,1**	**-0,8**	**-16,8**
Valeur nette			
31 décembre 2020	28,4	0,5	28,9
31 décembre 2021	**23,2**	**0,4**	**23,5**

9.2. Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location

9.2.1. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Courant	Non courant	Ventilation non-courant				
				1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES DE LOCATION	364,8	75,6	289,2	60,1	55,5	43,9	35,8	94,0

9.2.2. Dettes sur biens pris en location du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)			Ventilation non-courant				
Valeur Comptable	Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
33,4	6,2	27,2	5,4	5,4	4,6	4,1	7,8

NOTE 10 - PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

10.1. Provisions courantes et non courantes

10.1.1. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	01/01/2021	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres	Ecarts de conversion	31/12/2021	Part non courante	Part courante
Litiges	9,5	-	1,5	-4,2	-	3,5	0,0	10,3	10,3	-
Pertes sur contrats	1,9	-	8,9	-1,3	-	-	0,3	9,9	0,3	9,5
Risques fiscaux autres que l'impôt	37,0	-	1,0	-14,9	-6,3	2,2	-	19,1	18,3	0,8
Restructuration	8,2	-	7,9	-8,4	-0,1	-	0,0	7,6	2,5	5,2
Charges de remise en état des locaux	12,6	-	1,8	-0,5	-0,5	-0,0	0,6	14,1	8,2	5,9
Autres risques	46,8	0,0	17,0	-12,4	-5,0	-1,8	1,0	45,5	23,4	22,1
TOTAL	**116,0**	**0,0**	**38,1**	**-41,7**	**-11,9**	**4,0**	**2,0**	**106,5**	**62,9**	**43,6**

Les provisions pour litiges couvrent principalement des litiges prud'homaux et des indemnités de départ de collaborateurs (3,1 M€ au 31 décembre 2021, contre 4,6 M€ au 31 décembre 2020), le reste correspondant principalement à des litiges clients majoritairement en France pour 5,0 M€ et en des litiges contractuels pour 2,3 M€.

Les provisions pour risques fiscaux autres que l'impôt sur le résultat concernent essentiellement les risques relatifs au crédit impôt recherche en France.

Les provisions pour restructuration correspondent aux coûts de mesures ponctuelles de restructuration prises principalement en Allemagne (4,3 M€) et en France (2,8 M€).

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des risques clients et projets pour 36,7 M€ (dont 13,4 M€ au Royaume-Uni, 5,1 M€ en Allemagne et 16,0 M€ sur Sopra Banking Software issus de l'acquisition de Fidor Solutions), des risques contractuels (2,8 M€) et des risques sociaux (5,0 M€).

Les obligations actuelles résultant d'événements passés à l'égard des tiers sont comptabilisées en provisions dès lors qu'il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et si la sortie de ressources peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Notamment, une provision est constituée pour le montant des loyers et frais annexes à payer, net des recettes estimées de sous-locations, sur tout bien immobilier, si le bien est sous-loué ou vacant et n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre des activités principales.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

10.1.2. Provisions courantes et non courantes du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers né antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

(en millions d'euros)	01/01/2021	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	31/12/2021
Provisions pour litiges	0,5	-	0,1	-0,1	-0,0	-	0,5
Provisions pour garanties	0,1	-	-	-	-	-0,0	0,1
Autres provisions pour risques	0,1	-	0,0	-	-	0,0	0,1
Sous-total provisions pour risques	**0,8**	**-**	**0,1**	**-0,1**	**-0,0**	**0,0**	**0,8**
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	0,1	-	0,0	-0,0	-	0,0	0,1
Sous-total provisions pour charges	**0,1**	**-**	**0,0**	**-0,0**	**-**	**0,0**	**0,1**
TOTAL	**0,9**	**-**	**0,1**	**-0,1**	**-0,0**	**0,0**	**0,9**
Impact (net des charges encourues)							
Résultat opérationnel courant			0,1		-0,0		
Résultat opérationnel			-		-		
Résultat financier			0,0		-		
Charge d'impôt			-		-		
TOTAL			**0,1**		**-0,0**		

- Les provisions pour litiges couvrent essentiellement des litiges prud'homaux et des indemnités de départ de collaborateurs (535 k€ au 31 décembre 2021) ;

- les provisions pour garanties répondent à une obligation vis-à-vis de nos clients en Allemagne pour couvrir les potentiels risques de garantie pour 130 k€ ;
- les autres provisions pour risques couvrent des coûts relatifs aux locaux en Allemagne et aux États-Unis pour un total de 116 k€ ;
- aucune provision pour restructuration n'a été constatée au 31 décembre 2021 ;
- les autres provisions pour charges sont des provisions pour ancienneté en Allemagne pour 108 k€.

10.2. Passifs éventuels

10.2.1. Passifs éventuels du sous-groupe Sopra Steria

Les passifs éventuels reconnus au bilan résultent du regroupement Sopra-Steria en 2014.

Ils représentent au 31 décembre 2021 un montant de 6,9 M€ après impôt et correspondent pour 6,0 M€ à des risques fiscaux et contractuels en Inde.

Dans la mesure où le passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe. Par exception, dans le cadre de regroupements d'entreprises, le Groupe peut reconnaître au bilan un passif éventuel s'il résulte d'une obligation actuelle découlant d'évènements passés et si sa juste valeur peut être estimée de manière fiable, même s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation.

10.2.2. Passifs éventuels du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Dans la mesure où une perte ou un passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Au 31 décembre 2021, aucun passif éventuel n'est à prendre en compte.

NOTE 11 - FINANCEMENT ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

11.1. Charges et produits financiers

11.1.1. Coût de l'endettement financier net

11.1.1.1. Coût de l'endettement financier net du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'intérêts	1,1	1,4
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**1,1**	**1,4**
Charges d'intérêts	-9,2	-10,4
Résultat des couvertures sur endettement financier brut	-0,6	-0,9
Coût de l'endettement financier brut	**-9,9**	**-11,3**
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**-8,7**	**-9,9**

Le *Coût de l'endettement financier brut* à 9,9 M€ est en baisse de 1,4 M€. L'encours moyen des emprunts bancaires, obligataire, des NEU CP (Negotiable EUropean Commercial Paper) et des NEU MTN (Negotiable EUropean Medium Term Notes) s'établit à 646 M€ en 2021, contre 691 M€ en 2020. Le taux moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est de 1,53 % en 2021 (1,64 % en 2020). Cette baisse du taux moyen des emprunts provient principalement de la baisse combinée des taux d'intérêt et de l'encours du crédit syndiqué.

11.1.1.2. Coût de l'endettement financier net du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,1	0,1
Charges d'intérêt	-0,6	-0,7
Coût de l'endettement financier net	**-0,5**	**-0,6**
Charges d'intérêts nettes des dettes sur biens pris en location	-0,8	-0,8
Total coût de l'endettement financier net	**-1,3**	**-1,4**

En 2021, l'essentiel des charges d'intérêts est le coût des lignes de crédit RCF *(Revolving Credit Facility)*.

11.1.1.3. Coût de l'endettement financier net de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêt	-1,6	-2,0
Résultat des couvertures (différentiel de taux)	-	-
Incidence du retraitement des emprunts au coût amorti	-0,1	-0,1
TOTAL	**-1,7**	**-2,2**

11.1.2. Autres produits et charges financiers

11.1.2.1. Autres produits et charges financiers du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains et pertes de changes	**2,7**	**0,5**
Autres produits financiers	**0,7**	**0,6**
Charges d'intérêts nettes des dettes sur biens pris en location	-6,3	-7,6
Charges d'intérêts nettes sur obligations de retraite	-2,8	-4,2
Charges de désactualisation des passifs non courants	-0,7	-0,9
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	-1,1	0,7
Plus ou moins value sur actifs financiers cédés	0,3	0,0
Autres charges financières	-2,2	-4,4
Total des autres charges financières	**-12,8**	**-16,4**
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**-9,5**	**-15,4**

Les autres charges financières résultaient de dépréciations de titres à hauteur de - 3,3 M€ en 2020. Elles ne sont que de 1,2 M€ en 2021.

11.1.2.2. Autres produits et charges financiers du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

Les gains et pertes de change portent essentiellement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères.

Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupe ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées, et enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique *Écarts de conversion* en application de la norme IAS 21.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains et pertes de change	**0,6**	**-2,5**
Reprises de provisions	-0,0	-0,0
Total gains/pertes de change et autres produits financiers	**0,7**	**-2,5**
Dotations aux provisions	-0,0	-0,0
Actualisation des engagements de retraite	-0,1	-0,1
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	0,1	0,2
Autres charges financières	-0,2	-0,2
Total des autres charges financières	**-0,1**	**-0,2**
TOTAL DES AUTRES PRODUITS & CHARGES FINANCIERS	**0,5**	**-2,7**

Le détail de la ligne *Actualisation des engagements de retraite* est fourni en note 5.3.2.2

11.1.2.3. Autres produits et charges financiers de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gains et pertes de changes	**-**	**-**
Dividendes reçus	9,9	-
Reprises de provisions	-	-
Produits de cession des actifs financiers cédés	-	0,2
Autres produits financiers	-	-
Total des autres produits financiers	**9,9**	**0,2**
Dotations aux provisions	-	-
Valeurs nettes comptables des actifs financiers cédés	-	-
Autres charges financières	-	-0,7
Total des autres charges financières	**-**	**-0,7**
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**9,8**	**-0,5**

Les dividendes versés par Sopra Steria Group et Axway Software à la société-mère Sopra GMT (9,9 M€ en 2021. Néant en 2020) sont éliminés dans les comptes consolidés de Sopra GMT.

Une indemnité de remboursement anticipé des emprunts souscrits en 2015 a été versée le 30 juillet 2020 pour 716 k€.

11.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

11.2.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	25,3	39,4
Disponibilités	191,9	206,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**217,2**	**245,5**
Concours bancaires courants	-0,2	-0,6
Trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	**216,9**	**245,0**

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs.

L'endettement net, présenté à la note 12.3, est plus représentatif de la situation financière du Groupe.

Les valeurs mobilières de placement et autres placements sont constitués de placements monétaires à court terme, de dépôts à court terme et d'avances de fonds dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces placements sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Sur les 217,2 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie (hors concours bancaires courants) au 31 décembre 2021, 136,6 M€ sont détenus par la maison mère et 80,6 M€ par les filiales. Parmi ces dernières, les entités indiennes contribuent à la trésorerie nette à hauteur de 28,5 M€ au 31 décembre 2021 contre 41,5 M€ au 31 décembre 2020.

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Emprunts et dettes financières – part à court terme.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur hors variation de change.

Les OPCVM classés par l'AMF (Autorité des marchés financiers) dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères d'éligibilité cités. L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères cités étant impérative.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans le Coût de l'endettement financier net.

11.2.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie du sous-groupe Axway

Principes comptables, jugements et estimations

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste *Emprunts et dettes financières - part à court terme.*

Conformément à la norme IAS 7, les équivalents de trésorerie se définissent comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les OPCVM classés par l'AMF (Autorité des marchés financiers) dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères d'éligibilité cités. L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères cités est nécessaire.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers.*

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs.

(en millions d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Disponibilités	25,4	16,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**25,4**	**16,2**
Concours bancaires courants	-0,2	-0,0
TOTAL	**25,2**	**16,2**

Sur les 25,4 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires) au 31 décembre 2021, 9,4 M€ sont détenus par la maison mère, 6,3 M€ par Axway Inc. aux États-Unis et 9,7 M€ par les autres filiales.

Parmi les filiales, les entités au Brésil et en Chine contribuent respectivement à la trésorerie nette à hauteur de 1,9 M€ et 0,6 M€ au 31 décembre 2021, contre 0,7 M€ et 1,2 M€ au 31 décembre 2020. Dans le cas d'un rapatriement, sous forme de paiements entre sociétés du Groupe ou de dividendes, de cette trésorerie détenue au Brésil et en Chine, une retenue à la source serait appliquée.

11.2.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	4,5	5,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**4,5**	**5,4**
Concours bancaires courants	-	-
TOTAL	**4,5**	**5,4**

11.3. Emprunts et dettes financières - Endettement financier net

11.3.1. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	2,3	249,5	251,8	251,7
Emprunts bancaires	8,3	138,9	147,2	197,0
Autres dettes financières diverses	85,0	60,0	145,0	221,8
Concours bancaires courants	0,2	-	0,2	,6
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**95,8**	**448,4**	**544,3**	**671,2**
Valeurs mobilières de placement	-25,3	-	-25,3	-39,4
Disponibilités	-191,9	-	-191,9	-206,1
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**-121,3**	**448,4**	**327,1**	**425,6**

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts obligataires et bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les titres négociables à court terme NEU CP (anciennement dénommés billets de trésorerie) ont une échéance inférieure à 12 mois et sont comptabilisés à leur coût amorti ;
- les titres négociables à moyen terme NEU MTN dont les maturités s'étalent à l'émission de un à cinq ans et qui sont comptabilisés à leur coût amorti ;
- les dettes liées aux contrats de location-financement : une dette est comptabilisée au commencement de chaque contrat pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers futurs au titre de la location (actualisation au taux d'intérêt implicite du contrat) ;
- les concours bancaires courants.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

11.3.1.1. Emprunts obligataires

Le 5 juillet 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 250 M€ auprès d'investisseurs institutionnels de premier rang en deux souches, l'une de 130 M€ à 7 ans assortie d'un taux fixe annuel de 1,749%, l'autre de 120 M€ à 8 ans assortie d'un taux fixe annuel de 2,0%

11.3.1.2. Emprunts bancaires

Le Groupe a mis en place en 2014 un contrat de crédit d'un montant de 1 200 M€ à échéance 5 ans avec deux options de prorogation d'un an. Ce crédit était composé d'une tranche amortissable de 200 M€, d'une tranche amortissable de 80 M£ et d'une facilité de crédit renouvelable multidevises de 900 M€. En 2018, suite à l'exercice de la seconde option de prorogation d'une année, l'échéance du crédit a été reportée au 6 juillet 2023. Au 31 décembre 2021, l'encours tiré du crédit correspond à la seule tranche amortissable en EUR, soit 88 M€ compte tenu de l'amortissement contractuel de la période. La tranche en GBP a été intégralement remboursée en 2021 soit un flux sur la période de 38,4 M£. La facilité de crédit renouvelable multidevises de 900 M€ n'est pas utilisée. Par ailleurs, le Groupe dispose de deux financements bancaires bilatéraux non amortissables, l'un tiré de 60 M€ et l'autre non tiré de 50 M€ dont les maturités sont 2024.

11.3.1.5. Autres dettes financières

En 2015, le Groupe a mis en place un programme non garanti de titres négociables à court terme NEU CP multidevises non noté dont le montant maximum est de 700 M€. Ce programme fait l'objet d'un dossier de présentation financière disponible sur le site de la Banque de France et dont la dernière mise à jour date du 30 juin 2021. L'encours moyen du programme de NEU CP s'établit à 68,4 M€ en 2021, contre 110,1 M€ en 2020. L'encours des NEU CP au 31 décembre 2021 est de 15,0 M€ (65,0 M€ au 31 décembre 2020). Les NEU CP sont présentés en *Autres dettes financières diverses*.

Dans un souci de diversification de ses sources de financement, le Groupe a mis en place en décembre 2017, un programme non garanti de titres négociables à moyen terme NEU MTN dont le montant maximum est de 300 M€. Comme pour le programme de NEU CP, un dossier de présentation financière est disponible sur le site de la Banque de France. Le programme de NEU MTN est rémunéré sur la base de taux fixes ou de taux variables et d'une marge lors de chaque émission. Les échéances vont d'un à cinq ans. Au 31 décembre 2021, l'encours des NEU MTN est de 130,0 M€ avec des échéances allant jusqu'à deux ans (144,0 M€ au 31 décembre 2020). La diminution de l'encours de NEU MTN correspond à une tombée de 14 M€ qui a été renouvelée sous forme de NEU CP. Il n'y a eu aucune nouvelle émission de NEU MTN en 2021. Les NEU MTN sont présentés en *Autres dettes financières diverses*.

11.3.2. Emprunts et dettes financières du sous-groupe Axway

Principes comptables

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les concours bancaires courants.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts bancaires	1,6	60,1	61,7	40,2
Autres dettes financières diverses	-0,1	-0,0	-0,1	-0,0
Concours bancaires courants	0,2		0,2	0,0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**1,7**	**60,1**	**61,8**	**40,2**
Disponibilités	-25,4	-	-25,4	-16,2
ENDETTEMENT NET	**-23,6**	**60,1**	**36,5**	**24,0**

Réconciliation avec le tableau de flux de trésorerie

Emprunts bancaires en début d'exercice	**40,2**	**42,6**
Mouvements donnant lieu à flux de trésorerie :		
Émissions d'emprunts	60,0	-
Remboursements d'emprunts	-38,5	-2,4
Mouvements ne donnant pas lieu à flux de trésorerie	-0,0	0,0
Emprunts bancaires en fin d'exercice	**61,7**	**40,2**

Au 31 décembre 2021, les emprunts bancaires s'élèvent à 61,8 M€ qui se décomposent de la façon suivante :

- un tirage sur les lignes de *Revolving Credit Facilities* (RCF) pour un montant de 60,0 M€ ;
- une autre dette bancaire BPI pour un montant de 1,8 M€.

Commentaires portant sur le RCF

Au 31 décembre 2021, le montant disponible sur le RCF est de 65 M€ (52,0 %) sur les 125 M€ que prévoit la convention.

En 2021, deux tirages supplémentaires sur le RCF ont été opérés. En septembre 2021, le Groupe a effectué un premier tirage de 10 M€. Puis, en novembre 2021, le Groupe a effectué un second tirage de 50 M€ après avoir remboursé un tirage de 36 M€ datant de novembre 2017.

En 2020, aucun tirage supplémentaire sur le RCF n'avait été opéré. Au troisième trimestre 2019, un tirage de 15 M€ avait été effectué et celui-ci avait été intégralement remboursé en novembre 2019.

Commentaires portant sur les autres dettes bancaires

Les dettes bancaires contractées auprès de la BPI ont été remboursées conformément aux échéanciers trimestriels programmés pour 1,5 M€. Les dettes bancaires contractées auprès de la Banque Populaire ont été remboursées pour 1,0 M€ après que deux échéances eurent été reportées à l'initiative de la banque en 2020.

L'emprunt de 5M€ à la BPI France, contracté en juillet 2016, soumis à aucun covenant financier, est remboursé conformément à l'échéancier d'amortissement sur une durée de 7 ans.

L'emprunt de 5 M€ à la Banque Populaire, contracté en avril 2016, soumis à aucun covenant financier, a été intégralement remboursé conformément à son échéancier d'amortissement sur 5 ans à l'exception du report décrit ci-dessus.

Au 31 décembre 2021, Axway a également procédé à une cession de son Crédit d'Impôts Recherche à hauteur de 8,0 M€ au Crédit Agricole. Cette cession de créance a été déconsolidée (cf. note 7.3).

Covenants bancaires d'Axway

Le ***Credit Revolving Facility*** **(RCF)**

Axway Software dispose d'un Credit Revolving Facility (RCF) multidevises contracté auprès de six banques.

Ce financement a pour objectif d'augmenter la flexibilité financière d'Axway mais aussi de garantir sa capacité à financer une stratégie de croissance externe. Cette ligne de crédit porte sur un montant de 125 M€ sur 5 ans non amortissable.

Initialement signée en juillet 2014, cette convention d'ouverture de crédit revolving a fait l'objet d'un avenant « Amendements et Allongement de la maturité » visant à réduire la grille de marge et à assouplir les covenants financiers, le 30 janvier 2019 après approbation du Conseil d'administration du 25 octobre 2018. La maturité, prévue en juillet 2021, puis directement fixée à janvier 2024 a été prorogée jusqu'à janvier 2026. En outre, une flexibilité accrue a été octroyée au Groupe par ses banques dans le cadre d'acquisitions inférieures à 50 M€, pour lesquelles aucune documentation préalable ne sera requise.

Le Revolving Crédit Facilité (RCF) conserve un rôle central dans la stratégie de financement des futures acquisitions du groupe Axway. Il s'agit d'un outil de financement très flexible, permettant une gestion dynamique de la trésorerie.

Le taux d'intérêt applicable est l'Euribor relatif à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction de l'évolution du ratio : endettement net sur l'excédent brut d'exploitation. L'endettement net retenu exclut la dette de participation des salariés et l'endettement relatif à la nouvelle norme IFRS 16 applicable en 2019.

Ces lignes sont soumises à une commission d'utilisation et de non-utilisation.

À noter qu'à compter de l'application de la nouvelle convention, en cas de réalisation d'une acquisition dont la valeur d'entreprise est supérieure à 2,5 l'EBE du Groupe, Axway peut opter une seule fois pendant la durée de la convention pour un ratio

« Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » strictement inférieur à 3,5 à la première date de test post-acquisition ou inférieur à 3,5 à la deuxième date de test post-acquisition ou inférieur à 3,25 à la troisième date de test post-acquisition.

Les covenants bancaires et les ratios financiers au 31 décembre 2021

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	
Endettement net	36,5	24,0	R1 < 3
Excédent brut d'exploitation	35,8	36,6	
Ratio R1 : Endettement net / Excédent brut d'exploitation	**1,02**	**0,66**	

Excédent brut d'exploitation	35,8	36,6	R2 > 5
Coût de l'endettement financier net	0,5	0,6	
Ratio R2 : Excédent brut d'exploitation / Coût de l'endettement financier net	**72,98**	**60,61**	

Endettement net	36,5	24,0	R3 < 1
Capitaux propres	378,9	359,9	
Ratio R3 : Endettement net / Capitaux propres	**0,10**	**0,07**	

Les trois ratios financiers doivent être respectés au titre des covenants :

- Ratio « Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » doit être inférieur à 3,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Excédent Brut d'Exploitation sur charges financières » doit être supérieur à 5,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Endettement net sur Fonds propres » doit être inférieur à 1,0 pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2021, les trois ratios financiers sont bien respectés au titre des covenants.

11.3.3. Emprunts et dettes financières de la holding Sopra GMT

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts bancaires	6,3	69,6	75,9	71,9
Autres dettes financières diverses	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**6,3**	**69,6**	**75,9**	**71,9**
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-4,5	-	-4,5	-4,5
ENDETTEMENT NET	**1,8**	**69,6**	**71,4**	**67,4**

Un renouvellement des financements a eu lieu en 2020 : l'emprunt obligataire de 45 M€ et l'emprunt bancaire de 45 M€ souscrits en décembre 2015 pour une durée de 5 ans (de solde 20,1 M€ au 31/12/2019) ont été remboursés par anticipation en juillet 2020 et un nouvel emprunt bancaire de 72 M€ a été contracté en juillet 2020 pour une durée de 5 ans.

En 2021, un emprunt complémentaire de 3,93 M€ a été souscrit à même date de terminaison le 20 décembre 2025. Cet emprunt a financé le rachat d'actions propres.

11.4. Instruments financiers inscrits au bilan

11.4.1. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Sopra Steria

	31/12/2021		Ventilation par classe d'instruments financiers					
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés	Autres éléments non considérés comme des instruments financiers
Actifs financiers non courants	81,9	81,9	-	25,2	53,9	-	2,9	-
Clients et comptes rattachés	1 020,1	1 020,1	-	-	1 020,1	-	-	-
Autres actifs courants	447,9	447,9	-	-	338,3	-	5,4	104,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	217,2	217,2	217,2	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	**1 767,1**	**1 767,1**	**217,2**	**25,2**	**1 412,2**	**-**	**8,3**	**104,2**
Emprunts et dettes financières - part à long terme	448,4	448,4	-	-	-	448,4	-	-
Autres dettes non courantes	15,8	15,8	-	-	15,2	-	0,6	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	95,8	95,8	-	-	-	95,8	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	328,9	328,9	-	-	328,9	-	-	-
Autres dettes courantes	1 353,6	1 353,6	-	-	1 235,3	-	0,9	117,4
PASSIFS FINANCIERS	**2 242,6**	**2 242,6**	**-**	**-**	**1 579,4**	**544,3**	**1,6**	**117,4**

Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Des instruments de couverture peuvent être mis en place afin de couvrir les risques de fluctuation sur les taux d'intérêts en swappant à taux fixe une partie de la dette financière variable.

Le Groupe a conclu et continue à mettre en œuvre des opérations visant à couvrir son exposition aux risques de change par l'utilisation d'instruments dérivés, instruments fermes ou optionnels cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang dans le cadre de sa politique globale de gestion des risques et en raison de la taille significative des activités de production en Inde, Pologne et Tunisie.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

Les créances et dettes d'impôt sur les sociétés ne sont pas des instruments financiers.

L'impact au compte de résultat de ces instruments financiers est le suivant :

	31/12/2021	Ventilation par catégorie d'instruments				
(en millions d'euros)	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Total des produits d'intérêts	1,1	-	1,1	-	-	-
Total des charges d'intérêts	-9,2	-	-	-	-9,2	-
Réévaluation	-0,6	-	-	-	-	-0,6
GAINS NETS OU PERTES NETTES	**-8,7**	**-**	**1,1**	**-**	**-9,2**	**-0,6**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des swaps et des options pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat en *Autres produits et charges financiers*.

La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté pour le risque de change) ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme ;
- soit de couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

a. Couvertures de juste valeur

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat (*Autres produits et charges opérationnels courants* ou *Autres produits et charges financiers* en fonction de la nature de l'élément couvert). La part d'inefficacité des couvertures est traduite en compte de résultat en *Autres produits financiers* ou en *Autres charges financières*, soit sur la durée de l'instrument pour les couvertures de nature financières, soit à la date de l'achat ou de la vente couverte pour les couvertures de nature commerciale. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

b. Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat, en *Autres produits et charges financiers*.

Les gains et les pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont inclus en *Autres éléments du résultat globa*l dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalise pas, les gains et les pertes préalablement comptabilisés directement en capitaux propres sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

c. Couvertures d'un investissement net

Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, y compris la couverture d'un élément monétaire comptabilisé comme faisant partie de l'investissement net, sont comptabilisées en *Autres éléments du résultat global*.

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Lors de la sortie de l'activité à l'étranger la valeur cumulée des profits ou des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

11.4.2. Instruments financiers inscrits au bilan du sous-groupe Axway

Principes comptables

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture impactent les capitaux propres.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants si dénouables à moins d'un an de la clôture, sinon en actifs ou passifs non courants. Le Groupe classe également en spéculatif les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IAS 39. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

	31/12/2021		Ventilation par classes d'instruments financiers						
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Dettes financières IFRS16	Inst. dérivés à la juste valeur par le résultat	Inst. dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
Actifs financiers	8,8	8,8	-	-	8,8	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	105,1	105,1	-	-	105,1	-	-	-	-
Autres créances courantes	14,6	14,6	-	-	14,6	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,4	25,4	25,4	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	**153,9**	**153,9**	**25,4**	**-**	**128,6**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emprunts et dettes financières - part à long terme	60,1	60,1	-	-	-	60,1	0,0	-	-
Dettes financières de location - part à long terme	27,2	27,2	-	-	-	-	27,2	-	-
Compte courant - Sopra Group	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes non courantes	9,8	9,8	-	-	9,8	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	1,7	1,7	-	-	-	1,7	-	-	-
Dettes financières de location - part à court terme	6,2	6,2	-	-	-	-	6,2	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10,9	10,9	-	-	10,9	-	-	-	-
Autres dettes courantes	35,1	35,1	-	-	35,1	-	-	-	-
Passifs financiers	**151,0**	**151,0**	**-**	**-**	**55,8**	**61,8**	**33,4**	**-**	**-**

La juste valeur des créances clients, des autres créances courantes, des dettes fournisseurs ainsi que des autres dettes courantes est assimilée à la valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.

11.5. Gestion des risques financiers

11.5.1. Gestion des risques financiers du sous-groupe Sopra Steria

11.5.1.1. Risque de liquidité

La politique du Groupe est, d'une part, de disposer de lignes de crédit largement supérieures aux besoins, et d'autre part, de centraliser la gestion de la trésorerie du Groupe lorsque la législation locale le permet. Ainsi les excédents de trésorerie ou les besoins de financement des filiales sont centralisés et placés ou financés auprès de la société mère Sopra Steria Group qui porte l'essentiel des financements et des lignes de crédits bancaires du Groupe.

Le Groupe vise à diversifier ses sources de financements. Il a lancé en décembre 2017 un programme de NEU MTN de 300 M€ en complément du programme de NEU CP de 700 M€. En 2021, la génération de trésorerie sur la période a accru les positions excédentaires de trésorerie ce qui a amené le Groupe à limiter ses émissions de NEU CP aux renouvellements de tombées et à suspendre ses émissions de NEU MTN.

Par ailleurs des lignes bilatérales (à taux fixe) s'élèvent à un total de 110 M€, avec des échéances situées en 2024. Au 31 décembre 2021, les lignes bilatérales sont utilisées à hauteur de 60 M€.

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de lignes de financement de 1 511 M€ qui sont utilisées à hauteur de 26 %.

Le montant des lignes de crédit disponibles non utilisées est de 950 M€ (900 M€ de RCF et 50 M€ de lignes bilatérales) auquel s'ajoutent les facilités de découvert non utilisées de 161 M€. Hormis le crédit syndiqué, les crédits bilatéraux et l'emprunt obligataire, le Groupe se finance essentiellement via l'émission de NEU CP (billets de trésorerie court terme) et de NEU MTN. Ces financements se décomposent comme suit :

	Montant autorisé au 31/12/2021		Utilisation au 31/12/2021		Taux d'utilisation	Échéance	Taux au 31/12/2021
	en M€	en M£	en M€	en M£			
Lignes de financement disponibles							
Emprunt obligataire	250,0	-	250,0	-	100%	In Fine 130M€ 07/2026 120M€ 07/2027	1,87%
Crédit syndiqué							
Tranche A	88,0	-	88,0	-	100%	Amortissable jusqu'en 2023	0,90%
Tranche B				-		Remboursée en 2021	
Crédit renouvelable multidevises	900,0		-	-	0%	2023	
Crédits bilatéraux	110,0		60,0		55%	2024	0,50%
Autres	0,1	-	0,1	-	100%	2022	0,00%
Découvert	162,6	-	1,2	-	1%	N/A	0,57%
Total des lignes autorisées par devises	**1 510,7**	**-**	**399,3**	**-**			
TOTAL DES LIGNES AUTORISEES EN EQUIVALENT €	**1510,7**		**399,3**		**26%**		**1,45%**
Autres financements utilisés							
NEU CP & NEU MTN	N/A	N/A	145,0		N/A	2019 à 2023	0,01%
Autres			-		N/A		N/A
Total des financements par devises			**544,3**	**-**			
TOTAL DES FINANCEMENTS EN EQUIVALENT €			**544,3**				**1,06%**

Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie concernée au moment des tirages avec un minimum à 0 %, plus une marge définie pour une période de six mois en fonction du ratio de levier (leverage).

Les taux d'intérêts sur emprunt obligataire de 250 M€ émis le 5 juillet 2019 ont un taux effectif de 1,749% sur la part à 130 M€ et de 2% sur la part à 120 M€.

Le crédit syndiqué et l'emprunt obligataire sont soumis à des conditions parmi lesquelles figurent des covenants financiers.

Deux ratios financiers sont calculés semestriellement sur la base des comptes consolidés, sur une base glissante de 12 mois :

- le premier, dit ratio de levier (leverage), calcule le rapport dette financière nette / EBITDA pro forma ;
- le second, dit ratio de couverture des intérêts (interest coverage), calcule le rapport EBITDA pro forma / coût de l'endettement financier net.

Le premier ratio financier ne doit pas dépasser 3,0 à chaque date de calcul. Le deuxième ratio ne doit pas devenir inférieur à 5,0.

La dette financière nette désigne, sur une base consolidée, l'ensemble des emprunts et dettes financières assimilées (excluant les dettes intra-groupes et les dettes sur biens pris en location) diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles.

L'EBITDA pro forma est le résultat opérationnel d'activité (ROA) consolidé hors dotations aux amortissements et provisions incluses dans le résultat opérationnel d'activité avant impact IFRS16 « Contrats de location » (cf. note 1.6.1). Il est établi sur une base glissante de 12 mois et donc retraité de façon à l'exprimer sur la base d'un périmètre constant sur 12 mois.

Au 31 décembre 2021, le ratio dette financière nette/EBITDA pro forma est respecté, à savoir 0,73 au regard du covenant de 3,0. Il se calcule de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Emprunts & dettes financières (< 1 an)	95,8	106,6
Emprunts & dettes financières (> 1 an)	448,4	564,5
Trésorerie & équivalents de trésorerie	-217,2	-245,5
Autres garanties financières	-	-
Dette financière nette (y compris garanties financières)	**327,1**	**425,6**
EBITDA *pro forma*	**447,8**	**379,4**
RATIO DETTE FINANCIERE NETTE / EBITDA *pro forma*	**0,73**	**1,12**

Concernant le deuxième ratio, *l'EBITDA pro forma* est tel que défini ci-dessus et le *Coût de l'endettement financier net* est également calculé sur une base de douze mois glissants.

Au 31 décembre 2021, le ratio *EBITDA pro forma / Coût de l'endettement financier net* est respecté, à savoir 38,27 au regard du covenant de 5,0. Il se calcule de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
EBITDA *pro forma*	**447,8**	**379,4**
Coût de l'endettement financier net	**8,7**	**9,9**
RATIO EBITDA *pro forma* / COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**51,22**	**38,27**

En sus du respect des engagements financiers décrits ci-dessus, les deux principales lignes de financement du Groupe contiennent également un certain nombre :

- d'engagements de faire tout à fait classiques pour ce genre de financement ;
- de cas de défaut tels que défaut de paiement, inexactitude d'une déclaration, défaut croisé, faillite, survenance d'un événement ayant un effet significatif défavorable ;
- de clauses de remboursement anticipé en totalité en cas de changement de contrôle de la Société tel que défini.

Par ailleurs, la convention de crédit prévoit un certain nombre de cas de remboursement anticipé du prêt, en tout ou partie selon le cas, ou de renégociation avec les banques :

- remboursement anticipé en cas de cession de tous ou substantiellement tous les actifs de la Société ;
- remboursement à hauteur des produits des cessions d'actifs (au-delà d'un seuil) ;
- remboursement à hauteur de toute nouvelle dette souscrite par la Société (au-delà d'un seuil) ;
- renégociation des conditions de financement en cas de désorganisation des marchés financiers – i.e. Clause de *Market disruption*. Cette clause ne peut être mise en œuvre que si un nombre minimum de banques se trouve exceptionnellement dans l'impossibilité de se refinancer sur le marché des capitaux le jour où le tirage est demandé compte tenu de l'évolution des taux. Le but de cette clause est de trouver un taux de substitution.

Au 31 décembre 2021, l'échéancier des paiements au titre de la dette du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	251,8	274,2	4,6	4,6	4,6	4,6	134,6	121,3
Emprunts bancaires	147,2	151,9	10,5	81,3	60,0	-	-	-
NEU CP & MTN	145,0	145,6	85,4	60,2	-	-	-	-
Autres dettes financières diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-	-
Concours bancaires courants	0,2	0,2	0,2	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	**544,3**	**571,9**	**100,7**	**146,2**	**64,6**	**4,6**	**134,6**	**121,3**
Valeurs mobilières de placement	-25,3	-25,3	-25,3	-	-	-	-	-
Disponibilités	-191,9	-191,9	-191,9	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET CONSOLIDE	**327,1**	**354,7**	**-116,5**	**146,2**	**64,6**	**4,6**	**134,6**	**121,3**

Au 31 décembre 2021, la répartition par nature et devise de l'endettement brut du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Devises d'origine			
	Euro	Livre Sterling	Autres	Total
Emprunt obligataire	250,0	-	-	250,0
Emprunts auprès établissements de crédit	140,0	-	-	140,0
Emprunts auprès établissements de crédit - part < 1 an	8,0	-	-	8,0
NEU CP (Billets de trésorerie) & MTN	145,0	-	-	145,0
Autres dettes financières diverses	1,2	-	-	1,2
Concours bancaires (trésorerie passive)	0,1	-	-	0,1
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**544,3**	**-**	**-**	**544,3**

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe se décompose de la façon suivante au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Placements court terme	Avance de fonds contrat de liquidité	Total du portefeuille de valeurs mobilières
Position à l'actif	25,3	2,7	27,9
POSITION NETTE GLOBALE	**25,3**	**2,7**	**27,9**

Les placements court terme sont gérés par la Direction Financière du Groupe et respectent les principes de prudence définis en interne.

À taux de change constant par rapport au 31 décembre 2021 et tenant compte des placements à court terme en portefeuille à cette date, une diminution de 50 points de base des taux variables diminuerait les produits financiers annuels de 0,1 M€.

11.5.1.2. Risque de contrepartie bancaire

Toutes les couvertures de change et de taux sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan, faisant partie du pool bancaire et avec lesquels ont été signées des conventions d'opérations de marché.

L'essentiel des placements financiers du Groupe concerne les filiales en Inde et la maison mère Sopra Steria Group. Les placements financiers sont effectués, soit sur des dépôts bancaires court terme auprès d'établissements bancaires faisant partie prioritairement du pool bancaire, soit sur des supports de nature monétaire gérés par des établissements financiers de premier plan, eux-mêmes filiales des établissements bancaires faisant partie prioritairement du pool. Ces placements sont soumis à l'approbation du Groupe et respectent les principes de prudence définis en interne.

Grâce à ces différentes mesures, le Groupe considère avoir mis en place un cadre réduisant sensiblement son risque de contrepartie bancaire dans le contexte économique actuel. Le Groupe reste néanmoins soumis à un risque résiduel qui pourrait, sous certaines conditions, éventuellement altérer sa performance.

11.5.1.3. Risques de taux

L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêt en couvrant une partie de la dette financière variable et en plaçant ses liquidités pour une période inférieure à trois mois.

Les instruments financiers dérivés utilisés afin de couvrir la dette sont des contrats de swap de taux d'intérêt ou des options, éligibles ou non à la comptabilité de couverture.

Les contreparties éligibles, tant sur les couvertures de taux que sur les placements, sont des établissements financiers de premier plan, membres du pool bancaire de Sopra Steria. Ces instruments financiers sont gérés par la Direction Financière du Groupe.

Les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère Sopra Steria Group.

Suite à la mise en place en juillet 2019 d'un financement EUROPP à taux fixe de 250 M€ à 7 et 8 ans, le Groupe a restructuré le portefeuille de couverture de taux afin d'avoir des échéances plus longues avec un profil décroissant, dont le détail est présenté ci-dessous :

	Justes valeurs					Échéances		
	31/12/2021							
(en millions d'euros)	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise	-	-	-	-	-	-	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	0,6	-	0,3	-	150,0	-	150,0	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-	-	-	-	-	-	-	-
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL COUVERTURE RISQUE DE TAUX	**0,6**	**-**	**0,3**	**-**	**150,0**	**-**	**150,0**	**-**

La revalorisation en capitaux propres de ces instruments financiers est comptabilisée en *Autres éléments du résultat global*.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers est comptabilisée en *Autres produits et charges financiers*.

Les impacts en compte de résultat et en capitaux propres des instruments de couverture de taux se présentent de la façon suivante :

	Valeurs au bilan					Variations de juste valeur			
	31/12/2020	Variations de juste valeur	Variation perimetre	Autres variations	31/12/2021	Impact en capitaux propres	Impact sur le résultat		
(en millions d'euros)							Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-0,7	1,0	-	-	0,3	1,2	-0,2	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-0,1	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1
IMPACT TOTAL AVANT IMPOT	**-0,8**	**1,1**	**-**	**-**	**0,3**	**1,2**	**-0,2**	**-**	**0,1**

La sensibilité du portefeuille de dérivés de taux à une variation de plus ou moins 50 points de base sur les courbes de taux euro au 31 décembre 2021 est la suivante :

	-50 bp		+50 bp	
(en millions d'euros)	**Impact capitaux propres**	**Impact résultat (inefficacité de la couverture)**	**Impact capitaux propres**	**Impact résultat (inefficacité de la couverture)**
Swaps de couverture de flux de trésorerie en euros	-	-	-	-
Swaps de couverture de flux de trésorerie en devise	-	-	-	-
Swaps non éligibles à la comptabilité de couverture	-	-	-	-
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	-0,4	-0,0	0,8	0,0
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devise	-	-	-	-
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-	-	-	-
TOTAL	**-0,4**	**0,0**	**0,8**	**0,0**
	-0,4		*0,8*	

Le total des dettes financières brutes soumises à un risque de taux d'intérêt s'élève à 198,1 M€. Les contrats de couverture de taux existant au 31 décembre 2021 permettent de réduire cette exposition à un montant de 48,1 M€.

L'exposition résiduelle du Groupe au risque de taux est la suivante :

(en millions d'euros)	Taux	31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Valeurs moblières de placements	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	27,9	27,9	-	-	-	-	-
Disponibilités	Taux variable	189,3	189,3	-	-	-	-	-
Actifs financiers	**Taux fixe**	**-**	**-**	-	**-**	**-**	-	**-**
	Taux variable	**217,2**	**217,2**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Total actifs financiers	**217,2**	**217,2**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emprunts obligataires	Taux fixe	-250,0	-	-	-	-	-130,0	-120,0
Emprunts bancaires	Taux variable	-88,0	-8,0	-80,0	-	-	-	-
	Taux fixe	-60,0	-	-	-60,0	-	-	-
NEU CP (Billets de trésorerie) & MTN	Taux variable	-110,0	-85,0	-25,0	-	-	-	-
	Taux fixe	-35,0		-35,0	-	-	-	-
Autres dettes financières	Taux fixe	-1,2	-1,1	-0,1	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	-0,1	-0,1	-	-	-	-	-
Passifs financiers (exposition brute avant couverture)	**Taux fixe**	**-346,2**	**-1,1**	**-35,1**	**-60,0**	**-**	-130,0	**-120,0**
	Taux variable	**-198,1**	**-93,1**	**-105,0**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Total passifs financiers	**-544,3**	**-94,1**	**-140,1**	**-60,0**	**-**	**-130,0**	**-120,0**
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	**TAUX FIXE**	**-346,2**	**-1,1**	**-35,1**	**-60,0**	**-**	**-130,0**	**-120,0**
	TAUX VARIABLE	**19,1**	**124,1**	**-105,0**	**-**	**-**	**-**	**-**
Instruments de couverture de taux	Swaps payeurs de taux fixe en Euros	-	-	-	-	-	-	-
	Swaps payeurs de taux fixe en devises	-	-	-	-	-	-	-
	Options payeurs de taux fixe	150,0	-	75,0	75,0	-	-	-
EXPOSITION BRUTE APRES COUVERTURE	**TAUX FIXE**	**-496,2**	**-1,1**	**-110,1**	**-135,0**	**-**	**-130,0**	**-**
	TAUX VARIABLE	**-48,1**	**-93,1**	**-30,0**	**75,0**	**-**	**-**	-
EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE	**TAUX FIXE**	**-496,2**	**-1,1**	**-110,1**	**-135,0**	**-**	**-130,0**	**-**
	TAUX VARIABLE	**169,1**	**124,1**	**-30,0**	**75,0**	**-**	**-**	-

L'évaluation en juste valeur des dérivés de couverture de taux est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Niveau 1 : données cotées : 0 % ;
- Niveau 2 : données observables : 100 % ;
- Niveau 3 : modèles internes : 0 %.

11.5.1.4. Risques de change

Le Groupe est soumis à trois grandes catégories de risques liés à l'évolution des cours de change :

- le risque de conversion dans les différents états financiers des comptes consolidés du Groupe d'activités réalisées dans les pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro.
- le risque transactionnel relatif à des flux opérationnels d'achat ou de ventes de prestations dans des devises différentes de celle du pays où la prestation est comptabilisée.
- le risque de change financier portant sur l'endettement financier du Groupe en devises (risque lié à la variation de valeur de dettes financières libellées en livre sterling).

Dans le cadre de sa politique globale de gestion des risques, le Groupe a pour pratique de systématiquement couvrir le risque de change transactionnel présentant un caractère significatif à l'échelle du Groupe.

Une gestion centralisée du risque de change transactionnel a été mise en place avec les principales entités du Groupe (en dehors de l'Inde). Sopra Steria Group intervient comme entité centralisatrice, accorde des garanties de change aux filiales et après *netting* des expositions internes couvre l'exposition résiduelle en utilisant des instruments dérivés.

La couverture du risque de change concerne essentiellement les expositions transactionnelles en lien avec les plateformes de production du Groupe en Inde, Pologne et Tunisie et certains contrats commerciaux libellés en dollar américain et en couronne norvégienne. Ces couvertures portant conjointement sur des éléments facturés et des flux de trésorerie futurs, la variation de juste valeur correspondante est enregistrée en compte de résultat pour la partie facturée et en capitaux propres pour les flux de trésorerie futurs.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers couvrant des éléments bilanciels trouve sa contrepartie dans la revalorisation des créances en devises sur la période.

Les couvertures sont effectuées sous contrôle de la Direction Financière du Groupe en utilisant des instruments fermes ou optionnels cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang, membres du pool bancaire.

La politique du Groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Enfin, la structure de l'endettement financier net du Groupe qui comprend un cashpool notionnel multidevises avec des positions emprunteuses en livre sterling, constitue une couverture naturelle, bien que partielle, contre le risque de conversion sur la situation nette, constatée directement au bilan.

La valeur des instruments de couverture de change se présente de la façon suivante au bilan, accompagnée de l'information sur les notionnels couverts :

	Justes valeurs 31/12/2021				Notionnel	Échéances		
(en millions d'euros)	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture de juste valeur :								
Contrats de change à terme	-	3,8	-	0,1	74,8	74,8	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :								
Contrats de change à terme	2,2	1,5	0,2	0,5	113,2	56,9	56,3	-
Options de change	0,0	0,1	0,1	0,2	14,5	11,2	3,3	-
Instruments non qualifiés de couverture *	-	-	0,0	0,1	5,9	5,9	-	-
TOTAL COUVERTURE RISQUES DE CHANGE	**2,3**	**5,4**	**0,3**	**0,9**	**208,4**	**148,8**	**59,6**	**-**

** Le groupe couvre le risque transactionnel de change mais choisit dans certains cas de ne pas appliquer le traitement comptable de couverture.*

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers est comptabilisée en *Autres produits et charges opérationnels courants*, à l'exception de la valeur temps et de l'impact des instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture classés en *Autres produits et charges financiers*.

Les impacts en compte de résultat et en capitaux propres des instruments de couverture de change se présentent de la façon suivante :

	Valeurs au bilan					Variations de justes valeurs			
	31/12/2020				31/12/2021		Impact sur le résultat		
(en millions d'euros)		Variation de juste valeur	Variation perimetre	Autres Variations		Impact en capitaux propres	Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Couverture de juste valeur :									
Contrats de change à terme	-1,3	5,0	-	-	3,7	-	-	5,0	-
Options de change	-0,0	-	-	-	-0,0	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :									
Contrats de change à terme	-2,3	5,4	-	-	3,1	5,4	-	-0,0	-
Options de change	0,3	0,0	-	-0,6	-0,3	-0,0	-	0,0	-
Instruments non qualifiés de couverture	-0,1	0,0	-	-	-0,0	-	-	-	0,0
IMPACT TOTAL AVANT IMPOT	**-3,4**	**10,4**	**-**	**-0,6**	**6,5**	**5,4**	**-**	**5,0**	**0,0**

L'exposition au risque de change est la suivante :

Transactions commerciales

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Actifs	33,7	0,0	58,4	0,0	1,4	8,2	0,0	4,3	106,1
Passifs	2,6	0,0	22,0	0,0	7,6	5,3	0,1	18,8	56,4
Engagements en devises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Position nette avant couverture	**31,1**	**0,0**	**36,4**	**0,0**	**-6,2**	**2,9**	**-0,1**	**-14,5**	**49,7**
Instruments financiers de couverture	67,6	14,0	63,9	0,0	-10,1	0,0	0,0	-35,7	99,7
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**-36,5**	**-14,0**	**-27,6**	**0,0**	**3,9**	**2,9**	**-0,1**	**21,3**	**-50,0**

Financements y compris compte courant

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Actifs	264,0	68,5	0,0	28,4	1,6	1,4	0,1	37,5	401,4
Passifs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	18,1	8,6	36,0
Engagements en devises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Position nette avant couverture	**264,0**	**68,5**	**0,0**	**28,4**	**1,6**	**-7,9**	**-18,0**	**28,9**	**365,4**
Instruments financiers de couverture *	323,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-19,0	0,0	304,4
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**-59,5**	**68,5**	**0,0**	**28,4**	**1,6**	**-7,9**	**1,0**	**28,9**	**61,0**

* couverture d'actif net en devise

Total (positions commerciales + financements)

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Actifs	297,7	68,5	58,4	28,4	3,1	9,6	0,1	41,8	507,5
Passifs	2,6	0,0	22,0	0,0	7,6	14,6	18,2	27,4	92,4
Engagements en devises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Position nette avant couverture	**295,1**	**68,5**	**36,4**	**28,4**	**-4,5**	**-5,0**	**-18,1**	**14,4**	**415,1**
Instruments financiers de couverture	391,1	14,0	63,9	0,0	-10,1	0,0	-19,0	-35,7	404,1
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**-96,0**	**54,4**	**-27,6**	**28,4**	**5,6**	**-5,0**	**1,0**	**50,1**	**11,0**

Analyse de sensibilité

(en millions d'euros)	GBP	NOK	EURO	INR	TND	USD	SEK	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	
IMPACT NET RESULTAT	**0,0**	**-0,0**	**0,2**	**-**	**-0,3**	**0,1**	**-0,0**	**0,1**	**0,2**
IMPACT CAPITAUX PROPRES	**-4,8**	**2,7**	**-1,5**	**1,4**	**0,5**	**-0,4**	**0,1**	**2,4**	**0,4**

11.5.1.5 Risques sur actions

Le Groupe Sopra Steria ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participations significatives en actions cotées en bourse hormis les titres Axway Software mis en équivalence et les titres CS Communication et Systèmes (cf. note 7.1.1).

Au 31 décembre 2021, la valeur des actions propres s'élève à 51,6 M€.

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues (1,59 % du capital), le Groupe n'est pas exposé à un risque action significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

11.5.2. Gestion des risques financiers du sous-groupe Axway

11.5.2.1. Risque de crédit

Les risques de crédit évoqués dans la note 7.2.2 « Clients et comptes rattachés » dans les points « Échéancier des créances clients » et « Etat des variations des dépréciations pour créances douteuses ».

11.5.2.2. Risque de liquidité

Suivant la définition donnée par l'Autorité des marchés financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement net consolidé au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	61,7	64,4	1,7	1,4	0,6	0,6	60,1	
Autres dettes financières diverses	-0,1	-0,1	-0,1	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	0,2	0,2	0,2	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	**61,8**	**64,5**	**1,7**	**1,4**	**0,6**	**0,6**	**60,1**	**-**
Valeurs mobilières de placement	-	-	-					
Disponibilités	-25,4	-25,4	-25,4					
ENDETTEMENT NET CONSOLIDE	**36,5**	**39,1**	**-23,6**	**1,4**	**0,6**	**0,6**	**60,1**	**-**

11.5.2.2. Risque de taux d'intérêt

La Direction Financière du Groupe, en liaison avec les établissements bancaires partenaires, gère le risque de taux d'intérêt.

Couverture des emprunts

Aucune couverture n'a été mise en place en 2020 et en 2021.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Taux	31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Valeurs moblières de placements	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	Taux fixe	25,4	25,4	-	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-		
Actifs financiers	**Taux fixe**	**25,4**	**25,4**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emprunts bancaires	Taux fixe	-1,5	-1,0	-0,5	-	-	-	-
	Taux variable	-60,2	-0,6	-0,9	-0,6	-0,6	-57,5	-
Dettes de location-financement	Taux fixe							
	Taux variable							
Participation des salariés	Taux fixe							
	Taux variable							
Autres dettes financières	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	0,1	0,1	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	Taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
	Taux variable	-0,2	-0,2	-	-	-	-	-
Passifs financiers	**Taux fixe**	**-1,5**	**-1,0**	**-0,5**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-60,3**	**-0,7**	**-0,9**	**-0,6**	**-0,6**	**-57,5**	**-**
Exposition nette avant couverture	**Taux fixe**	**23,9**	**24,3**	**-0,5**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-60,3**	**-0,7**	**-0,9**	**-0,6**	**-0,6**	**-57,5**	**-**
Instruments de couverture de taux	**Swaps payeurs de taux fixe**	-	-	-	-	-	-	-
	Tunnel à barrière activante	-	-	-	-	-	-	-
Exposition nette après couverture	**Taux fixe**	**23,9**	**24,3**	**-0,5**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable avec cap et floor	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Taux variable	**-60,3**	**-0,7**	**-0,9**	**-0,6**	**-0,6**	**-57,5**	**-**

11.5.2.3. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés américaines, brésilienne, anglaise et suédoise. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenantes très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intra-groupe, le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises au titre :

- de la facturation de la production des services provenant d'un centre délocalisé en Roumanie. L'impact de ces variations de change sur le résultat est en principe négligeable compte tenu des règlements réguliers ;
- de la facturation des redevances par le Groupe aux filiales opérant dans une devise fonctionnelle différente de l'euro ;

- des emprunts et prêts en devises, correspondant à des financements intra-groupe. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres. Ces flux financiers ne font pas l'objet de couverture systématique.

Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle, est la suivante :

Transactions commerciales intra-groupe

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Actifs	3,5	-	5,4	2,6	4,4	25,8	-	2,7	44,4
Passifs	0,2	0,2	3,3	0,6	0,1	20,2	0,2	0,4	25,3
Engagements en devises	-	-	-	-	-			-	-
Position nette avant couverture	**3,3**	**-0,2**	**2,1**	**2,1**	**4,2**	**5,6**	**-0,2**	**2,3**	**19,2**
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture	**3,3**	**-0,2**	**2,1**	**2,1**	**4,2**	**5,6**	**-0,2**	**2,3**	**19,2**

Analyse de sensibilité

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
Impact net résultat	**0,2**	**-0,0**	**0,1**	**0,1**	**0,2**	**0,3**	**-0,0**	**0,1**	**1,0**
Impact capitaux propres	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Comptes courants

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Actifs	-	-	0,4	-	-	61,9	-	-	62,3
Passifs	2,2	-	1,2	1,6	2,5	10,2	-	2,8	20,5
Engagements en devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette avant couverture	**-2,2**	**-**	**-0,9**	**-1,6**	**-2,5**	**51,7**	**-**	**-2,8**	**41,7**
Instruments financiers de couverture	-	-	-	-	-			-	-
Position nette après couverture	**-2,2**	**-**	**-0,9**	**-1,6**	**-2,5**	**51,7**	**-**	**-2,8**	**41,7**

Analyse de sensibilité

(en millions d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	CHF	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
Impact net résultat	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Impact capitaux propres	**-0,1**	**-**	**-0,0**	**-0,1**	**-0,1**	**2,6**	**-**	**-0,1**	**2,1**

11.5.2.4. Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participations en actions cotées en Bourse.

Au 31 décembre 2021, Axway Software détenait 11 918 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, au prix moyen de 27,02 € représentant un total de 322 k€.

Au 31 décembre 2021, Axway Software détenait également 344 268 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale pour rémunérer des plans d'attribution d'actions gratuites, au prix moyen de 27,59 € représentant un total de 9 490 k€.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres. L'impact au 31 décembre 2021 est de (-) 9 812 k€ (cf. État des variations des capitaux propres consolidés).

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues (1,64 % du capital), le Groupe n'est pas exposé à un risque sur actions significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

NOTE 12 - FLUX DE TRESORERIE

12.1. Variation de l'endettement financier net

12.1.1. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Sopra Steria

(en millions d'euros)	31/12/2020	Encaissements/ (Décaissements)	Variations de périmètre	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Emprunts obligataires hors intérêts courus	250,0	-	-	-	-	250,0
Emprunts bancaires hors intérêts courus	198,8	-62,8	9,5	2,7	-	148,1
Autres dettes financières diverses hors comptes courants et intérêts courus	221,8	-76,8	0,0	0,3	-0,3	145,0
Emprunts et dettes financières au tableau des flux de trésorerie	**670,6**	**-139,7**	**9,5**	**3,0**	**-0,3**	**543,1**
Comptes-courants	-0,0	-4,1	3,6	0,3	0,3	-0,0
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	0,0	0,9	-0,0	-	-	0,9
Emprunts et dettes financières hors concours bancaires courants	**670,6**	**-142,9**	**13,1**	**3,2**	**-0,0**	**544,0**
Concours bancaires courants	-0,6	-12,5	0,1	12,8	0,0	-0,2
Valeurs mobilières de placement	39,4	-16,1	-	1,9	-	25,2
Disponibilités	206,1	-9,8	9,4	-13,8	-0,0	191,9
Trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	**245,0**	**-38,5**	**9,5**	**0,9**	**-0,0**	**216,9**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	425,6	-104,4	3,6	2,3	-0,0	327,1
Soit une variation de l'endettement financier net			**-98,5**			

L'analyse fournie par le tableau de variation de l'endettement financier net permet d'expliquer les raisons des encaissements et décaissements liés aux emprunts identifiés dans le tableau des flux de trésorerie.

La variation de l'endettement financier net se décompose en indicateurs. Ainsi, le *Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle* résulte du *Résultat opérationnel d'activité* corrigé des dotations aux amortissements et provisions qu'il comprend, ce qui permet d'obtenir l'*EBITDA*, et d'autres éléments sans effet de trésorerie, ajusté des impôts décaissés, des coûts de restructuration et d'intégration décaissés et de la variation du besoin en fonds de roulement. Il se distingue du *Flux net de trésorerie généré par l'activité* du Tableau des flux de trésorerie consolidés compris dans les états financiers car il ne comprend pas l'effet sur la trésorerie des *Autres produits et charges financiers* contrairement au second.

Le *Flux net de trésorerie disponible* (« *Free cash flow* ») se définit comme le flux de trésorerie généré par l'activité opérationnelle corrigé des effets des investissements (nets des cessions) en immobilisations incorporelles et corporelles réalisés au cours de la période, des loyers décaissés, de l'ensemble des charges et produits financiers décaissables ou encaissables (hors ceux relatifs aux dettes sur biens pris en location) et des contributions additionnelles versées pour faire face aux déficits de certains plans d'engagement de retraites à prestations définies.

Corrigé des flux de trésorerie liés à des opérations de financement, à l'incidence des variations de change sur l'endettement net, il permet d'expliquer la variation de l'endettement financier net.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat opérationnel d'activité	**379,2**	**300,2**
Amortissements et provisions (hors actifs incorporels affectés)	173,2	187,4
EBITDA	**552,3**	**487,6**
Eléments non cash	-5,2	7,3
Impôts versés	-77,3	-82,9
Dépréciations sur actifs circulants	4,3	-0,6
Variation du BFR opérationnel courant	23,2	72,5
Coûts non récurrents y compris coûts de réorganisation et restructurations	-36,6	-82,2
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**460,7**	**401,7**
Décaissements liés aux investissements en actifs corporels et incorporels	-54,6	-53,6
Encaissements liés aux cessions d'actifs corporels et incorporels	0,2	0,4
Variations liées aux opérations d'investissement en biens corporels et incorporels	**-54,4**	**-53,2**
Loyers décaissés	-105,8	-109,4
Intérêts financiers nets (hors intérêts liés aux dettes sur biens pris en location)	-6,3	-10,0
Contributions additionnelles liées aux engagements de retraite à prestations définies	-29,8	-25,5
Flux net de trésorerie disponible	**264,4**	**203,5**
Incidence de variations de périmètre	-102,3	-97,5
Incidence des décaissements sur immobilisations financières	-4,4	-3,5
Incidence des encaissements sur immobilisations financières	2,9	1,5
Dividendes versés	-46,3	-4,3
Dividendes reçus	2,8	0,0
Augmentations de capital	-0,0	-0,0
Rachats et reventes d'actions propres	-16,2	-10,9
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	-
Flux net de trésorerie	**100,8**	**88,8**
Incidence des variations de change	-2,3	-0,4
Incidence des changements de méthodes comptables (IFRS 16)	-	-
VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**98,5**	**88,4**
Trésorerie et équivalents de trésorerie - ouverture	245,0	192,6
Emprunts et dettes financières (part non courante) - ouverture	-564,5	-494,4
Emprunts et dettes financières (part courante) - ouverture	-106,0	-212,2
Endettement financier net à l'ouverture	**-425,6**	**-513,9**
Trésorerie et équivalents de trésorerie - clôture	216,9	245,0
Emprunts et dettes financières (part non courante) - clôture	-448,4	-564,5
Emprunts et dettes financières (part courante) - clôture	-95,6	-106,1
Endettement financier net à la clôture	**-327,1**	**-425,6**
VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**98,5**	**88,3**

Le flux net de trésorerie disponible s'est élevé à 264,4 M€ (203,5 M€ en 2020). Il traduit une amélioration du taux de transformation du résultat opérationnel d'activité en flux de trésorerie par rapport à l'exercice précédent. Cette performance s'explique principalement par une nette amélioration du *Résultat opérationnel d'activité* et de l'*EBITDA* concomitamment à une forte réduction des coûts non récurrents.

Les décaissements liés aux acquisitions de sociétés, inscrits dans la ligne *Incidence des variations de périmètre*, sont stables et s'élèvent à 102,3 M€. Ceux intervenus en 2021 (principalement Eva Group, Eggs Design et Labs) sont décrits en note 2.1. Ils intègrent également l'exercice de l'option de vente sur les titres Tecfit (cf. note 2.2.). Ils se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Coût des acquisitions décaissé (hors compléments de prix)	-98,7	-103,4
Endettement net / Trésorerie nette des sociétés acquises	-3,5	5,9
Compléments de prix	-	-
Compléments de prix décaissés au titre d'acquisitions antérieures	-	-
Prix de cession des titres consolidés	-	-
Trésorerie cédée/ Sortie de périmètre	0,0	-0,0
TOTAL	**-102,3**	**-97,5**

En 2020, ils prenaient en compte principalement les acquisitions de Sodifrance, de Fidor Solutions et l'exercice de l'option de vente sur les titres SAB.

Ainsi, par ces effets, la dette financière nette au 31/12/2021 a diminué pour s'établir à 327,1 M€ à comparer à 425,6 M€ au 31 décembre 2020.

12.1.2. Variation de l'endettement financier net du sous-groupe Axway

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
ENDETTEMENT NET EN DEBUT D'EXERCICE (A)	**24,0**	**21,6**
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**33,7**	**32,8**
Coût de l'endettement financier net	1,3	1,4
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6,9	5,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**41,9**	**39,3**
Impôt versé	-2,8	-3,5
Variation du besoin en fonds de roulement	-26,2	-23,7
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**12,9**	**12,1**
Variation liée aux opérations d'investissement	-2,8	-7,7
Loyés décaissés	-6,7	-4,4
Intérêts financiers nets versés	-0,6	-0,7
Flux net de trésorerie disponible	**2,9**	**-0,7**
Incidence des variations de périmètre	-	-0,4
Investissements financiers	-0,1	-0,0
Dividendes	-8,6	-
Augmentations de capital en numéraire	2,0	0,6
Application normes IAS 32/39	-	-
Autres variations	-9,2	-0,9
VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)	**-13,1**	**-1,4**
Incidence des variations de taux de change	0,7	-1,1
ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)	**36,5**	**24,0**

12.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie

12.2.1. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria

L'effet sur la génération de trésorerie des éléments du besoin en fonds de roulement lié à l'activité enregistrés au bilan s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation nette	Dont éléments hors BFR	Dont éléments de BFR	Variation des éléments de BFR sans effet de trésorerie		Impact trésorerie au tableau de flux
						Change	*Autre*	
Autres actifs financiers non courants	40,5	36,7	3,8	2,5	1,2	0,3	-10,2	-11,1
- Autres prêts et créances	37,6	36,4	1,2	-	1,2	0,3	-10,2	-11,1
- Autres actifs financiers non courants	2,9	0,3	2,5	2,5	-	-	-	-
Actif non courant	***40,5***	***36,7***	***3,8***	***2,5***	***1,2***	***0,3***	***-10,2***	***-11,1***
Clients et comptes rattachés	1 020,1	954,6	65,5	-	65,5	13,9	22,6	-29,0
- Créances clients	650,3	607,6	42,7	-	42,7	7,2	13,1	-22,4
- Facture à établir	369,8	346,9	22,9	-	22,9	6,7	9,5	-6,7
Autres créances courantes	447,9	410,6	37,3	20,4	16,9	4,6	-5,5	-17,8
Actif courant	***1 468,0***	***1 365,1***	***102,9***	***20,4***	***82,4***	***18,5***	***17,1***	***-46,8***
Actifs non courants destinés à être cédés	-0,0	-	-0,0	-0,0	-	-0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	**1 508,4**	**1 401,8**	**106,6**	**23,0**	**83,6**	**18,8**	**6,9**	**-57,9**
Engagements retraite et assimilés - Passif	-11,6	-10,2	-1,3	-	-1,3	-0,4	-2,6	-1,6
- Autres avantages à long terme	-11,6	-10,2	-1,3	-	-1,3	-0,4	-2,6	-1,6
Autres dettes non courantes	-15,8	-104,1	88,3	3,7	84,6	-4,2	88,2	-0,6
Passif non courant	***-27,4***	***-114,3***	***86,9***	***3,7***	***83,3***	***-4,5***	***85,6***	***-2,2***
Fournisseurs	-328,9	-278,6	-50,3	-	-50,3	-3,8	-3,8	42,7
Avances et acomptes reçus sur commandes	-27,9	-22,3	-5,6	-	-5,6	-0,1	-1,5	4,1
Produits constatés d'avance sur projets clients	-390,5	-328,2	-62,4	-	-62,4	-6,8	0,9	56,5
Autres dettes courantes	-935,2	-816,6	-118,6	0,4	-119,0	-10,2	-113,7	-4,9
Passif courant	***-1 682,5***	***-1 445,7***	***-236,8***	***0,4***	***-237,2***	***-20,8***	***-118,1***	***98,4***
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	0,0	-	0,0	0,0	-	-	-0,0	-0,0
TOTAL PASSIF	**-1 709,9**	**-1 560,0**	**-149,9**	**4,1**	**-154,0**	**-25,3**	**-32,5**	**96,2**
TOTAL BFR	**-201,5**	**-158,2**	**-43,2**	**27,1**	**-70,3**	**-6,5**	**-25,6**	**38,2**

12.2.2. Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe Axway

La variation du BFR s'élève à (-) 26,2 M€ en 2021 à comparer à une variation du BFR de (-) 23,7 M€ en 2020. Cette détérioration du BFR de 2,5 M€ est la conséquence du changement de business model. Ce changement explique deux effets principaux sur le BFR :

- La hausse du poste « factures à établir », principalement lié à l'offre de Souscription Customer Managed. Ce poste a augmenté de 15,7 M€ en 2021.
- La baisse des produits constatés d'avance en raison de l'attrition portant sur les contrats de maintenance. Ce poste a diminué de 7,2 M€ en 2021.

En complément de l'effet induit par le changement de modèle d'affaires, on note :

- Le bon niveau des encaissements avec un poste créances clients qui améliore le BFR de 7,6 M€.
- La variation sur les dettes courantes de (-) 11,0 M€ principalement dû à la baisse des provisions sur rémunérations variables.

Pour compléter cette analyse :

- Une analyse du DSO est décrite dans la note 7.2 Créances clients,
- Une analyse sur la décomptabilisation des créances de crédits d'impôts recherche est décrite dans la note 7.3 Autres créances courantes.

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation nette	Dont élts hors BFR	Dont élts de BFR	Variation des élts de BFR sans effet trésorerie		Impact cash au tableau des flux
						Change	*Autre*	
Actif non courant	**6,1**	**6,3**	**-0,2**	**-**	**-0,2**	**0,2**	**-**	**0,4**
Clients et comptes rattachés	105,1	88,1	17,0	-	17,0	2,7	6,3	-8,1
- Créances clients	49,3	49,1	0,2	-	0,2	1,6	6,3	7,6
- Facture à établir	55,8	39,0	16,8	-	16,8	1,1	-	-15,7
Autres créances courantes	27,8	32,2	-4,4	0,2	-4,5	0,3	0,0	4,9
Actif courant	**132,9**	**120,3**	**12,7**	**0,2**	**12,5**	**3,0**	**6,3**	**-3,2**
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	**139,0**	**126,6**	**12,4**	**0,2**	**12,3**	**3,2**	**6,3**	**-2,8**
Passif non courant	**-2,5**	**-3,1**	**0,6**	**-**	**0,6**	**-0,1**	**-0,0**	**-0,7**
Fournisseurs	-10,9	-13,8	2,9	-	2,9	-1,5	-	-4,4
Avances et acomptes reçus sur commandes	-0,1	-0,1	0,0	-	0,0	-	-	-0,0
Produits constatés d'avance	-55,8	-54,7	-1,1	-	-1,1	-3,0	-5,4	-7,3
Autres dettes courantes	-33,4	-42,3	9,0	0,2	8,8	-0,7	-0,9	-11,0
Passif courant	**-100,2**	**-110,9**	**10,7**	**0,2**	**10,6**	**-5,3**	**-6,3**	**-22,7**
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédé	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	**-102,7**	**-114,0**	**11,3**	**0,2**	**11,2**	**-5,4**	**-6,3**	**-23,4**
TOTAL BFR	**36,4**	**12,6**	**23,8**	**0,3**	**23,5**	**-2,2**	**-0,0**	**-26,2**

12.3. Autres flux de trésorerie

12.3.1. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Sopra Steria

Outre les variations décrites dans le tableau de la variation de l'endettement financier net, le tableau des flux de trésorerie consolidé présenté en page8 est impacté par les mouvements intervenus au titre des activités de financement. Les remboursements d'emprunts sont principalement liés aux échéances du crédit moyen terme, dont le remboursement de la tranche en livre sterling du crédit syndiqué, et au programme de NEU CP .

12.3.2. Autres flux de trésorerie du sous-groupe Axway

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à 12,9 M€ en 2021 avec une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt de 41,9 M€. L'impact favorable de la norme IFRS 16 sur ce poste est de 6,7 M€.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'élève à (-) 2,8 M€. Il provient principalement des investissements corporels de renouvellement de matériels informatiques réalisés en France et aux États-Unis. En 2020, le flux d'investissement avait été plus significatif en raison de l'agencement des nouveaux bureaux à Phoenix aux Etats-Unis.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à (-) 1,7 M€. Trois principaux flux expliquent cette variation :

- Le paiement des dividendes pour un montant de (-) 8,6 M€,
- Le programme de rachat des actions propres pour un montant de (-) 9,5 M€,
- La variation des emprunts bancaires pour un montant de 21,5 M€

Par ailleurs, la variation des dettes financières de location (IFRS 16) a représenté un flux de 6,7 M€.

NOTE 13 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

13.1. Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres consolidés figure à la page 6.

13.1.1. Evolution du capital social

Le capital social de la société s'élève à 7 453 984 € au 31 décembre 2021, comme au 31 décembre 2020. Il est composé de 465 874 actions dont la valeur nominale est de 16 euros.

13.1.2. Opérations sur titres autodétenus

Les opérations concernant les titres autodétenus figurant dans l'état de variation des capitaux propres concernent les titres autodétenus par des filiales du groupe, notamment Sopra Steria Group et Axway Software et par la holding Sopra GMT.

13.1.3. Dividendes

Les dividendes versés en 2021 au titre du résultat 2020 s'élèvent à un montant global de 1 328 k€, soit 2,85 € par action, versé le 8 juillet 2021. Pour mémoire, Le montant des dividendes versés en 2020 au titre du résultat 2019, s'élevaient à un montant global de 1 817 k€, soit 3,9 € par action.

13.1.4. Réserves de conversion

Conformément aux principes décrits en 1.6.2. §b, les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les *Autres éléments du résultat global*. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

13.1.5. Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les fonds propres consolidés s'élèvent à 1 818,6 M€ dont 332,5 M€ au titre des capitaux propres - part du Groupe et 1 486,1 M€ au titre des intérêts minoritaires, cette répartition résultant des pourcentages d'intérêt mentionnés à la note 2. Les intérêts ne conférant pas le contrôle s'élevaient à 1 274,5 k€ au 31 décembre 2020.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux capitaux propres d'une filiale qui ne sont pas attribuables, directement ou indirectement, à la société mère.

Lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'une option de vente de leur participation au Groupe, une dette est constatée en *Autre passif non courant* (cf. note 7.4.) pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice estimé de l'option. La contrepartie de la dette induite par ces engagements est comptabilisée :

- par imputation prioritairement sur le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- puis, pour le solde, par imputation sur les réserves consolidées en part du Groupe.

Les variations ultérieures de cette option de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont comptabilisées en contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant et pour le solde en diminution des réserves consolidées en part du Groupe.

13.2. Résultat par action

	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net - part du Groupe en ***millions d'euros*** (a)	36,9	19,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (b)	465 874	465 874
Nombre moyen pondéré d'actions détenues en autocontrôle (c)	824	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation hors autocontrôle (d) = (b) - (c)	465 050	465 874
RESULTAT DE BASE PAR ACTION EN *EUROS* (a / d)	**79,32**	**42,33**

	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net - part du Groupe en ***millions d'euros*** (a)	36,9	19,7
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation hors autocontrôle (d)	465 050	465 874
Effet dilutif des instruments source d'actions ordinaires potentielles (e)	3 270	0
Nombre moyen pondéré de titres de capitaux propres théorique (f) = (d) + (e)	468 320	465 874
RESULTAT DILUE PAR ACTION EN *EUROS* (a / f)	**78,76**	**42,33**

NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

14.1. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées).

Les rémunérations des dirigeants sont présentées à la note 5.5.

14.2. Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Sopra GMT et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

Les participations non consolidées sont toutes regroupées dans le poste Titres non consolidés (cf. note 7.1.1.1).

NOTE 15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

15.1. Engagements hors-bilan du sous-groupe Sopra Steria

15.1.1. Engagements donnés liés à l'activité courante

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	16,9	18,6
Autres garanties	4,2	8,1
TOTAL	**21,1**	**26,7**

Dans le cadre des contrats de prestations informatiques qu'il conclut avec ses clients, le Groupe est amené, sur demande formelle des clients, à souscrire des garanties bancaires eu égard aux engagements pris dans les contrats clients. Ces garanties représentent 16,9 M€ au 31 décembre 2021 (18,6 M€ au 31 décembre 2020). A ce jour, aucune garantie de ce type n'a été appelée.

Par ailleurs, au titre de ses contrats de location, le Groupe est exposé à des sorties de trésorerie futures qui n'ont pas été prises en compte lors de l'évaluation des dettes de location. Il s'agit de contrats de location d'immeubles dont le Groupe disposera du droit d'en contrôler l'utilisation après le 31 décembre 2020. Leur montant s'élève à 66,4 M€ au 31 décembre 2021 (90,4 M€ au 31 décembre 2020).

15.1.2. Engagements reçus

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Lignes de crédit non utilisées	950,0	950,0
Concours bancaires courants non utilisés	161,4	161,0
Autres engagements reçus	0,9	4,5
TOTAL	**1 112,3**	**1 115,4**

Dans le cadre d'un *cash pooling* mis en place en 2012 entre les entités du Groupe et la banque BMG (Bank Mendes Gans), Sopra Steria Group s'est portée garant de ses filiales à hauteur des sommes empruntées.

15.2. Engagements hors-bilan du sous-groupe Axway

15.2.1. Obligations contractuelles

Le Groupe loue des équipements informatiques, du matériel de bureau et des locaux aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent respectivement à 8,5 M€, 10,3 M€ et 10,3 M€ en 2021, 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2021, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables et non retenues dans la valorisation des dettes financières de location (IFRS16) étaient les suivantes :

(en millions d'euros)	Locations simples
2022	2,4
2023	1,8
2024	1,8
2025	1,7
2026	2,0
2027 et au-delà	0,2
Total des loyers minimaux futurs	**9,9**

15.2.2. Engagements donnés liés à l'activité courante

	Montant des engagements par période			31/12/2021	31/12/2020
(en millions d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Cautions bancaires pour dépôts de garantie des locaux loués	-	0,3	-	0,3	0,3
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	-	0,1	-	0,1	0,1
Autres garanties	-	-	-	-	-
Nantissements, garanties, hypothèques et sûretés réelles	-	0,2	-	0,2	0,2
Indemnité liée aux cessations de fonction du Directeur Général	-	-	0,7	0,7	0,6
TOTAL	**-**	**0,6**	**0,7**	**1,3**	**1,2**

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 20 février 2019 a validé une indemnité liée aux cessations de fonction de Patrick Donovan. Cette indemnité équivaut à une année de rémunérations fixe et variable pour un total de 756 k$ soit 667 k€ au cours du 31 décembre 2021.

15.2.3. Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Ligne de crédit non utilisées	65,0	89,0
Concours bancaires courants non utilisés	20,0	20,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS COMPTABILISES	**85,0**	**109,0**

Axway Software dispose d'une convention de crédit revolving multidevises de 125 M€. Au 31 décembre 2021, 65 M€ sont disponibles (cf. note 11.4).

Au titre des engagements reçus, Axway Software bénéficie d'une ligne de découvert non utilisée de 20 M€.

Au titre des covenants adossés aux lignes de crédit revolving, trois ratios financiers doivent être respectés. Ces ratios sont décrits dans la note 11.5 sur les covenants bancaires.

Au 31 décembre 2021, le Groupe respecte l'ensemble des covenants et engagements contenus dans ce contrat dont les points suivants :

- les impacts de la norme IFRS 16 sont exclus du calcul des ratios,
- l'endettement financier net retenu dans ces calculs ne prend pas en compte la participation des salariés,
- l'EBE consolidé qui est détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)	
Résultat opérationnel d'activité *(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)*	**32,9**
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations *(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)*	10,7
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés (provision pour retraite) *(source URD - Note 5.1 Charges du personnel)*	0,3
Autres produits et charges opérationnels *(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)*	-2,7
Charges de location (impact de la norme IFRS16) *(Source URD - Note 4.2.2 Charges externes)*	-5,5
EBE Consolidé	**35,8**

15.2.4. Nantissements, garanties et sûretés

Aucun nantissement, garantie ou sûreté n'a été consenti par Axway au 31 décembre 2021.

NOTE 16 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE

16.1. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Sopra Steria

Le Conseil d'administration du 12 janvier 2022 a décidé la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actionnariat salarié WeShare selon les mêmes conditions que les précédents, compte tenu de leur succès. L'offre sera réalisée par une cession d'actions existantes.

Le 22 février 2022, le Groupe a signé, avec ses banques partenaires, un contrat consistant en une facilité de crédit multidevises, non amortissable, liée à la réalisation d'objectifs environnementaux et s'élevant à 1 100 M€. Ce contrat remplace la facilité de

crédit multidevises renouvelable existante. Il a une durée initiale de 5 ans et peut être prorogé, sur option, de deux périodes d'une année chacune. Par ailleurs, le crédit syndiqué actuel amortissable jusqu'en 2023 a été entièrement remboursé.

Aucun autre évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2021.

16.2. Evènements postérieurs à la clôture de période du sous-groupe Axway

Entre le 1er janvier 2021 et le jour du Conseil d'administration, aucun événement significatif susceptible d'impacter les comptes présentés n'est intervenu.

16.3. Evènements postérieurs à la clôture de période de la holding Sopra GMT

Aucun évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2021.

NOTE 17 - LISTE DES SOCIETES DU GROUPE

Société	Pays	% contrôle de Sopra Steria Group et Axway	% intérêt de Sopra Steria Group et Axway	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
SOPRA GMT	France			-	-	Société mère
SOUS-GROUPE SOPRA STERIA						
France						
Sopra Steria Group	France			19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Infrastructure & Security Services	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Services	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
XYZ 12 2016	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Beamap SAS	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa SAS	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cimpa PLM España SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Polska	Pologne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria Medshore SAS	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Maroc de Sopra Steria Group	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
2MoRO SAS	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Galitt	France	99,07%	99,07%	19,46%	19,46%	IG
Tecfit	France	88,13%	88,13%	17,31%	17,31%	IG
Soft-Maint Tunisie	Tunisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Reassurance	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Partners	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Group	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
BSSI Conseil et Audit	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
EVA CCII	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Expert Eyes	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Wage Portal Label	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
BSSI North America Inc	Etats-Unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
EVA Group Asia Pacific Pte	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
EVA Group HK Ltd	Hong-Kong	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Group Canada	Canada	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eva Maroc	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Royaume-Uni						
Sopra Group Holding Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Group Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Holdings Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Services Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Caboodle Solutions Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
ASL Information Services Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
OSI group Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FI Group Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
NHS Shared Employee Services Limited	Royaume-Uni	100,00%	75,50%	19,64%	14,83%	IG
NHS Shared Business Services Ltd	Royaume-Uni	50,00%	50,00%	9,82%	9,82%	IG
Steria UK Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria UK Corporate Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Shared Services Connected Ltd SSCL	Royaume-Uni	75,00%	75,00%	14,73%	14,73%	IG
First Banking Systems	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FirthSolutions Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FI Academy Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
FI Kernel Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria Employee trustee company Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria EmployeeTrustee Cie Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa 2004 Employé Benefit -Trust	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Zansa Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
CX Partners	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa Cyprus (nr 1) Ltd	Chypre	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa Cyprus (nr 2) Ltd	Chypre	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Xansa India Sez DP Ltd	Inde	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria India Ltd	Inde	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Asia Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Steria Malaysia	Malaisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
Steria Hong-Kong	Hong-Kong	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
Sopra Steria China	Chine	51,00%	51,00%	10,02%	10,02%	IG

AUTRE EUROPE						
Sopra Steria SE	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
ISS Softw are GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Services GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Financial Technology GmbH	Allemagne	51,00%	51,00%	10,02%	10,02%	IG
IT-Economics GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
IT-Economics Bulgaria EOOD	Bulgarie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria GmbH	Autriche	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Benelux	Belgique	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Luxembourg de Sopra Steria Benelux	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Pays-Bas de Sopra Steria Benelux	Pays-Bas	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria PSF Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria AG	Suisse	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Group SpA	Italie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Espana S.A.U	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Euskadi SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Group Catalunya SA	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria A/S	Danemark	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria AS	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
The Solid Group	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria AB	Suède	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Steria Sw eden AB	Suède	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Kentor Holding AB	Suède	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Kentor ooo	Russie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eggs Garage AS Norw ay	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eggs Design AS Norw ay	Norvège	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Eggs Design ApS Denmark	Danemark	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SOPRA BANKING SOFTWARE						
Sopra Banking Softw are	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Succursale Cassiopae SAS Corée Sud	Corée Sud	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
O.R. System Do Brasil	Brésil	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
O.R. System Polska	Pologne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	NC
Sopra Financial Solution Iberia SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SBS 123 Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Field Solutions Investment Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cassiopae Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
APAK Group Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
APAK Group Inc	Etats-Unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Belgium	Belgique	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Iceland (succursale)	Islande	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Netherlands BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw . Solutions Private Ltd	Inde	99,90%	99,90%	19,62%	19,62%	IG
Sopra Banking Softw .Singapore Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Beijing Sopra Science and Technology Ltd	Chine	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Morocco	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Cassiopae MEA	Tunisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Softw .Cameroun	Cameroun	95,00%	95,00%	18,66%	18,66%	IG
Cassiopae US Inc	Etats-Unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw . Brasil Ltda	Brésil	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Gabon	Gabon	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw .Sénégal	Sénégal	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Med	Liban	98,00%	98,00%	19,25%	19,25%	IG
SAB Tunisie	Tunisie	99,99%	99,99%	19,64%	19,64%	IG
SAB Atlas	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Pacifique	Polynésie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Med (succursale de 445)	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
SAB Tunisie (succursale de 445)	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Fidor Solutions AG	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Fidor FZCO	Emirats arabes unis	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Fidor Solutions Apac Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra Banking Softw are Ireland Limited	Irlande	100,00%	200,00%	19,64%	39,28%	IG

AUTRES SOLUTIONS						
Sopra HR Software	France	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software SPRL	Belgique	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software Sarl	Luxembourg	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software Sarl	Suisse	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software Srl	Italie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software SL	Espagne	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software Sarl	Tunisie	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Sopra HR Software Sarl	Maroc	100,00%	100,00%	19,64%	19,64%	IG
Holocare AS	Norvège	66,67%	66,67%	13,09%	13,09%	MEQ
Celescan Ltd	Royaume-Uni	50,00%	166,67%	9,82%	32,73%	MEQ
SOUS-GROUPE AXWAY						
Axway Software	France			20,82%	27,10%	IG
Axway Distribution France SAS	France	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway SAS	France	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway UK Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Ireland	Irlande	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Nordic AB	Suède	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Belgium	Belgique	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Srl	Italie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Softw.Iberia	Espagne	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Softw.do Brasil LTDA	Brésil	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Romania Srl	Roumanie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Bulgaria EOOD	Bulgarie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Inc.	Etats-Unis	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Pte Ltd	Singapour	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Softw.China	Chine	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Ltd	Hong Kong	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Pty Ltd	Australie	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG
Axway Switzerland	Suisse	100,00%	100,00%	20,82%	27,10%	IG

IG : intégration globale
ME : mise en équivalence
NC : non consolidé

Aucune entité ad hoc n'est contrôlée directement ou indirectement par le Groupe.

NOTE 18 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

18.1. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Sopra Steria

	Réseau Mazars		Réseau Nexia	
(en millions d'euros HT)	**2 021**	**2 020**	**2 021**	**2 020**
Certification des comptes individuels et consolidés				
Sopra Steria Group	0,5	0,5	0,3	0,3
Filiales intégrées globalement	1,6	1,6	0,7	0,7
SOUS-TOTAL	**2,1**	**2,1**	**1,0**	**1,0**
Services autres que la certification des comptes (*)				
Sopra Steria Group	0,2	0,1	0,0	0,0
Filiales intégrées globalement	0,3	0,1	0,0	0,1
SOUS-TOTAL	**0,4**	**0,2**	**0,1**	**0,1**
TOTAL HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	**2,5**	**2,3**	**1,0**	**1,1**

(*) Ces prestations concernent pour l'essentiel des prestations rendues lors de l'acquisition d'entités ("due diligence").

18.2. Honoraires des commissaires aux comptes du sous-groupe Axway Software

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

	Mazars				Auditeurs & Conseils Associés			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
(en millions d'euros)	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	0,1	0,1	33%	31%	0,1	0,1	70%	65%
• Filiales intégrées globalement	0,2	0,3	56%	66%	0,0	0,1	24%	29%
Sous-total	**0,4**	**0,4**	**88%**	**97%**	**0,2**	**0,2**	**95%**	**94%**
Services autres que la certification des comptes								
• Émetteur*	0,0	0,0	10%	3%	0,0	0,0	5%	6%
• Filiales intégrées globalement	0,0	-	2%	0%	-	-	0%	0%
Sous-total	**0,1**	**0,0**	**12%**	**3%**	**0,0**	**0,0**	**5%**	**6%**
Total	**0,4**	**0,4**	**100%**	**100%**	**0,2**	**0,2**	**100%**	**100%**

*dont : rapport sur les conventions réglementées, revue du rapport de gestion, lettre de fin de travaux, attestation portant sur des ratios financiers, projet Workday pour 2021, revue de la mise en œuvre de la réglementation sur la Taxonomie verte Européenne

18.3. Honoraires des commissaires aux comptes de la holding Sopra GMT

Les honoraires 2021 se répartissent de la manière suivante :

- 12 600 € pour les honoraires du réseau Mazars
- 12 600 € pour les honoraires du réseau Aca Nexia.